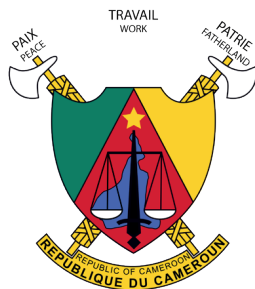


RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

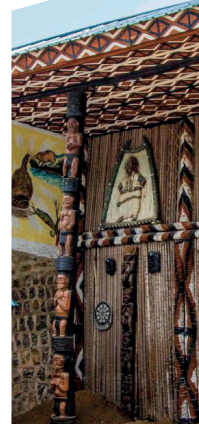
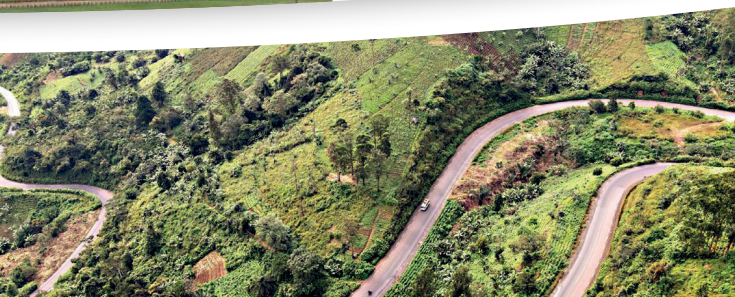


REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE LA RÉGION DE L'OUEST

RAPPORT DE SYNTHÈSE



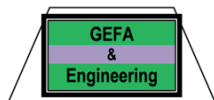
MENTIONS LÉGALES

Document préparé par :

Le Ministère de l'Économie, de la Planification
et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)

Avec la contribution technique du :

Groupement de bureaux d'études RAINBOW
ENVIRONNEMENT CONSULT / GEFA & ENGINEERING



Copyright 2024

Ministère de l'Économie, de la Planification
et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT). Tous droits réservés.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sous quelque forme, par quelque moyen que ce soit, sans le consentement préalable et écrit du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ou de ses ayants cause est illicite.

Pour tout renseignement, bien vouloir contacter :

- Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,
E-mail : admin@minepat.gov.cm
BP. : 660 Yaoundé - Cameroun
- Conseil Régional de l'Ouest,
BP. 1112 Bafoussam
E-mail : infos@mywestregioncameroon.com

**SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DU TERRITOIRE DE LA RÉGION
DE L'OUEST**

RAPPORT
DE SYNTHÈSE

TABLE DE MATIÈRES

Table des matières	i
Liste des tableaux	iv
Liste des figures	vi
Liste des sigles et abréviations	vii
Concepts et terminologies	xii
1. INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
1.1 Contexte	1
1.2 Objectif du rapport de synthèse	3
1.3 Structure du rapport	3
2. DEMARCHE METHODOLOGIQUE	4
2.1 Approche méthodologique générale de la mission	5
2.2 Organisation de la participation des parties prenantes au processus	6
2.3 Arrimage du SRADDT Ouest aux orientations nationales en matière d'aménagement et développement du territoire	7
2.3.1 Arrimage à la vision 2035	7
2.3.2 Arrimage aux axes prioritaires de la SND30	8
3. BILAN DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE LA REGION OUEST	10
3.1 Gouvernance	11
3.2 Caractéristiques sociodémographiques	12
3.2.1 Démographie	12
3.2.2 Populations vulnérables	14
3.2.3 Situation de l'emploi dans la Région	15
3.2.4 Niveau de pauvreté	16
3.2.5 Indicateurs relatifs à l'accès aux services de bases	16
3.3 Caractéristiques physiques et biologiques du territoire	18
3.4 Gestion de l'environnement et les changements climatiques	21
3.5 Infrastructures, équipements et services sociaux de base	22
3.5.1 Infrastructures et services de transport	22
3.5.2 Télécommunication	24
3.5.3 Éducation et formation	25
3.5.4 Santé	28
3.5.5 Ressources en eau et alimentation en eau potable et assainissement	29

3.5.6	Ressources énergétiques	31
3.5.7	Sport et loisirs	33
3.6	Réserves et problématiques foncières dans la Région	34
3.7	Développement urbain	37
3.8	Activités économiques	38
3.8.1	Agriculture	38
3.8.2	Production animale	41
3.8.3	Mines et carrières	43
3.8.4	Industries	46
3.8.5	Commerce	47
3.8.6	Tourisme	48
4.	PROSPECTIVE TERRITORIALE DE LA REGION DE L'OUEST	51
4.1	Vision 2035 pour l'aménagement et le développement durable de la Région	52
4.2	Scénarios pour l'aménagement et le développement durable de la Région	53
5.	PRINCIPES DE BASE ET OBJECTIFS STRATEGIQUES GLOBAUX POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA REGION	61
5.1	Principes généraux de base de la Région de l'Ouest	62
5.2	Déclinaisons territoriales des principes de base Région de l'Ouest	64
5.3	Objectifs stratégiques globaux	67
6.	PRINCIPES DE BASE, ORIENTATIONS FONDAMENTALES ET OBJECTIFS STRATEGIQUES PAR DOMAINE	70
6.1	Gouvernance	71
6.1.1	Principes de base :	72
6.1.2	Orientations fondamentales :	72
6.1.3	Objectifs stratégiques et Projets relatifs à la Gouvernance	72
6.2	Ressources forestières et fauniques	74
6.2.1	Principes de base	75
6.2.2	Orientations fondamentales	75
6.2.3	Objectifs stratégiques et Projets relatifs aux ressources forestières et fauniques	75
6.3	Aspects socio-démographiques et genre	80
6.3.1	Objectifs stratégiques et Projets relatifs aux aspects socio-démographiques et au genre	80
6.4	Infrastructures, équipements et services sociaux de base	82
6.4.1	Infrastructures et services de transport	82
6.4.2	Technologies de l'information et la communication	87
6.4.3	Education, formation et recherche	89
6.4.4	Santé	96

6.4.5	Ressources en eaux et alimentation en eau potable et assainissement	99
6.4.6	Energie	104
6.4.7	Sports et loisirs	108
6.5	Economie de la Région	109
6.5.1	Agriculture	109
6.5.2	Elevage, pêche et aquaculture	118
6.5.3	Mines et carrières	123
6.5.4	Industries	126
6.5.5	Commerce	129
6.5.6	Tourisme	130
6.6	Développement urbain	137
6.6.1	Principes de base	137
6.6.2	Orientations fondamentales	137
6.6.3	Objectifs stratégiques et Projets relatifs au développement urbain	138
6.7	Gestion de l'environnement et changements climatiques	141
6.7.1	Objectifs stratégiques et Projets relatifs à la gestion de l'environnement	141
6.8	Cohérence entre les objectifs stratégiques globaux et sectoriels	144
7.	SYNOPTIQUE DU PLAN D'ACTION QUINQUENNAL ET DES BUDGETS INDICATIFS DU SRADDT OUEST	147
7.1	Synthèse des Objectifs stratégiques et des Projets retenus	148
7.2	Synoptique des Projets, actions prioritaires et coûts prévisionnels	154
8.	CADRE DE SUIVI ET D'EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU SRADDT OUEST	186
8.1	Rappel du cadre juridique et réglementaire en matière d'aménagement du territoire et décentralisation au Cameroun	187
8.1.1	Principales dispositions réglementaires relatives à l'aménagement du territoire	187
8.1.2	Principales dispositions réglementaires relatives à la décentralisation	192
8.2	Vocation du SRADDT et articulation avec les instruments de planification	200
8.3	Dispositif institutionnel	202
8.4	Dispositif statistiques	203
	BIBLIOGRAPHIE	206
	Annexes	213
	Annexe 1 : Liste des personnes consultées	213
	Annexe 2 : Liste des personnes impliquées dans le processus de l'élaboration du schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire de l'ouest (SRADDT-OUEST)	217

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Organisation de la participation des parties prenantes	6
Tableau 2 : Arrimage du SRADDT Ouest à la vision 2035 du Cameroun	8
Tableau 3 : Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces liées à la gouvernance territoriale	12
Tableau 4 : Evolution de la démographie de la Région de l'Ouest	13
Tableau 5 : Situation de l'emploi dans la Région de l'Ouest par Département	15
Tableau 6 : Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces liées au milieu humain	17
Tableau 7 : Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces liées au milieu biophysique	20
Tableau 8 : Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces relatives à la gestion de l'environnement	21
Tableau 9 : Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces relative au transport dans la Région	23
Tableau 10: Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces liées aux TIC dans la Région	24
Tableau 11: Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces en matière d'éducation et la formation	27
Tableau 12: Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces liées à la santé dans la Région	28
Tableau 13: Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces liées aux ressources en eaux et AEPA	30
Tableau 14 : Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces liées à l'énergie	32
Tableau 15: Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces liées aux sports et loisirs	34
Tableau 16: Lotissements domaniaux de la Région	34
Tableau 17 : Analyse Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces (FFOM) liée au secteur foncier	36
Tableau 18 : Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces liées au développement urbain dans la Région	37
Tableau 19 : Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces du secteur agricole dans la Région	41
Tableau 20: Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces liées aux productions animales	42
Tableau 21: Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces liées au domaine mines et carrières	45
Tableau 22: Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces liées à l'industrie	46
Tableau 23: Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces liées au secteur du commerce	47
Tableau 24: Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces liées au tourisme dans la Région	48

Tableau 25 : Comportement des variables motrices en fonction des scénarios d'aménagement et le développement durable de la Région de l'Ouest à l'horizon 2035	54
Tableau 26 : Les 22 principes de base directeurs du SNADDT	62
Tableau 27 : Synoptique des OSS et projets/programmes relatifs à la gouvernance	73
Tableau 28 : Synoptique des OSS et projets/programmes relatifs aux ressources forestières et fauniques	76
Tableau 29 : Synoptique des projets/programmes liés aux aspects sociodémographiques et au genre	80
Tableau 30 : Synoptique des OSS et Projets relatifs aux infrastructures de transports	84
Tableau 31 : Synoptique des OSS et Projets/Programmes relatifs aux télécommunications	88
Tableau 32 : Synoptique des OSS et Projets/Programmes du secteur de l'éducation et la formation	91
Tableau 33 : Synoptique des OSS et Projets/Programmes liés à la santé	97
Tableau 34 : Synoptique des OSS et Projets/Programmes liés aux ressources en eaux et alimentation en eau potable	101
Tableau 35 : Synoptique des OSS et Projets/Programmes relatifs au secteur de l'énergie	106
Tableau 36 : Synoptique des OSS et Projets relatifs aux sports et loisirs dans la Région	109
Tableau 37 : Synoptique des OSS et Projets relatifs à l'agriculture	111
Tableau 38 : Synoptique des OSS et Projet relatifs aux productions animales	119
Tableau 39 : OSS et Projets liés au secteur mines et carrières	124
Tableau 40 : Synoptique des OSS et Projets relatifs au développement de l'industrie	128
Tableau 41 : Synoptique des OSS et Projets liés au commerce	129
Tableau 42 : Synoptique des OSS et Projets/Programmes liés au tourisme	132
Tableau 43 : Objectifs stratégique et Projets relatifs au développement urbain	139
Tableau 44 : Synoptique des OSS et projets/Programmes relatifs à la gestion de l'environnement	142
Tableau 45 : Cohérence entre les objectifs stratégiques globaux et les objectifs spécifiques par domaine	144
Tableau 46 : Synthèse des OSS et Projets/Programmes par secteur	148
Tableau 47 : Synoptique des projets/programmes, actions prioritaires et coûts prévisionnels	154
Tableau 48 : Répartition des compétences selon les lois de la décentralisation	194

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Phasage du processus d'élaboration du SRADDT	2
Figure 2 : Schématisation de la démarche méthodologique globale	5
Figure 3 : Evolution du poids démographique de la Région de l'Ouest	13
Figure 4 : Répartition spatiale de la Population de la Région de l'Ouest entre 2005 et 2035	14
Figure 5 : Incidence de la pauvreté dans la Région	16
Figure 6 : Quelques indicateurs d'accès aux services de base dans la Région	17
Figure 7 : Unités géomorphologiques de la Région de l'Ouest	19
Figure 8 : Ligne interconnectée de transport électrique et taux d'accès à l'électricité dans la Région	33
Figure 9 : Urbanisation de la Région de l'Ouest en 2018	38
Figure 10 : Quelques spéculations produites principalement à l'Ouest Cameroun.	39
Figure 11 : Bassins de production pour quelques filières agricoles phares dans la Région	40
Figure 12 : Permis de recherche attribués à quelques concessionnaires miniers dans la Région.	44
Figure 13 : Organisation territoriale préconisée de la Région de l'Ouest	68
Figure 14 : Projection du réseau logistique à l'horizon 2035	83
Figure 15 : Vision 2035 de la couverture de la Région en infrastructures énergétiques	104
Figure 16 : Pôles de développement de la Région de l'Ouest	127
Figure 17 : Armature urbaine de la Région de l'Ouest à l'horizon 2035	138
Figure 18 : Illustration des liens entre les différents niveaux de planification	201
Figure 19 : Schéma du suivi évaluation de la mise en OEuvre du SRADDT Ouest	204

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACEFA	Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Agropastorales Familiales
ACR	Avantages Comparatifs Révélés
ACREST	African Centre for Renewable Energy and Sustainable Technology's/ Centre Africain des Technologies Appropriées et des énergies Nouvelles et Renouvelables
ADEID	Action pour le Développement Intégré et Durable
AEP	Alimentation en Eau Potable
AEPA	Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
AES	Audit Environnemental et Social
AFOP	Programme d'Appui à la rénovation et au développement de la Formation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches
ANAFOR	Agence Nationale d'Appui au développement Forestier
APEE	Associations des Parents d'Elèves et d'Enseignants
API	Agence de Promotion des Investissements
AURO	Agence régionale de l'Urbanisme de l'Ouest
BIP	Budget d'Investissement Public
BM	Banque Mondiale
BUCREP	Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population
CAB	Central Africa Backbone
CAN	Coupe d'Afrique des Nations
CAPEF	Chambre d'Agriculture, des pêches, de l'Elevage et des Forêts
CARPA	Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat
CBMT	Cadre Budgétaire à Moyen Terme
CDE	Camerounaise Des Eaux
CDMT	Cadre de Dépense à Moyen Terme
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale
CGE	Comité de Gestion de point d'Eau
CIPCRE	Centre International pour la Promotion de la Création
CNFZVH	Centre National de Formation Zootechnique, Vétérinaire et Halieutique
CRO	Conseil Régional de l'Ouest
CSU	Couverture Santé Universelle
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
CVUC	Communes et Villes Unies du Cameroun
DD	Développement Durable
DPU	Document de Planification Urbaine
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi

ECAM	Enquête Camerounaise auprès des Ménages
EESS	Evaluation Environnementale et Sociale Stratégique
EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
EIES	Etude d'Impact Environnemental et Social
EMF	Etablissement de Micro finance
ESG	Enseignement Secondaire Général
EST	Enseignement Secondaire Technique
FASA	Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles
FC	Forêt Communale
FDRO	Fond de Développement de la Région de l'Ouest
FEICOM	Fond spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale
FFOM	Forces Faiblesses Opportunités et Menaces
FOSA	Formation Sanitaire
GIZ	Gesellschaft International Zusammenarbeit
HSE	Hygiène Sécurité Environnement
HYSACAM	Hygiène et salubrité du Cameroun
ICT	Information an Communications Technology
IDE	Investissement Direct étranger
IMC	Infirmeries Moteurs Cérébraux
INBAR	International Bamboo and Rattan Organization
INC	Institut National de Cartographie
INS	Institut National de la Statistique
IPES	Institut Privé d'Enseignement Supérieur
IRAD	Institut de Recherche Agricole pour le Développement
LAVANET	Laboratoire national vétérinaire
ME	Moyenne Entreprise
MGEA	Moyennes et Grandes Exploitations Agricoles
MINMAP	Ministère des Marchés Publics
MINAC	Ministère des Arts et de la Culture
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINAS	Ministère des Affaires Sociales
MINAT	Ministère de l'Administration Territoriale
MINCOMMERCE	Ministère du Commerce
MINDCAF	Ministère des Domaines Cadastre et des Affaires Foncières
MINDDEVEL	Ministère de la Décentralisation et du Développement Local
MINEE	Ministère de l'Eau et l'Energie
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

MINEPDED	Ministère de l'Environnement de la protection de la Nature et du Développement Durable.
MINEPIA	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
MINPROFF	Ministère de la Promotion de la Femme et la Famille
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINFI	Ministère des Finances
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MINHDU	Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
MINJEC	Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique
MINMIDT	Ministère des Mines, des Industries et du Développement Technologique
MINPMEESA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises de l'Economie Sociale et l'Artisanat
MINPOSTEL	Ministère des Postes et Télécommunication
MINRESI	Ministère de la Recherche Scientifique et de l'innovation
MINSANTE	Ministère de la Santé publique
MINTOUL	Ministère du Tourisme et des Loisirs
MINTP	Ministère des Travaux Publics
MINTRANS	Ministère des Transports
MINSEP	Ministère des Sports et de l'Education Physique
NASLA	National School of Local Administration
NOSO	Nord-Ouest Sud-Ouest
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique des Droits d'Affaires
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONAC	Ordre National des Architectes du Cameroun
ONACC	Office National des Changements Climatiques
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ORTOC	Office Régional du Tourisme de l'Ouest Cameroun
OSC	Organisation de la Société Civile
PADMIR	Projet d'Appui au Développement de la Micro-finance Rurale
PAEQUE	Projet d'Amélioration de l'Equité et de la Qualité de l'Education
PAD-Cacao	Programme d'Appui au Développement du Cacao
PADFA	Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles
PAPMAV-Q	Projet d'Appui à la Production du Matériel Végétal de Qualité
PAQ	Plan d'Action Quinquennal
PARF Café	Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café
PAREC	Programme d'Appui à la Réforme de l'Education Civique
PCSA	Plans Communaux Stratégique d'Assainissement
PDA	Point de Débarquement Aménagé
PDRM	Projet de Développement Rural du Mont Mbappit
PCD	Plan Communal de Développement

PCP-AFOP	Programme d'Appui à la rénovation et au développement de la Formation Professionnelle
PDCVA	Projets de Développement des Chaines de Valeurs Agricoles
PDTF	Plan Directeur de Transport Ferroviaire
PDU	Plan Directeur d'Urbanisme
PE	Petite Entreprise
PEA-Jeunes	Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes
PECO	Pays de l'Europe Centrale et Orientale
PED	Pays en Développement
PFNL	Produit Forestier Non Ligneux
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PIB	Produit Intérieur Brut
PIDMA	Projet d'Investissement et de Développement des Marchés Agricoles
PIP	Programme d'Investissement Prioritaire
PLADDT	Plan Local d'Aménagement et de Développement Durable du territoire
PNAFM	Programme National d'Appui à la Filière Maïs
PNDP	Programme National de Développement Participatif
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
POPs	Pesticides Organiques Polluants
POS	Plan d'Occupation des Sols
PPBS	Planification Programmation Budgétisation Suivi/Evaluation
PPP	Partenariat Public Privé
PRECASEM	Plateforme de Renforcement des Capacités dans le Secteur Minier
PRODEL	Projet de Développement de l'Elevage
PRD	Plan Régional de Développement
PRRTS	Projet de Remise à niveau des Réseaux de Transport de l'Electricité et de la Réforme du Secteur
PS	Plan de Secteur
PTSJ	Plan Triennal Spécial Jeunes
PWC	Price Watherhouse Coopers
PZTN	Plan de Zonage du Territoire National
RIE	Réseau Interconnecté Est
RIN	Réseau Interconnecté Nord
RIS	Réseau Interconnecté Sud
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprise
SAR/SM	Section Artisanale Rurale / Section Ménagère
SAIDI	System Average Interruption Duration Index
SAIFI	System Average Interruption Frequency Index
SDE	Service Déconcentré de l'Etat
SDSR	Stratégie de Développement du Secteur Rural

SNADDT	Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire
SND30	Stratégie National de Développement 2020-2030
SODERIM	Société de Développement de la Riziculture dans la plaine des M'Bo
SPAC	Société des Produits Avicoles du Cameroun
SRADDT	Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire
SST	Santé Sécurité au Travail
TdR	Termes de Reference
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
TPE	Très Petite Entreprise
UCCAO	Union Centrale des Coopératives Agricoles de l'Ouest
UDs	Université de Dschang

CONCEPTS ET TERMINOMOGIES

Action : Composante élémentaire d'un programme, à laquelle sont associés des objectifs précis, explicites et mesurables par des indicateurs de performance. Dans la hiérarchie des objectifs, l'action vise la réalisation d'un objectif intermédiaire du programme dont elle est partie constitutive. En termes de contenu, elle est un ensemble cohérent d'activités nécessitant des ressources humaines et financières pour la production de biens et services.

Aménagement du territoire : Ensemble d'actions et d'interventions politiques ou techniques, volontaires et concertées, qui vise à assurer, avec ordre dans le temps et l'espace, une répartition adéquate de la population, des constructions, des activités économiques, des équipements et infrastructures, tout en tenant compte des contraintes naturelles et anthropiques, liées à leur établissement. Les actions d'aménagement du territoire, bien qu'initiées généralement par les pouvoirs publics, sont souvent accompagnées de programmes visant à susciter l'adhésion et la mobilisation de tous les acteurs du territoire : citoyens, leaders d'opinion, entreprises, administrations, représentants du peuple et autres élus.

Aménagement et développement durable du territoire : Gestion du territoire basée sur une vision de moyen et long terme. Sous cet angle, l'aménagement et le développement durable du territoire visent trois objectifs essentiels : (i) assurer la répartition équilibrée des populations et des activités sur l'ensemble d'un territoire donné ; (ii) garantir la cohérence des activités publiques et privées qui contribuent au progrès économique et social dudit territoire ; (iii) satisfaire aux exigences d'un développement culturellement adapté, socialement acceptable et écologiquement supportable.

Axe stratégique : Dimension d'une stratégie dont l'intitulé a un caractère général, qui est difficilement quantifiable et regroupe un ensemble d'objectifs qui sont eux, plus facilement repérables et exprimables en plan d'actions. Un axe stratégique correspond en général à un domaine d'activités qui par rapport à l'arbre à problèmes correspond à la résolution d'un problème spécifique, cause du problème central identifié.

Budget programme : Outil de gestion des finances publiques consistant à élaborer et exécuter le budget sous forme de programmes. Le budget programme organise les choix budgétaires autour des politiques publiques en comparant les coûts et les résultats des programmes pour retenir et mettre en œuvre, les plus efficaces et les plus efficientes par rapport aux priorités nationales/régionales. La combinaison de l'efficacité et de l'efficience prônée par le budget-programme permet d'accroître la performance dans la réalisation des objectifs de politique publique.

Cadrage macroéconomique : Exercice qui consiste à projeter des grandeurs économiques et des mesures de politique publique dans les quatre secteurs suivants : le secteur réel, le secteur des finances publiques, le secteur monétaire et le secteur extérieur. Le cadrage macroéconomique a pour objectif de vérifier la cohérence et le réalisme de la programmation budgétaire dans un environnement macroéconomique bien défini.

Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) de la CTD : Document définissant, en fonction d'hypothèses économiques réalistes, l'évolution sur une période minimale de trois (03) ans : (i) de l'ensemble des dépenses et des recettes de la Collectivité Territoriale et de ses établissements publics, y compris les financements de l'Etat, des bailleurs de fonds nationaux et internationaux, de la coopération décentralisée, ainsi que de tous autres partenaires ; (ii) du besoin ou de la capacité de financement de la Collectivité Territoriale et de ses établissements publics ; (iii) des éléments de financement, ainsi que du niveau global d'endettement financier de la collectivité territoriale et de ses établissements publics.

Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) : Document décomposant, sur une période minimale de trois (03) ans, les grandes catégories de dépenses publiques.

Cadre logique : Schéma conceptuel qui permet d'arriver à une formulation précise et une compréhension uniforme d'un programme/projet et/ou d'une stratégie de développement. Il permet de ressortir la chaîne des résultats, ainsi que les facteurs extérieurs (risques/hypothèses) qui peuvent exercer une influence sur le succès ou l'échec de l'intervention.

Chaîne PPBS (Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi/évaluation) : Succession d'activités qui part : (1) de la définition des objectifs assortis d'indicateurs de mesure de la performance et leur traduction dans des programmes de mise en œuvre (Planification), (2) à la définition et l'ordonnancement des programmes et actions selon leurs chronogrammes de mise en œuvre (Programmation), (3) puis la Budgétisation, c'est-à-dire l'affectation des ressources budgétaires prévisibles aux programmes dans le cadre du budget, et (4) ensuite à la mise en œuvre et au suivi, c'est-à-dire la mise en œuvre des programmes et en parallèle la collecte et analyse des informations permettant de mesurer les progrès au regard des résultats attendus (Suivi), et (5) enfin la rétroaction et la prise en compte des résultats du suivi dans la définition du nouveau cycle de planification.

Contrat plan : Document négocié entre l'Etat, la Région et/ou une CTD, éventuellement assorti de contrats particuliers, codifiant de manière détaillée le partage solidaire des responsabilités en vue de l'exécution harmonieuse d'un programme d'actions d'aménagement du territoire pendant une période déterminée en matière d'aménagement et de développement durable du territoire de la Région ou de la CTD ; chaque partenaire s'engageant sur la nature et le financement des différentes opérations programmées.

Développement local : Peut être défini comme une action de développement concertée, réalisée par des personnes physiques ou morales vivant dans un même espace géographique. Ces personnes définissent leurs orientations propres et mettent ensemble les moyens pour résoudre leurs problèmes, les acteurs extérieurs ne venant qu'en appui. L'action ici suppose une intervention qui doit obéir à une démarche ; la démarche et l'intervention ayant une durée bien déterminée. L'intervention elle-même doit être réalisée dans un espace bien circonscrit qui peut être une communauté, un village, une commune ou localité, une région, etc.

Gouvernance locale : Elle concerne non seulement le contenu des politiques publiques locales et régionales, mais aussi la manière de décider, de concevoir et de mettre en œuvre des politiques locales dans une logique de co-construction et de co-gestion des décisions publiques avec tous les citoyens, y compris les personnes handicapées. On parle dans ce cadre de gouvernance locale inclusive. Dans la pratique, la gouvernance locale traduit l'exercice par les communes et les régions des compétences et autres prérogatives à elles dévolues par la Loi, avec la participation de divers acteurs sociaux. Elle s'inscrit donc dans le cadre de la politique de décentralisation, qui consiste en un transfert par l'Etat aux CTD des pouvoirs spécifiques, pour la promotion du développement économique, social, sanitaire, éducatif, sportif et culturel de leurs territoires.

Plan d'actions prioritaires (PAP) : Ensemble de Programmes ordonnés en hiérarchie ascendante (liens avec le PRD et les stratégies sectorielles) et descendante (déclinaison en actions et activités et en tâches), chiffrés et assortis d'indicateurs de résultats pour une période quinquennale.

Plan Communal de Développement (PCD) : Document faisant état des besoins d'une commune, de ses potentialités ainsi que ses stratégies de développement envisagées, traduites par la suite dans un plan d'actions.

Plan Local d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (PLADDT) : déclinaison, au niveau communal ou intercommunal du Schéma Régional d'Aménagement et du Développement Durable du Territoire.

Planification stratégique : Exercice de planification axé sur les résultats qui consiste, pour une organisation, à se fixer des objectifs en considérant sa mission, son environnement et ses capacités. Il en résulte un plan à moyen ou long terme qui détermine l'affectation des ressources de l'organisation de manière à atteindre des résultats significatifs.

Planification Territoriale : Elle porte sur une démarche stratégique qui s'applique à un espace géographique donné, pour le transformer dans un souci de développement durable. Au Cameroun, la planification territoriale intègre trois niveaux : National, Régional et Communal.

Politique Publique : Intervention d'une autorité investie de puissance publique et de légitimité gouvernementale sur un domaine spécifique de la société ou du territoire.

Politique sectorielle : Politique publique du Gouvernement dans le secteur d'activité donné.

Programme : Il regroupe les crédits destinés à mettre en œuvre une action ou un ensemble cohérent d'actions relevant d'un même ministère/entité publique et auquel sont associés des objectifs précis, définis en fonction de finalités d'intérêt général, ainsi que des résultats attendus. Les objectifs de chaque programme sont assortis d'indicateurs de résultats.

Schéma National d'Aménagement et du Développement Durable du Territoire (SNADDT) : Ensemble documentaire composé d'énoncés littéraux et d'expressions graphiques présentant les orientations, les objectifs et les résultats attendus d'une vision de développement spatial, physique et environnemental basée sur des options politiques, les ressources naturelles disponibles, la dynamique sociale ainsi que le patrimoine environnemental, artistique et culturel.

Schéma Régional d'Aménagement et du Développement Durable du Territoire (SRADDT) : Document de planification physique et spatiale régionale fixant les orientations fondamentales en matière d'implantation des équipements structurants d'environnement et d'organisation de la territorialité du développement, sur la base des options retenues dans le SNADDT.

Stratégie : Combinaison des voies et moyens à mettre en œuvre pour atteindre des objectifs fixés.

Vision commune du développement de la collectivité : La définition d'une vision commune du développement de la collectivité est un exercice permettant de faire des compromis entre acteurs sur une certaine période plus ou moins longue, en vue de réaliser des objectifs communs. Elle s'entend en général à travers un projet de société, visant l'intérêt des différentes composantes de la société.



01

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1 INTRODUCTION GÉNÉRALE

1.1 CONTEXTE

L'adoption de la Vision 2035 depuis 2009 a posé les conditions nécessaires à l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035 en concentrant les aspirations actuelles des Camerounais et de leurs dirigeants, mais également celles des générations futures. L'aménagement du territoire se pose comme principal défi, la création d'un espace économique national intégré alliant répartition équitable des ressources, efficacité économique et exploitation durable des ressources. Ainsi, conformément à la Loi n°2011/008 du 06 mai 2011 d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire, le Gouvernement a engagé l'élaboration des principaux outils d'aménagement du territoire que sont : (i) le Plan de Zonage du Territoire National (PZTN) ; (ii) le Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SNADDT) ; et (iii) les dix (10) Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT). Suivant cette Loi :

- le Plan de Zonage va permettre une identification des zones spécifiques et la répartition des activités à l'intérieur de ces zones, en vue de tirer le meilleur parti des domaines concernés par un plan optimal d'utilisation des sols en fonction des filières de croissance et de création des richesses et d'emplois ;
- le SNADDT est un ensemble documentaire composé d'énoncés littéraux et d'expressions graphiques présentant les orientations, les objectifs et les résultats d'une vision de développement spatial, physique et environnemental basée sur des options politiques, les ressources naturelles disponibles, la dynamique sociale ainsi que le patrimoine environnemental, artistique et culturel ;
- le SRADDT est un document de planification physique et spatiale régionale fixant les orientations fondamentales en matière d'implantation des équipements structurants, d'environnement et d'organisation de la territorialité du développement sur la base des options retenues dans le SNADDT.

L'initiative gouvernementale s'inscrit en droite ligne de la matérialisation de la Vision 2035 suscitée, et est conforme au nouveau cadre de référence porté par la Stratégie Nationale de Développement du Cameroun 2020-2030 (SND30). Elle vise à apporter une réponse concrète aux défis actuels de la mise en œuvre de la politique nationale d'aménagement du territoire, aujourd'hui entravée par plusieurs difficultés parmi lesquelles :

- le déficit d'informations sur le territoire (potentialités du territoire, répartition des infrastructures, des équipements et des activités, etc.) ;
- l'utilisation insuffisante des instruments existants que sont : le Plan Directeur Ferroviaire, le Schéma Directeur Portuaire, les Plans Directeurs d'Urbanisme, les Plans d'Occupation des Sols, etc.

Cet engagement a permis le démarrage effectif de l'élaboration du PZTN, du SNADDT et des SRADDT. Le renouveau de l'aménagement du territoire amorcé en 2004 avec la promulgation de la Loi d'Orientation de la Décentralisation et des Lois fixant les règles applicables aux Régions et aux Communes, permet de transférer et de renforcer les compétences des Collectivités Territoriales

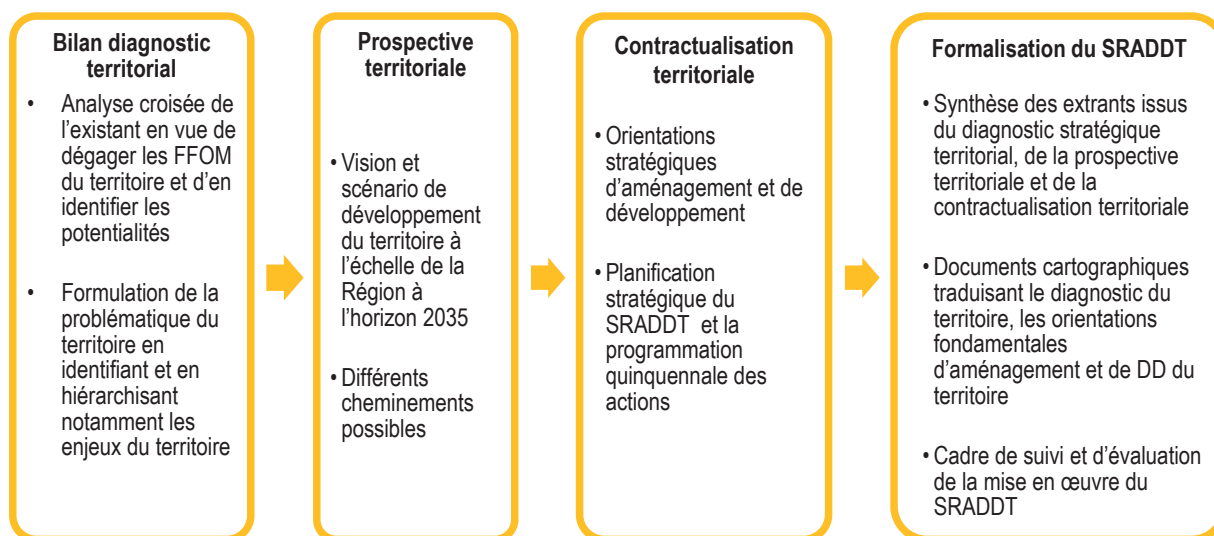
Décentralisées (CTD) en matière de développement local et d'aménagement du territoire. Ainsi, l'élaboration du SRADDT répond au besoin de doter la Région de l'Ouest d'un cadre de référence cohérent pour la coordination des actions d'aménagement et de développement.

Conformément aux Termes de Référence (TdR) fournis par le Maître d'Ouvrage, le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), l'élaboration du SRADDT-Ouest a pour objectifs spécifiques de :

- dresser un diagnostic de l'état actuel du territoire de la Région ;
- dresser une analyse prospective du territoire de la Région ;
- définir les principes de base et les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire de la Région;
- définir les objectifs stratégiques, les actions traduisant ces objectifs, ainsi qu'un plan d'actions quinquennal;
- élaborer les documents cartographiques traduisant le diagnostic territorial et les orientations fondamentales d'aménagement et de développement durable de la Région, ainsi que les choix d'actions qui en découlent;
- définir un cadre de mise en œuvre, de suivi et évaluation de la mise en œuvre du SRADDT-Ouest.

Les principales phases de ce processus sont résumées dans la figure ci-dessous.

Figure 1 : Phasage du processus d'élaboration du SRADDT



Source : Consultant

Au total cinq rapports étaient attendus suivant les termes de références pour répondre aux différents objectifs énoncés ci-dessus. Il s'agit du :

1. Rapport diagnostic du territoire de la Région ;
2. Rapport de la prospective du territoire de la Région ;
3. Rapport sur les principes de base et orientations fondamentales ;
4. Rapport sur les objectifs stratégiques et plan d'action quinquennal ;
5. Rapport de synthèse du SRADDT de l'Ouest.

Les quatre premiers rapports ont déjà été validés conformément aux dispositions contractuelles. La phase du diagnostic territorial a permis d'appréhender de façon approfondie l'état des lieux de la gouvernance territoriale, du développement économique, socio-culturel et environnemental de la Région ; de ressortir par secteur les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités du territoire ; et de formuler les enjeux. La phase de prospective du territoire a permis d'élargir la vision du développement futur de la Région de l'Ouest, en identifiant les cheminements possibles sur une base d'argumentation clairement énoncée et combinant de manière cohérente les éléments du diagnostic, les leviers d'actions envisageables, la formulation des hypothèses de comportement des acteurs. La phase de contractualisation a donné lieu à deux rapports. Le rapport sur les principes de base et orientations fondamentales a permis de fixer les principes de base qui devront encadrer les politiques et stratégies de développement d'une part, et de formuler les orientations fondamentales nécessaires au décollage économique et social de la Région de l'Ouest d'autre part. Le rapport sur les objectifs stratégiques et plan d'action quinquennal quant à lui a permis de fixer les Objectifs stratégiques globaux et sectoriels, ainsi que les projets, programmes nécessaires pour l'atteinte de l'émergence à l'horizon 2035. Le présent rapport est celui de la synthèse du SRADDT de l'Ouest.

1.2. OBJECTIF DU RAPPORT DE SYNTHÈSE

Le Rapport de synthèse du SRADDT de l'Ouest a pour objectif de :

- faire la synthèse des extraits issus du diagnostic stratégique territorial, de la prospective territoriale et de la contractualisation territoriale ;
- proposer un cadre de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du SRADDT ;
- élaborer des documents cartographiques traduisant le diagnostic du territoire, les orientations fondamentales d'aménagement et développement durable du territoire.

1.3. OBJECTIF DU RAPPORT DE SYNTHÈSE

Le présent rapport de synthèse du SRADDT Ouest est structuré en six grandes parties à savoir :

- i. Introduction qui présente le contexte et les objectifs du livrable;
- ii. Démarche méthodologique
- iii. Bilan diagnostic territorial de la Région de l'Ouest
- iv. Prospective territoriale de la Région
- v. Principes de base et objectifs stratégiques globaux pour l'aménagement et le développement durable de la Région
- vi. Principes de base, orientations fondamentales et objectifs stratégiques par domaine
- vii. Synoptique du Plan d'Action Quinquennal et des budgets indicatifs du SRADDT Ouest
- viii. Cadre de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du SRADDT.



02

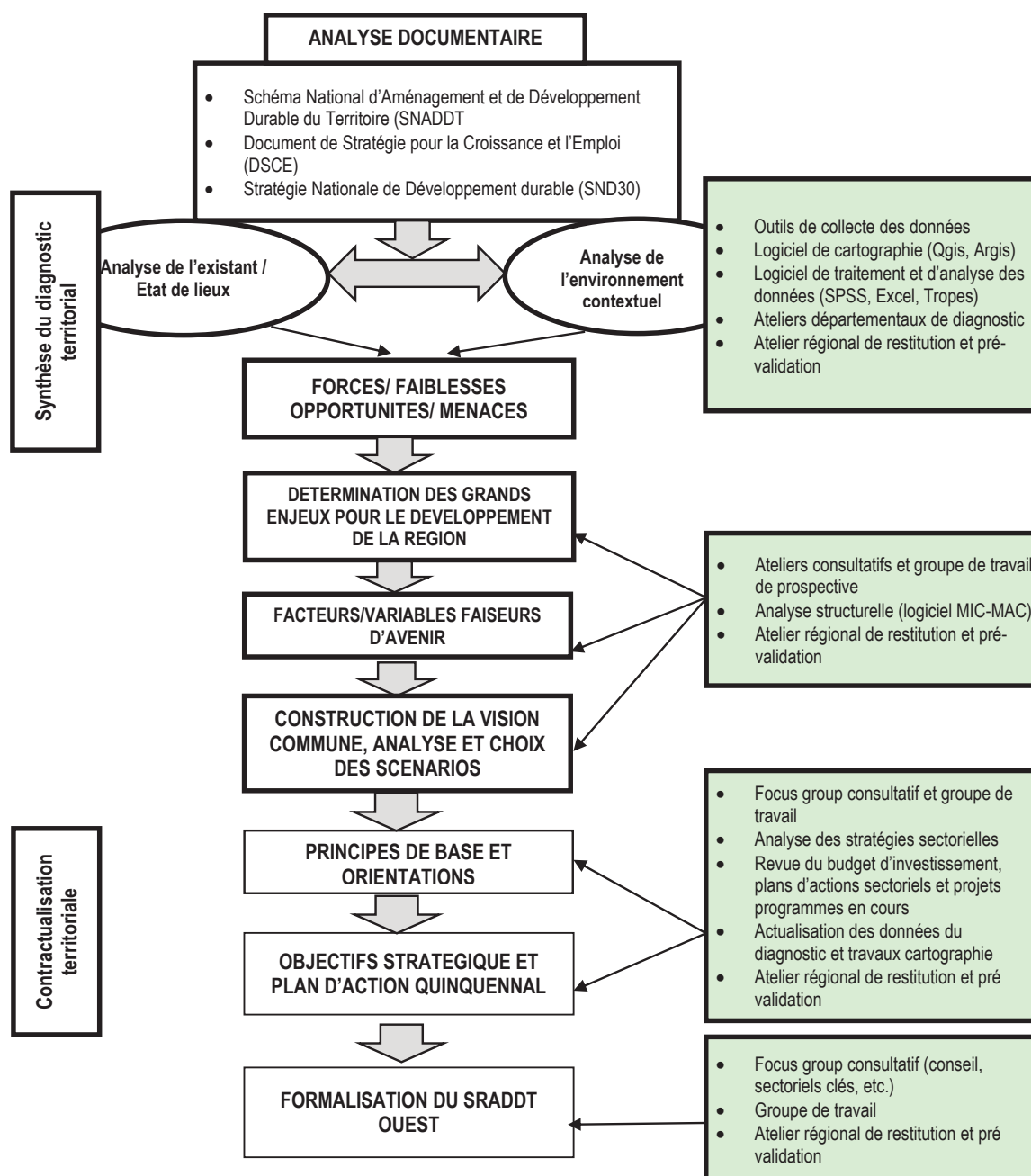
DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

2 DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

2.1 APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE GÉNÉRALE DE LA MISSION

La méthodologie générale du SRADDT s'est articulée autour de plusieurs phases, comprenant des séquences participatives, rédactionnelles et de validation.

Figure 2: Schématisation de la démarche méthodologique globale



2.2 ORGANISATION DE LA PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES AU PROCESSUS

Conformément aux exigences méthodologiques de cette mission, l'élaboration du SRADDT-Ouest a été marquée par un large processus consultatif et participatif. En effet, pendant toutes les étapes d'élaboration du SRADDT, les principales parties prenantes ont été régulièrement consultées. Ces consultations avaient globalement pour but d'informer, recueillir les données, avis, suggestions et préoccupations et discuter avec les parties prenantes sur différentes thématiques en rapport avec la mission. Ces consultations ont été menées sous forme de rencontres individuelles, focus groups, réunions, groupe de travail, ateliers au niveau départemental et régional.

Les parties prenantes ciblées représentaient les principaux groupes suivants: les autorités administratives, les collectivités territoriales décentralisées (autorités municipales et le conseil régional de l'Ouest), les autorités traditionnelles, les élus locaux, les administrations sectorielles (notamment celles dont les attributions ont une incidence sur l'aménagement du territoire et le développement durable), les projets et programmes de développement, les organisations de la société civile, les opérateurs économiques et organisations des producteurs, les médias.

Tableau 1 : Organisation de la participation des parties prenantes

Phase du processus	Mode de consultation des parties prenantes	Parties prenantes ciblées
Préparation : Information, sensibilisation et cadrage de la mission	Consultations individuelles et focus group	• Autorités administratives (gouverneur) • Administrations sectorielles • Partenaires au développement et missions d'aménagement
Diagnostic territorial	Consultations individuelles et focus group	• Autorités administratives • Administrations sectorielles • Partenaires au développement et missions d'aménagement • Projets et programmes de développement • Société civile
	Ateliers départementaux de consultation	Toutes les catégories au niveau départemental
	Atelier de pré-restitution et consolidation des données	MINEPAT régional et départemental et quelques sectoriels régionaux clés
Prospective territoriale	Consultations individuelles et focus groupes	• Autorités administratives • CTD (conseil régional, mairie de ville) • Administrations sectorielles • Partenaires au développement et missions d'aménagement
	Atelier de pré-restitution et consolidation des données	MINEPAT régional et départemental
	Atelier régional de restitution et pré validation du projet de rapport	Toutes les catégories au niveau régional

Phase du processus	Mode de consultation des parties prenantes	Parties prenantes ciblées
	Atelier régional de restitution et revalidation du projet de rapport	Toutes les catégories au niveau régional
Principes de base et orientations fondamentales	Consultations individuelles et focus groupes	• Autorités administrative • CTD (conseil régional, mairie de ville) • Administrations sectorielles • Partenaires au développement et missions d'aménagement
	Atelier de pré-restitution et consolidation des données	MINEPAT régional et départemental
	Atelier régional de restitution et pré validation du projet de rapport	Toutes les catégories au niveau régional
Objectifs stratégiques et plan d'action quinquennal	Consultations individuelles et focus groupes	• Autorités administratives • CTD (conseil régional, mairie de ville) • Administrations sectorielles • Partenaires au développement et missions d'aménagement
	Atelier de pré-restitution et consolidation des données	MINEPAT régional et départemental
	Atelier régional de restitution et pré validation du projet de rapport	Toutes les catégories au niveau régional
Formalisation du SRADDT		

Source : Consultant

2.3 ARRIMAGE DU SRADDT OUEST AUX ORIENTATIONS NATIONALES EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

2.3.1 Arrimage à la vision 2035

La « Vision 2035 » est un document-programme de projection et de planification du développement élaboré en 2009 par le gouvernement camerounais en vue de l'atteinte de l'émergence en 2035. Elle a pour objectif affirmé de présenter et d'établir de façon détaillée le cadre fédérateur de la transformation du Cameroun en un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité. A cet effet, quatre objectifs généraux et complémentaires ont été définis, à savoir :

- consolider le processus démocratique et renforcer l'unité nationale ;
- réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable ;
- atteindre le stade de pays à revenus intermédiaires ; et
- devenir un nouveau pays Industrialisé.

Le SRADDT vise principalement à atteindre un consensus entre l'Etat et la Région sur les mesures d'aménagement du territoire et de sa mise à niveau conformément à une vision stratégique et prospective, afin de permettre de définir les orientations et les options de développement régional. Le tableau ci-dessous présente les axes d'arrimage du SRADDT Ouest à la vision 2035 du Cameroun.

Tableau 2: Arrimage du SRADDT Ouest à la vision 2035 du Cameroun

Vision 2035 du Cameroun	Pertinence pour l'Ouest
Consolider le processus démocratique et renforcer l'unité nationale	L'insécurité s'est accentuée dans la Région de l'Ouest depuis 2016 suite aux troubles sociopolitiques enregistrés dans la Région du Nord et Sud-Ouest. Cette situation a conduit à l'insécurité dans les villages ou les villes situées à proximités de ces deux Régions. En effet, on assiste de façon régulière à des attaques meurtrières spontanées des groupes sécessionnistes. De plus l'une des conséquences de cette crise est la forte présence dans la Région de l'Ouest des populations déplacées internes issus de ces deux Régions. La Consolidation du processus démocratique et le renforcement de l'unité nationale apparait donc comme une solution idoine pour ramener la sécurité au Sud et Nord-Ouest et par ricochets dans les villages ou villes frontaliers de la Région de l'Ouest.
Réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable	La population de la Région de l'Ouest connaît une pauvreté importante, malgré les efforts accomplis par le gouvernement et les autorités locales. La réduction de la pauvreté à un niveau socialement acceptable est donc un enjeu important pour la Région.
Atteindre le stade de pays à revenus intermédiaires	La Région de l'Ouest a un potentiel de développement important sur le plan humain (population jeune et dynamique), naturel (fort potentiel agropastoral, touristique, etc.) et sa diaspora. Ces atouts de la Région constituent une force sur le plan national dans l'objectif d'atteindre le stade de pays à revenus intermédiaires.
Devenir un nouveau pays Industrialisé	Dans la SND30, le gouvernement compte (i) développer le secteur industriel notamment l'agro-industrie à travers la construction des pôles de production, de transformation, la conservation et le stockage des produits d'élevage, (ii) la mise en œuvre de la branche des industries du textile et de la confection et en fin (iii) le développement de la branche des industries du cuir et de la fabrication des chaussures. Cette vision nationale est une opportunité importante pour la Région de l'Ouest qui possède un potentiel important pour le développement de la filière industrielle (Situation géographique...).

Source : Consultant

2.3.2 Arrimage aux axes prioritaires de la SND30

La SND30 est le cadre de référence de l'action du Gouvernement et de ses partenaires au développement pour la période 2020-2030. Elle opérationnalise la deuxième phase de la Vision 2035, qui ambitionne de faire du Cameroun « un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité ». La SND30 renferme les options en termes d'orientations et de choix d'actions économiques, sociales, politiques, culturelles et environnementales que les pouvoirs publics entendent déployer d'ici 2030 pour poursuivre la marche du pays vers l'émergence. Elle constitue également, pour la période 2020 -2030, le cadre unique de référence pour l'élaboration des politiques, programmes et projets de développement ainsi que pour l'alignement des

interventions des partenaires techniques et financiers. La SND30 est en parfaite cohérence avec les engagements internationaux de développement auxquels le Cameroun a souscrit ; en particulier l'Agenda de Développement Durable 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

Le DSCE qui a été mis en œuvre de 2010 à 2019 était l'outil d'opérationnalisation de la première phase de la Vision de développement de long terme. La SND30 qui l'a relayé est l'outil d'opérationnalisation de la deuxième phase de la Vision 2035. Le DSCE, qui est intervenu après la période d'ajustement structurel, a singulièrement reposé sur l'augmentation substantielle du stock d'infrastructures afin de baisser les coûts de facteurs et permettre aux entreprises d'accroître leurs capacités de production tout en générant de la croissance et des emplois décents.

La SND30 vise une transformation structurelle volontariste du tissu productif national en opérant des changements fondamentaux dans les structures économiques, sociales et culturelles afin de favoriser un développement endogène, inclusif tout en préservant les chances des générations futures. Le cap étant de faire du Cameroun, un Nouveau Pays Industrialisé tel que stipulé dans la Vision de développement à long terme. En particulier, elle entend dynamiser le secteur productif industriel et manufacturier en promouvant la consommation locale et le « Made in Cameroon » dans tous les domaines de l'économie.

La mise en œuvre de la SND30 repose sur quatre piliers :

- i. la transformation structurelle de l'économie;
- ii. le développement du capital humain et du bien-être ;
- iii. la promotion de l'emploi et de l'insertion économique ; et
- iv. la gouvernance, la décentralisation et la gestion stratégique de l'État.

Le Schéma Régional d'aménagement et de développement durable du territoire de la Région de l'Ouest s'articule autour de ces quatre piliers de la SND30.



03

BILAN DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE LA RÉGION OUEST

3 BILAN DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE LA RÉGION OUEST

Le bilan diagnostic territorial de la Région de l'Ouest a permis de ressortir l'état des lieux de la Région, comprenant la synthèse de la situation générale du territoire, ainsi qu'une analyse sectorielle en vue de dégager les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités du territoire. Cette étape constitue le socle sur lequel se sont adossés la prospective territoriale, la définition des objectifs de développement et la construction du SRADDT.

Les principaux secteurs ou domaines analysés concernent : la gouvernance territoriale ; les caractéristiques sociodémographiques ; les caractéristiques physiques et biologiques du territoire ; la gestion de l'environnement et les changements climatiques ; les infrastructures, équipements et services sociaux de base ; les réserves et problématiques foncières de la Région ; le développement urbain ; et les activités économiques de la Région.

La synthèse du bilan diagnostic dans cette section présente pour chaque domaine et sous-domaine une synthèse des principaux constats ou problématiques ; les principales forces, faiblesses, opportunités et menaces, ainsi que les principaux enjeux.

3.1 GOUVERNANCE

Conformément à la réglementation en vigueur, la Région de l'Ouest est engagée dans le processus de décentralisation en cours d'achèvement. L'administration territoriale est progressivement installée et équipée pour assurer ses missions. Mais, la faiblesse des ressources humaines (déficit en personnel qualifié, insuffisance des politiques de gestion des ressources humaines), financières (rendement faible de la fiscalité locale) et techniques des communes constitue une entrave à une prise en charge effective des compétences qui ont fait l'objet de transfert. La budgétisation par programme est faiblement mise en œuvre dans les communes, l'intercommunalité est faiblement développée et il manque une synergie d'action entre les différents acteurs pour la planification du développement de la Région. L'élite interne et externe, ainsi que les chefferies sont fortement impliquées dans le développement local de la Région. Cependant, il ne faut pas négliger l'insécurité du fait de la persistance de la crise anglophone dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest qui constitue une menace importante pour le développement de la Région de l'Ouest qui leur est frontalière.

Tableau 3 : Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces liées à la gouvernance territoriale

FORCES/OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES/MENACES
• Une organisation territoriale à tendance déséquilibrée par les découpages récents des Départements ; • Une administration territoriale progressivement installée et équipée pour assurer ses missions ; • Des initiatives d'intercommunalité et syndicats des communes à encourager dans les domaines des infrastructures et fournitures des services collectifs ; • L'existence de partenaires techniques et financiers.	• Le processus de décentralisation en cours de finalisation ; • La faiblesse des ressources humaines (déficit en personnel qualifié, insuffisance des politiques de gestion des ressources humaines), financières (rendement faible de la fiscalité locale) et techniques des communes, ce qui constitue une entrave à une prise en charge effective des compétences qui ont fait l'objet de transfert ; • Le faible arrimage des communes au budget programme (12 communes sur 40 sont arrimées au budget programme) ; • Les outils de planification communale (PCD) sont non actualisés pour toutes les communes et insuffisance de documents de planification (POS, PDU, etc.) ; • L'absence de synergie d'action entre les différents acteurs pour la planification du développement de la Région ; • Un découpage administratif déséquilibré de la Région (superficie des Départements très hétérogène) ; • Les services déconcentrés de l'Etat ne disposent pas de personnels, d'infrastructures et de moyens logistiques adéquats pour jouer pleinement leurs rôles.

Les principaux enjeux de développement de la Région de l'Ouest en matière de gouvernance sont les suivants :

- opérationnalisation des Régions / Finalisation du processus de décentralisation ;
- réorganisation des Départements en vue d'un encadrement administratif optimal ;
- renforcement des capacités techniques et managériales des CTD ;
- mobilisation des ressources financières communales ;
- accroissement des moyens financiers des communes ;
- planification du développement local ;
- amélioration de la coopération décentralisée et du développement local.

3.2 CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

3.2.1 Démographie

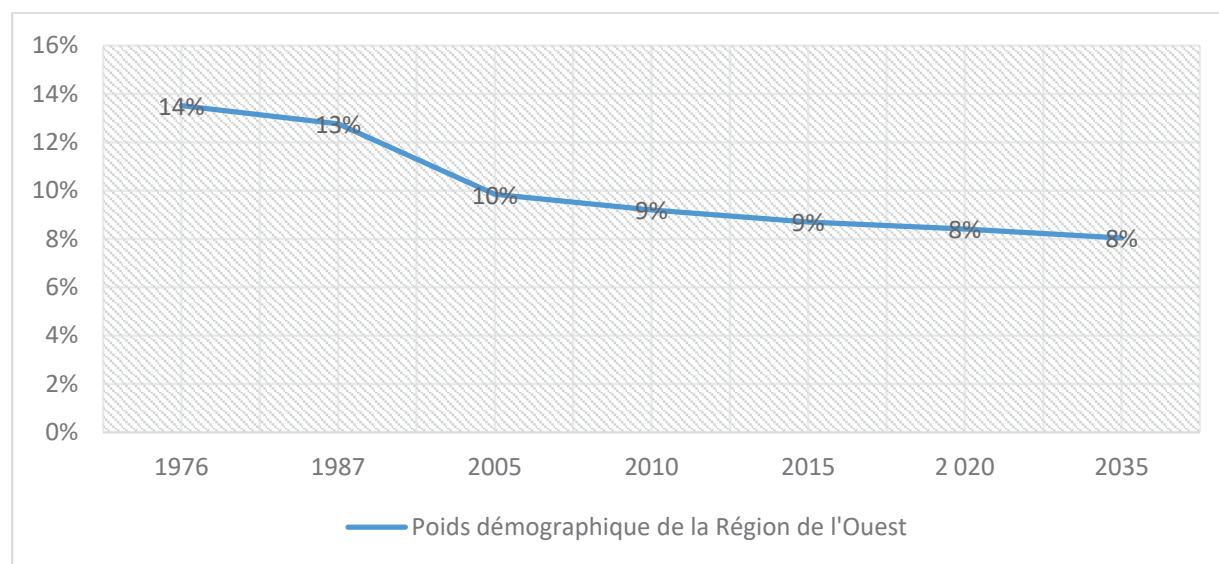
La population de la Région de l'Ouest croît à un rythme important, suscitant ainsi le besoin de la mise en place des politiques pour répondre aux besoins futurs (emplois, accès aux services de bases, nutrition...). En effet, la projection démographique de la Région de l'Ouest mis en exergue dans le tableau ci-dessous montre que la population en 2035 sera environ de 2 763 856 habitants, soit une croissance relative de 66 % par rapport au dernier recensement de 2005.

Tableau 4 : Evolution de la démographie de la Région de l'Ouest

Année	1976	1987	2005	2010	2015	2020	2035*
Ouest	1 035 597	1 339 791	1 720 047	1 785 285	1 906 831	2 095 230	2 763 856
Cameroun	7 663 246	10 493 655	17 463 836	19 406 100	21 917 602	24 910 305	33 955 398
Poids de la Région	14%	13%	10%	9%	9%	8%	8%

Source : Projection du BUCREP (*) Projection du consultant

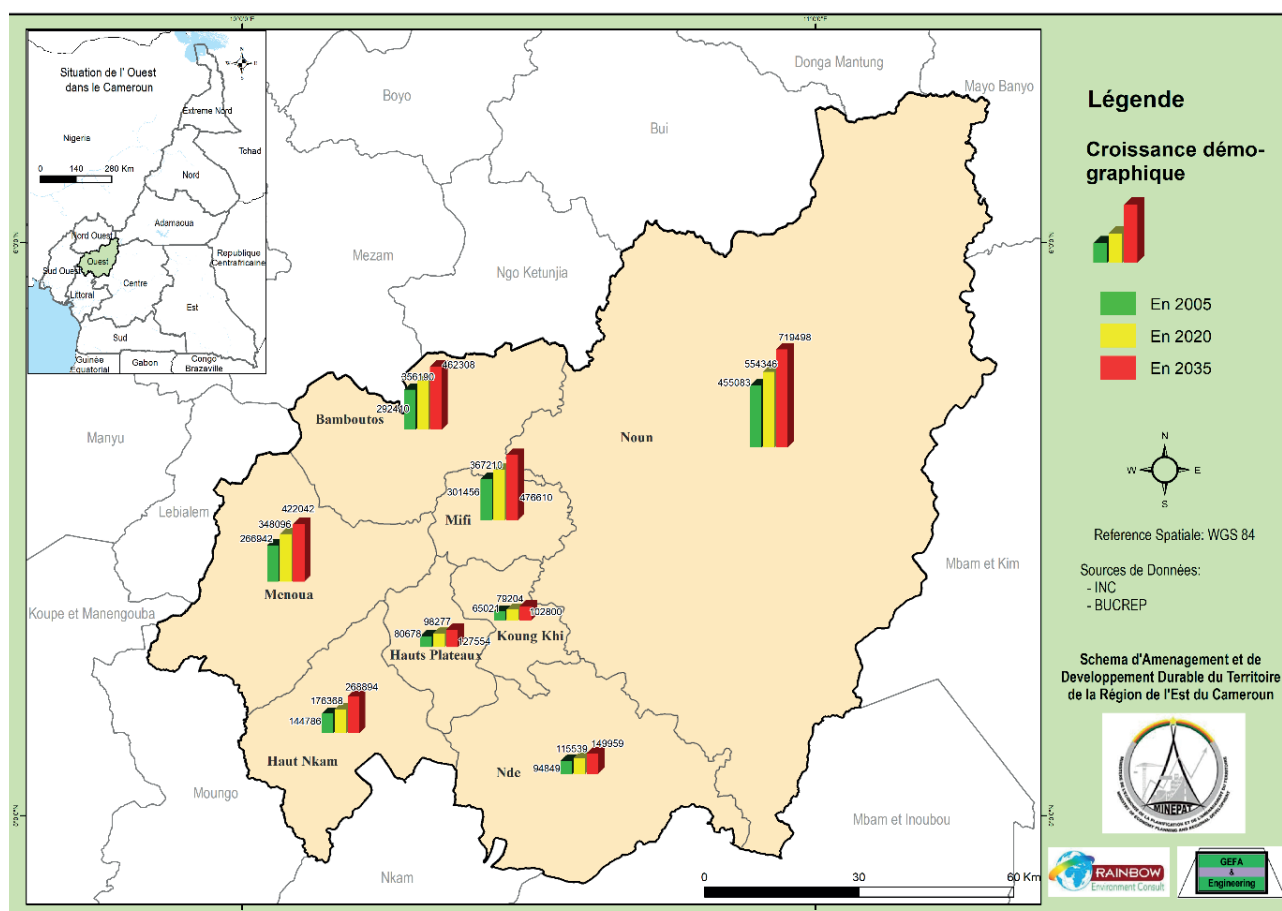
La forte croissance démographique projetée pour la Région de l'Ouest s'accompagne cependant par une perte progressive de son poids par rapport à la population nationale (Cf. figure 3).

Figure 3 : Evolution du poids démographique de la Région de l'Ouest

La diminution du poids démographique de la Région entre 1976 et 2005 pourrait s'expliquer par la forte migration de la population vers d'autres Régions et à l'étranger.

Pour des raisons de développement au niveau local, les données projetées de la population par Département et par Arrondissement s'avèrent nécessaires. Cependant, les projections démographiques par Département et Arrondissement sont délicates à faire compte tenu des mouvements constants de la population, de la méthodologie¹ utilisée, mais aussi et surtout de l'indisponibilité de certaines données. La figure 4 met en exergue une présentation de la population de la Région de l'Ouest par Département.

¹ Les projections démographiques par Départements et Arrondissements s'avèrent délicates à faire compte tenu des mouvements constants de la population, de la méthodologie utilisée, mais aussi et surtout de l'indisponibilité de certaines données. Ainsi, il faut rappeler que les projections démographiques effectuées n'ont pas pour prétention de déterminer « avec certitude » la population future, mais plutôt de prévoir l'effectif de la population si une hypothèse donnée venait à se réaliser. L'hypothèse retenue pour l'élaboration des tendances futures est celle qui avait été utilisée par le BUCREP pour formuler les projections démographiques sur la période de 2015 à 2020. Il faut également insister sur le fait qu'en l'absence d'un certain nombre d'indicateurs (taux de survie pour chaque sexe, niveau et schéma par âge de la migration internationale nette, taux de fécondité par âge pour les femmes âgées de 15 à 49 ans à chaque niveau géographique), la méthode par composantes ne peut pas être utilisée. Un recours à la méthode d'extrapolation des tendances a été fait pour contourner cette limite, mais aussi pour se conformer à la méthodologie utilisée par le BUCREP pour les projections de 2015 à 2020.

Figure 4 : Répartition spatiale de la Population de la Région de l'Ouest entre 2005 et 2035

La figure ci-dessus présente une image des données démographiques de la Région de l'Ouest à l'horizon 2035. Cependant certaines spécificités ne sont pas prises en compte au regard de l'approche méthodologique utilisée et des données disponibles. C'est la raison pour laquelle les données démographiques des villes ou les Communes abritant les institutions universitaires peuvent paraître sous-estimées. En effet, il existe des mouvements importants des populations dans ces villes durant des périodes données. Cette dynamique de la population a des incidences importantes sur la politique de développement local ; la ville universitaire de Dschang en est une illustration parfaite².

3.2.2 Populations vulnérables

3.2.2.1 Populations autochtones

Au sein de la population de la Région, se trouve un groupe constitué des Minorités (Mbororo, Mbo'o et Tikar). La population de ce groupe minoritaire dans la Région est estimée à 60 000 âmes réparties dans la quasi-totalité des Départements de la Région. Ces Minorités (Mbororo, Mbo'o et Tikar) sont traditionnellement des éleveurs semi-nomades ou transhumants qui ont progressivement colonisés les zones de libre pâture avec leurs troupeaux. Ces zones sont malheureusement de plus en plus sollicitées pour l'agriculture par les populations locales, ce qui

² L'université de Dschang mobilise un peu plus de 40 000 étudiants, avec un total de 1300 familles y compris les cadres d'appui. D'après les données de la mairie de Dschang, le budget mensuel pour la gestion des déchets et la propreté urbaine en période de cours à l'université est d'environ 13 millions, tandis qu'il est de l'ordre 3 millions en période d'inter-semestre (vacances universitaires).

justifie la prégnance des conflits agropastoraux dans certains départements de la Région et pose la problématique plus globale de la propriété foncière pour les Minorité (Mbororo, Mbo'o et Tikar). Face à la crise du nomadisme pastoral, les Minorité (Mbororo, Mbo'o et Tikar) migrent de plus en plus pour les villes où ils s'intègrent aux activités urbaines. Outre l'accès au foncier, l'intégration de ces minorités est limitée par leur faible scolarisation et faible implication dans les instances de prise de décision. On a moins d'une dizaine de chef de 3e degré appartenant à ce groupe dans la Région de l'Ouest.

Au-delà des problèmes dont ces minorités font face, on observe depuis une décennie une forte augmentation de la population de la Région de l'Ouest due à la crise sécuritaire qui sévit dans les Régions Anglophones. Cette situation nécessite des actions importantes pour leur insertion dans la vie active.

3.2.2.2 Personnes déplacées internes

La Région de l'Ouest est limitrophe aux Régions anglophones du Cameroun (Nord-Ouest et du Sud-Ouest). Depuis que l'instabilité sécuritaire règne dans ces zones, des milliers de personnes se sont déplacées dans la Région de l'Ouest. Ces populations déplacées internes qui ont abandonné leurs biens (maisons, plantations, ...) vivent dans des situations précaires malgré les efforts entrepris par les autorités administratives et les collectivités territoriales décentralisées.

3.2.3 Situation de l'emploi dans la Région

En 2016, le taux d'emploi dans la Région de l'Ouest était de 76,8%. Parmi ces emplois, 86,6% des emplois sont non-salariés. En d'autres termes les emplois de la Région de l'Ouest comme dans le reste du pays sont principalement informels. Le taux d'emploi le plus faible se trouve dans le Département de la Ménoua 69,9%, du fait que Dschang capitale administrative du Département est la plus grande ville universitaire de l'Ouest. Les taux de travailleurs non-salariés les plus importants se trouvent dans les Départements des Bamboutos et du Noun (90% et 90,3% respectivement). En effet, ces Départements font partie des principaux bassins de production agricole de l'Ouest. Les emplois non-salariés sont principalement ceux issus de l'agriculture familiale.

Tableau 5 : Situation de l'emploi dans la Région de l'Ouest par Département

Départements	Taux d'emploi 15-64 ans	Taux de travailleurs non-salariés 15-64 ans
Région Ouest	76,8	86,6
Bamboutos	76,2	90
Hauts-Plateaux	79,2	89,4
Koung-khi	93,9	87,8
Ménoua	69,9	82,1
Mifi	73	86,8
Ndé	71,8	73
Noun	82,4	90,3

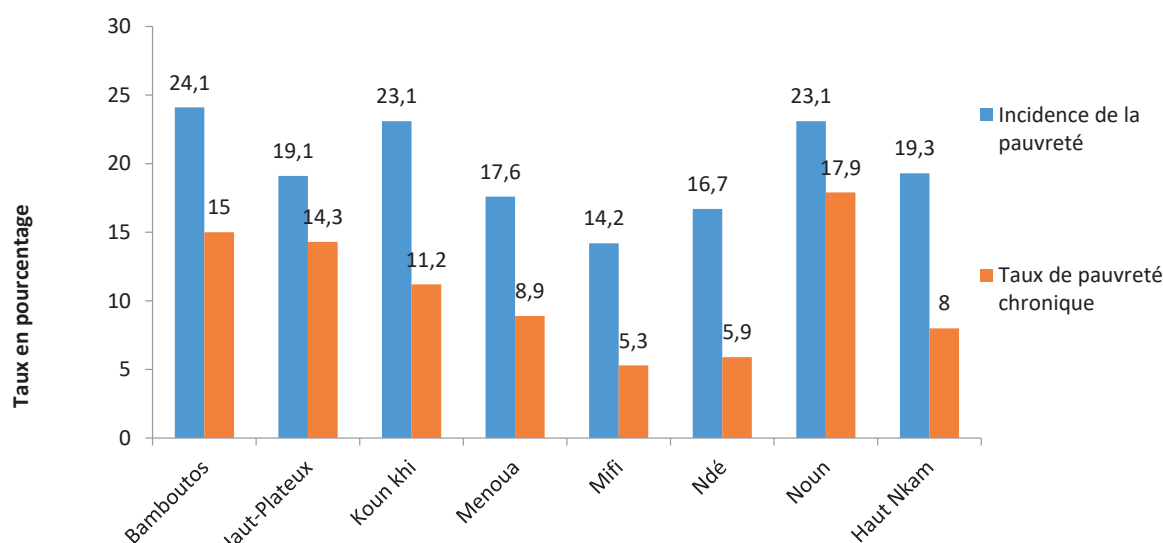
Source : INS, 2018

3.2.4 Niveau de pauvreté

L'incidence de la pauvreté a diminué significativement entre 2007 et 2016. Autrement dit la proportion des populations adultes vivant sous le seuil de pauvreté (c'est-à-dire avec moins de 931 FCFA par jour) a diminué de 9.3% entre 2007 et 2016. Cette baisse est en partie due à la politique mise en place par le gouvernement pour éradiquer la pauvreté et par le dynamisme de la population. Par ailleurs, bien que le taux de pauvreté monétaire soit en net recul durant cette période, le nombre de pauvres a augmenté.

La pauvreté n'est pas répartie de façon homogène dans toutes les localités de la Région. Les Départements du Noun, des Bamboutos et des Haut-Plateaux ont respectivement les proportions des pauvres les plus importantes de la Région. Le Département de la Mifi siège des institutions régionales et le Département du Ndé ont les plus faibles taux de la Région (Cf. figure 5).

Figure 5 : Incidence de la pauvreté dans la Région

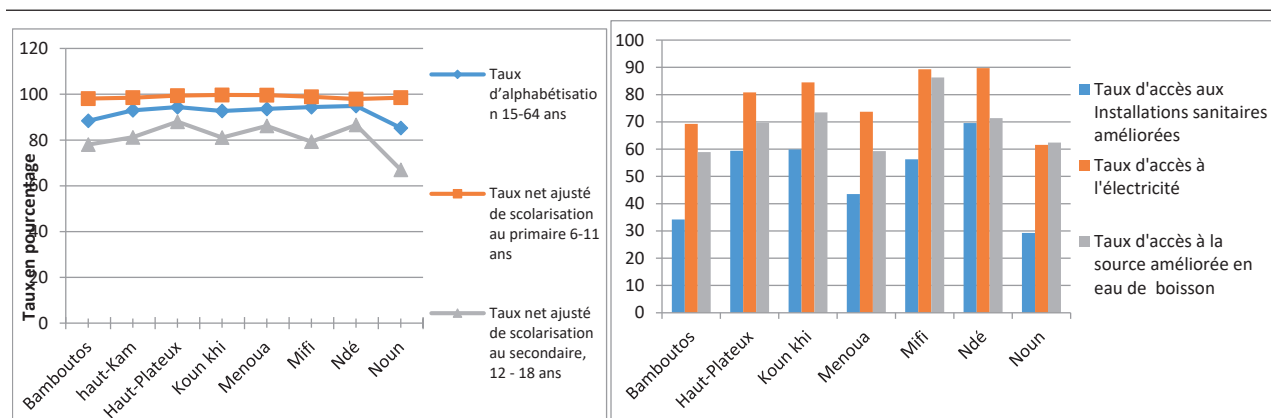


Source : A partir de INS, 2018³

3.2.5 Indicateurs relatifs à l'accès aux services de bases

Au regard du niveau national, l'Ouest a des indicateurs d'accès aux services de bases au-dessus de la moyenne. En ce qui concerne l'accès à l'éducation, le taux net ajusté de scolarisation est presque le même dans tous les Départements de la Région de l'Ouest et oscille entre 99,7% et 97,9%. Les taux d'alphabétisation et le taux net ajusté de scolarisation les plus faibles sont observés dans les Départements du Noun et des Bamboutos. Pour les autres services de bases tels que l'électricité, la source en eau de boisson améliorée ou des installations sanitaires améliorées, ce sont toujours les Départements du Noun et des Bamboutos qui sont à la traîne. Le taux d'accès à l'électricité est plus important dans les Départements du Ndé et de la Mifi.

³ Indicateurs clés sur les conditions de vie des populations

Figure 6 : Quelques indicateurs d'accès aux services de base dans la Région

Source : Générée à partir de : INS, ECAM3, ECAM4 et EC-ECAM 2016

Tableau 6 : Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces liées au milieu humain

FORCES/OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES/MENACES
• Une population jeune et scolarisée, avec des compétences dans des domaines diversifiés et pouvant constituer des ressources humaines qualifiées pour répondre aux besoins des investisseurs et des entrepreneurs ; • Le dynamisme économique des populations, la culture de rassemblement et de l'action collective ; • La forte implication de l'élite interne et externe, ainsi que des chefferies dans les projets de développement local ; • La diversité culturelle, l'attachement aux traditions et à la culture (chefferies construites à partir de l'art ancestral, danses traditionnelles, artisanats décoratifs, etc.), des attraits importants sur le plan touristique.	• Niveau de pauvreté élevé • Faible accès aux services de base • Taux de chômage élevé • La très forte densité de la population comptée parmi les plus élevées du pays entraînant une forte pression sur les terres et un accroissement des conflits fonciers et d'usage ; • La crise sécuritaire dans les Régions voisines du Nord-Ouest et du Sud-Ouest avec pour conséquence l'accroissement des populations déplacées interne, les conflits agropastoraux (Accroissement important des déplacés interne bergers venus du Nord-Ouest), la hausse du coût de la vie, les enlèvements, l'incursion des sécessionnistes dans la Région, ... • La crise sanitaire COVID19 qui a eu des impacts négatifs sur le plan socioéconomique (perte d'emploi, fermeture des entreprises, hausse du chômage et des prix des produits de première nécessité...) et culturel.

L'augmentation significative de la population de la Région de l'Ouest entraînera une forte demande des services sociaux de base. Les principaux enjeux dans le milieu humain sont les suivants :

- accès aux services sociaux de bases des populations de la Région ;
- amplification de la pression sur les différentes utilisations des terres (augmentation des conflits liés à l'usage du sol) ;
- gestion des déplacés internes de la crise anglophone (augmentation des besoins en logement,...) ;
- garantie des emplois pour les jeunes (réduction le taux de chômage).

3.3 CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET BIOLOGIQUES DU TERRITOIRE

La Région de l'Ouest est sous l'influence d'un climat équatorial d'altitude qualifié de « pseudo-tropical d'altitude ». Du fait des perturbations régionales et locales, ce climat présente deux saisons : une saison pluvieuse de mars à novembre, et une saison sèche de décembre à janvier. Ce climat est sujet à d'importants changements marqués par la baisse des précipitations et la hausse des températures de 0,4°C par décade.

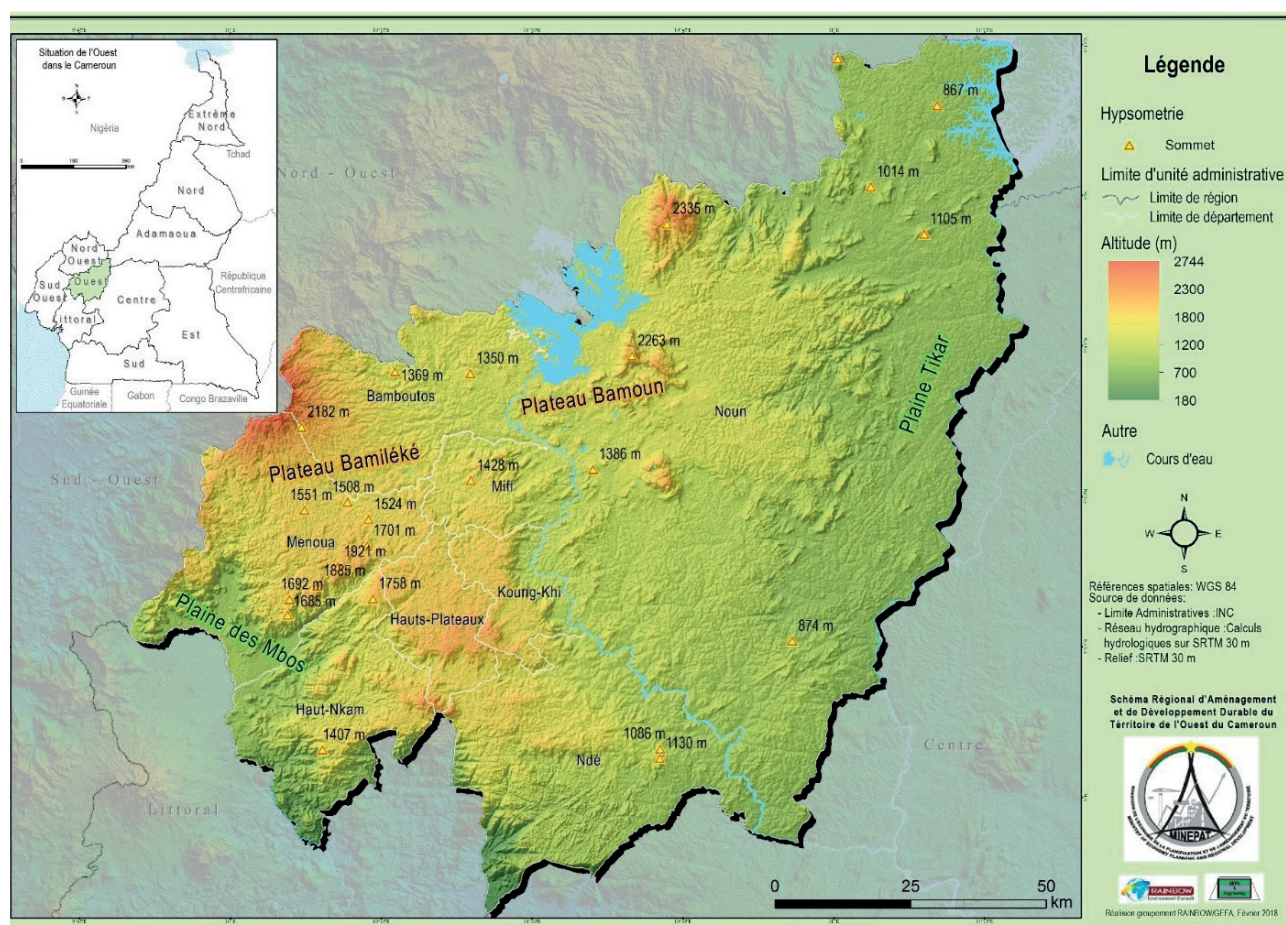
Les précipitations annuelles dans la Région se situent autour de 1849,3 mm. Les précipitations diminuent de la bordure de la dorsale Camerounaise à l'Ouest vers l'Est de la Région. Les valeurs moyennes annuelles de la température, aux postes référentiels hydrométéorologiques de la Région à t°00TU, t°06TU, t°12TU et t°18TU sont respectivement égales à : 17,8, 17, 25,3 et 20,8 °C.

L'humidité relative moyenne annuelle est de 68,5 %. Ses valeurs maximales mensuelles décroissent de novembre (98,8 %) de l'année j à mars (96,4 %) de l'année j+1, alors que ses valeurs minimales décroissent de janvier à mars (15,5 et 11,6 %). On observe un maximum d'évaporation en saison sèche au mois de février (199,7 mm) et le minimum en août (41,8 mm) et aux mois de septembre – octobre (30 et 37 mm).

La Région est drainée par un réseau hydrographique dense, constitué de fleuves, rivières et lacs. Le Nkam et le Noun, principaux collecteurs de la région, font partie du bassin de la Sanaga. Le relief constitue l'une des caractéristiques principales du milieu physique. Il se caractérise par un paysage contrasté avec un étagement des altitudes de 200 m environ à plus de 2 700 m qui met en évidence trois principaux types de relief : plaines, plateaux et montagnes. On y identifie quatre unités géomorphologiques bien distinctes à savoir la plaine des Mbos, le plateau Bamiléké, le plateau Bamoun et la plaine Tikar (Cf. figure 7).

Sur le plan géologique, la Région de l'Ouest est constituée d'une couverture volcanique et d'une bande de couverture sédimentaire, reposant sur un socle cristallin à massifs plutoniques intrusifs dans un substratum métamorphique déformé. Les sols y sont essentiellement ferralitiques. On observe également les sols hydromorphes et des sols peu évolués d'apports pyroclastiques ou dérivés des cendres sur basaltes.

Figure 7 : Unités géomorphologiques de la Région de l'Ouest



Sur le plan biologique, la végétation de la Région de l'Ouest est d'origine naturelle ou anthropique. A l'origine, la Région de l'Ouest appartient au domaine de la forêt et de la savane, composé de trois domaines phytogéographiques dont la forêt sempervirente atlantique de moyenne altitude, la forêt semi-décidue ou héli-ombrophile à Sterculacées et la savane péri-forestière. De nos jours, la végétation est du type « savanes humides d'altitude », conséquence de l'action anthropique qui est à l'origine de la disparition des paysages d'autrefois. Concernant la faune, la Région de l'Ouest se caractérise par une richesse biologique relative, consécutive à la forte anthropisation de son espace territoriale. La faune régionale existante est cependant conservée dans les aires protégées constituées essentiellement de la Réserve de faune de Santchou et de la future réserve écologique des Monts Bamboutos.

Tableau 7 : Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces liées au milieu biophysique

FORCES/OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES/MENACES
Milieu physique	
• L'existence d'un climat favorable au développement (à la pratique de l'agriculture, tous types d'élevage, tourisme, etc.) ; • Un important potentiel géo touristique, susceptible de promouvoir le développement d'une économie touristique Régionale ; • La présence de plans d'eau navigable, offrant des potentialités pour le transport fluvial, notamment entre le Département du Noun et la Région de l'Adamaoua ; • Un potentiel important pour la petite hydro-électricité, la production de l'énergie éolienne et solaire ; • Des ressources agro-pédologiques abondantes (terres arables, terres irrigables, bas-fonds et marécages) ; • Un important potentiel en matériaux de construction, de viabilisation et d'ornementation de qualité (pierres/basalte et granite, sables, pouzzolanes, latérites, etc.) ; • Un contexte géologique très favorable à la présence de minéralisations conséquentes ; • La présence du gisement de bauxite de Fongo Tongo, de taille importante et ayant un bon couple tonnage – teneur.	• La réticence des populations aux pratiques antiérosives en zone rurale ; • La surexploitation des sols dans les zones densément peuplées ; • Un potentiel hydroélectrique, éolien et solaire peu ou pas valorisé ; • La pression accrue sur le milieu physique (utilisation accrue et non maîtrisée des engrais chimiques qui appauvrissent les sols, exploitation anarchique des carrières, déforestation, pollutions diverses, etc.).
Milieu Biologique	
• La richesse de la biodiversité faunique et floristique ; • La présence des écosystèmes de montagne riches en biodiversité spécifique ; • Des conditions édapho-climatiques favorables à la sylviculture des essences à croissance rapide ; • La forte expérience en sylviculture privée et maîtrise des itinéraires techniques sylvicoles par les populations ; • L'existence des réserves forestières et périmètres de reboisement y compris la sous gestion communale ; • La forte expérience de gestion conservatoire des forêts sacrées qui favorise la conservation de certains massifs forestiers dans la Région.	• La destruction progressive des formations naturelles y compris les forêts de montagne, les raphias et les forêts sacrées ; • L'envahissement des réserves forestières, des périmètres de reboisement et de la réserve de faune de Santchou par les installations humaines ; • Le faible taux de régénération des forêts et la disparition des habitudes ancestrales de conservation de la végétation (bocage familial, envahissement des forêts sacrées...) ; • L'exploitation des produits de faune se manifestant par des actes de braconnage pour les besoins en gibiers et de trophées à usage traditionnel

Les principaux enjeux du territoire de la Région liés au milieu physique et biophysique sont les suivants :

- restauration du couvert forestier de la Région ;
- gestion intégrée et durable des Raphiales ;
- cogestion intersectorielle des aires protégées existantes ;
- conservation et gestion durable des forêts sacrées / à haute valeur de conservation ;
- disponibilité du bois énergie et de service.

3.4 GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La gestion de l'environnement connaît plusieurs avancées dans la Région. On note la forte présence et le dynamisme des ONG et associations actives dans la gestion de l'environnement et le développement local. Parmi les points saillants on peut souligner : l'importante initiative de coopération décentralisée pour la valorisation des déchets ménagers dans la ville de Dschang ; les expériences du CIPCRE, ADEID, ACREST et autres organisations de la société civile dans la promotion des approches de protection de la nature, la promotion des énergies renouvelables et la lutte contre les changements climatiques. On peut toutefois noter quelques faiblesses ou limites comme l'absence des systèmes de suivi de la pollution, les effectifs insuffisants pour le monitoring environnemental, la faible collaboration intersectorielle pour la gestion de l'environnement, les pratiques culturelles érosives et les pollutions diverses. Certains facteurs majeurs à prendre en compte sont la disparition de l'écosystème de montagne et sa biodiversité, la disparition des raphiales, ainsi que les glissements de terrain et inondations (plaine de Mbo). Cependant, il est crucial de poursuivre la mise en œuvre des projets de préservation de l'environnement avec l'appui des partenaires techniques et financiers (projet GEF- RA/MINEPDED).

Tableau 8 : Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces relatives à la gestion de l'environnement

FORCES/OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES/MENACES
• La forte présence et le dynamisme des ONG et associations actives dans le domaine de la gestion de l'environnement et le développement local ; • L'opérationnalisation des procédures de réalisation des notices d'impact environnemental et social pour les projets de moindre envergure dans l'ensemble des Départements ; • L'importante initiative de coopération décentralisée pour la valorisation des déchets ménagers dans la ville de Dschang ;	• Les effectifs insuffisants pour le monitoring environnemental ; • Le comité départemental du suivi des PGES non opérationnels ; • La faible collaboration intersectorielle pour la gestion de l'environnement ; • Les zones à risque et à écologie fragile identifiées mais non aménagées ou mises en défends ; • Le non-respect de la réglementation en matière de protection de l'environnement par certaines parties prenantes (artisans miniers, communes en rapport avec les permis de bâtir, etc.) ; • La faible appropriation du principe de la réalisation des évaluations environnementales et sociales (EIES, EESS, AES) par les projets privés ; • La forte dégradation des sols aux fortes pentes sous forme d'érosion accrue et de glissements de terrains ; • La baisse progressive de la disponibilité des ressources en eaux du fait des utilisations non efficientes ; • Les changements climatiques / variabilités climatiques ; • Les risques sismo-volcaniques liés à la présence des lacs de cratères dans la Région ;

FORCES/OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES/MENACES
• Les expériences du CIPCRE, ADEID, ACREST et autres organisations de la société civile dans la promotion des approches de protection de la nature, de promotion des énergies renouvelables et lutte contre les changements climatiques.	• L'occupation anarchique des zones à écologie fragile avec pour conséquences : la dégradation et perte des divers habitats naturels remarquables, dont les forêts de montagne, accompagnée de la perte des espèces remarquables menacées et la dégradation de la biodiversité, avec la perte de services éco systémiques majeurs ; • Les glissements de terrain et inondations (plaine des Mbos).

Les principaux enjeux de développement du territoire de la Région de l'Ouest en matière de gestion de l'environnement sont les suivants :

- protection et maintien de la fertilité des sols ;
- protection des bassins versants et des ressources en eau ;
- gestion durable des forêts ;
- sécurisation et aménagement des zones à risque et à écologie fragile ;
- adaptation aux changements climatiques ;
- amélioration du suivi environnemental.

3.5 INFRASTRUCTURES, ÉQUIPEMENTS ET SERVICES SOCIAUX DE BASE

Les infrastructures et services sociaux de base pris en compte regroupent : les infrastructures et services de transport ; les technologies de l'information et la communication ; l'éducation et la formation ; la santé ; l'eau potable et l'assainissement ; l'énergie ; les sports et loisirs.

3.5.1 Infrastructures et services de transport

Le maillage routier de la Région est propice à une couverture satisfaisante de la Région. En effet : la Région est traversée par les routes nationales N4, N5 et N6 ; les routes régionales permettent de rallier les Régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest, du Centre, du Littoral et de l'Adamaoua ; tous les chefs-lieux des Départements sont reliés à la capitale régionale Bafoussam par des routes bitumées ; une boucle bitumée en partie assure la liaison inter-chefs-lieux de Départements. Toutefois, en matière de service, le transport clandestin et les insuffisances dans la prévention routière entravent le relèvement du niveau des recettes ; le système de transport public dans les villes (envahies par les mototaxis) est absent.

La présence de l'aéroport secondaire de Bafoussam assure le trafic domestique. Le service de transport ferroviaire de passagers et des biens est inexistant. La présence de plans d'eau navigables offre des potentialités pour le transport fluvial, notamment entre le Département du Noun et la Région de l'Adamaoua.

L'évaluation des infrastructures de transport révèle le vieillissement du réseau routier bitumé et le mauvais état du réseau d'interconnexion entre les communes (entretien routier insuffisant et certains tronçons routiers non entretenus) ; l'enclavement de certains bassins de production agricole, sites miniers et touristiques, villages de pêcheurs, formations sanitaires, etc. ; le manque d'organisation dans la gestion du transport routier : gares routières non aménagées, postes de

péage mal construits ; la sous-exploitation des infrastructures de l'aéroport de Bafoussam et l'absence d'entretien des autres infrastructures aéroportuaires existantes (aérodromes tertiaires et pistes de Bangangté, Magba et Dschang) ; l'inexistence des infrastructures ferroviaires. Par ailleurs, la construction en cours de la boucle agricole de la Région de l'Ouest et la construction de la boucle autoroutière Yaoundé-Douala-Bafoussam-Yaoundé et dont l'autoroute Douala-Limbe-Bafoussam est une composante (projet en cours d'études) constituent des opportunités infrastructurelles importantes.

Tableau 9 : Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces relative au transport dans la Région

FORCES/OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES/MENACES
Organisation	
• Grand carrefour d'échanges de biens et de services (l'Ouest partage sa frontière avec cinq Régions à savoir, les Régions du Nord-Ouest, Sud-Ouest, Centre, Adamaoua et Littoral, ce qui favorise le trafic et l'intégration nationale) ; • Engouement des opérateurs économiques locaux dans le secteur des transports ; • Présence d'un ensemble d'acteurs institutionnels et privés qui demandent d'être organisés ; • Clientèle disponible.	• Vétusté du parc automobile (Transport des personnes et des biens) ; • Faible développement du secteur privé dans le domaine des assurances et les centres de visites techniques ; • Manque d'organisation dans la gestion du transport : Gares routières non aménagées, postes de péage mal construits ; • Incivisme : racolage, tracasseries policières, non-respect de la réglementation en vigueur par les motos taximan (permis A) ; • Faible taux de présence des taxis de ville ; • Surcharge des taxis brousse.
Transport routier	
• Existence d'un maillage routier propice à une couverture satisfaisante de la Région de l'Ouest	• Mauvais état des routes, rendant la circulation lente, cause des accidents, et détérioration des véhicules ; • Insuffisance des moyens financiers qui retarde la mise en œuvre de nombreux projets élaborés ou en cours d'élaboration.
Transport aérien	
• Existence d'aéroports ; aérodromes et héliports permettant d'assurer un trafic domestique.	• Sous exploitation de l'aéroport de Bafoussam ; • Fret aérien pas encore opérationnel ; • Inexistence de compagnies privées de transport domestique (absence de la concurrence et une tarification peu attractive) ; • Absence d'aménagement et d'entretien des autres infrastructures et installations existantes (hormis l'aéroport de Bafoussam) ; • Une démarche qualité non suffisamment prise en considération (non-respect des heures de vols, etc.) ; • Approche de développement du sous-secteur en déconnexion avec le secteur touristique

FORCES/OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES/MENACES
Transport lacustre	
• Réseau hydrographique navigable, offrant des potentialités pour le transport fluvial	• Sous-secteur peu développé dans la Région.
Transport ferroviaire	
	• Service de transport ferroviaire de passagers et des biens inexistant.

Les principaux enjeux du territoire de la Région de l'Ouest liés aux transports sont les suivants :

- désenclavement des bassins de production agricoles ;
- entretien durable des routes ;
- amélioration du service de transport des biens et des personnes ;
- mise en valeur de la position géo spatiale de la Région.

3.5.2 Télécommunication

La Région se caractérise par un bon taux de couverture du réseau de téléphonie mobile et un bon déploiement de la fibre optique, mais avec une faible qualité du service (internet, téléphonie mobile) dans les zones rurales. L'extension en cours du réseau de fibre optique avec la mise en œuvre totale du projet Central Africa Backbone (CAB) dans la Région est un atout important.

Tableau 10 : Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces liées aux TIC dans la Région

FORCES/OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES/MENACES
Communication	
• Bonne collaboration des acteurs au niveau départemental	• Absence de cartographie des médias • Incapacité des services déconcentrés à suivre les activités des radios communautaires (zones de couverture du réseau, ...) • Insuffisance du personnel à la DRCOM • Insuffisance des moyens de locomotions pour se déployer dans les localités
Postes et télécommunications	
• Bon taux de couverture du réseau mobile • Bon déploiement de la fibre optique dans la région ; • Présence des infrastructures de base dans les localités (antennes, télé centre communautaires, etc. ; • Autonomie financière et technique de la CAMPOST ; • Emergence d'un secteur privé dynamique dans le domaine du transfert de courrier	• Mauvaise qualité de la téléphonie mobile par endroit • Accès à internet limité essentiellement aux centres urbains et coûts élevés, inaccessible pour les populations les plus démunies • Chevauchement des attributions (ANTICMINPOSTEL, ART-ANTIC) qui crée un flou et entrave le développement du secteur

Les principaux enjeux du territoire de la Région de l'Ouest liés aux télécommunications sont les suivants :

- Facilitation de l'accès des populations locales aux services internet ;
- développement des métiers liés au TIC auprès des jeunes.

3.5.3 Éducation et formation

3.5.3.1 Niveau préscolaire et Primaire

En 2021, la population en âge préscolaire (4-5 ans) est estimée à 128 574 enfants, mais seuls 64 349 enfants sont effectivement préscolarisés. En effet, l'encadrement au niveau préscolaire dans la Région de l'Ouest est insuffisant sur le plan de l'offre, des infrastructures et des équipements. L'offre est par ailleurs inégalement répartie d'un Département à l'autre et selon qu'on soit dans les centres urbains ou dans les zones rurales. En 2020/2021, le système préscolaire compte 1741 salles dont 295 soit 17% sont en état de dégradation. Face à l'insuffisance de l'offre d'éducation formelle du préscolaire en zone rurale, les communautés rurales ont développé l'offre préscolaire communautaire comme solution dans les zones rurales défavorisées.

Dans l'enseignement primaire, la Région de l'Ouest affiche au cours de l'année scolaire 2020-2021 un total des effectifs scolarisés de 586 666 élèves. Le taux d'accès calculé à partir du recensement scolaire et des données projetées de population issues du RGPH de 2005, donne plus de 100% dans tous les Départements en prenant en compte les élèves entrés dans le système tardivement ou précocement.

En 2021, on dénombre un total de 2134 écoles primaires dont 1514 soit 71% appartiennent au public 620 (29%) sont des écoles privées. A l'exception du Département de la Mifi qui semble présenter des carences en termes de nombre d'écoles (16,7% des effectifs pour 12% des écoles), tous les autres Départements présentent une adéquation du nombre d'écoles par rapport aux effectifs scolarisés. Avec en moyenne 47 élèves par classe, la Région présente de manière générale un déficit en salle de classe. Ce déficit est encore plus important dans les Départements des Bamboutos et du Noun où l'on enregistre respectivement 67 et 57 élèves par salle en considérant les salles de classe délabrées.

Le ratio moyen élève/enseignant affiche des proportions appréciables de l'ordre de 20 élèves par enseignant. Ce ratio cache des situations d'insuffisance du personnel enseignant car, sur un total de 8952 enseignants du secteur public, seulement 5298 soit 59% émergent dans les caisses de l'Etat et 3654 soit 39% sont pris en charge par les parents organisés en APEE.

3.5.3.2 Enseignement secondaire

La formation au niveau moyen comprend l'enseignement général, technique et professionnel et l'enseignement normal. En 2017, la population scolarisable est estimée à 353 526 jeunes. 298 591 jeunes ont participé au système éducatif de niveau secondaire au cours de cette année, soit un TBS évalué à 84,5%. Ce taux est de 56% dans le Département du Noun, ce qui traduit un taux d'abandon assez élevé.

Les élèves de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel (ESTP) représentent 24,7% du total des élèves ; ceux de l'Enseignement Secondaire Général (ESG) totalisent 75,2 % et les effectifs relevant des ENIEG et ENIET évalués à 3018 élèves instituteurs. L'enseignement secondaire dispose au total de 552 structures d'accueil dont 178 du secteur privé soit 32,24 % et 350 du public, soit 63%.

Concernant les infrastructures, les équipements et les commodités dans l'enseignement secondaire, la région de l'Ouest dans son ensemble affiche une insuffisance remarquable. Elle compte en effet 7 462 salles de classe dont 6 713 sont construites en matériaux définitifs (dur), 547 en semi dur et 202 en matériaux provisoires ; 179 salles d'informatiques, 129 bibliothèques, 205 points d'eau, 217 branchements électriques, 57 clôtures, 299 terrains sportifs, 929 latrines.

3.5.3.3 Formation professionnelle

La formation à l'emploi dans la Région en 2017 est offerte par 106 établissements constitués des SAR/SM (30%) et des Centres de Formation Privés (CFP) qui représentaient 70% de l'offre pour une demande totale de 2630 apprenants. Les domaines de formation sont diversifiés, entre autres les filières traditionnelles (mécanique, menuiserie, maçonnerie, etc.) et les nouvelles offres de formation (agropastoral, secrétariat comptable, ...).

3.5.3.4 Enseignement Supérieur

L'enseignement supérieur est offert principalement par l'Université de Dschang et ses institutions annexes, des Institutions Publiques Non Universitaires d'Enseignement Supérieur et Institutions Privées d'Enseignement Supérieur (IPES).

Université de Dschang (UDs)

En 2017, l'Université de Dschang compte 30 124 étudiants soit 21% des jeunes scolarisables (19-24 ans) si on s'en tient aux projections de la population de la Région de l'Ouest au cours de la même année. L'UDs offre aux étudiants des formations académiques et professionnelles à travers 8 établissements répartis au sein de trois principaux campus (Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Faculté des Sciences, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Institut Universitaire de Technologie Fotso Victor, Institut des Beaux-Arts de Foumban, Faculté de Médecine et de Sciences Pharmaceutiques).

Dans l'échiquier national d'offre de formation, l'UDs se singularise par deux établissements. Il s'agit de la Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles qui est l'institution fondatrice de l'UDs au service du développement agricole et rural et de l'Institut Universitaire de Technologie Fotso Victor dont l'offre de formation est focalisée dans le domaine de l'industrie et de la technologie. L'encadrement pédagogique à l'UDs est assuré par 470 enseignants dont 42 Professeurs des Universités, 113 Maître de Conférences, 222 Chargés de Cours et 93 Assistants, soit un ratio de 64 étudiants par enseignant. Il ressort une faiblesse du système sur le plan pédagogique en termes de ressources humaines car la moyenne de 64 étudiants pour un enseignant reste très élevée à la norme qui prévoit un enseignant pour 25 étudiants dans les sciences sociales et 12 dans les filières d'ingénierie.

Institutions Publiques Non Universitaires d'Enseignement Supérieur

La Région compte également 4 Institutions Publiques Non Universitaires d'Enseignement Supérieur (IPNUES) qui offrent des formations professionnelles qui offrent des formations du cycle BTS (Bac +2) et de niveau Bac +3. Il s'agit de :

- l'Ecole Technique d'Agriculture (ETA) de Bafang placée sous la tutelle du MINADER ;
- l'Ecole Zootechnique de Foumban qui dépend du MINEPIA ;
- l'Ecole des Infirmiers Diplômés d'Etat de Bafoussam et de Foumban qui sont sous l'encadrement du Ministère de la santé publique.

Instituts Privés d'Enseignement Supérieur (IPES)

Les IPES offrent des formations de niveau BTS, Licences Professionnelles, Masters Professionnels. En 2017, on compte 25 IPES dans la Région pour environ 10 000 étudiants. Elles offrent des formations dans les filières de l'économie et de Commerce, Industries et de Technologies, Transports et logistiques, Médecine et Santé, Communication, Théologie, Etc.

L'université des montagnes fait partie des principales institutions de la Région. Elle excelle dans les sciences de la santé qui constituent la principale formation de l'institution. La formation dans les IPES facilite l'insertion des jeunes de la région dans le monde socioprofessionnel. Cette insertion qui se fait soit par recrutement soit à travers l'auto-emploi, se heurte à la conjoncture que traverse le Cameroun en matière d'emploi décent.

3.5.3.5 Recherche scientifique

En plus de la recherche universitaire, le secteur public compte 6 laboratoires de recherches et 3 centres de recherche spécialisés (IRAD) dont 01 en aquaculture/foresterie (Foumban) et 2 en agronomie à savoir Foumbot avec une antenne à Bangangté et l'autre à Dschang avec une antenne à Santchou. Dans ces centres de recherches, les agents du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI) axent leurs travaux sur trois principales spécialités à savoir l'agronomie, l'aquaculture et la foresterie.

La quasi-totalité des laboratoires et centres de recherche spécialisés souffre d'un problème d'équipement, ce qui inhibe l'activité de recherche et l'innovation.

Tableau 11: Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces en matière d'éducation et la formation

FORCES/OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES/MENACES
• Jeunesse dynamique et entreprenante • Existence d'institutions d'éducation des jeunes • Multitude des programmes de sensibilisation et d'éducation des jeunes	• Faible offre et qualité de l'enseignement maternel ; • TBS très faible au niveau du préscolaire • Insuffisance des infrastructures et des équipements dans les établissements scolaires ; • Insuffisance du personnel enseignant qualifié ; • Forte proportion des enseignants pris en charge par l'APEE • Non effectivité du bilinguisme des établissements dits bilingues ; • Absence d'une véritable formation bilingue (dans les deux langues officielles). • Insuffisance des infrastructures et des équipements dans les établissements scolaires ; • Effectifs pléthoriques dans les centres urbains ; • Insuffisance du personnel enseignant ; • Délabrement des infrastructures scolaires. • Faible développement de l'enseignement technique • Obsolescence et insuffisances des infrastructures académiques • Effectifs pléthoriques dans les amphithéâtres • Curricula de formation non adaptés aux besoins réels ;

FORCES/OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES/MENACES
	• Absence de coordination et de collaboration entre les institutions de recherche et les entreprises /utilisateurs directs des résultats de la recherche ; • Chômage des jeunes • Insuffisance des formateurs et des équipements dans les CF et SAR/SM ; • Inégale distribution de l'offre de formation ; • Insuffisance des centres de formation aux métiers et de formation professionnelle • Insuffisance d'actions menées au profit des jeunes ; • Développement de l'incivisme en milieu jeune

Les principaux enjeux liés au secteur de l'éducation et formation dans la Région de l'Ouest sont les suivants :

- renforcement de l'offre de formation technique
- suivi et accompagnement des acteurs privés.
- amélioration de l'offre d'éducation/formation et de la recherche scientifique.

3.5.4 Santé

La Région de l'Ouest possède une bonne couverture sanitaire dans l'ensemble si l'on se réfère à la norme de l'OMS. Des inégalités de répartition des formations sanitaires sont relevées en fonction des milieux de résidence ; elles sont plus concentrées en zone urbaine. En zone rurale cependant, on note une dispersion spatiale des formations sanitaires en plus de l'enclavement de certaines localités. Les FOSA de la Région de l'Ouest souffrent d'un manque flagrant de plateaux techniques conformes et adaptés aux différentes situations imposées par l'état de santé de la population. Le matériel de soin et équipement d'exploitation dans les structures de santé reste insuffisant, de même que le personnel de santé. L'accessibilité géographique et financière constante des médicaments essentiels de qualité aux populations est un défi majeur des Politiques Pharmaceutiques Nationales (PPN). L'absence d'un cadre juridique constitue un handicap pour le développement de la médecine traditionnelle.

Tableau 12 : Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces liées à la santé dans la Région

FORCES/OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES/MENACES
• Couverture en formation sanitaire (1hôpital pour 76360 habitants) conforme à la norme de l'OMS (1 Hôpital pour 100 000 habitants) ; • Existence des écoles de santé et facultés de médecine ; • Existence de plusieurs stratégies et de programmes de santé avec des objectifs pertinents ; • Existence des spécialités de la médecine traditionnelle reconnue à l'échelle de la Région (cas des masseurs dans le Département du Noun) ;	• Difficultés d'accès aux structures sanitaires dans certaines zones rurales du fait de l'enclavement ; • Insuffisance du personnel qualifié (un ratio d'un (01) médecin pour 15 041 habitants, ce qui est inférieur à la norme OMS qui est de 1 médecin pour 10 000 habitants); • Plusieurs FOSA de la Région sont logées dans les bâtiments des particuliers, parfois inadaptés (cas du District de santé de Bangangté où les FOSA sont créés mais des bâtiments ne sont pas construits à cet effet (Feugnoun-Baloué, Toukop,) ;

FORCES/OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES/MENACES
• Dynamisme du fond Régional pour la promotion de la santé (FRPS), cadre de développement des partenariats pour le financement dans l'approvisionnement en médicaments essentiels, génériques, et consommables médicaux ; • Implication des communes dans les stratégies de lutte contre certaines maladies (sensibilisation des populations sur l'hygiène et la salubrité, aménagement des points d'eaux potables...).	• Insuffisance et vétusté des plateaux techniques (38 établissements de la région de l'Ouest présentent un état de vétusté supérieur à 50% (SNADDT, 2016) ; • Plusieurs FOSA fonctionnent sans autorisation. Désertion des cadres médicaux vers le secteur privé ou l'étranger.

Les principaux enjeux de développement en matière de santé dans la Région sont les suivants :

- amélioration de l'accès aux soins de santé des populations ;
- amélioration de l'accès des populations aux médicaments de qualité et à moindre coût ;
- organisation du sous-secteur de la médecine traditionnelle.

3.5.5 Ressources en eau et alimentation en eau potable et assainissement

La Région de l'Ouest est arrosée par de nombreux cours d'eau dont les plus importants sont : la Mapé, le Nkam, le Ndé et le Noun.

Dans la Région de l'Ouest, les stations hydrométriques de Bamendjing sur le Noun, Mapé et Mapou sur la Mapé sont suivies par ENEO. Hormis ce suivi, des études hydrologiques ponctuelles réalisées sur des cours d'eau spécifiques dans le cadre des projets, ainsi que les travaux de recherche des universitaires sont également disponibles. Selon le rapport de l'université de Rouen au colloque international sur la « science de l'eau du climat et de l'environnement pour un développement durable de l'Afrique », la Région de l'Ouest a des réserves en eau souterraines renouvelable évaluées à 5 km³ qu'elle partage avec le bassin de la Bénoué.

La qualité des ressources en eaux superficielles et souterraines dans la Région ne fait pas l'objet d'un suivi. En dehors de la CDE/CAMWATER et MINEE qui effectue un contrôle des eaux qu'elle prélève pour l'approvisionnement en eau potable des populations ; les seules campagnes d'analyse effectives sont ponctuelles dans le temps et dans l'espace, et sont faites dans le cadre de projets ou programmes de recherche. Les résultats de ces campagnes indiquent que les ressources en eau de surface et souterraines de la Région sont de plus en plus dégradées par les activités anthropiques, notamment les habitudes culturelles et les mauvaises pratiques de l'assainissement liquide et solide.

L'assainissement demeure une préoccupation majeure dans la Région de l'Ouest. Les Plans Communaux Stratégiques d'Assainissement (PCSA) prônés par la stratégie nationale d'assainissement liquide ne sont pas mis en place par les CTD. Pour l'assainissement solide, certaines collectivités (communauté urbaine de Bafoussam, communes de Bangangté et de Bangou) ont confié à la société Hygiène et Salubrité du Cameroun (HYSACAM), la collecte et le traitement des déchets solides produits par les ménages ; le nettoyage et balayage des rues, places et marchés. D'autres (commune de Dschang par exemple) ont opté pour la valorisation par compostage des déchets ménagers. Afin de renforcer les actions dans les domaines de l'assainissement, certaines communes de la Région ont décidé de mettre à disposition et de gérer ensemble leurs ressources humaines, matérielles et financières. Mais en général, la plupart des communes témoignent d'une mauvaise gestion des déchets municipaux.

Tableau 13: Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces liées aux ressources en eaux et AEPA

FORCES/OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES/MENACES
Hydraulique urbaine	
• Important potentiel des ressources en eaux (réseau hydrographique dense, eaux souterraines mobilisables et présence de nombreuses sources gravitaires) ; • Existence d'une étude diagnostic du secteur de l'eau dans la Région réalisée par la DR/MINEE ; • Mise en œuvre du Partenariat Public Privé pour l'alimentation en eau potable (système de partenariat entre les différents acteurs étatiques, Partenaires au développement, Communautés) ; • Présence d'une loi de décentralisation qui transfère les compétences en matière d'AEPA au CTD.	• Absence du suivi de la ressource en eau (superficielle et souterraine) sur le plan qualitatif et quantitatif (stations météorologiques, hydrométriques et piézométriques inexistantes ou non fonctionnelles) ; • Faible extension du réseau de distribution d'eau CAMWATER, qui ne s'étend pas à l'ensemble des zones urbaines et péri urbaines de la Région (13 arrondissements sur 40) ; • Sous-dimensionnement des canalisations du réseau d'adduction existant ; • Vétusté des équipements du réseau d'adduction d'eau ; • Déficit d'accès à l'eau potable des populations en milieu urbain et péri urbaine (déséquilibre entre l'offre et la demande) ; • Faible potabilisation/traitement de l'eau distribuée dans le réseau ; • Non-respect des programmes de maintenance des infrastructures de distribution de l'eau existants ; • Le déficit de l'approvisionnement en énergie électrique dans certaines localités ; • Destruction des infrastructures de distribution d'eau potable lors des travaux d'entretien routier ; • Incivisme et vandalisme sur les infrastructures (destruction des tuyaux, fuites d'eau non signalées, etc. • Insuffisance/absence de moyens humains, financiers et matériels des CTD pour mettre en œuvre les compétences transférées en matière d'AEPA (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et régulateur) ; • Le non-curage des bassins des cours d'eau constitut également un problème important. En effet, en saison sèche, beaucoup de village n'ont pas d'eau à cause de l'assèchement des rivières ; • Destruction des raphiales pour la production agricole maraîchères • Insuffisance de la synergie entre les acteurs intervenants dans le domaine d'AEPA.
Hydraulique rurale	
• Présence des nombreuses sources gravitaires ; • Prise de conscience par les populations de la vulnérabilité de la ressource en eau grâce à la sensibilisation faite par certaines CTD.	• Faiblesse des systèmes de gestion et d'entretien des points d'eau ruraux mis en place/pérennisation des ouvrages/ Inefficacité des comités de gestion des points d'eau ; • Géomorphologie de la Région de l'Ouest ne permet pas d'obtenir des forages à haut débit ; • Incompétence sur le plan technique de certains prestataires de la mise en œuvre de l'hydraulique rural dans la Région/ Inadéquation des technologies pour la réalisation de certains ouvrages ; • Absence du suivi de la ressource en eau aussi bien en qualité qu'en quantité (suivi de la potabilité de l'eau dans les points d'eau ruraux et de la réserve en eau souterraine) ;

FORCES/OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES/MENACES
	• Financement insuffisant de l'hydraulique rural dans la Région ; • Insuffisance de la synergie entre les différents acteurs impliqués dans l'hydraulique rurale (sectoriels, collectivités territoriales décentralisées, partenaires au développement) ; • Inadéquation entre les besoins des populations tels qu'exprimés dans les CTD et le journal des projets ; • Faible maturation des idées dans la mise en place des points d'eau (insuffisance des études préalable lors de l'exécution des projets d'hydraulique) ; • Insuffisance/absence de moyens humains, financiers et matériels des CTD pour mettre en œuvre les compétences transférées en matière d'AEPA (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et régulateur) ; • Incivisme et vandalisme sur les infrastructures.
• Présence de l'entreprise de collecte de déchets HYSACAM dans plusieurs villes • Expérience de la valorisation par compostage des déchets ménagers (cas de la ville de Dschang)	• Faible taux d'accès de la population aux installations sanitaires améliorées • Absence de réseaux d'assainissement des eaux usées dans les villes et des stations d'épuration • Insuffisance des ouvrages d'assainissement pluviale • Absence des toilettes publiques et insuffisance de latrines dans les lieux public (écoles, centres de santé, services publics, marchés, etc.) • Mauvaise gestion des déchets municipaux dans la plupart des communes • Insuffisance des structures de collecte et de traitement des boues de vidange et effluents • Faible traçabilité des déchets industriels (toxiques et ou dangereux) dans l'ensemble de la Région

Les principaux enjeux en matière de ressources en eaux dans la Région de l'Ouest sont les suivants :

- alimentation permanente de la zone rurale et urbaine en eau potable ;
- utilisation durable de l'eau pour la production agropastorale ;
- organisation du sous-secteur de la médecine traditionnelle ;
- augmentation de l'accès aux installations sanitaires améliorées et réseau d'assainissement.

3.5.6 Ressources énergétiques

La Région dispose d'un potentiel important pour la petite hydroélectricité, la production de l'énergie éolienne, solaire et biomasse, mais qui est peu valorisé. Il y existe un réseau de transport Haute Tension (HTB) traversant les Départements du Haut Nkam, des Hauts-Plateaux, de la Mifi, de la Menoua et des Bamboutos. Concernant les infrastructures énergétiques, la Région a une faible couverture du réseau électrique ENEO en zone rurale et des difficultés à pérenniser les réseaux d'électrification décentralisées existants. Les équipements du réseau électrique sont vétustes, les réseaux d'éclairage public sont très insuffisants et souvent absents. La Région dépend de la production en énergie électrique du barrage hydroélectrique de Song loulou. Mais, des opportunités en infrastructures s'offrent à elle à l'instar du projet de renforcement de la

ligne Nkongsamba-Bafoussam pour passer de 90KV à 225 kv et du projet de construction de la ligne Song loulou-Bangangté-Bafoussam 225 kv. L'alimentation hydro énergétique de la région se fera à court terme par la construction de ligne Nachtigal – Bangangté – Bafoussam (420 MW).

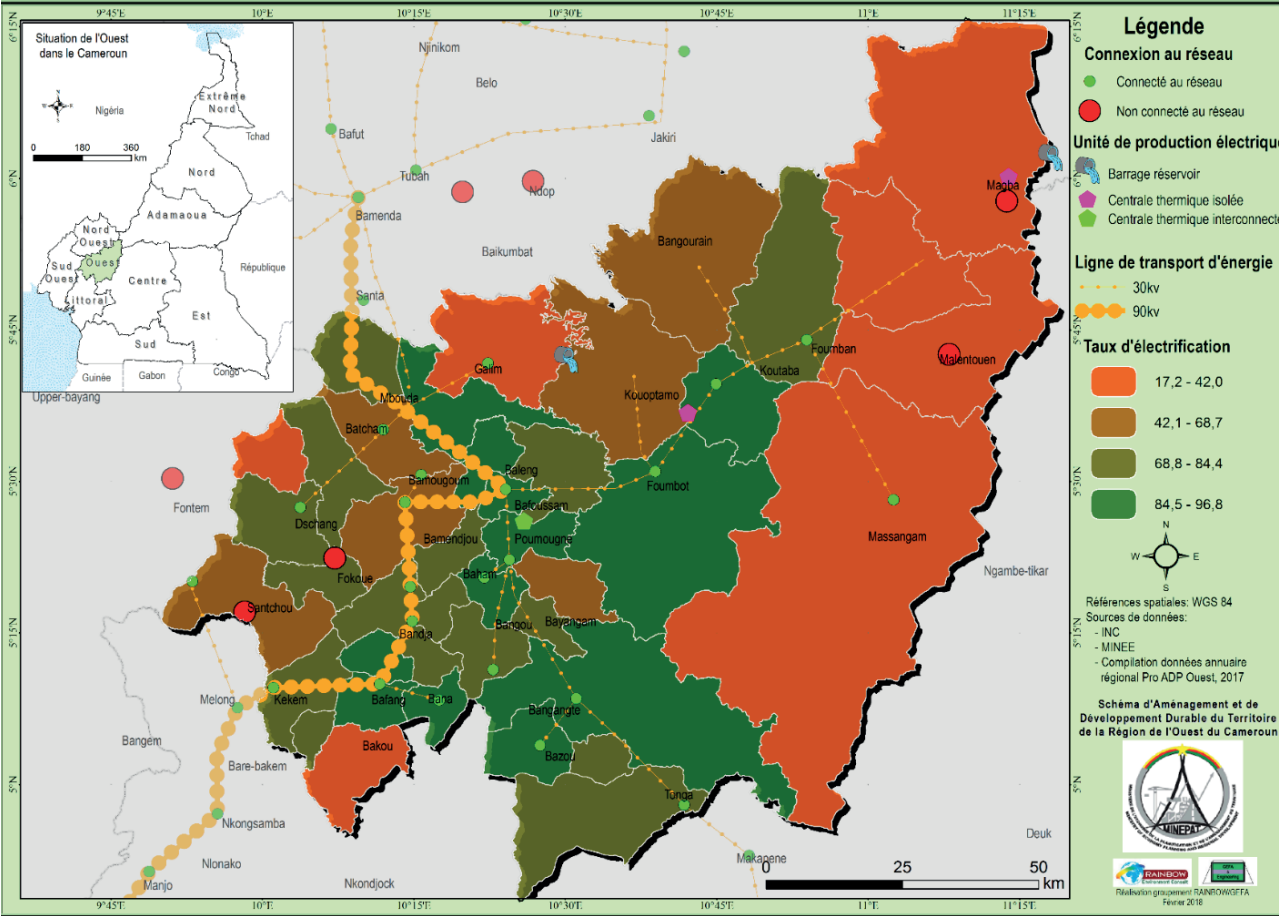
Tableau 14 : Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces liées à l'énergie

FORCES/OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES/MENACES
Energie électrique	
• Soutien au développement des installations électriques apporté par certaines communes ; • Région traversée par les lignes électriques haute et moyenne tension.	• Faible couverture en énergie électrique des zones rurales ; • Réseau électrique vieillissant ; • Mauvais entretien des équipements, des infrastructures et du réseau de transport électrique ; • Dépendance de la production en énergie électrique du barrage hydroélectrique de Song loulou ; • Exonération de la TVA sur le matériel solaire conformément à la loi 001/Minfi/CAB du 1er janvier 2012 n'a pas été largement adoptée dans les communes ; • Faible synergie entre les acteurs intervenants dans ce secteur ; • Absence de technologie pour la valorisation énergétique de la biomasse ; • Vol d'équipements réseau ; • Branchement frauduleux.
Produits pétroliers	
• Présence de 2 dépôts de gaz : SCTM et GAMGAZ et plusieurs marketers.	• Insuffisance des infrastructures de stockage des produits liquides ; • Inégale répartition des stations –services dans la Région ; • Lenteur du transfert des produits liquides partant du dépôt central de Douala pour Bafoussam ; • Déséquilibre entre l'offre et la demande ; • Risques d'incendies liés à la construction anarchique des stations-services ; • Pollution de l'environnement (eau, sol, etc.) par les déchets d'hydrocarbures.

Les principaux enjeux de développement de la Région de l'Ouest en matière d'énergie sont les suivants:

- amélioration du taux d'accès à l'énergie électrique
- diversification des sources d'énergie
- amélioration de l'offre en énergie pour l'industrie.

Figure 8 : Ligne interconnectée de transport électrique et taux d'accès à l'électricité dans la Région



3.5.7 Sport et loisirs

Le sport est pratiqué dans le système éducatif à travers les enseignements d'éducation physique et sportive au niveau primaire et secondaire, les jeux scolaires et universitaires qui constituent des cadres d'émulation et d'éclosion des talents des jeunes sportifs. Il est également pratiqué à travers 193 associations et clubs sportifs. Les populations de la Région s'investissent dans le sport de compétition qui est un creuset des jeunes. L'Ouest est l'une des régions performantes sur le plan footballistique et cela se traduit par la présence régulière de plusieurs clubs en championnat Elite one et two.

En termes d'infrastructures, la Région a bénéficié à la faveur de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2021) de football, de nombreuses infrastructures sportives à l'exemple du stade omnisport de Bafoussam. Il faut cependant relever qu'en dehors du football les autres disciplines sportives connaissent de sérieux problèmes d'infrastructures.

Tableau 15: Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces liées aux sports et loisirs

FORCES/OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES/MENACES
• Populations jeunes • Présence des équipes de football/ basketball et autres sports dans la ligue nationale • Existence du championnat de ligue régionale et départementale de plusieurs disciplines dont le football • Présence des infrastructures de sports modernes de football	• Manque des infrastructures de sport dans les Communes • Infrastructures existant vétustes • Mauvais entretien des infrastructures existants • Absence d'aire de jeux dans la majorité des écoles et centre de formation • Offre de formation des jeunes aux métiers du sport insuffisant • Faible diversification du sport (forte concentration sur le football) • Moyen financier et technique insuffisant dans le domaine du sport

Les principaux enjeux de développement de la Région en matière de sport et loisirs sont les suivants :

- construction des infrastructures des sports et loisirs dans toutes les communes de la Région ;
- réhabilitation des infrastructures vétustes ;
- rentabilisation et entretien des infrastructures existantes ;
- formation et initiation des jeunes dans les activités sportives.

3.6 RÉSERVES ET PROBLÉMATIQUES FONCIÈRES DANS LA RÉGION

Les réserves foncières de la Région de l'Ouest ont une superficie totale estimée à 156 813 ha 54 a 969 ca réparties dans plusieurs domaines notamment les lotissements domaniaux, sociaux et agro-industriels. La seule réserve foncière de la Région affectée aux logements sociaux concerne le Département de la Mifi et plus précisément l'arrondissement de Bafoussam 3 avec une superficie de 5ha 00a 00ca. Les superficies allouées aux agro-industries sont concentrées dans le Département du Noun soit 153 245ha 89a 825ca et sont réparties dans les arrondissements de Massangam (110 451ha 00a 10c) et de Njimoun (35 078ha 00a 99ca).

La réserve foncière allouée aux lotissements domaniaux reste dominante et concerne quatre des huit Départements de la Région. Le Département du Noun possède la plus grande superficie affectée aux lotissements domaniaux soit 1529ha 17a 86ca, suivi du Ndé et de la Menoua soit respectivement 1196ha 43a 23ca et 842ha 05a 35ca. Le tableau ci-dessous présente les zones allouées aux lotissements domaniaux dans la Région.

Tableau 16: Lotissements domaniaux de la Région

Départements	Arrondissements	Superficies
Ndé	Bangangté	649ha 92a 28ca
	Bassamba	27ha 23a 60ca
	Bazou	121ha 70a 170ca
	Tonga	397ha 55a 65ca
	Total	1196ha 43a 23ca

Menoua	Dschang	687ha 63a 84ca
	Fokoué	154ha 41a 51ca
	Total	842ha 05a 35ca
Noun	Foumban	150ha 33a 46ca
	Kouoptamo	433ha 92a 77ca
	Koutaba	235ha 85a 72ca
	Magba	468ha 11a 56ca
	Malentouen	160ha 15a 93ca
	Massangam	66ha 48a 57ca
	Njimoun	14ha 29a 85ca
	Total	1529ha 17a 86ca

Source : Délégation Régionale des Domaines du Cadastre et des Affaires Foncières de l'Ouest, 2018

La problématique foncière dans la Région se caractérise par une diversité de conflits dont quelques cas parmi les plus prégnants sont présentés :

Conflits liés à l'héritage : l'échelle des familles, les conflits liés au morcellement opposent non pas seulement les fils en compétition pour l'héritage, mais aussi les épouses des chefs de ménages, les cousins et les tantes. Chaque membre de la famille veut « positionner » son « protégé » auprès du chef de famille à chaque fois que l'occasion se présente. A l'échelle du lignage, de véritables lobbies se forment quand les enjeux de la succession sont grands. Tous les moyens à ce moment sont bons, y compris la course aux marabouts pour éliminer les concurrents gênants.

Conflits liés aux ventes : ils confirment le positionnement sur la sécurité des réseaux et des contrats d'accès temporaire. Contrairement à ce à quoi on devrait s'attendre, les conflits opposent plus les membres de la famille entre eux qu'avec les acheteurs. Cette situation s'explique par le fait que le chef de ménage est chef des terres du domaine familial et c'est lui seul qui prend la décision de vendre ou de louer. Très souvent la femme qui exerce des droits agraires sur la parcelle n'est informée qu'après l'opération de vente. L'information des fils est plus une invitation à réagir qu'un souci de conseil de famille au sujet de la vente. Tant que le parent-vendeur vit, l'acheteur est rarement inquiété. Très souvent il s'active à immatriculer le terrain avant son décès. Quelques tentatives récentes de remise en cause des ventes douteuses par des successeurs avarés ont été très vite étouffées par la régulation sociale et la force de loi de l'immatriculation. Les contrats d'accès temporaires sont souvent conduits à leur terme après le décès du concessionnaire.

Conflits liés aux limites territoriales⁴ : A l'échelle des villages la remise en cause des limites territoriales est la conséquence majeure des transferts non maîtrisés de terre. Cette recrudescence des conflits de limites inter villages bénéficie d'un contexte favorable marqué par le retour du multipartisme. Les querelles étouffées dans les idéaux d'unité nationale pendant le parti unique sont remises à jour et deviennent l'occupation d'une classe d'élites soucieuses de la préservation du territoire ou tout simplement en mal de positionnement politique. En effet, il se dégage plus un souci de contrôle des ressources foncières qu'un souci de préservation.

Le cas de Galim sert d'illustration en tant qu'arrondissement le moins peuplé et le plus fertile des Bamboutos, et par conséquent objet de toutes les convoitises. Il draine une population

⁴ Yemmafouo A., 2004. Morcellement foncier et crises des rapports sociaux en pays Bamiléké : quelles leçons ? Colloque international de géographie de Dschang

agricole assez importante et surtout mieux consciente de la valeur précieuse de la terre, raison pour laquelle les parcelles achetées sont aussitôt sécurisées par des immatriculations, un peu en prévision au « réveil » des autochtones. Ces derniers n'ont évidemment réalisé la valeur de leurs terres que tardivement. Mais les stratégies pour les protéger sont plutôt paradoxales. Au lieu d'une action commune, chaque village entreprend un peu précipitamment la délimitation de son territoire. Chemin faisant, les villageois se rendent compte que les limites entre leurs villages ne sont pas matérialisées ou se chevauchent quand elles le sont et que le nombre de droits d'immigrants sont flous. Au nom de la coutume ou du droit moderne, chaque communauté affûte ses arguments et revendique ce qu'elle estime être la continuité de son territoire.

La recrudescence actuelle des conflits se solde toujours par de pertes en vies humaines et d'importants dégâts matériels. Les affrontements d'Avril-Mai 1998 (Bagam-Bamenyam) se sont soldés par une dizaine de morts, plus de 200 maisons détruites, des plantations saccagées et une courte épidémie de choléra qui aurait été l'une des nombreuses conséquences. Ceux d'Avril 2001 entre les Bagam et les Bamendjing se sont soldés par trois morts (parmi lesquels un sous-chef Bagam), plus de 50 blessés, des maisons et des plantations saccagées⁵.

Le cas Fongo-Tongo dans la Menoua et d'Alou dans le Lébialém où on note l'existence d'un conflit lié au problème de limite administrative conduisant parfois à des cas de mort. En effet, les populations de Fongo-tongo disent être en plein droit quant à l'expropriation de ces terres, car d'après la délimitation administrative officielle ces terres se trouvent dans le territoire du Département de la Menoua. Tandis que de l'autre côté les populations d'alou revendiquent.

Tableau 17 : Analyse Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces (FFOM) liée au secteur foncier

FORCES/OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES/MENACES
• Existence des textes de loi réglementant le foncier (droit coutumier et droit positif) • Les communautés jouissent du droit de se prononcer, notamment dans le cadre de la commission consultative, pour s'assurer que leurs droits coutumiers sont protégés ; • Disponibilité des terres dans les Départements du Noun et du Ndé • Existence des terres immatriculées au nom des expatriés qui reviennent de droit à l'Etat • Faible densité d'occupation des terres dans le Noun	• Faible taux de sécurisation du foncier • Difficultés d'accès à la propriété foncière pour les femmes • Procédures d'obtention du titre foncier lourdes et fastidieuses • Droit foncier traditionnel discriminatoire ne favorisant pas l'acquisition des terres par les étrangers pour investissements ; • Ignorance des procédures d'acquisitions du titre foncier par les populations • Les représentants des villages sont minoritaires au sein de la commission consultative, qui est dominée par des fonctionnaires locaux • Faible intérêt des populations rurales à la sécurité foncière. • Pression foncière galopante • Conflits fonciers récurrents (agriculteurs - éleveurs, agriculteurs/éleveurs - élites, litiges relatifs aux limites des circonscriptions administratives et villages, etc.)

Les principaux enjeux en matière foncière dans la Région sont les suivants :

- réduction des conflits liés aux utilisations des terres ;
- sécurisation des espaces dans les CTD pour les investissements ;
- facilitation de l'accès des femmes au foncier.

⁵ Idem

3.7 DÉVELOPPEMENT URBAIN

Le diagnostic de la Région révèle les vocations de spécialisation de certaines villes dont Dschang et Bangangté en villes universitaires. La croissance spatiale des villes est anarchique et non maîtrisée. Il existe des atouts et des pesanteurs qui peuvent soit favoriser le développement urbain de la Région de l'Ouest, soit en constituer un frein. Il s'agit essentiellement des forces et des faiblesses dues aux conditions physiques, humaines, économiques, etc. L'urbanisation de la Région peut également subir le poids de certaines menaces ou profiter des opportunités imputées à l'histoire, à même de booster son développement.

La Région de l'Ouest dispose d'énormes possibilités d'extension spatiale des villes existantes et de création de nouvelles pour équilibrer l'armature urbaine. Des potentialités existent dans la partie septentrionale de la Région où la densité de l'occupation des sols reste encore très faible. Le faible saupoudrage de cette partie du territoire est une donnée à prendre en considération dans le développement urbain durable de la Région de l'Ouest.

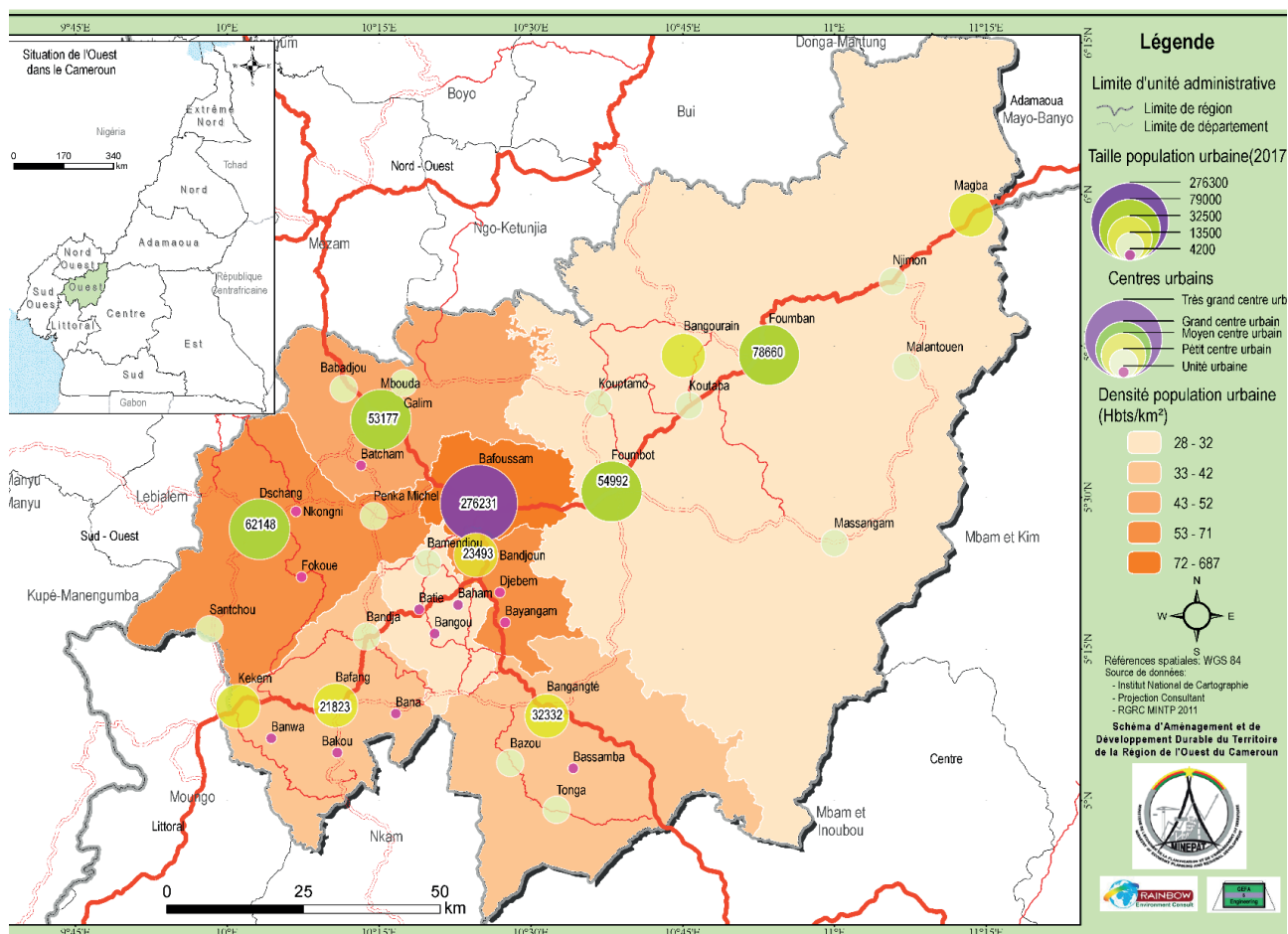
Tableau 18 : Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces liées au développement urbain dans la Région

FORCES/OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES/MENACES
• Énormes possibilités d'extension spatiale des villes ; • Un nombre important de villes dans les différentes catégories de taille et une armature urbaine structurée et hiérarchisée • Statut récent de la majorité des villes de la Région qui fait que les problèmes qui s'y posent peuvent être résolus rapidement à peu de frais et sans grands bouleversements sociaux ; • Disponibilité des documents de planification urbaine (PDU, POS, PCD...) dans certaines communes • Existence d'un cadre juridique et réglementaire encadrant le secteur de l'urbain au Cameroun ;	• La croissance spatiale anarchique et non maîtrisée des villes. • Une inégale répartition spatiale des villes sur le territoire de la Région ; • Un réseau de transport de faible connectivité réduisant les relations d'échange et les effets de synergie entre les villes. • Faiblesse de l'armature urbaine de la Région ; • Occupation anarchique du sol et une urbanisation horizontale consommatrice de l'espace ; • Offre en, logement bien en deçà des besoins des populations qui ne cesseront de s'accroître avec une faible implication du privé dans le secteur du logement ; • Situation foncière problématique rendant difficile la maîtrise de l'occupation du sol et donc celle de la croissance urbaine ; • Réseau urbain vétuste et insuffisant. • Déficit des équipements marchands, des aires de sports ou de stationnement, de gares routières aménagées, de centres culturels, de salles de conférences publiques et spectacles ; • Non-application des documents d'urbanisme ; • Faiblesse ou absence des réseaux d'assainissement et de traitement des eaux usées, des réseaux d'éclairage public, de structures de ramassage et de traitement des déchets ; • Absence dans les villes d'espaces publics et de lieux de rencontres ;

Les principaux enjeux du territoire de la Région de l'Ouest liés au secteur urbain sont les suivants :

- élaboration et mise en place des documents de planification urbaine ;
- gestion durable des déchets ;
- aménagement durable de l'espace urbain ;
- amélioration de l'offre des services urbains.

Figure 9 : Urbanisation de la Région de l'Ouest en 2018



3.8 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

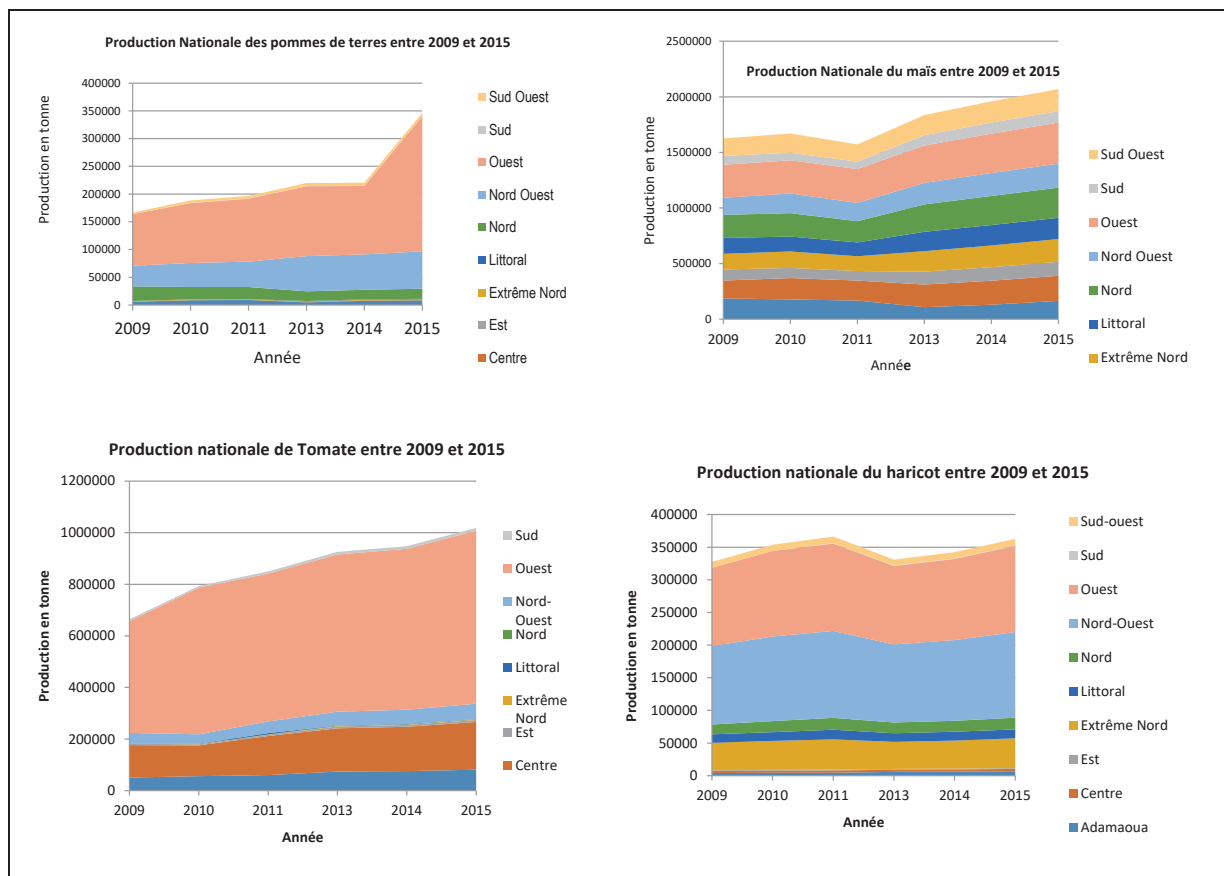
La Région de l'Ouest occupe une place importante dans l'environnement économique Camerounais. Sa contribution au PIB est en moyenne autour de 7,6% (ECAM4). L'économie de la Région repose sur une diversité d'activité relevant des secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Les activités économiques principales de la région sont les activités agro-sylvo-pastorales et la transformation des produits agricoles, notamment avec les produits du café arabica. En plus de l'agriculture, l'élevage, le commerce et la pisciculture, la Région a quelques industries brassicoles, chimiques (savonneries, huileries) et agroalimentaire. Le commerce et la distribution sont également des grandes sources d'économie pour le territoire.

3.8.1 Agriculture

La Région de l'Ouest fait partie des principaux bassins de production agricoles du Cameroun. Autrefois grand bassin de production du café arabica, cette spéculation a beaucoup décliné dans la Région au profit d'une diversification des cultures vivrières et maraîchères. La contribution de la Région de l'Ouest dans la production agricole au niveau national est très importante. Elle est classée premier producteur national pour plusieurs spéculations agricoles à l'instar de la pomme de terre, le haricot, la pastèque, la tomate, le soja, le piment (INS, 2017). La Région de l'Ouest

ravitaille les grandes métropoles du pays (Douala- Yaoundé), ainsi qu'une partie de la Sous-Région en produits agricoles. La figure ci-dessous met en exergue l'évolution de la production nationale de quelques spéculations au Cameroun, tout en insistant sur le poids de chaque Région dans le volume total de production.

Figure 10 : Quelques spéculations produites principalement à l'Ouest Cameroun.



Source : Consultant à partir des données de l'annuaire statistique 2017.

Figure 11 : Bassins de production pour quelques filières agricoles phares dans la Région

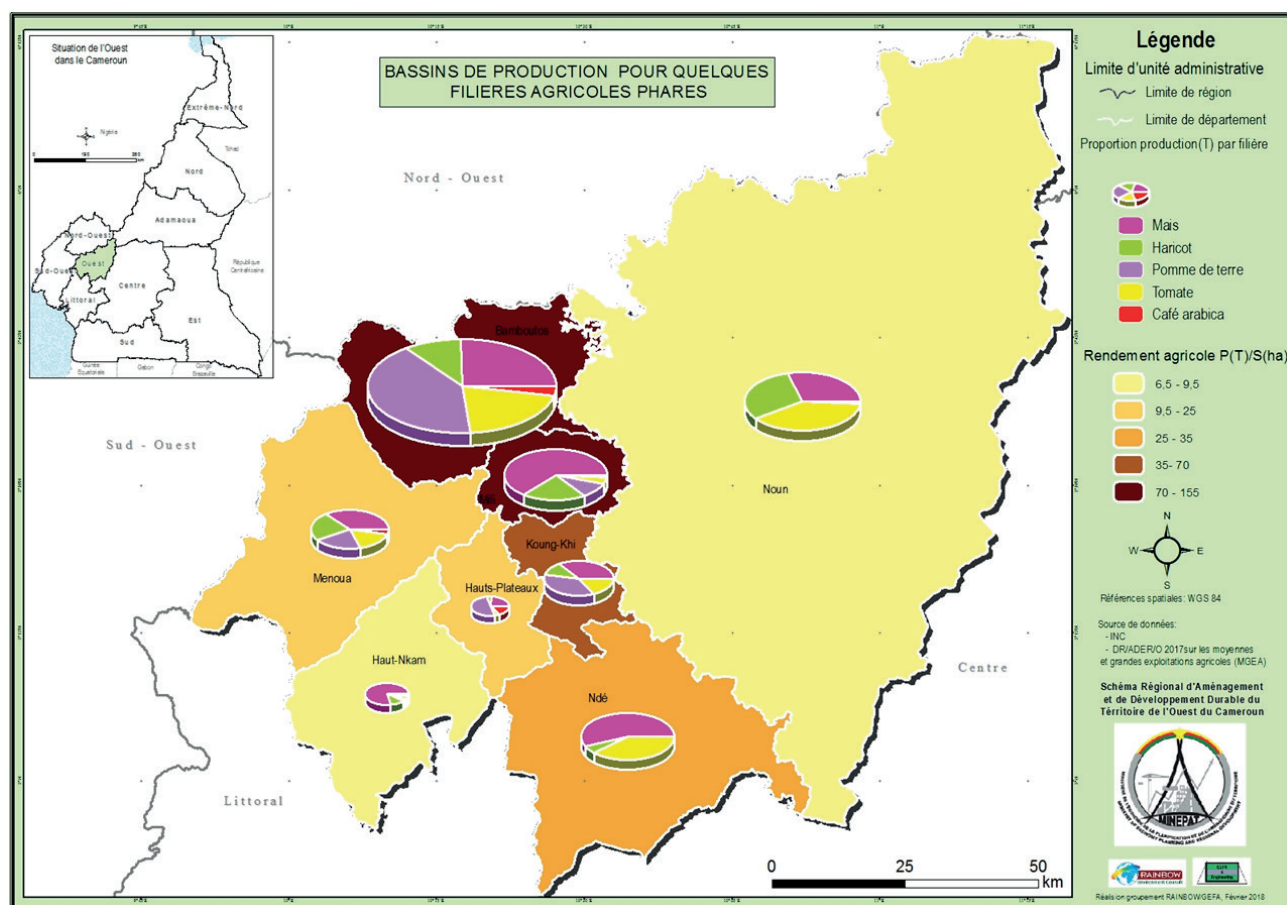


Tableau 19 : Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces du secteur agricole dans la Région

FORCES/OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES/MENACES
• Pluviométrie abondante et température favorable ; • Disponibilité des terres arables ; • Diversité agroécologique importante ; • Potentiel en terres irrigables ; • Dynamisme des populations rurales ; • Position géographique stratégique de la Région de l'Ouest ; • Potentiel en terres fertiles ; • Potentiel des terres à drainer dans les bas-fonds ; • Potentiel de nombreuses zones de marécages pour les cultures de contre saisons • Possibilité de faire plusieurs cycles de différentes cultures par an.	• Coût élevé des intrants agricoles (engrais, pesticides) ; • Insuffisance du matériel végétal de qualité sur les marchés ; • Enclavement de plusieurs bassins de production qui décourage les producteurs ou augmente les coûts de production et de distribution ; • Insuffisance de professionnalisation de certains producteurs et opérateurs du secteur agropastoral, notamment des jeunes ; • Le processus de mécanisation des opérations agricoles éprouve des difficultés à décoller : deux pools d'engins ont été créés dans l'Ouest ; celui de Foubot est déjà construit sur fonds du MINEPAT, les responsables nommés, les équipements mis à disposition par note du ministre, mais tardent à être acheminés sur le site ; • Insuffisance criarde du financement du secteur agricole, compte tenu de ses exigences particulières ; • Faible niveau de transformation et de conservation des produits agricoles (pomme de terre, banane plantain etc.) ; • Faiblesse des organisations paysannes et des capacités organisationnelles ; • Non maîtrise des aléas liés aux changements climatiques ; • Faible structuration des producteurs ; • Insuffisance du personnel d'encadrement sur le terrain.

Les principaux enjeux de développement du secteur agricole dans la Région sont les suivants :

- désenclavement des bassins de production et entretien des pistes agricoles
- gestion durable des terres/ Utilisation rationnelle des terres cultivables disponibles
- mécanisation des opérations agricoles
- transformation des produits agricoles
- financement durable des activités agricoles
- utilisation durable des engrais et produits phytosanitaires
- accompagnement des producteurs agricoles
- adaptation des pratiques agricoles aux changements climatiques
- utilisation du matériel végétal de qualité
- aménagement et valorisation des ressources hydroagricoles

3.8.2 Production animale

Le secteur des productions animales dans la Région de l'Ouest se caractérise par sa grande diversité. Les activités portent principalement sur les filières avicole, porcine, bovine, caprine et ovine. A côté de ces filières phares, on retrouve d'autres spéculations d'intérêt ou à fort potentiel à l'instar de la pisciculture / aquaculture, les petits élevages non conventionnels (cobaille, aulacodes, rats de gambie, etc.) et l'apiculture. Ce secteur dispose d'un fort potentiel

en ressources agro-écologiques dont la mise en valeur est susceptible de lui permettre de jouer un rôle social, économique et financier important dans la Région en terme d'emploi, de revenus et de moyens de subsistance pour des milliers de personnes. Bien que depuis quelques années la production globale des protéines animales enregistrée dans la Région soit en constante évolution, ses performances demeurent en deçà de ses potentialités. Le secteur continue de faire face à des difficultés et contraintes qui entravent son développement. Au rang des défis à surmonter pour tirer le plein potentiel de cette activité dans la Région, on relève les défis d'aménagement de l'espace, d'amélioration des conditions de vie des populations, d'accès aux ressources foncières et de gestion durable des ressources naturelles.

Avec une contribution de 1% au PIB, le secteur avicole au Cameroun est une composante non négligeable du secteur primaire. L'Ouest est la première région avicole du Cameroun, notamment en ce qui concerne la production commerciale des poulets chair et des œufs de table. En effet l'aviculture occupe une place importante dans l'économie de la région, et au-delà dans l'économie nationale et sous régionale.

« A elle seule, l'Ouest produit près de 80% des besoins aviaires du Cameroun et 60% de ceux de l'Afrique centrale. Un jour d'inactivité dans l'Ouest, c'est 1,1 milliard de FCFA (1,6 million d'euros) de pertes ».

M. Bernard Njonga à l'AFP.

L'élevage porcin est réalisé par les populations non musulmanes de la région. L'Ouest détient d'après EPA stat 2015, 6% des élevages contrôlés du pays. Mais en réalité ces statistiques sont très en deçà de la réalité car en milieu rural la majorité des paysans détiennent au moins une truie en pleine reproduction. La filière fait toutefois régulièrement face à des épizooties Peste Porcine Africaine, affection virale contre laquelle il n'y a ni traitement ni vaccin.

Tableau 20: Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces liées aux productions animales

FORCES/OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES/MENACES
• Climat favorable à la pratique de tous types d'élevage y compris l'aquaculture. • Grand bassin de production avicole (poulet de chair, œufs de table et œufs à couver) et porcin • Important cheptel surtout de monogastrique • Engouement à la maîtrise des itinéraires techniques par les producteurs • Existence d'un important marché • Position stratégique de la Région, pour l'écoulement de la production • Dynamisme de la population • Présence des centres de recherche et structure d'encadrement	• Non délimitation des zones agropastorales / envahissement pâturages par les agriculteurs (Non-existence de la carte de pâturage) • Insuffisance de matériel génétique performant • Complexité des procédures/mécanismes d'obtention des financements (lenteur) par les producteurs • Absence d'usine de transformation • Insuffisance des infrastructures et équipements (abattoir, points d'eau aménagés, chambres froides, couvoirs pour poussins d'un jour, etc.) • Absence des laboratoires d'analyse des échantillons • Insuffisance de personnel et de poste vétérinaires • Faible rapport entre les éleveurs et les services techniques

FORCES/OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES/MENACES
• Présence des zones de pâturages • Organisation régulière des campagnes de vaccination du bétail • Main d'œuvre disponible • Existence de centres de formation (FASA, centre national de formation zootechnique, vétérinaire et halieutique de Fouban Agriculture, etc.) • Présence de projets et programmes (ACEFA, PRODEL, AFOP, etc.) • Forte demande des produits de la pêche • Présence de nombreux bassins adaptés à pisciculture • Forte implication des femmes dans les activités aval (transformation et mareyage) de la pêche. • Existence d'un plan stratégique de développement durable de l'aquaculture. • Intérêt croissant pour les activités de pisciculture • Début de mise en place des élevages en cage ou bac hors sol. • Existence de nombreuses espèces de poissons susceptibles d'être élevés	• Difficultés d'accès au crédit • Insuffisance des pharmacies vétérinaires publiques et privées/ présence des produits pharmaceutiques de mauvaise qualité sur le marché • Insuffisance des groupes organisés réels • Mauvaise gouvernance au sein des organisations des producteurs • Récurrence des maladies endémiques (peste porcine, grippe aviaire, rouget...) • Non-respect des règles d'hygiène et des mesures d'usage dans les pratiques d'élevage • Absence de politique d'élevage et de pêche. • Prédominance des étrangers dans le domaine de la pêche et peu enclins à respecter la réglementation • Faible développement de la chaîne de froid et importante perte post-capture • Insuffisance et cherté des alevins et aliment de qualité pour poisson • Insuffisance qualitative et quantitative des services techniques d'encadrement et de vulgarisation • Faibles compétences techniques et entrepreneuriales de la plupart des pisciculteurs • Mauvaise organisation du marché • Faible développement des infrastructures de production, de transformation, de conservation et de commercialisation des produits aquacoles.

Les principaux enjeux de développement du secteur de l'élevage dans la Région sont les suivants :

- conflits agropastoraux
- amélioration des services de santé animale
- accès aux intrants de qualité
- accès au foncier
- modernisation des systèmes de production
- encadrement des producteurs
- transformation des produits de l'élevage
- financement des activités de production animale
- organisation et structuration des marchés / Commerçants

3.8.3 Mines et carrières

La Région de l'Ouest présente un important potentiel en matériaux de construction, de viabilisation et d'ornementation de qualité (pierres/basalte et granite, sables, pouzzolanes, latérites, etc.). Elle se situe dans un contexte géologique très favorable à la présence de minéralisations conséquentes et contient le gisement de bauxite de Fongo Tongo, de taille importante et ayant un bon couple tonnage - teneur. Cette Région a des contraintes liées à l'insuffisance des connaissances sur le

potentiel minier de la Région, le déséquilibre structurel ou organisationnel avec 70% d'exploitation artisanale et anarchique des carrières de matériaux, et une production artisanale exercée généralement dans un cadre informel.

Figure 12 : Permis de recherche attribués à quelques concessionnaires miniers dans la Région.

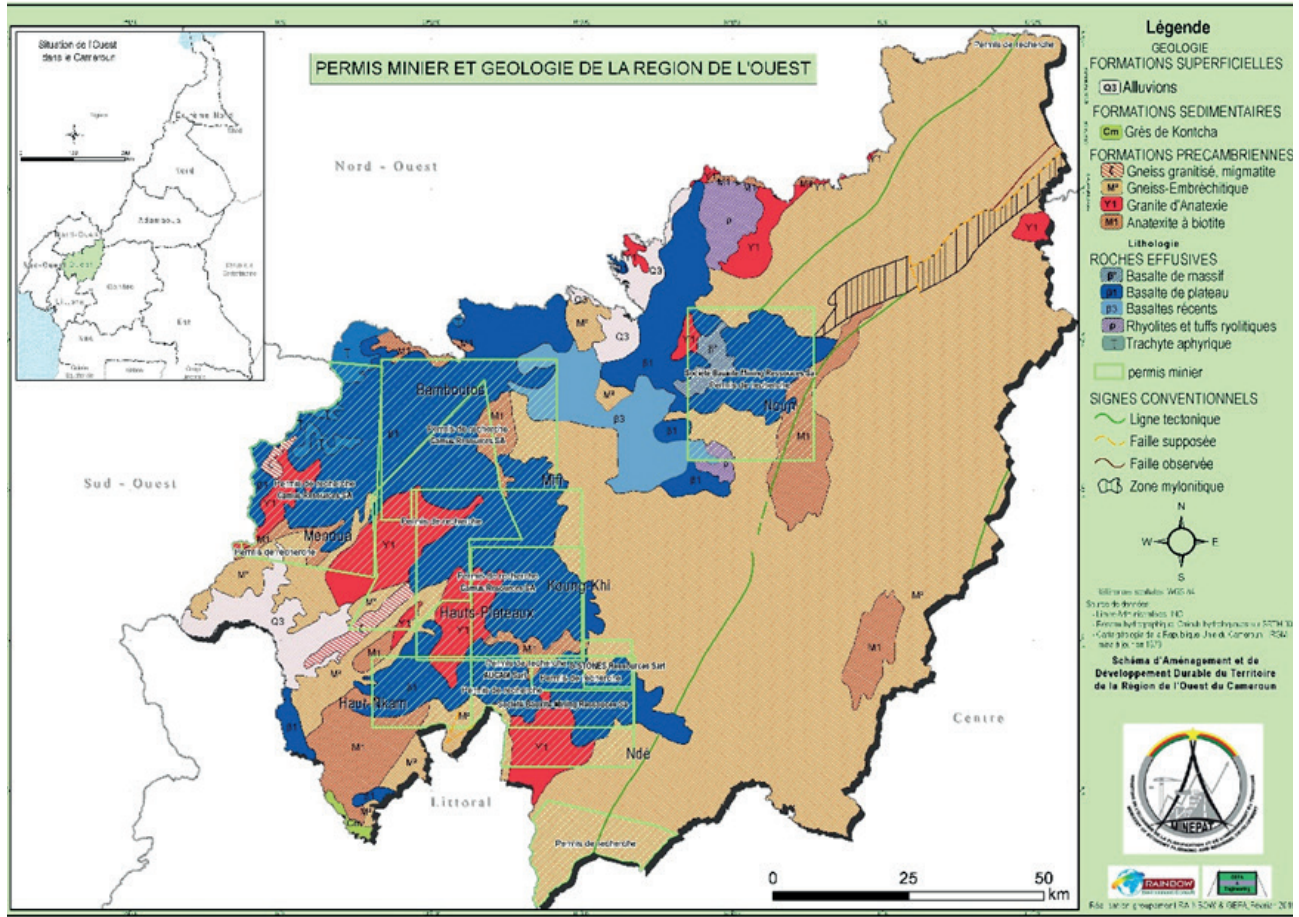


Tableau 21: Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces liées au domaine mines et carrières

FORCES/OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES/MENACES
Mines	
• Potentiel minier considérable ; • Contexte géologique très favorable à la présence de minéralisations conséquentes ; • Gisement connu et identifié de taille importante et ayant un bon couple tonnage – teneur ; • Bonne accessibilité aux sites des minéralisations...	• Absence totale actuelle de l'exploitation des substances minérales ; • Couverture photo-géologique insuffisante pour l'exploration, la prospection et la mise en valeur du potentiel en ressources minérales de la Région ; • Exploration et une prospection géologiques et minières partielles du territoire Régional ; • Connaissances sur le potentiel minier insuffisantes, l'inventaire minéral (incomplet) ne touchant qu'une portion de la Région avec des mailles d'information très lâches ; • Déficit de moyens et de cadre de sensibilisation pour la promotion des potentialités en ressources minérales du sous-sol de la Région : manque de marketing sur le potentiel minier afin d'y attirer les investisseurs ; • Manque de coordination transversale des services déconcentrés des ministères chargés des mines et des infrastructures au niveau de la Région ; • Coordination verticale insuffisante des services déconcentrés du ministère chargé des mines dans la Région ; • Infrastructure routière insuffisante pour une exploration géologique et minière exhaustive et pour une exploitation efficiente des mines...
Carrières	
• Contexte géologique favorable avec un socle cristallin et une couverture volcanique faits de roches massives décomposées en latérite, exploitées saines ou altérées comme matériaux, et un réseau hydrographique très dense responsable de dépôts alluviaux riches en sables et graviers ; • Important potentiel en matériaux de construction, de viabilisation et d'ornementation ; • Disponibilité d'une abondante main d'œuvre pour le volet artisanal ; • Activité minière de premier plan, en plein essor, contribuant à la diversification de l'économie de la Région et partant au développement durable.	• Défaut de cartographie des gisements, d'identification des matériaux avec précision des caractéristiques des carrières potentielles (nature lithologique, tonnage, délimitation spatiale, propriétés géotechniques sommaires, accessibilité, contraintes environnementales ...) ; • Déséquilibre structurel ou organisationnel avec 70% d'exploitation artisanale pour une production annuelle de 44% et 30% d'exploitation industrielle pour une production de 56% ; • Non traçabilité cadastrale des permis d'exploitation accordés entraînant entre autres une exploitation illégale des carrières ; • Production artisanale exercée généralement dans un cadre informel ; • Matériel et des méthodes d'exploitation rudimentaires ; • Manque de financement et d'encadrement de l'activité ; • Mauvais état, sur plusieurs tronçons, du réseau routier existant et des pistes d'accès aux sites d'exploitation ; • Manque de structuration et d'organisation des carriers artisanaux ; • L'emploi des enfants dans l'activité d'exploitation artisanale des carrières ; • Non-respect des règles et mesures de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement sur les sites d'exploitation

Les principaux enjeux de développement en matière de mines et carrières dans la Région de l'Ouest sont les suivants :

- valorisation du potentiel en matériaux de construction, de viabilisation et d'ornementation
- amélioration des connaissances sur le potentiel minier de la Région
- exploitation durable et écologiquement rationnelle des sites
- mise en valeur du potentiel en substances minérales de la Région.

3.8.4 Industries

Le tissu industriel de la Région de l'Ouest n'est pas très développé. Il est essentiellement composé des boulangeries, des usines de transformation du cacao et de décorticage du café, de savonnerie/huilerie, de plasturgie et de provenderies. Les problèmes de développement industriel persistent principalement sur le déficit énergétique qui est un frein pour le développement de l'industrie dans la Région, et sur l'important développement des PME et TPE dans l'informel.

Tableau 22 : Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces liées à l'industrie

FORCES/OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES/MENACES
• Diversité et disponibilité des produits agricoles, d'élevage, pêche et artisanat (matières premières pour la mise en place des industries de transformation) ; • Présence de CFCE (Centre de formalité de Création des Entreprises) qui facilite la création des PME ; • Multiplicité des secteurs d'activités ; • Dynamisme des acteurs ; • Existence d'un marché ; • Présence d'une main d'œuvre pas cher ; • Octroie des subventions aux promoteurs de certaines PME ; • Bonne organisation sociale des GICs/Coopératives/associations ; • Accompagnement/encadrement apporté à certaines organisations (appui et suivi de certains projets).	• Faible taux de transformation de la production locale ; • Prédominance des TPE dans le secteur secondaire ; • Déficit énergétique ; • Enclavement des bassins de production agricole et des sites miniers ; • Pertes après récoltes des produits agricoles dues au manque d'équipements de conditionnement ; • Difficultés d'accès aux financements ; • Importation des certaines matières premières ; • Des coûts de production élevés en raison des prix des matières premières ; • Faiblesse dans l'identification des PME et le processus d'octroie des appuis ; • Insuffisance d'appui conseil au PME ; • Secteur TPE pas structuré ; • Faible organisation des différents secteurs d'activité ; • Manque de synergie entre les artisans ; • Non formalisation de certains PME et artisans/développement du secteur informel ; • Difficultés d'accès aux marchés extérieurs.

Les principaux enjeux de développement de la Région de l'Ouest en matière d'industrie sont les suivants :

- formation d'une main d'œuvre qualifiée et adaptée aux besoins du développement industriel
- financement des entreprises industrielles
- amélioration de la gouvernance industrielle

3.8.5 Commerce

Forts de leur aptitude à se regrouper et à entreprendre courageusement, les habitants de la Région de l'Ouest conservent une solide réputation de commerçants. Depuis la nuit des temps, le commerce est considéré dans toute la Région de l'Ouest comme une religion, pratiquée par des personnes sans distinction de sexe et d'âge. Cette solide réputation a été transmise de génération en génération et fait de la Région de l'Ouest un carrefour d'échange, et des peuples des Grassfields, de véritables acteurs et animateurs du commerce autant régional, national qu'international, capables d'aider le Cameroun à atteindre son objectif tel qu'édicte dans la SND30.

En dépit du développement commercial constaté, les faiblesses sont visibles à l'instar de la mauvaise structuration et organisation de l'activité commerciale, du développement du commerce informel, de l'absence d'une base de données des producteurs (agricole, éleveur, pêche, pisciculture), de l'insuffisance des infrastructures et équipements marchands adéquats (marchés construits, hangars, magasins frigorifiques, supermarchés).

Tableau 23: Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces liées au secteur du commerce

FORCES/OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES/MENACES
• Diversité et disponibilité des produits agricoles, d'élevage, pêche et artisanat ; • Présence de grands marchés de ravitaillement en produits vivriers et maraichers en direction des grandes métropoles et des autres pays de la sous-Région ; • Inter connectivité avec les Régions voisines (Littorale, Centre, Nord-Ouest, Sud-Ouest, Adamaoua) /très grand centre des flux d'échanges de marchandises et de personnes avec les autres Régions ; • Activités commerciales intenses et diversifiées ; • Forte orientation des populations vers l'activité commerciale (l'activité commerciale est une culture dans la Région) ; • Existence d'un réseau de marchands ambulants ; • Effort de structuration de la distribution : de l'industrie de production aux grossistes et des grossistes aux détaillants ; • Présence de quelques marchés construits ; • Présence dans la Région de marchés périodiques, rotatifs et permanents ; • Existence de plusieurs galeries d'arts ; • Stabilité des prix de produits agricoles du fait de l'abondance ; • Transformation sur place de plusieurs produits agricoles ; • Fort potentiel de marchés mixtes sur lesquels se vendent des produits alimentaires, des produits manufacturés et des produits d'élevage ; • Présence d'une agropole de pommes de terre dans la Menoua et les Bamboutos.	• Forte tendance à la vente bord-champs qui empêche la traçabilité et surévalue la production ; • Mauvaise structuration et organisation de l'activité commerciale ; • Absence de suivi de l'activité commerciale ; • Prépondérance des marchés périodiques ; • Absence d'une base de données des producteurs ; • Insuffisance des infrastructures et équipements marchands adéquats (marchés construits, hangars, magasins frigorifiques, supermarchés) ; • Installation anarchique des commerçants ; • Distribution et vente des produits interdits (contrebandes, produits périmés) ; • Non spécialisation des marchés ; • Mauvais état de certains tronçons routiers qui ne facilitent pas l'acheminement des produits vers les marchés et les consommateurs ; • Absence de pool de négoce ; • Absence d'uniformisation d'unité de mesure/ Fraude commerciale (Poids, mesures etc.) ; • Commerce informel développé, avec pour conséquence les difficultés rencontrées par les services du Ministère du Commerce dans la collecte des informations statistiques ; • Absence de synergie d'action entre les Mairies et le MINCOMMERCE pour la gestion des marchés ; • Absence d'association de défense des droits des consommateurs à l'Ouest.

Les principaux enjeux de développement du territoire de la Région de l'Ouest en matière de commerce sont les suivants :

- investissements physiques dans les infrastructures de marché
- organisation et structuration des marchés / Commerçants
- contrôle des produits de la contrebande

3.8.6 Tourisme

La fréquentation touristique de la Région de l'Ouest reste dominée par les résidents dont une forte proportion des Camerounais représentant 96% des arrivées en 2017. L'Agence de Tourisme (Jane Tour) et l'ORTOC révèlent que 90% de touristes choisissent l'Ouest pour ses funérailles, ses festivals, ses chefferies, ses musées et son artisanat. La Région est de ce fait une destination prisée pour le tourisme culturel, considérée comme positionnement stratégique par les principaux acteurs locaux.

Le potentiel géo touristique est important, susceptible de promouvoir le développement d'une économie touristique régionale. Mais la fréquentation touristique est en baisse dans la Région avec pour principales causes : un système de gestion des musées non durable, le défaut criard d'aménagement des sites touristiques et des voies d'accès, l'absence d'un véritable village artisanal avec une conception architecturale adaptée à la valorisation des objets et métiers d'art, l'offre en hébergement touristique non structurée et peu qualifiée, l'absence de bureau d'information touristique de qualité. Avec un Taux d'Occupation (TO) hôtelier de la Région de l'Ouest situé autour de 20%, les investissements touristiques ne peuvent être rentables. La Région a l'avantage de pouvoir saisir les opportunités liées à la valorisation de son potentiel touristique.

Tableau 24 : Synthèse des Forces/Opportunités et Faiblesses/Menaces liées au tourisme dans la Région

FORCES/OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES/MENACES
Image de la Région l'Ouest et positionnement stratégique	
Une thématique forte : les chefferies et leur valorisation unique en Afrique et au Cameroun. Par sa particularité, la chefferie est considérée comme positionnement stratégique pour la destination et sa valorisation contribue à marquer la différence fondamentale entre l'Ouest et les autres Régions	Patrimoine bâti mal conservé et dégradé, qui pousse certaines chefferies à opter pour la modernisation outre mesure au détriment de la préservation de l'identité sur les plans architectural et esthétique. Disparition progressive des briques de terre, toitures en paille, murs en bambous tressés, piliers sculptés
Situation géographique et climatique	
Un climat très agréable, une nature riche, des paysages vallonnés, favorables à la pratique du tourisme de montagne	Les populations ne considèrent pas la montagne comme un atout touristique. Mais comme un relief qui complique le déploiement des Hommes au quotidien. La destruction des Monts Bamboutos et du Col Batié n'inquiète personne.
Sites touristiques	
Forte présence de musées. La Région comprend 12 musées dont deux de classe internationale (Musée des Rois Bamoun et Musée des civilisations). Diversité de sites pittoresques (chute Mamy Wata, cratère Bapit, lacs Petpenoun, grottes, Monts Bamboutos, plantations de thé de Djuttitsa).	Un système de gestion des musées non durable. Une fois construite grâce à l'appui des partenaires étrangers, certains musées comme Bafou, Bamougoum et Bamesso restent fermés par manque de moyens de fonctionnement. Défaut criard d'aménagement des sites paysagers. Accessibilité non évidente

FORCES/OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES/MENACES
Hébergement touristique	
Un parc hôtelier existant, avec près de 400 établissements hôteliers. Surtout du moyen au bas de gamme. Des initiatives d'hôtellerie de loisirs de qualité : Club de Pepetnoun, Vallée de Bana, Projet Taguedor Hôtel	Offre non structurée et peu qualifiée. Absence d'hôtels d'affaires et des centres de Congrès. Le tableau 6 qui traduit la réalité sur le terrain selon l'ORTOC montre que la Région compte 271 hôtels non classés, représentant 70% des établissements d'hébergement de l'Ouest
Autres réceptifs touristiques	
Création par le MINTOUL d'un bureau d'information touristique à l'aéroport de Bamoungoum. L'ORTOC a engagé des démarches qui ont abouti à l'octroi d'un local pour la création d'un bureau d'information touristique central à Bafoussam	Absence de bureau d'information touristique de qualité. Bafoussam, chef-lieu de Région et les 7 autres villes chefs-lieux de Département (en dehors de Dschang) ne disposent pas de points d'information touristique
Animations culturelles	
Festival et funérailles organisés annuellement. Plus de 20 festivals recensés dans la Région de l'Ouest. Les festivals Nguon, Lemou et Nsem Tadjom à Foumban, Bafou et Bandjoun fascinent par leur niveau d'organisation et de notoriété.	Non maîtrise de la programmation spatio-temporelle. Défaut de capitalisation et de fédération des expériences autour d'un cluster. Festivals et funérailles organisés isolément dans les familles et villages. Pas de conservatoire des richesses culturelles immatérielles.
Artisanat d'art et produits du terroir	
La fonderie Bamoun a atteint une notoriété internationale. Idem pour le centre d'art contemporain « Bandjoun Station ». Le Perlage de Bangoulap se positionne aussi. La production artistique est assez diversifiée : filature, tissage, Bambou raphia, sculpture, poterie, peinture. diversité de produits du terroir : produits laitiers (ferme de Baleng), bière monastique, chocolat de Sipo, vin raphia SEVINA, ...)	Manque d'un véritable village artisanal, avec une conception architecturale adaptée à la valorisation des objets et métiers d'art. Absence de centre de formation opérationnel aux métiers d'art ; notamment la sculpture et la fonderie qui sont caractéristiques du savoir-faire culturel spécifique à la Région Ouest Cameroun
Système d'acteurs stratégiques	
La création de l'ORTOC et l'élaboration du Schéma Directeur du Tourisme de l'Ouest montre la volonté des multi acteurs du territoire de travailler ensemble pour faire de l'Ouest une Région touristique	Le système de cotisation mis en place ne porte pas encore les fruits. Le budget de fonctionnement de l'office de tourisme pendant la période de lancement provenait essentiellement des fonds étrangers (Union Européenne surtout).
Contexte politique et réglementaire	
Les lois 2004 sur la décentralisation consacrent l'effectivité de la volonté des pouvoirs publics de transférer les compétences et les ressources. Selon les textes, les compétences «Tourisme» et «Culture» sont désormais transférées et dévolues aux communes.	Le transfert de la compétence «Tourisme» dans le cadre de la décentralisation ne s'est pas toujours accompagné du transfert de ressources conséquentes. La non-effectivité de la décentralisation sur son aspect financier freine toute initiative locale en matière de tourisme.

FORCES/OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES/MENACES
Démarche qualité	
Présence de trois établissements hôteliers proposant des services de qualité. Les hôtels Zingana, Petpenoun, Vallée de Bana, s'efforcent de satisfaire les besoins et les attentes d'une clientèle touristique exigeante et tournée vers le haut standing	Manque de formation pour la majorité des employés des hôtels (près de 90% du personnel n'est pas formé). Peu d'écoles d'hôtellerie de qualité adaptée aux besoins. Démarche qualité et formation indispensable en accueil et gestion de séjours. Lenteur du service en restauration lié à une méconnaissance des attentes du touriste. Propreté approximative. Défaut de propreté dans les produits hébergement et restauration
Fréquentation touristique	
La Région de l'Ouest connaît une fréquentation touristique certaine, avec une forte tendance vers les chefferies disposant d'un musée. Le Musée Royal Bamoun reste en tête depuis 5 ans et plus, avec un niveau de fréquentation compris entre 8.500 visiteurs en 2014 et 5.564 visiteurs en 2017.	Avec seulement 16.909 visiteurs dans les musées en 2017 contre 23.342 il y a 5 ans, la fréquentation touristique régresse. Au total, il y a eu 36 909 visiteurs dans les sites touristiques de l'Ouest en 2017 contre 55 672 il y a 5 ans. L'offre touristique élaborée est limitée au niveau des musées et chefferies. Les premiers musées n'ont pas renouvelé leur exposition et l'absence de sites touristiques aménagés ne favorise pas la fidélisation de la clientèle touristique
Ratio de performance touristique	
Préférence pour les hôtels Bas de gamme qui représente 80% des hôtels de l'Ouest. Preuve que les promoteurs investissent dans le créneau préféré des touristes	Taux d'occupation très faible. Avec un chiffre d'affaires de 1 milliards de FCFA seulement, un TO autour de 20% et une durée moyenne de séjour inférieure à 1,5 selon les chiffres officiels, le territoire est loin d'être considéré comme destination touristique
Statistiques	
	Le système de suivi des données statistiques est assez moribond. Les données concernant les chiffres d'affaires, les arrivées, les nuitées et les chiffres d'affaires sont erronés et mal contrôlés par les administrations différentes administrations en charge (INS, MINTOUL, Police, ...). Avec les irrégularités entre les données officielles et l'observation sur le terrain, il est urgent de mettre sur pied un observatoire Régional du tourisme.

Les principaux enjeux de développement du territoire de la Région de l'Ouest en matière de tourisme sont les suivants :

- amélioration de l'offre patrimoniale : Chefferies, traditions et histoire ;
- développement et valorisation des sites naturels ;
- développement et organisation de l'artisanat d'art ;
- développement de l'agrotourisme et produits du terroir ;
- amélioration de l'offre en hébergement et restauration touristique ;
- valorisation de l'offre événementielle, festivals et funérailles.

An aerial photograph of a city street, likely in a developing country, showing a mix of residential and commercial buildings, trees, and people walking on the sidewalks. The image has a greenish-yellow tint.

04

PROSPECTIVE TERRITORIALE DE LA RÉGION DE L'OUEST

4 PROSPECTIVE TERRITORIALE DE LA REGION DE L'OUEST

La phase de prospective territoriale avait pour objectif d'élargir la vision du développement futur de la Région de l'Ouest, en identifiant les cheminements possibles sur une base d'argumentation clairement énoncée et combinant de manière cohérente les éléments du diagnostic, les leviers d'actions envisageables, la formulation des hypothèses de comportement des acteurs.

4.1 VISION 2035 POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA RÉGION

La vision est une représentation du futur souhaité, elle donne un élan et une direction à l'aménagement et au développement de la Région. Elle s'est appuyée sur les scénarios de développement du Cameroun proposés par le SNADDT et qui préconise une articulation des différents points cardinaux du pays à travers la valorisation des potentialités et spécificités des Régions ou groupe de Régions, ainsi que la capitalisation de la dynamique sous régionale. Elle a également croisé la consolidation des réponses aux grands enjeux du territoire, les aspirations profondes, les valeurs et les priorités pour l'aménagement et du développement de la Région.

Vision 2035 pour la Région de l'Ouest

La Région de l'Ouest renforce son potentiel agropastoral et sa position à l'échelle nationale et internationale en matière de production, transformation et commercialisation ; à travers la modernisation de son appareil de production associée à la recherche scientifique, les technologies avancées et la valorisation de son potentiel touristique

L'agriculture retenue comme moteur de développement de la Région a fait l'objet de débats au cours des consultations des acteurs régionaux. La problématique posée était celle de savoir si l'Ouest pourrait maintenir sa position de grenier agricole du Cameroun et de la sous-région face à la contrainte de la croissance démographique et de la disponibilité des terres pour le développement d'une agriculture à grande échelle. A l'issue des échanges, les acteurs locaux ont estimé que cette vision serait réalisable suivant certains préalables au rang desquels : le zonage des espaces agropastoraux, l'utilisation des technologies nouvelles et avancées dans les exploitations agricoles.

L'implémentation de cette vision nécessite une coordination des actions sur le plan économique, social et environnemental. Les actions à mettre en œuvre pour relever ce défi ont été déclinées suivant les variables retenues par l'ensemble des acteurs. Différents scénarios d'évolution de ces variables ont été mis en exergue pour permettre d'apprécier ou de définir les stratégies et actions à mettre en œuvre pour parvenir à ce niveau de développement souhaité.

4.2 SCÉNARIOS POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA RÉGION

La construction des scénarios vise à explorer les futurs possibles pour l'aménagement et le développement de la Région, ainsi que les cheminements logiques pour y parvenir, balaye le champ des possibles en formulant différentes hypothèses sur les variables motrices déterminantes.

Pour l'aménagement et le développement durable de la Région de l'Ouest, trois (03) groupes de scénarios ont été conçus pour les piliers de développement de la Région. Ils proposent une image à un horizon 2035 du développement socio-économique de la Région à partir des hypothèses d'évolution et combinaison des variables clés. Il s'agit notamment :

- i. le scénario des tendances ou scénario du statu quo (taux de croissance stable de 4,7 %), qui s'inscrit dans la continuité de la situation actuelle ;
- ii. le scénario de l'émergence (taux de croissance forte de 8 %) qui est une déclinaison régionale du scénario retenu par le SNADDT ;
- iii. le scénario des risques ou scénario catastrophe (taux de croissance négatif).

Seuls les deux premiers scénarios ont été analysés et pour construire ces différents scénarios, 16 variables clés ou motrices ont été identifiées à savoir :

1. Accroissement de la production agropastorale
2. Transformation locale des produits agropastoraux
3. Mise en valeur du potentiel minier de la région
4. Amélioration de l'offre en énergie
5. Accès à l'eau potable
6. Amélioration de l'accès aux infrastructures d'assainissement / Bonne pratique de l'assainissement
7. Amélioration de l'offre en infrastructures de transport
8. Mise à profit des opportunités commerciales de la Région au niveau national et régional / Augmentation du flux d'échanges commerciaux dans la Région
9. Développement du tourisme et de l'artisanat d'art
10. Amélioration de l'accès aux soins de santé des populations
11. Amélioration et réduction des disparités de l'offre de formation dans l'enseignement de base et secondaire
12. Formation d'une main d'œuvre qualifiée et adaptée aux besoins de l'économie
13. Développement des technologies du numérique
14. Gestion durable de l'environnement
15. Aménagement urbain
16. Amélioration de la gouvernance / Mise en œuvre de la décentralisation

Le tableau ci-dessous présente le comportement de ces variables en fonction des deux scénarios analysés.

Tableau 25 : Comportement des variables motrices en fonction des scénarios d'aménagement et le développement durable de la Région de l'Ouest à l'horizon 2035

VARIABLES CLÉS	SCÉNARIO DE TENDANCE (TAUX DE CROISSANCE STABLE DE 4,7%) / STATU QUO	SCÉNARIO DE L'ÉMERGENCE (TAUX DE CROISSANCE FORTE DE 8 %)
Accroissement de la production agropastorale	• Inefficacité des politiques d'accompagnement des producteurs agropastoraux ; • Niveau faible et insuffisant de la production agropastorale pour satisfaire la demande des ménages et des agro-industries ; • Contribution du secteur agropastoral au développement de la région en-dessous de son potentiel ; • Objectif de développement du secteur agricole non atteint.	• Succès de la stratégie d'accroissement de la production agropastorale pilotée par le Gouvernement et appuyée par les partenaires au développement ; • Offre de production suffisante pour satisfaire la demande des ménages et des agro-industries ; • Accroissement des exportations en direction du reste du pays et à l'international.
Transformation locale des produits agropastoraux	• Faible développement de la transformation locale des produits ; • Industries de transformation des produits locaux majoritairement des entreprises de très petites tailles (décorticage du café, production de l'huile de palme, charcuterie, etc.) ; • Augmentation des pertes post récolte/difficultés de conservation ; • Difficulté d'écoulement des produits à causes des limites liées à l'acheminement vers les différents marchés ; • Réduction considérable de la valeur ajoutée du secteur agropastoral ; • Structure industrielle de la région sous-développée et incapable de booster le développement économique et social attendu.	• Transformation de la production agropastorale dans la région boostée par le dynamisme du secteur agricole ; • Amélioration de la chaîne de valeur de certains produits ; • Stimulation de la croissance économique et réduction du chômage, de la pauvreté et de la migration des populations ; • Économie régionale dynamisée par le développement de la transformation des produits agropastoraux ;
Mise en valeur du potentiel minier de la région	• Activités dans le secteur minier essentiellement portées sur l'exploitation de l'important potentiel en matériaux de carrières ; • Exploitation principalement artisanale avec d'importants dommages sur l'environnement (dégradation des ressources en eaux, accentuation de l'érosion...) ; • Développement de la production dans un cadre surtout informel, avec peu de retombées sur la population active et les communautés locales.	• Mise en place des unités industrielles, semi industrielles et artisanales (briqueteries, verreries, poterie, carrelages et faïences, cimenteries ...) ; • Valorisation du potentiel en substances minérales de la région envisagée, notamment à travers l'exploitation du gisement de bauxite de Fongo Tongo ; • Développement des projets et génération des retombées importantes pour l'économie régionale à travers les recettes fiscales, l'emploi et le développement des infrastructures.

VARIABLES CLÉS	SCÉNARIO DE TENDANCE (TAUX DE CROISSANCE STABLE DE 4,7%) / STATU QUO	SCÉNARIO DE L'ÉMERGENCE (TAUX DE CROISSANCE FORTE DE 8 %)
Amélioration de l'offre en énergie	• Différents projets de développement des infrastructures de fourniture des services énergétiques aux populations en cours grâce aux financements de l'État et des partenaires au développement ; • Lenteur dans la mise en œuvre des projets malgré la croissance de la population ; • Offre en énergie insuffisante pour satisfaire la demande des ménages et de l'industrie.	• Mise en œuvre des projets et programmes prévus par le Plan de Développement du Secteur de l'Électricité à l'horizon 2030 dans la région et diversification des sources d'énergie ; • Amélioration du taux d'accès à l'énergie électrique et impulsion du développement économique à travers la fourniture de l'énergie haute tension nécessaire à l'industrie (agro-industries) ; • Offre en énergie satisfaisant la demande des ménages et du développement de l'industrie ; • Régions du Nord-Ouest, une partie du Sud-Ouest, de l'Adamaoua et même du Nigéria alimentées à partir de la région de l'Ouest.
Accès à l'eau potable	• Nombreux programmes et projets ayant pour objectif de réduire le déficit d'approvisionnement en eau potable sont développés et financés par le Gouvernement et les partenaires au développement ; • Besoins en eau potable partiellement satisfaits, surtout dans les zones rurales ; • Poursuite des pratiques non durables qui contribueront à l'assèchement des cours d'eau et entraîneront par la suite selon les experts un stress hydrique sévère à l'horizon 2050.	• Importance accordée à la lutte contre les changements climatiques, la gestion durable et intégrée des ressources en eaux, afin de préserver les ressources en eau ; • Augmentation du taux d'accès à l'eau potable dans la région à travers d'importants investissements pour résorber les insuffisances qualitatives et quantitatives observées ; • Alimentation de la région à partir de la Sanaga envisagée dans le long terme.
Amélioration de l'accès aux infrastructures d'assainissement / Bonne pratique de l'assainissement	• Projets mis en œuvre en fonction des capacités financières disponibles, mais ne permettant pas de résoudre les problèmes en matière d'assainissement et d'insalubrité ; • Importants problèmes de gestion des déchets, avec les conséquences qu'ils engendrent sur la santé des populations.	• Priorité accordée à l'amélioration de l'assainissement ; • Stations d'épuration des eaux usées et des boues de vidange installées ; • Réorganisation de la collecte et du traitement des déchets ménagers avec un accent mis sur la valorisation des déchets ; • Réseaux d'assainissement urbain créés dans les villes principales.

VARIABLES CLÉS	SCÉNARIO DE TENDANCE (TAUX DE CROISSANCE STABLE DE 4,7%) / STATU QUO	SCÉNARIO DE L'ÉMERGENCE (TAUX DE CROISSANCE FORTE DE 8 %)
Amélioration de l'offre en infrastructures de transport	- Projets mis en œuvre et prévus dans le domaine des infrastructures routières portant sur l'aménagement de routes en terre, le bitumage en enduit superficiel des routes en terre à trafic modéré, les projets d'investissement, les ouvrages d'art et le cantonnement ; - Projets réalisés en fonction des capacités budgétaires disponibles et de nombreux retards enregistrés dans la réalisation ; - Nombreuses localités en zone rurales restent enclavées, constituant un frein au développement des activités économiques et à l'accès aux services sociaux de base.	- Accent sur la réhabilitation et l'entretien du réseau bitumé et en terre existant, puis sur son extension et son aménagement ; - Projet de bitumage des routes des bassins agricoles de l'Ouest en cours de réalisation achevé dans les meilleurs délais ; - Construction de la boucle autoroutière Yaoundé-Douala-Bafoussam-Yaoundé couplée à la construction de la ligne de chemin de fer Douala-Bafoussam et bitumage de l'axe Foumban-Ngaoundéré, permettant de tirer pleinement profit de la position géo spatiale de la région pour le développement du commerce et des échanges.
Amélioration de l'offre de service de transport	- Développement du transport routier entravé par le mauvais état des routes, surtout en direction des arrondissements et des zones rurales ; - Aéroport de Bafoussam pas au maximum de ses capacités ; - Transports ferroviaires et fluviaux inexistant ; - Demande de service de transport insatisfaite.	- Accroissement de l'activité de transport à l'intérieure de la région, en direction des autres régions du pays et de la sous-région dû au développement des activités agropastorales et de la transformation des produits dans la région ; - Intensification de l'activité de transport à travers la mise en œuvre des projets d'infrastructures routières et ferroviaires prévus et l'optimisation du fonctionnement de l'aéroport de Bafoussam.
Mise à profit des opportunités commerciales de la Région au niveau national et régional / Augmentation du flux d'échanges commerciaux dans la Région	Secteur commercial très développé, mais avec une non réalisation du plein potentiel due à la mauvaise structuration et organisation de l'activité commerciale, la faiblesse des liens entre les producteurs agropastoraux et les marchés, la mauvaise qualité des infrastructures de marché, l'absence de marchés de gros et le mauvais état des routes rurales.	- Capitalisation par la région de l'Ouest, en termes de commerce et d'échanges économiques, de sa position stratégique au carrefour des régions du Nord-Ouest, du Littoral, du Centre, de l'Adamaoua et du Sud-Ouest ; - Profit tiré par la région de l'important marché que représente la sous-région ; - Circuits de commercialisation des produits agropastoraux structurés ; - Organisation de façon structurelle des activités commerciales par les communes afin de capitaliser les recettes fiscales.

VARIABLES CLÉS	SCÉNARIO DE TENDANCE (TAUX DE CROISSANCE STABLE DE 4,7%) / STATU QUO	SCÉNARIO DE L'ÉMERGENCE (TAUX DE CROISSANCE FORTE DE 8 %)
Développement du tourisme et de l'artisanat d'art	• Potentiel touristique important et peu valorisé ; • Faible niveau d'investissements réalisés, des effets directs, indirects et induits de cette activité dans l'économie locale.	• Stratégie de promotion touristique axée sur l'offre culturelle marquée par les chefferies autour desquelles gravitent les sous-produits comme les cases patrimoniales et animations culturelles, l'offre événementielle, etc. • Développement significatif du tourisme à travers l'aménagement des sites touristiques recevant du public ainsi que leur voies/pistes d'accès, l'amélioration de l'offre en hébergement et restauration touristique, la promotion et la valorisation de l'artisanat d'art.
Amélioration de l'accès aux soins de santé des populations	• Offre de soins de santé insuffisante pour satisfaire la demande des populations tant en milieu urbain que rural ; • Insuffisance et/ou vétusté des infrastructures sanitaires et des plateaux techniques et insuffisance du personnel qualifié ; • Médecine traditionnelle, pouvant apporter un appui important à la médecine moderne, peu valorisée à cause d'une absence d'organisation.	• Disponibilité d'une infrastructure de qualité découlant de la mise en œuvre d'un plan de développement ou d'extension des FOSA ; • Maintenance curative et préventive des plateaux techniques ; • Émergence de l'informatique médicale et de la télémédecine à travers le fort taux de pénétration des TIC ; • Mise sur pieds d'un plan de développement des ressources humaines qui privilégiera les districts de santé les plus déficitaires ; • Disponibilité des médicaments et des autres produits pharmaceutiques de qualité.
Amélioration et réduction des disparités de l'offre de formation dans l'enseignement de base et secondaire	• Besoins importants dans le secteur de l'éducation marqués par une inégale répartition des établissements scolaires, la vétusté des infrastructures, une insuffisance des équipements et commodités pour une éducation de qualité et les disparités dans les sous-systèmes éducatifs.	• Augmentation du TB de préscolarisation dans les zones rurales ; • Équilibre entre l'offre de formation et la réduction des disparités dans l'enseignement secondaire général et technique ; • Scolarisation de base de tous les enfants en âge scolaire ; • Réduction de la déperdition scolaire au niveau du collège et du lycée ; • Formation de qualité du fait de la dotation des établissements scolaires en équipements et commodités nécessaires et des enseignants qualifiés

VARIABLES CLÉS	SCÉNARIO DE TENDANCE (TAUX DE CROISSANCE STABLE DE 4,7%) / STATU QUO	SCÉNARIO DE L'ÉMERGENCE (TAUX DE CROISSANCE FORTE DE 8 %)
Formation d'une main d'œuvre qualifiée et adaptée aux besoins de l'économie	• Nombreuses structures de formation mises sur pied, mais qui tardent à constituer un fondement au développement économique ; • Insertion professionnelle des jeunes diplômés freinée par la faible spécialisation de la formation par rapport aux besoins réels des entreprises ; • Émigration des jeunes diplômés vers les grandes métropoles du pays et vers l'étranger en raison de l'augmentation du taux de chômage.	• Renforcement de l'offre et de la qualité de formation d'enseignement secondaire technique (EST) ; • Amélioration et diversification de l'offre de formation professionnelle développée dans l'enseignement supérieur dans la perspective de la professionnalisation et du renforcement des filières scientifiques et technologiques ; • Qualité de la formation dans les CFP et aux métiers assurée ; • Main d'œuvre constituant un élément essentiel pour la prospérité économique de la région.
Développement des technologies du numérique	• Très faible apport des TIC dans le développement et la croissance de la région ; • Développement du numérique entravé par le faible taux d'accès de la population à l'énergie électrique, notamment dans les zones rurales ; • Déploiement peu étendu de la fibre optique qui se limite essentiellement aux centres urbains ; • Faible accès à l'internet haut débit et coûts d'accès à l'internet encore élevés qu'il soit mobile ou fixe.	• Efforts en faveur de l'accès au haut débit à travers le développement des infrastructures de télécommunication et le développement de la formation des jeunes aux métiers du numérique, permettant de transformer les différents secteurs de l'économie ; • Rapprochement des populations des services et des opportunités d'emploi et capitalisation au niveau local du savoir-faire de la diaspora de la région à l'aide des technologies numériques ; • Accélération socioéconomique de la région.
Gestion durable de l'environnement	• Forte pression sur le milieu, entraînée par la pression démographique et le développement des activités économiques ; • Plusieurs pressions au rang desquelles la destruction progressive des formations naturelles et des aires protégées, la dégradation de la fertilité des sols, la dégradation des bassins versants et des ressources en eaux, les changements climatiques dont les effets sont de plus en plus perçus, les éboulements et inondations qui constituent aussi des menaces ;	• Croissance économique dans le respect de l'environnement ; • Maintien de la fertilité des sols ; • Gestion durable des forêts ; • Gestion durable et participative des aires protégées ; • Protection des bassins versants et des ressources en eau ; • Sécurisation et aménagement des zones à risque et à écologie fragile ; • Bonne gestion des déchets et assainissement.

VARIABLES CLÉS	SCÉNARIO DE TENDANCE (TAUX DE CROISSANCE STABLE DE 4,7%) / STATU QUO	SCÉNARIO DE L'ÉMERGENCE (TAUX DE CROISSANCE FORTE DE 8 %)
Gestion durable de l'environnement	• Efforts des acteurs institutionnels appuyés par les ONG nationales et internationales à travers les initiatives de préservation de l'environnement mis en place, mais avec les résultats escomptés non pleinement atteints du fait de la non-appropriation des concepts par les acteurs locaux ; • Engagements internationaux du Cameroun en matière de changements climatiques (REDD+, CDN, etc.) retenus pour la zone agro écologique des hauts plateaux (Ouest, Nord-Ouest) non atteints ; • Dégradation progressive de l'environnement naturel de la région.	
Aménagement urbain	• Faible mise en œuvre des outils de planification pour le développement durable des villes ; • Croissance des villes dans la région non suivie de la mise en place de services urbains en l'absence de planification.	• Accélération de la mise en œuvre de la décentralisation comme signal important pour l'aménagement urbain durable dans la région de l'Ouest ; • Arrêt de l'étalement urbain anarchique et amélioration de l'aménagement urbain par une approche globale axée sur la collaboration intersectorielle, la bonne gouvernance, la dotation systématique en documents de planification urbaine et leur mise en application.
Amélioration de la gouvernance / Mise en œuvre de la décentralisation	• Continuité du processus de décentralisation au rythme actuel ; • Organisation administrative de la région inchangée ; • Développement souhaité de la région non impulsé	• Opérationnalisation des régions à travers la finalisation du processus de décentralisation accélérée et effective ; • Réorganisation des départements en vue d'un encadrement administratif optimal ; • Planification du développement local ; • Renforcement des capacités techniques et managériales des CTD, ainsi que leurs capacités à mobiliser les ressources financières communales ; • Amélioration de la coopération décentralisée permettant d'impulser véritablement le développement local et par ricochet le développement de la région.

Le scénario des risques serait d'avoir un effondrement des activités du secteur agropastoral, principal pan de l'économie régional, et qui aurait un effet d'entraînement négatif sur les autres secteurs. Cet effondrement résulterait de l'insuffisance du financement, la mauvaise gouvernance des projets/programmes de relance de la production agricole, ou encore les effets d'autres facteurs au rang desquels :

- le non achèvement des projets ou politiques de relance de la production agricole : plusieurs projets et programmes de relance de la production sont en cours de réalisation dans la Région ; l'arrêt de ces derniers pourra maintenir la production agricole de l'Ouest à un niveau bas ;
- l'insuffisance des terres agricoles dans le moyen et long terme : la Région de l'Ouest est la plus petite en superficie du pays alors que sa densité de population est la plus importante. Au regard du fort taux de la croissance démographique l'on pourra noter une diminution significative des espaces de production agricole ;
- la concurrence de la production agricole des autres régions : pour des raisons de recherche de nouvelles terres ou de rapprochement des grandes zones de consommation (Douala, Yaoundé, Kribi...), plusieurs 'agriculteurs quittent la Région pour s'installer dans les autres Régions. La conséquence directe est le risque de la Région de perdre sa position de leader dans la production de plusieurs spéculations ;
- les changements climatiques affectent la production : depuis quelques temps la perturbation de la saison de pluie a profondément modifié le calendrier agricole ; les agriculteurs hésitent sur la période de semence. La principale conséquence est généralement la baisse de la récolte ;
- l'insécurité : plusieurs bassins de production de la Région se trouvent dans la zone frontière avec le Nord-Ouest (Noun, Bamboutos) et le Sud-ouest (Ménoua). Si la crise qui sévit actuellement dans cette partie ne trouve pas de solutions, les investissements dans ces bassins de production seront compromis ;
- le maintien des barrières ou des entraves au commerce sous régional.

Dans le scénario catastrophe, l'occupation spontanée de l'espace pour différents usages (agriculture, élevage, habitation...) prévaut, sans respect de la planification urbaine et rurale, et conduit à la dégradation quasi complète des paysages : densification des villes sur elles-mêmes due à une croissance urbaine mal maîtrisée, délabrement des villes et difficultés d'équipement adéquat, ruralisation de l'espace urbain, précarité de l'écosystème urbain. Les zones à écologie fragile et les aires protégées (réserves forestières et de faune) continuent d'être occupées anarchiquement par les installations humaines, avec une dégradation du couvert végétal et des forêts de montagnes associées aux fortes pentes qui accentuent les mouvements de masse (glissement de terrains, éboulement, effondrement) et les inondations. Les pratiques culturelles non durables (pratiques culturelles érosives, mauvaise pratique de l'irrigation et utilisation des produits phytosanitaires non maîtrisés, etc.), l'exploitation anarchique des carrières, les mauvaises pratiques de l'assainissement contribuent en l'absence de mesures de préservation, de restauration et de suivi, à une dégradation générale de l'environnement naturelle de la Région.

S'agissant des infrastructures, la non réalisation de certains projets ou les retards dans la réalisation de certains projets engagés ou programmés dans le domaine du transport ralentissent la dynamique de la production et des échanges à l'intérieur de la Région et avec les autres Régions du pays. En l'absence de planification énergétique et de prévisions faites sur la base d'une évaluation rigoureuse des besoins, les écarts se creusent dans l'alimentation en énergie des différents Départements et entre le milieu rural et urbain. Il en est de même pour l'approvisionnement en eau où les déficits s'accroissent face à la demande croissante, résultant de l'insuffisance du financement, les déséquilibres dans la planification des infrastructures et la dégradation progressive des infrastructures existantes en l'absence d'entretien.

Concernant la gouvernance, dans le scénario de risque, les événements tels que l'accentuation de la crise dans les zones anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest affectent une partie de la Région de l'Ouest et entraînent un ralentissement de la dynamique de planification du développement et de la mise en place de la décentralisation.

The background image shows a village scene. In the upper half, there are several traditional dwellings with tall, conical thatched roofs. A dirt path leads from the foreground towards these huts. In the lower half, a group of people, mostly women wearing patterned skirts and headwraps, are walking along the path. The overall color palette is warm, with shades of brown, orange, and yellow.

05

**PRINCIPES
DE BASE ET OBJECTIFS
STRATÉGIQUES
GLOBAUX POUR
L'AMENAGEMENT
ET LE DEVELOPPEMENT
DURABLE DE LA REGION**

5 PRINCIPES DE BASE ET OBJECTIFS STRATEGIQUES GLOBAUX POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA REGION

Le SRADDT Ouest est une déclinaison régionale du SNADDT. Il s'appuie donc en premier lieu sur les principes de base, les orientations et objectifs stratégiques globaux adoptés au niveau national, ainsi que les déclinaisons propres à certaines régions qui en découlent, pour l'aménagement et le développement durable du territoire.

5.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX DE BASE DE LA RÉGION DE L'OUEST

Le tableau ci-dessous liste les 22 principes de base directeurs pour l'aménagement et le développement durable du territoire national.

Tableau 26 : Les 22 principes de base directeurs du SNADDT

1. L'équité territoriale par la réduction des inégalités inter-régionales au moyen notamment des infrastructures et dessertes en services publics	2. L'intégration sous régionale solidaire et mutuellement avantageuse
3. L'élévation du niveau général de vie des populations au moyen principalement de l'emploi décent et rémunérateur	4. La durabilité multidimensionnelle par la mise en valeur optimale des ressources et la répliquabilité des projets
5. La transformation du modèle économique avec la promotion d'activités de meilleure valeur ajoutée	6. L'intégration économique intersectorielle et la coordination interministérielle
7. La promotion de l'efficacité technico- économique des entreprises et des producteurs individuels	8. L'optimisation de l'organisation spatiale et territoriale pour une plus grande efficacité et une meilleure équité
9. L'amélioration de l'efficacité technico- économique et sociale des services publics et de l'État	10. La mise en valeur du potentiel national surabondant mais non exploité
11. La diversification et l'innovation pour une plus grande résilience	12. Le partenariat public-privé gagnant- gagnant
13. La compétitivité et l'insertion avantageuse dans la mondialisation au moyen notamment de la complexification/diversification des processus de production	14. La maîtrise des grands équilibres éco- financiers par le renforcement des ressources du Budget, la maîtrise des dépenses publiques et l'équilibre de la balance commerciale

15. La réduction de la précarité et du sous-emploi et l'encouragement de l'initiative individuelle et communautaire	16. La maîtrise du foncier pour favoriser le financement de l'investissement et sa sécurisation
17. La solidarité, l'intégration et cohésion sociales et l'inclusivité par l'emploi décent et l'accès aux services publics pour les plus pauvres	18. La promotion du crédit en faveur de l'investissement des ménages et des entreprises
19. La transparence et la bonne gouvernance participative et décentralisée au moyen de la démocratie et la transparence	20. Le développement du capital humain en tant que facteur de plus grande efficacité
21. La souveraineté nationale, la sécurisation des approvisionnements stratégiques et l'occupation de bonnes positions de marché au moyen de politiques de filières appropriées et la recherche-développement	22. La prise en compte des rapports de dépendance-influence amont-aval du secteur avec les autres composantes du modèle socioéconomique

En dehors de ces 22 principes directeurs nationaux, 19 principes de base généraux ont été adoptés pour garantir le succès de la planification, l'aménagement et le développement durable du territoire de la Région de l'Ouest.

1. Le respect de la législation en matière de planification régionale ;	12. L'amélioration de l'efficacité technico-économique et sociale des services publics locaux ;
2. L'équité territoriale par la réduction des inégalités inter-département/communes au moyen notamment des infrastructures et dessertes en services publics ;	13. La diversification et l'innovation pour une plus grande résilience ;
3. L'élévation du niveau général de vie des populations au moyen principalement de l'emploi décent et rémunérateur ;	14. L'amélioration de la compétitivité de la Région et implication des bailleurs locaux dans le financement du développement du territoire ;
4. La forte implication des autorités traditionnelles, des élites locales et la diaspora dans la stratégie de développement de la Région ;	15. La réduction de la précarité et du sous-emploi et l'encouragement de l'initiative individuelle et communautaire ;
5. La prise en compte du genre et des personnes vulnérables dans les politiques de développement	16. La sécurisation des approvisionnements stratégiques et l'occupation de bonnes positions de marché au moyen de politiques de filières appropriées et la recherche-développement ;
6. La maîtrise du foncier pour favoriser le financement de l'investissement et sa sécurisation ;	17. L'intégration des exigences d'unité dans la diversité et de l'amélioration du rapport entre l'Etat, les CTD et les citoyens ; le transfert de compétences dans les collectivités territoriales décentralisées.

7.L'optimisation de l'organisation spatiale et territoriale pour une plus grande efficacité et une meilleure équité ;	18.La prise en compte dans la planification, des engagements nationaux en matière de développement tout en les contextualisant et de veiller à l'alignement effectif des interventions des partenaires au développement sur les choix de développement de la région ;
8.La solidarité, l'intégration et cohésion sociales et l'inclusivité par l'emploi décent et l'accès aux services publics pour les plus pauvres ;	19.La promotion du partenariat public-privé et des champions Régionaux.
9.La mise en valeur du potentiel régional sous-exploité ;	
10.Le développement du capital humain en tant que facteur de plus grande efficacité ;	
11.La promotion de l'efficacité technico-économique des entreprises et des producteurs individuels ;	

5.2 DÉCLINAISONS TERRITORIALES DES PRINCIPES DE BASE RÉGION DE L'OUEST

L'articulation du territoire national dans le SNADDT se décline autour des axes stratégiques suivants:

- une partition spatiale selon trois Macro-Territoires ou Grandes Régions Economiques (GRE) ;
- un développement économique articulé à des bassins de production, des pôles ou des secteurs spécifiques, comme lieux privilégiés de mise en œuvre des enjeux de développement.

Les Macro-Territoires Régionaux (MTR) ou Grandes Régions Economiques (GRE) regroupent:

- le Littoral et le Grand Ouest, un Macro-Territoire polarisé par Douala qui inclurait l'Ouest, le Nord-Ouest, le Sud-Ouest, le Littoral et une partie du Sud, avec une fonction d'articulation 'National/International/Orienté Mondialisation;
- le Grand Centre, un Macro-Territoire polarisé par Yaoundé, comprenant le reste de la Région Sud, le Centre et l'Est avec une vocation National/International/Orienté Sous Régionale Est et Sud;
- le Grand Nord, un Macro-Territoire polarisé par Ngaoundéré avec une fonction 'Articulation Nationale/Intégration Sous Régionale Est-Nord-Ouest.

Le regroupement des Régions Littoral, Ouest, Sud-Ouest, Nord-Ouest et une partie du Sud (Département Mvila), s'inscrit dans la logique spatiale d'une région structurée par :

- une façade littorale, appréhendée comme principale porte d'entrée du Cameroun et de la sous-région,
- un arrière-pays à fort potentiel agricole basé sur les cultures multi-vivrières et de rente.

L'aménagement et le développement de cette macro région s'articule nécessairement autour de ces deux grandes composantes territoriales. Ils tendent vers le renforcement de la fonction métropolitaine de Douala comme ville d'ouverture à l'international, l'émergence d'autres villes portuaires, à savoir Kribi et Limbé, ainsi que la diffusion du développement dans l'arrière-pays, en s'appuyant sur un réseau de villes, dense et relativement bien structuré (Buéa, Kumba, Tiko, Nkongsamba, Bafoussam, Dschang, Bamenda, Kumbo,...).

Les capitales régionales, Buea, Bafoussam et Bamenda auront un rôle important, comme villes d'équilibre dans cette macro région. Le renforcement des infrastructures socio-économiques et l'articulation du développement de ces villes à des vocations spécifiques seront nécessaires. Ainsi, Bafoussam : bénéficiant d'une situation géographique particulière, au carrefour des échanges inter-régions, la ville se démarquera par une vocation logistique d'envergure (groupage/diffusion) qui se prête à un développement des activités industrielles.

Le développement des « villes secondaires », ou villes d'appui sera également nécessaire selon leur localisation, leur importance et leur catégorie de taille. Dans la Région de l'Ouest, ces villes d'appui tel que Dschang, Mbouda, Foumbot, Foumban, constituent les pôles urbains les plus importants dans cette catégorie. Ces villes se démarquent par leur poids démographique (plus les 100 000 habitants à l'horizon 2035), leur rôle historique dans la composition du réseau urbain camerounais (ville précoloniale, capitale, relais commercial,...) et leur spécialité dominante liée à la présence d'équipements de grande envergure avec un rayonnement qui dépasse le cadre local : Dschang comme ville universitaire et touristique, Foumban comme ville patrimoine-culture-artisanat, etc.

Des villes d'interface régionale comme Foumban (Ouest/Adamaoua), Bangangté (Ouest/Centre), consolident des activités de commerces, de marchés, de services et du transport. Ces activités sont nécessaires pour le développement de ces villes relais.

L'encadré ci-dessous présente les orientations d'aménagement et de développement, basées sur le potentiel varié de la Région de l'Ouest, dans le cadre de la macro-région Littoral Grand-Ouest.

Encadré 1 : Orientations d'aménagement de la Région dans la macro-région Littoral et Grand-Ouest

REGION OUEST :

Un réseau d'infrastructures de transport développé à consolider et à connecter aux régions voisines:

- un réseau routier régional bien développé à consolider : réseau en étoile à partir de Bafoussam avec des liaisons entre les villes secondaires ;
- davantage de connectivité avec les régions voisines : NO (route Bafoussam-Bamenda), SO (route vers Limbé) et Adamaoua (via Banyo) ;
- un renforcement des liaisons ferroviaires et aériennes (transport multimodal).

En termes de développement économique, promouvoir les produits de la zone et consolider les activités existantes :

- **Structuration des bassins de production et organisation des filières du vivrier** pour la commercialisation et l'expédition du frais et la transformation des produits (collecte, conditionnement, conserverie, commercialisation,...) ;
- **Implantation d'unités de transformation des produits maraichers** (notamment conserveries de tomate et haricot), dans les villes principales : **Bafoussam, Foumban, Foubot et Dschang** ;
- Réhabilitation de la rizerie existante qui s'approvisionne à **Noun et Ndop** et réorganisation en amont des bassins de production pour l'augmentation des rendements et l'amélioration de la qualité des produits finis ;
- **Création d'unités de transformation de Cacao** (liqueur, pâte, beurre de cacao,...), en ciblant surtout les petites unités modernes qui peuvent être mises en place par l'Etat et cédées progressivement aux paysans, à l'instar de ce qui est prévu dans certains programmes pour la promotion du Cacao camerounais dans les régions du Centre, Sud, Ouest, Littoral et Est. Les sous-produits que sont la coque du cacao et du café, riches en énergie, peuvent être utilisés comme source d'énergie ou fourrage pour le bétail.
- **Consolidation des niches économiques autour de produits du terroir** comme c'est le cas pour le **poivre de Penja** (produit IGP : Indication Géographique Protégée, certifié). La constitution des labels alimentaires pourrait s'étendre à d'autres produits de la région ;
- **Mise en place d'un Agropole Miel dans la région de Mbouda** en appui au GIC de production de miel qui exporte ses produits vers l'Europe (France, Belgique, ...) ;
- **Développement de la phytothérapie** sur la base des plantes médicinales et alimentaires, actuellement exploité d'une façon artisanale ;
- **Création d'unités de provenderie** (transformation des maïs) pour l'alimentation du bétail, à **Bafoussam, Galim et Bamenda** ;
- **Développement de l'élevage, principalement aviculture et Porc à Bafoussam** ;
- **Modernisation des abattoirs** dans les villes principales ;

Les principales infrastructures d'appui à ériger :

- Une centrale de distribution (plateforme logistique) à Bafoussam
- Des Marchés de gros à Dschang, Bafoussam et Foumban
- Organisation des circuits de commercialisation et services sociaux pour soutenir l'activité agricole et agro-industrielle (crédits et microcrédits, transport, logistique,...)
- Unités de montage et de fabrication d'outillage agricole à Bafoussam

Une offre touristique diversifiée à promouvoir :

- **Tourisme écologique et de découverte** : Plusieurs sites (lacs, chutes, paysages, ...) dont les Monts Bamboutos, au nord-ouest de Bafoussam, où il y a actuellement un projet pour la réhabilitation du couvert végétal et des cours d'eau et le classement du site en aire protégée ;
- **Tourisme culturel** : Circuits des Chefferies, artisanat diversifié, Musée, Palais ;
- **Villégiature** : Dschang qui comprend plusieurs équipements touristiques (Centre climatique, hôtels, Musée, village d'artisanat, chefferies,...), peut être qualifiée de capitale touristique, culturelle et universitaire de l'Ouest.

Potentialités alternatives :

- Recherche et développement dans le **secteur du numérique** ;
- Développement du **secteur des services** (Informatique, commerce international, finances, etc.) ;
- Protection de l'environnement : **agroforesterie antiérosive, projet Bocage, projet de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).**

Source : SNADDT, 2017

5.3 OBJECTIFS STRATÉGIQUES GLOBAUX

Au regard des enjeux nationaux et régionaux, les Objectifs Stratégiques Globaux du SRADDT Ouest peuvent se résumer en cinq axes:

1. Faire de la Région de l'Ouest un pôle logistique à travers la valorisation de sa position géographique et par la création d'un port sec à Bafoussam.
2. Mettre en place les bases d'un développement industriel assis sur la valorisation durable du potentiel agropastoral, technologique, culturel touristique et de la diaspora.
3. Améliorer l'accès aux services socioéconomiques de bases des populations urbaines et rurales.
4. Améliorer l'employabilité des jeunes dans les métiers émergents.
5. Renforcer les capacités opérationnelles du Conseil Régional.

La situation géographique de la Région de l'Ouest montre qu'elle est au carrefour de cinq autres Régions (Adamaoua, Centre, Littoral, Nord-Ouest et Sud-ouest) lui offre la perspective d'un rayonnement international vers le Nigeria, Tchad, la RCA, le Congo et le Gabon.

La figure ci-contre présente l'organisation territoriale préconisée de la Région de l'Ouest d'après les orientations stratégiques du SNADDT.

Figure 13 : Organisation territoriale préconisée de la Région de l'Ouest

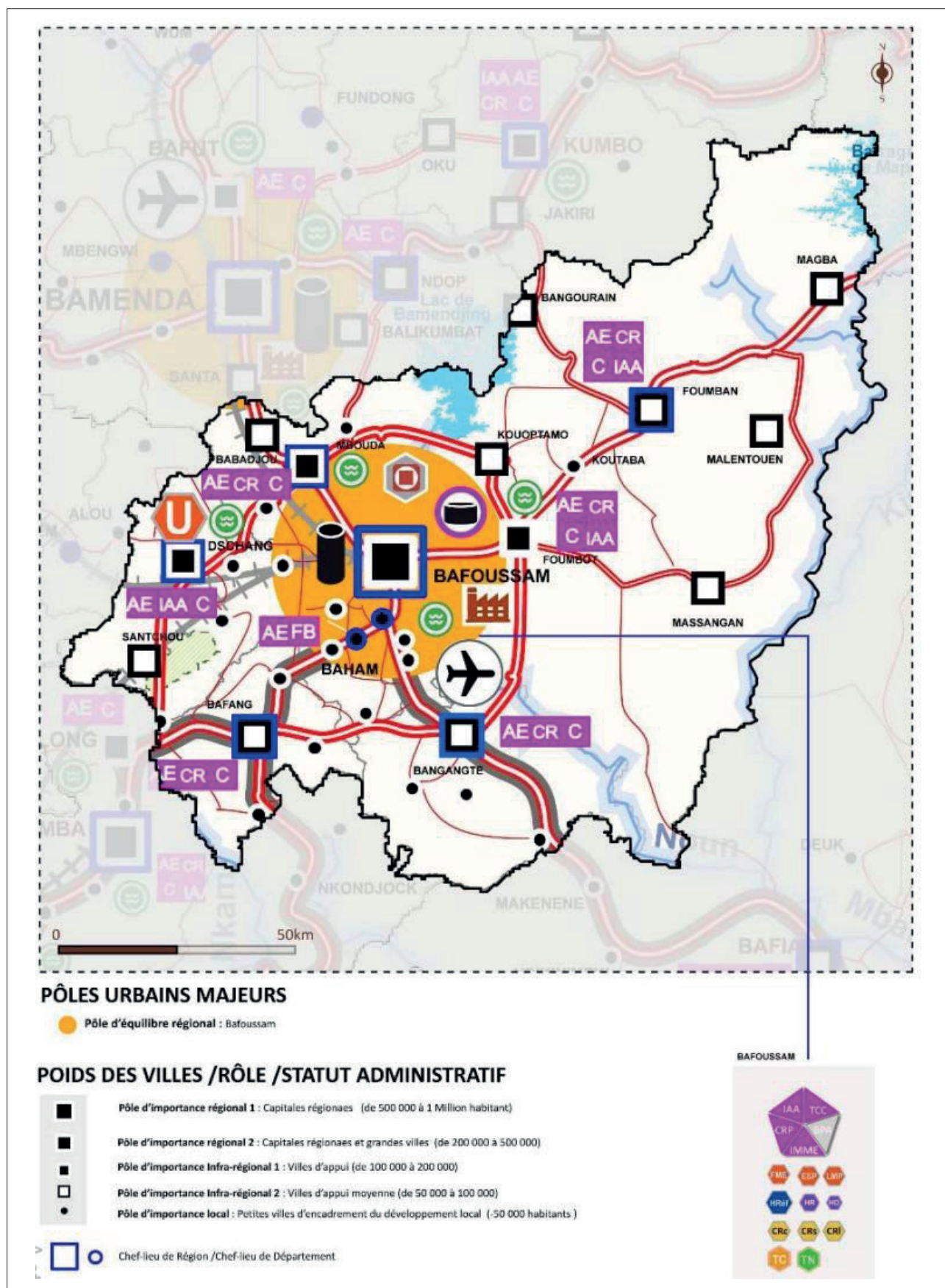
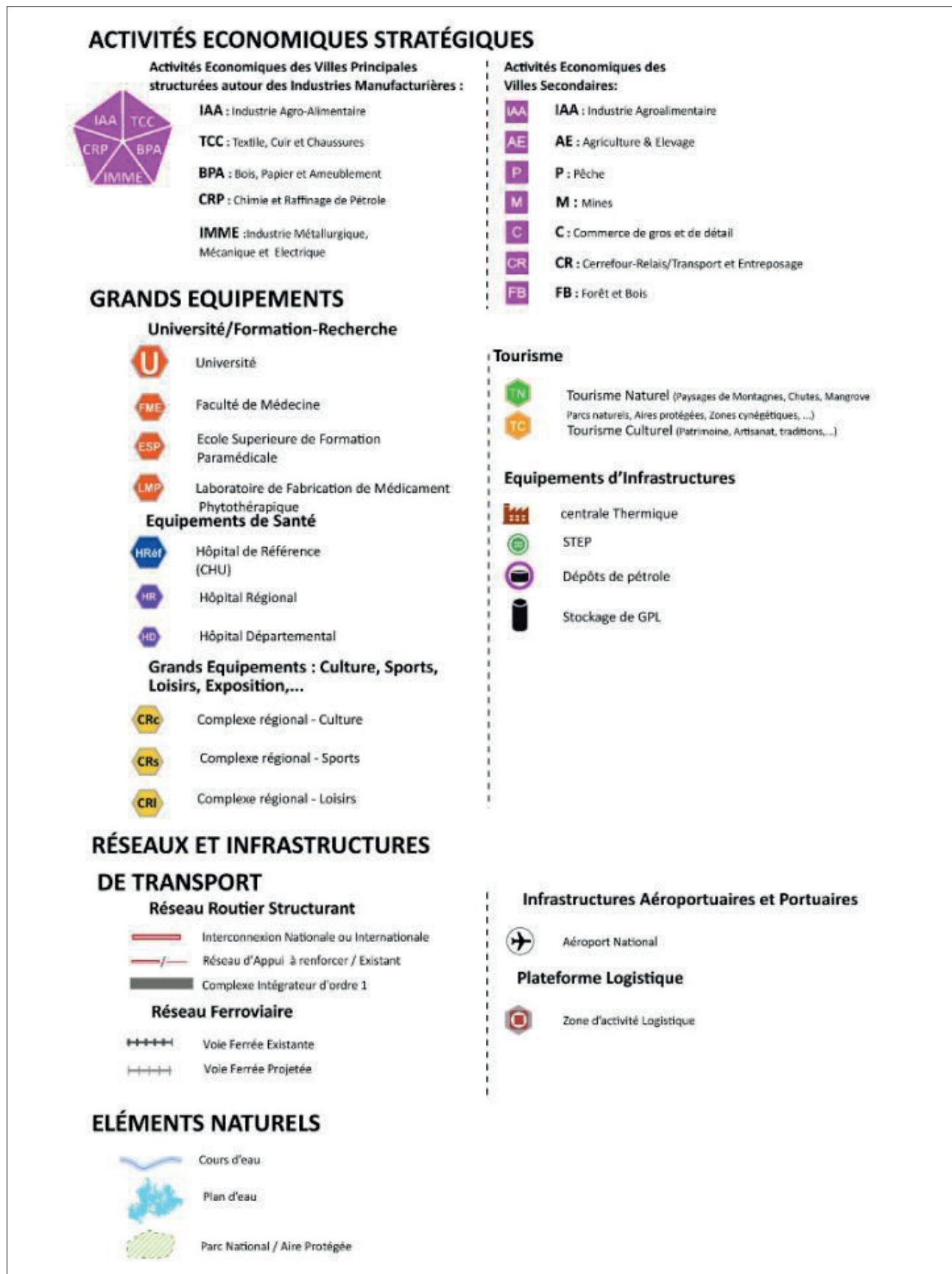
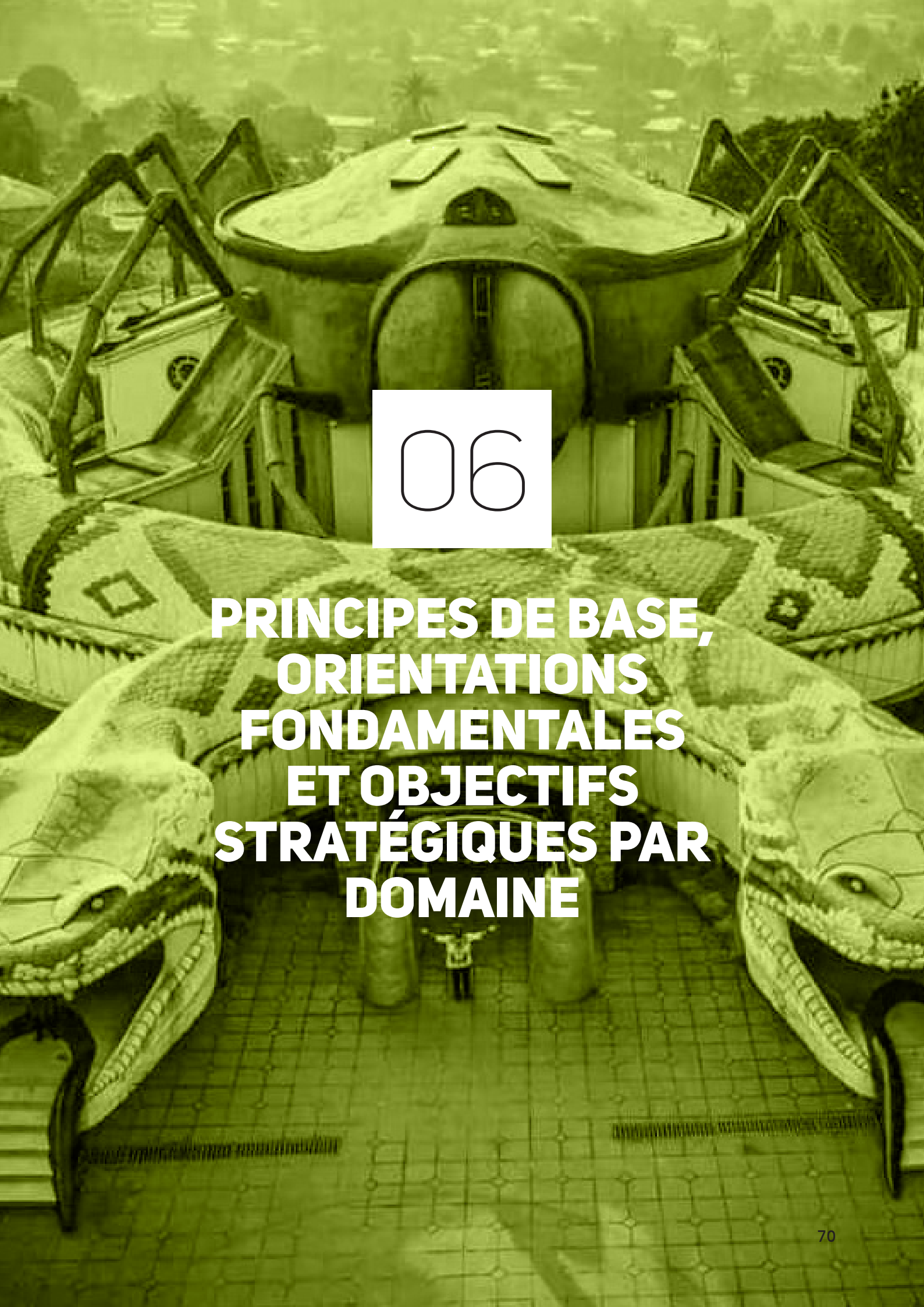


Figure 13 : Organisation territoriale préconisée de la Région de l'Ouest





06

**PRINCIPES DE BASE,
ORIENTATIONS
FONDAMENTALES
ET OBJECTIFS
STRATÉGIQUES PAR
DOMAINE**

6 PRINCIPES DE BASE, ORIENTATIONS FONDAMENTALES ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES PAR DOMAINE

Les principes de bases sont des mesures à respecter dans la planification et l'opérationnalisation des politiques stratégiques pour parvenir à un développement durable du territoire. En effet, le Cameroun a fixé ses objectifs de développement à l'horizon 2035. La formulation des principes de base et des orientations fondamentales de la Région de l'Ouest prend en compte la Vision du Cameroun, la SND30 et le SNADDT.

Les domaines ou secteurs retenus sont ceux analysés depuis le bilan diagnostic territorial de la Région, à savoir :

- Gouvernance territoriale et décentralisation
- Ressources forestières et fauniques
- Aspects sociodémographiques et genre
- Infrastructures, équipements et services sociaux de base : transport, TIC, éducation et formation, santé, ressources en eaux et AEPA, énergie, développement urbain, sports et loisirs ;
- Economie de la Région : agriculture, élevage, pêche et aquaculture, mines et carrières, industries, commerce, tourisme ;
- Gestion de l'environnement

6.1 GOUVERNANCE

La gouvernance dans la Région de l'Ouest trouve son ancrage dans le cadre référentiel de développement global du Cameroun. Les choix stratégiques retenus en matière de gouvernance sont alignés sur les orientations nationales dont celles de la SND30.

En effet, l'atteinte des objectifs de développement et la réussite des actions envisagées dans le cadre de la SND30 dépendent, en grande partie, de la qualité des règles, des institutions et des Hommes chargés de l'opérationnalisation des réformes stratégiques. Ainsi, la gouvernance est le socle sur lequel repose la transformation structurelle de l'économie camerounaise, le développement du capital humain ainsi que l'amélioration de la situation de l'emploi. Les orientations majeures en matière de gouvernance dans la SND30 se focalisent d'abord au niveau global et puis au niveau du pilier de gouvernance, décentralisation et de gestion stratégique de l'État. L'objectif global relatif à la promotion de la bonne gouvernance est énoncé comme suit : « Améliorer la gouvernance pour renforcer la performance de l'action publique en vue de l'atteinte des objectifs de développement ».

Il s'agira au niveau régional d'améliorer la gouvernance pour renforcer la performance de l'action publique des autorités régionales et communales pour l'atteinte des objectifs de développement. Pour être porteuse d'efficacité et d'efficience, les CTD de l'Ouest devront se doter de savoir-faire techniques et managériaux, nécessitant de la sensibilisation, de la formation et du renforcement des

capacités des différents acteurs et parties prenantes impliqués. La planification du développement régional et local, la capacité à mobiliser les ressources financières communales, l'amélioration de la coopération décentralisée mettant les acteurs sociaux, la société civile et la diaspora au service du développement ; permettront d'impulser véritablement le développement économique, humain et social de la Région.

Un élément important qu'il faudra probablement prendre en compte dans la Région de l'Ouest est la réorganisation des Départements en vue d'un encadrement administratif optimal. La Région de l'Ouest est subdivisée en huit (08) Départements (Mifi, Koung-Khi, Hauts-Plateaux, Ndé, Haut-Nkam, Menoua, Bamboutos et Noun) et 40 Arrondissements. Le Département du Noun est le plus vaste, et occupe 55% de la superficie totale de la Région. Ce découpage administratif déséquilibré sepercute sur la couverture administrative et en infrastructures socio-collectives.

6.1.1 Principes de base

- Renforcement de l'autonomisation de la région par la poursuite du processus de décentralisation ;
- Amélioration des mécanismes d'opérationnalisation de la décentralisation ;
- Priorisation des atouts et moyens locaux dans la recherche des solutions aux problèmes économiques et sociaux.

6.1.2 Orientations fondamentales

- Renforcer la planification locale et régionale à travers l'actualisation et la mise en œuvre des outils tels que le PRD et les PCD ;
- Mettre en place des contrats plans entre l'Etat et les CTD
- Renforcer des capacités techniques et managériales des CTD ;
- Développer la participation citoyenne pour une dynamique inclusive ;
- Renforcer la gouvernance économique et financière des CTD ;
- Développer la collaboration entre les CTD et les institutions universitaires ;
- Améliorer la coopération décentralisée et du développement local.

6.1.3 Objectifs stratégiques et Projets relatifs à la Gouvernance

Le tableau ci-contre présente de façon synoptique les OSS et projets relatifs à la gouvernance.

Tableau 27 : Synoptique des OSS et projets/programmes relatifs à la gouvernance

Projets	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS1 : Renforcer les capacités du conseil régional dans la gouvernance locale et à la maîtrise d'ouvrage des projets				
Renforcement des capacités du CRO à la maîtrise d'ouvrage des projets de développement	Organiser les séances de formation pour le renforcement des capacités du CRO à la maîtrise d'ouvrage des projets de développement	• Nombre et valeur de projets de développement maturés et exécutés de manière satisfaisante • Manuel de procédures de la passation des marchés • Nombre des élus et personnel formés	Au moins 30% des projets (actions) du PRD/ SRADDT Q1 sont exécutés de manière satisfaisante	Au moins 75% des projets (actions) du SRADDT sont exécutés de manière satisfaisante
	Recrutement, Formation et Gestion des Ressources Humaines nécessaires à la mise en œuvre du PRD	• Nombre de personnes recrutées et formées • Nombre de sessions de renforcement des capacités du personnel organisées	70% des postes du CRO occupé	100% des postes du CRO occupé par des agents compétents et bien outillés
Organisation de la cogestion du personnel relevant des administrations sectorielles	• Mobilisation du personnel relevant des administrations sectorielles • Élaboration et validation de l'organigramme du conseil et de ses démembrements départementaux • Élaboration des profils de poste • Élaboration du manuel des procédures de la gestion du personnel • Mobilisation et recrutement du personnel • Formation et recyclage • Gestion du personnel	• Nombre de personnes mises à la disposition des CTD • Organigramme du Conseil publié • Manuel de procédures de gestion des ressources humaines disponible • Productivité du personnel en cogestion • Ratios (frais de personnel/frais de fonctionnement ; frais de fonctionnement /budget ; frais d'investissement/ budget)	Toutes les divisions du CRO fonctionnent avec au moins 50% du personnel adéquat	Toutes les divisions du CRO fonctionnent de façon normative et optimale avec un personnel en nombre suffisant et performant
OSS2 : Mutualiser les efforts et assurer la cohérence des différentes planifications				
Promotion des projets en inter-communalité pour une utilisation optimale des ressources	• Identification / sélection des idées de projets / Inscription dans les PCD et budgets communaux • Contractualisation des communes et intercommunalités	• Nombre de projets intercommunaux accompagnés de manière satisfaisante • Valeur des projets intercommunaux	Maturation et mise en œuvre de 5 projets intercommunaux	Mise en œuvre de tous les projets intercommunaux identifiés à l'issue des nouveaux PCD et PLADDT

Projets	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
	- Formulation et maturation des projets - Mobilisation des ressources (communes, partenaires) - Suivi de l'exécution et évaluation des projets - Elaborer et mettre en œuvre les outils de planification territoriale locale	Nombre de communes impliquées dans des projets intercommunaux		
OS3 : Renforcer les capacités de mobilisation financière endogènes et exogènes des CTD des partenaires pour dans la mise en œuvre des projets de développement.				
Renforcement des capacités de mobilisation des ressources financières endogènes et exogènes des CTD et mise en place d'un cadre de partenariat de type Contrat plan Etat-Commune	- Renforcer les capacités des CTD dans la mobilisation des ressources financières internes et externes - Renforcer les capacités des communes à la programmation et budgétisation moyen terme (CDMT, BMT) ; - Finaliser le projet de création d'un Fond Régional de Développement (FDRO) - Finaliser le projet de création d'une Société Régionale des Investissements (SIDRO) - Mettre en place une fiscalité locale adaptée - Inciter les banques à financer les CTD - Mise en place d'un cadre de partenariat PPP - Soutien des mécanismes de financement durable pour le fonctionnement et les projets de l'intercommunalité	- Montant des ressources financières endogènes mobilisées - Nombre de contrats plans - Montant des ressources extérieures mobilisées - Nombre de contrats de PPP - Un mécanisme de financement durable des paysages est développé avec les CTD	Montant des ressources financières locales augmentées de 50% par rapport à 2022 Au moins 10 Milliards de ressources financières externes mobilisés pour les projets	La Région de l'Ouest est capable de mobiliser les financements pour réaliser 100% de ses besoins en investissement

6.2 RESSOURCES FORESTIÈRES ET FAUNIQUES

Les initiatives de création et de reboisement ont permis de constituer un réseau de réserves forestières couvrant une superficie estimée à environ 38 978 ha en 2021. Il est à noter que, la plupart des superficies mentionnées ici ne sont plus disponibles car occupées par les populations en quête de terres cultivables. A titre illustratif, la réserve de Santchou est occupée à près de 50% par les populations, la réserve des Monts Bamboutos n'existe que sur papier car elle a été entièrement déboisée.

Au regard des problématiques et orientations fondamentales en matière de Forêt et Faune dans la Région de l'Ouest, les principaux objectifs stratégiques ont été formulés.

Ces orientations sont en cohérence avec la Politique Nationale en matière de développement du secteur de la Forêt définie dans la SND30 et déclinée à travers les priorités suivantes : (i) développement des plantations forestières ; (ii) renforcement de l'industrie de transformation du bois jusqu'à la troisième transformation, en vue de la fabrication des meubles, la construction des logements et bâtiments et les usages industriels ; (iii) renforcement et l'optimisation de l'utilisation de la biomasse ; (iv) fourniture de bois-énergie qui reste la principale source d'énergie couvrant près de 64,4% des besoins énergétiques des ménages de la Région. Les autres problèmes prioritaires à résoudre portent sur : la protection de la faune et de la forêt, la valorisation de la biodiversité par l'éco-tourisme, la protection des paysages, la formalisation des filières des produits forestiers ligneux et non ligneux.

6.2.1 Principes de base

- Préservation des ressources naturelles pour la sécurité alimentaire et l'essor économique ;
- Renforcement du respect des lois et réglementations spécifiques ;
- Implication accrue des autorités traditionnelles dans la gestion des terres et ressources naturelles ;
- Intégration de la gestion et protection de la nature aux programmes de formation des jeunes et femmes.

6.2.2 Orientations fondamentales

- Restaurer les paysages forestiers de la Région ;
- Gérer durablement les raphiales ;
- Prévoir une législation sur la gestion du raphiales produit dans la région
- Préserver, aménager et valoriser les aires protégées existantes ;
- Conserver et gérer durablement les forêts sacrées et sites à haute valeur de conservation ;
- Développer des stratégies d'approvisionnement durable en bois énergie et de service.
- Assurer la protection et maintien de la fertilité des sols ;
- Mettre en œuvre les stratégies de protection des bassins versants et ressources en eau ;
- Assurer la gestion durable des forêts ;
- Sécuriser et aménager les zones à risques et à écologie fragile.

6.2.3 Objectifs stratégiques et Projets relatifs aux ressources forestières et fauniques

Le tableau ci-contre présente de façon synoptique les OSS et projets relatifs aux ressources forestières et fauniques.

Tableau 28 : Synoptique des OSS et projets/programmes relatifs aux ressources forestières et fauniques

N°	Projets /programmes	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS1 : Restaurer les paysages forestiers et réserves forestières de la Région					
PP1	Restauration du couvert forestier de la Région	• Promouvoir la foresterie urbaine et la sylviculture privée • Renforcement de l'offre des jeunes plants à travers la création des pépinières des jeunes plants au niveau de chaque commune de la Région; • Promouvoir le reboisement citoyen et social (Ex : Un élève un arbre,...) • Réaliser les zonages communaux et affecter les terres marginales à la sylviculture; • Appuyer sur le plan technique et financier la sylviculture privée ; • Mettre en place des mécanismes de suivi et évaluation des projets de plantation et d'entretien des arbres dans les communes ; • Aménager et gérer durablement les forêts communales (Foumban, Bana...) • Sécuriser et Aménager la réserve de faune de Santchou.	• Superficie de forêt reboisée par an ; • Subventions accordées pour le reboisement dans les Communes,	50% du couvert forestier reboisé	75% du couvert forestier boisé
PP2	Amélioration de la conservation des paysages des zones clés de biodiversité et des forêts à hautes valeurs de conservation dans la Région	• Réaliser un état des lieux des zones clés de biodiversité de la Région ; • Appuyer les options de conservation de la biodiversité, la restauration des terres et la gestion durablement les forêts grâce à une gestion communautaire et participative du paysage ; • Faciliter le processus légal de création/érection (l'obtention du statut) de deux paysages pilotes (paysages des monts Bamboutos et monts Bana-Bangangté-Bangou) en des Zones d'Aménagement Prioritaires (ZAP) et ensuite de l'étendre dans toute la Région (cf. loi de 2011 sur l'aménagement du territoire)	• Dossiers techniques des paysages pilotes constitués et transmis au MINEPAT • Plans de Gestion des paysages pilotes développés avec des options de restauration incluses et validés par les parties prenantes	60% des paysages des zones clés de biodiversité et des forêts à hautes valeurs de conservation dans la Région sont mieux préservés	60% des paysages des zones clés de biodiversité et des forêts à hautes valeurs de conservation dans la Région sont mieux préservés

N°	Projets /programmes	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS2 : Préserver les galeries forestières et raphiales					
PP3	Restauration et gestion durable des raphiales dans la Région	• Créer des pépinières et vulgariser la culture des raphias ; • Mettre en place un dispositif participatif de surveillance et de restauration des formations à raphiales ; • Proposer et promouvoir des substituts aux raphiales utilisés pour l'emballage des tomates et autres produits maraichers. • Restreindre l'accès aux formations raphiales et forêts galeries ; • Renforcer la législation sur les raphias et autres zones humides dans les hautes terres (accès, exploitation et commercialisation des produits, ...)	• Superficie des raphiales restaurée et sécurisées • Taux de mise en œuvre des Directives d'intervention dans les galeries	50% des raphiales restaurées	75% des raphiales restaurées
OSS3 : Renforcer la gestion forestière durable par les CTD et les communautés locales					
PP4	Accompagnement des CTD dans la gestion durable de forêts	• Appuyer les CTD dans la recherche des financements et l'élaboration des documents de gestion de leur réserve forestière ; • Mettre en place une cogestion entre les CTD, l'administration forestière et les communautés villageoises riveraines des RF en valorisant l'expérience de la RF de Baleng. • Renforcer la mise en place et le fonctionnement des Commissions Communales de Gestion des Paysages (CCGP) comme plateforme de discussion et de concertation pour la gestion durable des paysages et mettre en place où elles n'existent pas	• Nombre de CTD formé • Superficie des forêts restaurées dans les CTD • Taux de déforestation et de dégradation des forêts dans les CTD	50 % des CTD de la Région sont formé dans la gestion durable des forêts	50 % des CTD de la Région sont formé dans la gestion durable des forêts
OSS4 : Valoriser et conserver les forêts sacrées et des particuliers de la Région de l'Ouest					
PP5	Conservation et valorisation des forêts sacrées de la Région de l'Ouest	• Cartographier et classer les principales forêts sacrées de la Région en collaboration avec les chefferies traditionnelles et les communautés respectives ; • Attribuer un statut de conservation aux forêts sacrées / à haute valeur de conservation ;	• Nombre de forêts et sites sacrés cartographiés • Superficie des forêts sacrées restaurées	75% des forêts de la Région de l'Ouest sont mieux conservées et valorisées	100% des forêts de la Région de l'Ouest sont mieux conservées et valorisées

N°	Projets /programmes	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
			• Rapport d'analyse des initiatives d'écotourisme culturel engagées par les chefferies traditionnelles avec un plan de renforcement • Nombre de forêts sacrées ayant sites écotouristiques		
PP5		• Appuyer la gestion et la préservation de l'intégrité des forêts sacrées ; • Renforcer le cadre législatif sur les forêts sacrées. • Restaurer les forêts et sites sacrés ; • Renforcer les initiatives d'écotourisme culturel engagées par les chefferies traditionnelles ; • Développer des programmes de conservation du patrimoine culturel des forêts sacrés			
		OSS 5 : Assurer l'approvisionnement durable de la Région en bois énergie et de services			
PP6	Approvisionnement durable de la Région en bois-énergie et de service	• Réaliser le zonage, délimiter et classer les forêts communales pour le bois de chauffe et de service / Création et gestion communale de « fuel plantations » ; • Appuyer l'élaboration des plans de gestion et de sylviculture des forêts communales pour le bois de chauffe et de service (essences à croissance rapide) ; • Organiser et formaliser les marchés de bois ; • Appuyer et former les populations à l'utilisation efficiente du bois énergie ; • Former et appuyer les populations à l'utilisation des sources alternatives d'énergie	• Nombre de marché de bois d'énergie construit dans la Région • Superficie de plantation du bois énergie	75% de la demande en bois énergie est assurée	-100% de la demande en bois énergie est assurée

N°	Projets /programmes	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
PP7	Promotion des alternatives au bois énergie et moyens de réduction de la consommation de bois	• Vulgariser la fabrication et l'utilisation des foyers améliorés • Vulgariser la production du charbon écologique	Nombre de personnes formées pour la fabrication des foyers améliorés ou la production de charbon écologique dans la Région	75% des populations de la Région de l'Ouest utilisent les alternatives au bois énergie	100% des populations de la Région de l'Ouest utilisent les alternatives au bois énergie
OSS6 : Valoriser la filière de transformation du bois dans la Région de l'Ouest					
PP8	Accompagnement des acteurs de la filière de transformation du bois	• Former et renforcer des capacités des acteurs de la filière du bois • Organiser et structurer le secteur de la filière bois • Fournir des appuis financiers et techniques aux acteurs de la filière bois	• Nombre formation ou de renforcement de capacité • Montant de la subvention accordé aux acteurs de la filière bois	La filière de transformation du bois absorbe 4% des chômeurs de la Région	La filière de transformation du bois absorbe 10% des chômeurs de la Région

6.3 ASPECTS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES ET GENRE

6.3.1 Objectifs stratégiques et Projets relatifs aux aspects socio-démographiques et au genre

Le tableau 29 présente de façon synoptique les objectifs stratégiques et projets relatifs aux aspects socio-démographiques et au genre.

Tableau 29 : Synoptique des projets/programmes liés aux aspects sociodémographiques et au genre

N0	Projets	Actions prioritaires	Indicateurs de performance		Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS1 : Renforcer la prise en compte et l'inclusion des minorités (Mbororo, Mbo'o et Tikar)						
P1	Inclusion des Minorités (Mbororo, Mbo'o et Tikar) dans les sphères de prise de décisions ainsi que la gestion foncière	• Mise en place d'un cadre de concertation inclusif • Inclusion ou représentativité des Minorités (Mbororo, Mbo'o et Tikar) dans les instances décisionnelles (pouvoir traditionnel, conseils municipaux, conseil régional) • Gestion intégrée et inclusive des terroirs abritant les communautés Minorités (Mbororo, Mbo'o et Tikar) (Noun ; Ndé, Bamboutos, etc.)	• Nombre Minorités (Mbororo, Mbo'o et Tikar) chef traditionnel de 3eme degré • Nombre d'élus locaux Minorités (Mbororo, Mbo'o et Tikar) (Conseillers municipaux, régionaux, député,...)	Un cadre formel de concertation impliquant les Minorités (Mbororo, Mbo'o et Tikar) existe dans les CTD		
OSS2 : Promouvoir l'insertion socio-professionnelle des jeunes						
P2	Création d'un centre régional pilote d'encadrement des mineurs et de rééducation pour mineurs inadaptés sociaux	• Elaboration et validation du cahier des charges, négociation et signature de contrats de partenariat avec des opérateurs spécialisés sélectionnés • Construction et équipement du centre régional pilote • Mise en place des organes de gestion (conseil de direction, direction, conseil de maison) conformément au Décret6 n0 2001/109/ PM du 20 mars 2001	• Contrat de partenariats avec les opérateurs spécialisés signés • Centre régional pilote construit • Organe de gestion mis en place		50% des mineurs inadaptés sociaux de la Région sont encadrés	100% des mineurs inadaptés sociaux de la Région sont encadrés

6 Décret portant organisation et fonctionnement des institutions publiques d'encadrement des mineurs et de rééducation des mineurs inadaptés sociaux

N0	Projets	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
P3	Appui/Poursuite des projets/programmes portés (en cours) par le MINJEC dans la Région	- Analyser et lever les contraintes à la mise en œuvre des projets en cours par le MINJEC dans la Région de l'Ouest : - Campagne d'éducation civique et d'intégration nationale - Construction et équipement des centres multifonctionnels de promotion des jeunes (CMPJ) - Construction des foyers des jeunes - Création des villages pionniers et clusters - Création et animation d'un dispositif de promotion du volontariat local - Service civique de participation au développement - Programme d'appui à la jeunesse rurale et urbaine (PAJER-U) - Fonds d'insertion des jeunes	- Nombre de campagne d'éducation civique et d'intégration nationale - Nombre de centres multifonctionnels de promotion des jeunes (CMPJ) construits et équipée - Nombre de villages pionniers et clusters construits - Présence d'un fonds d'insertion des jeunes	Le chômage et le sous-emploi des jeunes sont réduits de 15% dans la Région	Le chômage et le sous-emploi des jeunes sont réduits de 30% dans la Région
OSS3 : Renforcer l'encadrement des personnes du 3e âge (senior) et autres couches sociales vulnérables					
P4	Appui à la création des établissements spécialisés pour la prise en charge des personnes âgées dépendantes (EHPAD) ⁷ et des personnes handicapées	- Négociation et signature de contrats de partenariat avec des opérateurs / promoteurs spécialisés - Accompagnement des opérateurs/ promoteurs dans les démarches de formalisation, implantation et fonctionnement adéquat de ces établissements	- Nombre des EHPAD créés et fonctionnels dans la Région - Existence des centres de prise en charge des personnes handicapées	Existence d'au moins un EHPAD dans 50% des Départements de la Région de l'Ouest	Existence d'au moins un EHPAD dans chaque Département

7 Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

6.4 INFRASTRUCTURES, ÉQUIPEMENTS ET SERVICES SOCIAUX DE BASE

Cette section traite des infrastructures, équipements et services liés aux transports, aux technologies de l'information et la communication, l'éducation et la formation, la santé, l'accès à l'eau potable, l'énergie, les sports et loisirs dans la Région de l'Ouest.

6.4.1 Infrastructures et services de transport

Les infrastructures de transport jouent un rôle déterminant dans l'aménagement et le développement du territoire, elles soutiennent la productivité et entretiennent la croissance et la création de richesses. Des infrastructures efficaces relient les différents secteurs économiques, donnent de la cohérence au système de production, réduisent les écarts d'opportunités entre les villes et les campagnes et permettent une meilleure distribution des richesses entre les différentes strates de la société et les entre les zones urbaines et rurales.

Les infrastructures de transport routier assurent principalement le transport des personnes et des biens dans la Région de l'Ouest. Ces infrastructures sont dans une situation qui appelle à des solutions urgentes, pour le développement économique de la Région de l'Ouest. Le transport aérien reste très peu développé malgré la situation carrefour de la Région. Le transport ferroviaire n'est pas encore développé dans la Région mais il existe un plan de construction du chemin de fer reliant Douala-Bafoussam-Bamenda.

La stratégie du secteur de transport dans la Région de l'Ouest vise à mettre en place un système de transport qui permet de satisfaire les besoins de mobilité des populations, de désenclaver plusieurs localités et zones rurales et de développer les synergies entre les différents Départements et Communes.

6.4.1.1 Principes de base :

- Mise en place d'un système de transport qui répond aux besoins des activités économiques locales
- Amélioration de l'offre de service de transport des personnes et des biens dans la Région ;
- Valorisation de la position géo spatiale de la Région.

6.4.1.2 Orientations fondamentales

- Désenclaver l'ensemble des bassins de production de la Région;
- Construire le réseau ferroviaire tel que prévu dans le SNADDT ;
- Développer le port sec à Bafoussam.
- Améliorer l'offre de transport public ;
- Améliorer et optimiser l'offre de transport aérien ;
- Développer le transport fluvial et lacustre.

Le couple Bafoussam–Bamenda forme le plus important binôme du Grand Ouest, avec un fort potentiel de rayonnement sur le Nigeria. Compte tenu de la faible distance séparant les deux agglomérations d'une part et de l'importance de leurs poids démographique et économique, il serait plus opportun d'assurer la desserte aérienne par une seule plateforme aéroportuaire de grande envergure (un aéroport international), qui rayonnera également sur l'ensemble de la grande région du Grand Ouest ainsi que sur les régions limitrophes du Nigéria.

Figure 14 : Projection du réseau logistique à l'horizon 2035



Source : SNADDT, 2017

6.4.1.3 Objectifs stratégiques et Projets relatifs aux Infrastructures et services de transport

Le tableau ci-contre présente de façon synoptique les objectifs stratégiques et projets relatifs aux infrastructures et services de transport dans la Région.

Tableau 30 : Synoptique des OSS et Projets relatifs aux infrastructures de transports

N°	Projets	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS1 : Faciliter le transport des produits agricoles					
P1	Désenclavement des bassins de production agricole	• Achèver les travaux en cours ; • Construire les deux pénétrantes : point de départ chefferie Sekaouo via chefferie Fonegom vers la plaine ; chefferie Lemgo- plaine pour désenclaver les bassins de production des Hauts-plateaux ; • Ouvrir les voies d'accès aux grands bassins agricoles dans le Département du Ndé (Bazou et Tonga prioritaires) ; • Désenclaver dans le Département du Noun les tronçons Foumbot-Massangam-Malentouen-GambéTikar ; • Désenclaver les tronçons Dschang- Lebialem, Magba-Ndu passant par Sabong Gari et Dschang-Fokoue, Baloum-Mounié.	• Pourcentage des bassins de productions désenclavés • Nombre de km de route construits	75% des bassins de production de la Région de l'Ouest sont désenclavés	Tous les bassins de production de la Région de l'Ouest sont désenclavés
OSS2 : Réhabiliter et entretenir les routes dégradées					
P2	Entretien des routes de la Région	• Entretien le réseau routier régional (routes bitumées et en terre) ; • Réhabiliter le réseau bitumé existant et dégradé ; • Renforcer les capacités techniques et doter la Région des pools d'engins ; • Finaliser la réhabilitation des tronçons Bafoussam - Babadjou et Babadjou • Bamenda, Kekem - Bafang-Bandja -Bandjoun, Bafoussam – Foumban ; (Travaux en cours) • Réhabiliter le réseau existant de routes en terre et l'étendre avec un accent mis sur le désenclavement des bassins de production, des sites touristiques et carrières de matériaux, etc. ; • Bitumer la route Bazou-Tonga-Milombé; (Etude en cours).	• Nombre de CTD formé sur l'entretien des routes ; • Nombre de pools d'engins mis en place • Fréquence d'entretien de routes • Nombre de Km réhabilité	Le réseau routier de la Région de l'Ouest ne présente que 30% de route dégradé	Le réseau routier de la Région de l'Ouest ne présente que 10% de route dégradé

N°	Projets	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS3 : Renforcer les infrastructures routières de la Région de l'Ouest					
P3	Renforcement et extension du réseau routier de la Région	• Construire les voies de contournement pour décongestionner les centres villes traversés par les routes nationales (Ville de Bafoussam, Bafang, Dschang). (Etude en cours) • Travaux de construction de l'autoroute Douala – Bafoussam (Source SNADDT p 292); (Etude en cours) • Travaux de construction de l'autoroute Bafoussam-Bamenda (2030-2035); (Etude en cours) • Travaux de bitumage de la route Fountbot-Massangam-Ndjimom (2030-2035) • Travaux de bitumage de la route Fountbot-Mbouda (2025-2029); (Source SNADDT p 295) • Travaux de bitumage de la route Jakiri (Nord-Ouest)-Foumban (2030-2035); (Source SNADDT p 295) • Travaux de bitumage de la route Mbouda-Ndop (2030-2035); (Source SNADDT p 295); (Etude en cours)	• Nombre de Km de routes construites ; • Pourcentage des routes bitumées, des routes en terre ;	60 % des routes de la Région de l'Ouest sont bitumées	80 % des routes de la Région de l'Ouest sont bitumées
OSS4 : Améliorer l'offre de service de transport dans la Région de l'Ouest					
P4	Modernisation des gares routières	• Construire et gérer les gares routières dans des sites appropriés, dans les principales villes (gares modernes avec hangars, boutiques et restaurants, bloc administratif et toilettes).	Nombre de Gares routières construits et aménagés.	60% des communes de la Région de l'Ouest dispose des gares routières construits et aménagés	100% des communes de la Région de l'Ouest dispose des gares routières construits et aménagés

N°	Projets	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS5 : Valoriser la position géo spatiale de la Région					
P5	Création d'une zone d'activité logistique à Bafoussam – (2030-2035) (SNADDT)	• Maturer le projet de création de la zone d'activité logistique de Bafoussam • Mobiliser les moyens financiers nécessaires pour la mise en place • Mobiliser le partenariat public privé dans la conception et la mise en œuvre du projet	• Niveau de maturation du Projet, • Niveau de mobilisation du financement pour le Projet • Niveau d'avancement des travaux • Délai de mise en œuvre du projet	Le processus de mise en œuvre du Projet de création d'une zone d'activité logistique à Bafoussam est engagé à 20% (Maturation du projet, mobilisation du financement)	Le projet de création d'une zone d'activité logistique à Bafoussam est opérationnel
P6	Modernisation / extension de l'aéroport de Bafoussam (2025-2029), en vue de consolider l'attrait de la ville (SNADDT).	• Mettre aux normes et standards internationaux l'aéroport de Bafoussam ; • Développer le fret aérien (vivres frais, haricots verts, ananas, bananes, tomate, artisanat ; produits de l'agro-industrie, ...).	• -Niveau de maturation du Projet ; • Niveau de mobilisation du financement • Travaux engagés pour l'amélioration de l'aéroport de Bafoussam	L'Aéroport de Bafoussam est de classe internationale	L'Aéroport de Bafoussam est de classe internationale
P7	Développement du transport fluvial dans la Région de l'Ouest	• Développer les équipements et les infrastructures de transport sur le plan d'eau de la Mapé ; • Etudier la navigabilité du Noun et du Nkam	• Rapport d'étude sur navigabilité du Noun et du Nkam ; • Nombre d'équipements mis en place	Le transport fluvial est opérationnel sur le fleuve Noun	Le transport fluvial est opérationnel sur le fleuve Noun
P8	Construction de la ligne ferroviaire Douala-Bafoussam (299 km) – (2025-2029) (SNADDT)	• Participer à la maturation du projet • Contribuer à la mobilisation les moyens financiers nécessaires pour la mise en place du projet	Actions entreprises par le CR pour faciliter la mise en œuvre du Projet	Les études techniques pour la construction du chemin de fer sont réalisées à 100%	Les travaux de construction du chemin de fer sont réalisés à 100%

6.4.2 Technologies de l'information et la communication

Il ressort du diagnostic en matière de télécommunication un bon taux de couverture du réseau de téléphonie mobile et un bon déploiement de la fibre optique dans la Région (6 sur 8 Départements) avec un réseau en cours d'extension. Toutefois, une faible qualité du service (internet, téléphonie mobile) est constatée surtout dans les zones rurales. L'extension en cours du réseau de fibre optique avec la mise en œuvre totale du projet Central Africa Backbone (CAB) dans la Région est un atout important.

Le développement des technologies numériques constitue une opportunité pour le développement socioéconomique des territoires. Son développement dans la Région de l'Ouest pourrait apporter des solutions innovantes et contribuer à relever les défis enregistrés dans les différents secteurs de l'économie régionale. On assisterait ainsi sous l'effet des innovations numériques, à une transformation rapide et profonde des secteurs tels que la gouvernance, l'éducation, la santé, l'agriculture, l'industrie, le transport, le commerce, ou encore l'environnement.

L'accès aux technologies numériques permet plus facilement d'accéder à l'information, de mobiliser une main d'œuvre qualifiée, de nouer des partenariats stratégiques, d'accéder à des services d'appui, notamment en ce qui concerne la formation, la finance et les services juridiques, d'avoir accès aux marchés et aux clients. Les technologies du numériques se diffusent dans les secteurs de l'économie et provoquent de profonds changements à travers l'introduction de nouveaux modèles commerciaux, de nouveaux produits, de nouveaux services et, par conséquent, de nouveaux moyens de créer de la valeur et des emplois. Toutefois, pour tirer parti des opportunités offertes par ses avancées, certaines conditions de base doivent être réunies. Il faut mettre en place des infrastructures et la connectivité (abonnements au réseau mobile, couverture réseau de la fibre optique, accès à internet haut débit et réseau électrique) pour le moment très limité dans la Région, et à des coûts abordables ; développer l'éducation informatique dans les écoles et la formation aux métiers du numérique (conceptions de logiciels, d'applications, de plateformes d'échanges, vidéos, services culturels, etc.).

6.4.2.1 Principes de base

- Exploitation des opportunités et possibilités offertes par les TIC pour concrétiser et consolider le positionnement de leadership de la Région de l'Ouest au niveau national et international par l'accroissement des échanges commerciaux et le montage des projets dans les domaines des services, de l'agro-alimentaire etc.

6.4.2.2 Orientations fondamentales

- Mobiliser les moyens TIC disponibles pour la modernisation de l'entreprise en lui permettant : l'optimisation de son management, le renforcement de ses capacités de commercialisation, la modernisation de sa production, la sécurisation de ses données, la facilitation de ses rapports de communication et d'échanges avec ses fournisseurs, ses clients et sa banque- assurance ;
- Faire accéder les ménages aux divers services offerts par les TIC dérivés notamment de l'usage de l'Internet pour satisfaire leurs besoins en communication, accès aux médias, recherche d'emploi, développement de projet, recherche de partenariat ;
- Promouvoir l'utilisation des moyens TIC dans les domaines de la santé et de l'éducation entendue dans le sens complet du préscolaire, du scolaire, de l'universitaire et de la formation professionnelle. A travers l'échange d'informations, la mise à disposition des méthodes, le téléapprentissage l'organisation des enquêtes, le suivi des résultats, la sensibilisation, l'échange et coopération à l'international ;

- Booster le tourisme régional et les services de transport par l'utilisation des possibilités offertes par les TIC pour les commandes, réservations, contact clientèle, réclamation, paiement ; plus particulièrement pour le tourisme il s'agira également d'utiliser l'internet pour la promotion des atouts touristiques : naturels, historiques et culturels, auprès des plus larges segments de clientèle.

6.4.2.3 Objectifs stratégiques et projets relatifs aux TIC

Le tableau 31_ présente de façon synoptique les OSS et projets relatifs aux infrastructures et services de télécommunication dans la Région.

Tableau 31 : Synoptique des OSS et Projets/Programmes relatifs aux télécommunications

N°	Projets	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS1 : Développer les infrastructures de télécommunication					
P1	Développement des infrastructures de télécommunication	• Etendre la fibre optique à tous les arrondissements de la Région ; • Mettre en place des Télé centre Communautaires Polyvalents fonctionnels dans les zones rurales de la Région (tous les arrondissements), pour la fourniture des services de la poste, des télécommunications, d'informatique et de l'audiovisuel. • Construction de la boucle optique urbaine de Dschang	• Présence de la fibre optique dans toutes les communes de la Région de l'Ouest • Présence des télé-centres dans toutes les communes de la Région de l'Ouest	75% des communes de la Région de l'Ouest sont dotées de la fibre optique et télécentre	100% des communes de la Région de l'Ouest sont dotées de la fibre optique et télécentre
OSS2 : Utiliser le potentiel de la révolution digitale pour le développement du territoire					
P2	Développement et de vulgarisation des TIC auprès des jeunes	• Développer la formation des jeunes aux métiers du numériques (conceptions de logiciels, d'applications, de plateformes d'échanges, vidéos, services culturels etc.) et la maîtrise des outils et les compétences numériques, en particulier dans le domaine des sciences, des technologies et de l'ingénierie ; • Développer l'éducation numérique dans les zones rurales (cours d'initiation de l'informatique dans l'enseignement secondaire, etc.) ; • Renforcement des compétences numériques dans tous les domaines (acteurs institutionnels, CTD, secteurs privée, coopératives, etc.). • Projet Pôle d'Economie Numérique du Bamboutos (Digital Vallée de Galim) sur les rives du lac	• Nombre d'institutions/ initiatives mises en place pour la formation des jeunes aux métiers du numérique • Pôle d'Economie Numérique du Bamboutos développé	Pôle d'Economie Numérique du Bamboutos est opérationnel	Pôle d'Economie Numérique du Bamboutos est opérationnel

6.4.3 Education, formation et recherche

D'après les données du rapport diagnostic, le secteur de l'éducation et la formation connaît une avancée certaine dans la Région, marquée par l'importance et la diversité de l'offre de formation et l'importance de la demande. Ce secteur fait cependant face à une multitude de difficultés qui dégradent la qualité de la formation. Par conséquent, de nombreux apprenants en fin de cycle ou de formation n'ont pas les compétences de base attendues ou encore disposent des compétences incompatibles à la demande du marché de l'emploi.

6.4.3.1 Principes de base

Les principes de base qui orientent le secteur de l'éducation et de la formation sont centrés autour du renforcement équilibré de la qualité et de la quantité de l'offre d'éducation et de formation à tous les niveaux d'apprentissage pour la formation d'un capital humain apte à relever le défi de l'émergence en 2035. Ceci à travers :

- l'amélioration des infrastructures et équipements de formation dans l'enseignement de base et secondaire : au niveau préscolaire, il faudra créer des écoles maternelles près des écoles publiques afin d'améliorer le taux de préscolarisation, équiper les établissements primaires et secondaires existants ;
- le recrutement et la gestion efficace des ressources humaines pour une formation équilibrée à l'échelle régionale dans un contexte de décentralisation effective ;
- le renforcement et la promotion de l'offre l'enseignement technique et la formation professionnelle, à travers la création des lycées professionnels, l'élaboration et le contrôle des référentiels métiers et des curricula de formation adaptés aux besoins du monde de l'emploi ;
- l'encadrement et l'accompagnement les dynamiques de création des institutions universitaires privées ainsi que les contenus de formation.
- la réforme des curricula de formation universitaire adaptés aux besoins du monde de l'emploi avec une approche de partenariat public-privé et une recherche savamment axé sur le développement économique et social du territoire régional et national.

6.4.3.2 Orientations fondamentales

Les orientations fondamentales dans ce domaine se déclinent en orientations fondamentales globales et orientations fondamentales spécifiques.

Orientations fondamentales globales :

- Concevoir des programmes de l'enseignement et de la formation professionnelle adaptés aux réalités régionales afin de développer un capital humain à la base de l'amélioration de la compétitivité de l'économie et de la création des richesses ;
- Promouvoir le développement de l'enseignement à distance à travers la création d'un pôle de formation numérique ;
- Donner aux jeunes de la région une éducation et des formations de qualité en vue de favoriser leur insertion socioprofessionnelle et de relever le défi de l'émergence en 2035.

Orientations fondamentales 'spécifiques' :

- Renforcer la couverture géographique de l'offre d'éducation au niveau préscolaire ;
- Favoriser l'achèvement par la grande majorité des apprenants (6-15 ans) de l'enseignement fondamental de qualité couvrant le cycle primaire et le premier cycle du secondaire pour porter le niveau moyen d'instruction sur un sentier cohérent avec la vision du Cameroun émergent à l'horizon 2035 ;

- Doter les établissements d'une ressource humaine qualifiée et renforcer ses capacités en permanence suivant l'évolution des approches pédagogiques ;
- Développer et consolider le partenariat avec le secteur privé et concevoir les programmes universitaires et les curricula de formation suivant leur besoin ;
- Mettre un accent sur la recherche et l'innovation à travers l'orientation importante des financements pour la création, l'équipement et le fonctionnement des centres/laboratoires de recherche ;
- Développer la composante technologique et professionnelle de l'enseignement supérieur ;
- Assurer l'effectivité du Système LMD dans les établissements d'enseignement supérieur.

6.4.3.3 Objectifs stratégiques et Projets dans le domaine de l'éducation et la formation

Les projets et programmes dans le secteur de l'éducation-formation à l'Ouest du Cameroun sont une distillation de la politique nationale au moyen des services déconcentrés de l'Etat que sont les Délégations du MINESEC, du MINEDUB, du MINSEP, du MINEFOP et l'Université de Dschang. Les projets et programmes majeurs de cette politique implémentée actuellement au niveau régional portent sur :

- la construction des infrastructures scolaires et la dotation en équipements didactiques pour pallier à l'insuffisance des infrastructures et des équipements scolaires dans les établissements publics;
- le Programme d'Appui à la Reformation de l'Education au Cameroun (PAREC) qui vise la réforme de l'éducation, le recrutement des enseignants, la reforme pédagogique ;
- le Programme d'Amélioration de l'Equité et de la Qualité de l'Education (PAEQUE) ;
- la digitalisation des enseignements ;
- la construction des structures d'encadrement des jeunes et des personnes vulnérables.

Le tableau 32 présente de façon synoptique les OSS et projets relatifs à l'éducation et la formation dans la Région.

Tableau 32 : Synthétique des OSS et Projets/Programmes du secteur de l'éducation et la formation

N°	Projets /Programmes	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS1 : Renforcer l'offre de formation maternelle, primaire et spécialisée					
PP1	Construction de 1000 Centres Préscolaires Communautaires (CPC) et renforcement des effectifs d'enseignants qualifiés	- Encourager l'encadrement de la petite enfance dans les centres préscolaires communautaires ; - Favoriser la création d'une offre additionnelle globale de 1000 écoles maternelles et centres préscolaires communautaires ; - Appuyer la construction et l'équipement des centres préscolaires communautaires dans les zones rurales ; - Renforcer les capacités et pratiques des collectivités locales des communautés pour la promotion de l'éducation préscolaire ; - Renforcement des effectifs d'enseignants qualifiés.	1000 centres préscolaires communautaires construits ; - Existence d'un centre préscolaire communautaire près de chaque école publique en zone rurale ; - Amélioration de la formation de la petite enfance en zone rurale ; - Taux de préscolarisation porté de 50% actuels à 80% en 2035 - Nombre d'élève par enseignant	-250 centres préscolaires communautaires soit 25% sont créés et construits -Le ratio d'élève par enseignant est de 50 au niveau primaire, secondaire et supérieur	- 750 centres préscolaires communautaires soit 100% sont créés et construits. -Le ratio d'élève par enseignant est de 50 au niveau primaire, secondaire et supérieur
PP2	Création et construction des écoles primaires dans les zones prioritaires	- Construire 500 nouvelles écoles primaires d'ici 2035 ; - Créer les écoles de manière à réduire les disparités communales en matière d'accès et d'achèvement dans le Primaire ; - Renforcer le réseau des écoles primaires dans le Département du Noun.	500 écoles supplémentaires sont créées ; - Nombre d'écoles créées dans les zones rurales dépourvues notamment dans le Noun	100 écoles sont construites	400 écoles supplémentaires sont construites
PP3	Construction et appui aux centres de formation spécialisée	- Créer un centre spécialisé pour les personnes en situation de handicap notamment pour handicapés mentaux et infirmes moteurs cérébraux à Foubot ; - Appuyer financièrement et matériellement les centres de formation spécialisée existants dans la Région (CERSOM, CISPAM, CJAD) ; - Renforcer régulièrement les capacités des personnels des centres de formation spécialisée ; - Equiper les centres spécialisés des outils didactiques appropriés.	- un centre spécialisé pour les déficients mentaux et infirmes moteurs cérébraux est créé à Foubot ; - disponibilité du matériel didactique dans les centres de formation en fonction du type d'handicap ; - Amélioration des subventions accordées aux centres de formation spécialisés existants ;	100% de centres spécialisés existants bénéficient des subventions, des équipements et des renforcements des capacités	un centre spécialisé est créée dans la ville de Foubot

N°	Projets / Programmes	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS2 : Densifier l'offre de formation technique et professionnelle					
PP4	Construction des établissements scolaires d'enseignement technique et professionnel	• Créer un établissement d'enseignement technique à cycle complet dans toute agglomération de plus de 10 000 habitants ; • Créer les établissements d'enseignement techniques à cycle complet dans toutes les Communes ; • Accroître l'accès à l'enseignement secondaire technique afin d'atteindre la parité (50%) avec l'enseignement général ; • Spécialiser certains lycées dans des branches professionnelles (agricole, industrielle, en affaires et études commerciales, en art et mode, hôtellerie).	• 120 établissements scolaires d'enseignement technique construits ; • Amélioration du TBS dans l'ESTP	30 soit 25%	90 établissements d'ETP sont créés soit 100%
PP5	Restructuration des SAR/SM en centres de formations aux petits métiers	• Créer les Centres de formation au petit métier dans les Communes ne disposant pas de SAR/SM ; • Spécialiser les centres en fonction des groupes de métiers. Fokoué pour le métier du bâtiment (maçonnerie, menuiserie métallique et bois, plomberie, électricité, charpente, peinture, carrelage, étanchéité) ; Galim pour les métiers de l'agriculture (élevage, production maraîchère, transformation des produits agricoles et maraîchers) ; Kouoptamo pour le métier de jeunes filles (couture, tissage, Coiffure) ; Bazou pour le métier de mécanique deux (2) roues et motopompe et d'installation et maintenance de l'énergie solaire, maintenance de matériels électroniques et électroménager ; • Transformer les SAR/SM existantes en centre de formation au petit métier ; • Améliorer la qualité de formation dans les CF et les centres professionnels.	• 40 Centres de formations sont restructurés ou créés en raison d'un centre par commune ; • Nombres de SAR/SM et de centres publics de formation professionnelle réhabilités/restructurés.	6 centres soit 15% sont construits ou restructurés (Batié, Fokoué, Galim, Kouoptamo, Kekem, Bazou)	34 centres de formations au petit métier construits ou restructurés.

N°	Projets / Programmes	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS3 : Améliorer la qualité de l'offre de formation au niveau moyen et supérieur					
PP6	Renforcement des équipements et commodités des établissements scolaires, et centres de formation	• Equiper les établissements nécessaires en tables bancs ; • Equiper systématiquement les lycées en laboratoires, bibliothèques et sales informatiques etc...; • Equiper les ateliers des établissements d'EST pour une formation de qualité ; • Construire les infirmeries dans les établissements secondaires publics et universitaires ; • Construire les clôtures pour sécuriser les établissements scolaires ; • Réhabiliter les infrastructures éducatives vétustes ; • Construire des points d'eau potable et les sanitaires dans tous les établissements scolaires ; • Construire et équiper les bibliothèques classiques et numériques ; • Alimenter les établissements scolaires en énergie électrique.	• Nombre d'établissements et centres de formation disposant des équipements commodités ; • Environnement scolaire attrayant et propice à la formation des apprenants ;	25% des établissements et centres de formation disposent des équipements et des commodités favorables à une éducation et une formation de qualité.	50% des établissements et centres de formation disposent des équipements et des commodités favorables à une éducation et une formation de qualité.
PP7	Promotion du bilinguisme et de l'enseignement des langues maternelles	• Créer un établissement pilote d'enseignement bilingue par Commune ; • Promouvoir l'enseignement bilingue dans l'ensemble de la Région ; • Rendre effectif le bilinguisme dans les établissements secondaires bilingues ; • Former les enseignants bilingues dans toutes les disciplines ; • Assurer la maîtrise des deux langues officielles à tous des diplômés de l'enseignement supérieur ; • Augmenter le nombre d'enseignants formés à la pédagogie de l'enseignement bilingue articulant une langue nationale de la Région et les langues officielles ; • Promouvoir l'enseignement des langues maternelles dans la Région (Medumba, Bamun, Fe'fe', Ngyemboon, Yamba, Ghomala')	• 01 centre pilote d'enseignement bilingue par CTD ; • 6 langues maternelles sont enseignées dans la Région.	• 8 centres pilotes d'enseignement bilingue sont créés en raison d'un par Département. • 100% des langues retenues sont enseignées.	• 32 centres pilotes d'enseignement bilingue sont créés en raison d'un par CTD ; • 100% des langues retenues sont enseignées

N°	Projets / Programmes	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
PP8	Amélioration de la qualité de l'offre de formation secondaire et universitaire et de l'offre de formation professionnelle	• Améliorer la qualité de l'encadrement pédagogique dans l'enseignement secondaire et supérieur ; • Systématiser la formation continue des enseignants et des superviseurs pédagogiques ; • Doter les établissements scolaires et universitaires des outils d'enseignement numérique et à distance (connexion internet, bibliothèque numérique, tableau blanc, ordinateur, vidéo projecteur) ; • Opérationnaliser l'enseignement à base des TIC et la formation à distance ; • Systématiser la formation continue des enseignants et des superviseurs pédagogiques ; • Systématiser le stage de perfectionnement en entreprises des professeurs de l'enseignement technique ; • Créer les centres régionaux de formation similaire au CNFZV de Fouban dans les communes de Kekem et de Batcham ; • Mettre en place un mécanisme de supervision pédagogique pour la formation professionnelle ; • Créer, construire et équiper un (1) centre régional modèle de formation professionnelle à Batié ; • Accompagner les IPES et encadrer les formations qu'ils proposent.	• Nombre de personnels recyclés par an. • Nombre d'enseignants soumis à la formation continue ; • Nombre d'établissements scolaires et universitaires disposant des outils et équipements numériques et de digitalisation des enseignements et la formation à distance • Nombre d'enseignants soumis à la formation continue ; • Nombre d'enseignants des établissements d'enseignement technique de la Région ayant bénéficié des stages de perfectionnement en entreprise ; • un centre de formation régional est créé à Kekem et de Batcham ; • Existence d'un Centre modèle de formation professionnelle Batié.	• 60% du personnels sont recyclés dans les séminaires de formation ; • 15% des établissements disposent d'un dispositif opérationnel pour le numérique et de digitalisation des enseignements • Un centre régional modèle de formation professionnelle est fonctionnel à Batié	• 100% du personnels sont recyclés dans les séminaires et suivent des formations continues ; • 50 % des établissements disposent d'un dispositif opérationnel pour le numérique et de digitalisation des enseignements • 2 centres régionaux de formation zootechnique, vétérinaire et halieutique sont créés à Kekem et à Batcham
PP9	Renforcement de la qualité de l'offre en infrastructures et d'équipement des établissements de l'Université de Dschang	• Renforcer les capacités en équipement de pointe dans les établissements universitaires à vocation professionnelle ; • Equiper les ateliers de recherche appliquée de l'Université Fotso Victor de Bandjoun ; • Réhabiliter les infrastructures existantes ; • Construire les infrastructures d'accueil de l'institut des Beaux-Arts de Fouban ; • Construire et équiper les bibliothèques classiques et numériques ;	• Qualité des ateliers de formation, des laboratoires et bibliothèques dans les établissements de l'Université de Dschang ; • Qualité scientifique des résultats issus des laboratoires de l'Université de Dschang ;	20% de laboratoires et bibliothèques des établissements sont équipés.	80% de laboratoires et bibliothèques des établissements sont équipés.

N°	Projets /Programmes	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
		• Développer des partenariats avec les universités performantes dans le monde pour améliorer la qualité de l'offre de formation.	• Niveau de partenariat avec les universités internationales.		
PP10	Construction de deux écoles normales supérieures (Enseignement générale et technique)	• Créer et construire une école normale supérieure d'enseignement général à Bafoussam ; • Créer et construire une école normale supérieure d'enseignement technique à Mbouda ; • Doter les écoles normales supérieures des laboratoires bien équipés et répondant aux standards internationaux.	• Deux écoles normales supérieures dont un d'enseignement général et l'autre d'enseignement technique sont créées et construites à l'Ouest ; • Disponibilité du personnel formé pour l'ESG et l'EST.	01 soit 50 %	02 soit 100 %et bibliothèques des établissements sont équipés.
OS4 : Renforcer le partenariat entre les universités/centres de formations et les entreprises et développer une plate-forme d'innovation pour le développement de la Région					
PP11	Création d'un pôle de développement et d'innovations technologiques dans la Région	• Créer un pôle de développement de l'innovation à Dschang afin de contribuer à la modernisation et au rayonnement du territoire de la Région de l'Ouest ; • Capitaliser les acquis de la diaspora camerounaise ; • Mener un marketing approprié auprès des entreprises nationales et internationales	• Existence d'une technopole fonctionnelle dans la Région ; • Nombre de brevets d'invention à l'actif de la technopole ; • Nombre de filiales installées dans la Région de l'Ouest.	Un pôle de développement et d'innovations technologiques à Dschang	100% avec le fonctionnement du pôle de développement et d'innovations technologiques de Dschang
PP12	Mise en place d'une plate-forme entreprise-université/école de formation-CTD chargée de définir les orientations de la politique de formation de la Région	• Créer une plate-forme d'échange entreprise-université/école de formation-CTD ; • Impliquer les chefs d'entreprises dans les enseignements ; • Inclure les modules de formations/ou les métiers qui répondent aux besoins des entreprises ; • Former les jeunes dans les domaines dont la région à un fort potentiel de développement ; • Développer des partenariats avec les entreprises pour la formation pratique.	• Principaux chefs d'entreprises et capitaines d'industries sont impliqués dans la formation ; • Degré de respect d'adéquation formation-emplois ; • Insertion socio-professionnelle rapide des produits des établissements universitaires et institutions de formation ; • Existence de partenariats entre les centres de formation-entreprises et CTD.	Plateforme entreprise-université/école de formation-CTD est mise en place	Plateforme entreprise-université/école de formation-CTD est mise en place

6.4.4 Santé

La Région de l'Ouest possède une bonne couverture sanitaire dans l'ensemble si l'on se réfère à la norme de l'OMS. Des inégalités de répartition des formations sanitaires sont cependant relevées en fonction des milieux de résidence ; avec un avantage aux zones urbaines. En zone rurale en revanche, on note une dispersion spatiale des formations sanitaires en plus de l'enclavement de certaines localités. Les FOSA de la Région de l'Ouest souffrent d'une insuffisance des plateaux techniques conformes et adaptés aux différentes situations imposées par l'état de santé de la population. Le matériel de soin et équipement d'exploitation dans les structures de santé reste insuffisant, de même que le personnel de santé. L'accessibilité géographique et financière constante des médicaments essentiels de qualité aux populations est un défi majeur des Politiques Pharmaceutiques Nationales (PPN). L'absence d'un cadre juridique constitue un handicap pour le développement de la médecine traditionnelle.

6.4.4.1 Principes de base

- Equité territoriale dans la dotation du personnel sanitaire, les équipements et la répartition des formations sanitaires ;
- Amélioration de l'accès des populations en générale et des personnes vulnérables en particulier aux services de santé et aux médicaments de qualité ;
- Recours aux partenariats privé-public pour l'amélioration de l'offre de service de santé ;
- Participation communautaire dans la gestion dans la politique sanitaire locale ;
- Prise en compte de la médecine traditionnelle et du savoir-faire local.

6.4.4.2 Orientations fondamentales

- Améliorer la qualité de la prestation des soins;
- Organisation de la demande et promotion du partage du risque maladie en vue de l'amélioration de l'accès financier aux soins de services de santé ;
- Former une main d'œuvre qualifiée au niveau local à travers la mise en place des institutions de formation de haut niveau ;
- Renforcer la bonne gouvernance des institutions sanitaires publiques et privées ;
- Lutter contre la vente des faux médicaments ;
- Faciliter l'accès des populations aux médicaments de bonne qualité ;
- Mobiliser et gérer des ressources pour le financement de la santé ;
- Mettre en œuvre des activités de promotion de la santé;
- Élaborer des mécanismes de financement de la santé;
- Structurer et valoriser la filière de la médecine traditionnelle ;
- Entretenir l'équipement médical et les installations de formation sanitaire.

6.4.4.3 Objectifs stratégiques et Projets relatifs à la santé

Le tableau _33_ présente de façon synoptique les OSS et projets relatifs à la santé dans la Région.

Tableau 33 : Synoptique des OSS et Projets/Programmes liés à la santé

N°	Projets / Programmes	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS1 : Accroître l'offre en infrastructures sanitaires de qualité					
PP1	Construction et réhabilitation des infrastructures sanitaires dégradées	• Construire / Réhabiliter les FOSA tant en milieu rural qu'urbain ; • Raccorder les structures sanitaires au réseau de télécommunication, au réseau électrique, au réseau d'assainissement et disponibilité de l'eau potable ; • Accompagner la mise en conformité des FOSA et Laboratoires d'Analyses aux normes Nationales et Internationales (normes OMS) ; • Négocier et conclure des partenariats pour la construction de cinq nouveaux Hôpitaux dans le cadre des Projets structurants suivants : Rives Bamendjin/ Noun/Ndé – Rives Mapé – Rives Nkam – Rives Mbam - Port Sec de Santchou	• Nombre de FOSA mise aux Normes et standards de qualité OMS • Ratio des FOSA enregistrées et certifiées aux normes OMS • Ratio des Laboratoires d'Analyses aux pratiques certifiées conformes aux normes OMS • Nombre de Partenariats conclus pour la construction de nouveaux hôpitaux dans le cadre des projets structurants	La Région de l'Ouest dispose des infrastructures sanitaires de qualité et en quantité suffisante	La Région de l'Ouest dispose des infrastructures sanitaires de qualité et en quantité suffisante
PP2	Renforcement du plateau technique des formations sanitaire	• Equiper les FOSA en matériels médicaux, officines et laboratoires ; • Renforcer les capacités du personnel sanitaire • Promouvoir et faciliter les Partenariats pour le Renforcement du Plateau Technique et des Infrastructures en matière de Soins de Santé	• -Nombre de Partenariats Public/Privé conclus pour le Renforcement du Plateau Technique et des infrastructures en matière de soins de santé • -Ratio de FOSA détenus par des Opérateurs Privés	Le plateau technique des formations sanitaires de la Région répondent aux standards internationaux	Le plateau technique des formations sanitaires de la Région répondent aux standards internationaux
OSS2 : Accroître l'effectif du personnel médical et paramédical qualifié					
PP3	Recrutement du personnel qualifié pour les FOSA en fonction des besoins	• Evaluer les besoins en personnel sanitaire qualifié • Recruter le personnel formé • Développer les structures de formation spécialisées aux métiers de la santé	• Nombre de personnel de santé formés aux spécialités • Nombre de structures de formation aux métiers de la santé	L'effectif du personnel sanitaire de la Région répond aux normes de l'OMS (1,9 médecin pour 1000 habitants,...)	L'effectif du personnel sanitaire de la Région répond aux normes de l'OMS (1,9 médecin pour 1000 habitants,...)

N°	Projets / Programmes	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS3 : Lutter contre la vente des faux médicaments					
PP4	Amélioration de l'accès des populations aux médicaments de qualité et à moindre coût	- Renforcer le processus de gestion des médicaments (estimation des besoins, rythme des commandes, circuits d'achat et d'approvisionnement) ; - Renforcer les critères de sélection des fournisseurs de médicaments sur la qualité ; - Favoriser l'investissement dans la fabrication des médicaments/matériel médical. - Appuyer les unités de contrôle, de suivi et de lutte contre les faux médicaments	- Ratio de PME assurant la Couverture Santé de son Personnel - Ratio de PME conformes à la Réglementation en matière de SST	60% de la population a accès aux médicaments de qualité	80% de la population a accès aux médicaments de qualité
OSS4 : Organiser et valoriser le sous-secteur de la médecine traditionnelle					
PP5	Structuration et valorisation de la filière de la médecine traditionnelle	- Mettre en place un cadre réglementaire qui encadre le secteur de la médecine traditionnelle ; - Restructurer le sous-secteur en comités de district et aires de santé ; - Promouvoir la notion d'intégration et de collaboration interprofessionnelle ; - Revaloriser la phytothérapie en encourageant la collaboration avec des herboristes dans la communauté ; - Développer un technopôle de médecine traditionnelle à Bangangté. Il existe déjà des plantations de plantes médicinales développées par l'Université des Montagnes ; - Financer la médecine traditionnelle à travers le partenariat public/privé - Accompagner les Tradipraticiens et Naturopathes dans la Mise en Conformité de leurs Produits avec les normes Sanitaires (normes OMS)	- Nombre d'organisations professionnelles fonctionnelles - Normes de qualité des services et produits de la médecine traditionnelle - Nombre de partenariats privés avec tradi-praticiens	50% du secteur de la médecine traditionnelle est formel et constitue un moteur économique important	70% du secteur de la médecine traditionnelle est formel et constitue un moteur économique important

6.4.5 Ressources en eaux et alimentation en eau potable et assainissement

La Région de l'Ouest dispose d'un réseau d'adduction d'eau potable (CAMWATER) dans la zone urbaine et périurbaine de tous les chefs-lieux de Département. On constate tout de même des contraintes telles que la baisse progressive de la disponibilité des ressources en eaux du fait du tarissement des cours d'eau et la baisse du niveau des nappes souterraines, l'absence du suivi de la ressource en eau (superficielle et souterraine) sur le plan qualitatif et quantitatif (stations météorologiques, hydrométriques et piézométriques non fonctionnelles ou inexistantes), la faible extension et la mauvaise qualité du réseau de distribution de l'eau potable en zone urbaine et périurbaine, le financement insuffisant de l'hydraulique rurale (insuffisance des points d'eau) et la faiblesse des systèmes de gestion et d'entretien des points d'eau ruraux existants (pérennisation des ouvrages). Les atouts de la Région en infrastructures d'hydraulique se trouvent dans la mise en œuvre par l'État et l'appui des partenaires au développement d'un ensemble de programmes-projets dans le but d'accélérer la mise à niveau du système AEPA.

Par rapport à l'assainissement, les Plans Communaux Stratégiques d'Assainissement (PCSA) prônés par la stratégie nationale d'assainissement liquide ne sont pas mis en place par les CTD. Pour l'assainissement solide, certaines collectivités (communauté urbaine de Bafoussam, communes de Bangangté et de Bangou) ont confié à la société Hygiène et Salubrité du Cameroun (HYSACAM), la collecte et le traitement des déchets solides produits par les ménages ; le nettoyage et balayage des rues, places et marchés. D'autres (commune de Dschang par exemple) ont opté pour la valorisation par compostage des déchets ménagers. Afin de renforcer les actions dans les domaines de l'assainissement, certaines communes de la Région ont décidé de mettre à disposition et de gérer ensemble leurs ressources humaines, matérielles et financières. Mais en général, la plupart des communes témoignent d'une mauvaise gestion des déchets municipaux. En plus de l'insuffisance des réseaux d'assainissement des eaux pluviales dans les villes et l'insuffisance de latrines dans les lieux public.

6.4.5.1 Principes de base

- Promotion de l'équité territoriale par la desserte en infrastructures d'AEPA ;
- Amélioration durable de l'accès équitable des populations à une eau potable et à un assainissement moderne ;
- Amélioration des conditions de vie des populations en écartant les risques sanitaires liés à l'eau ;
- Recours au partenariat entre secteur public et privé ;
- Gestion intégrée de la ressource ;
- Amélioration des normes nationales sur la gestion des déchets industriels ;
- Promotion de la conception d'unités de traitement des déchets industriels et des boues de vidange.

6.4.5.2 Orientations fondamentales

- Mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération inter-régionale.
- Assurer l'accès équitable à l'eau potable, à un coût abordable et améliorer le taux d'accès à l'eau potable (61%) en milieu urbain péri-urbain et rural.
- Renforcer la gouvernance de l'eau en milieu urbain et appuyer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement en milieu rural.

- Assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats.
- Préserver les ressources en eau des pollutions diffuses : Améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, et en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées.
- Accroître l'accès aux installations sanitaires améliorées et aux réseaux d'assainissement.
- Améliorer la gestion des déchets.
- Construire les stations d'épuration des boues de vidange dans les grandes villes.
- Construire les décharges contrôlées de déchets solides et liquides au niveau de chaque arrondissement.
- Créer une liste définissant de manière spécifique les déchets industriels, d'une banque de données sur la qualité des eaux et d'une réglementation claire sur la pollution.
- Opérationnaliser les mécanismes de contrôle de la qualité des intrants à usage agro-sylvo pastoral.
- Au niveau de chaque commune, construire des infrastructures pour l'analyse des eaux consommées par les ménages. Les personnels techniques sont peu qualifiés, et dans le cas contraire ils sont peu impliqués dans les projets relatifs.

6.4.5.3 Objectifs stratégiques et Projets relatifs aux ressources en eau et AEPA

Le tableau ci-contre présente de façon synoptique les objectifs stratégiques et projets relatifs aux ressources en eaux et AEPA dans la Région.

Tableau 34 : Synthétique des OSS et Projets/Programmes liés aux ressources en eaux et alimentation en eau potable

N°	Projets	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS1 : Promouvoir la gestion durable et intégrée des ressources en eaux					
P1	Amélioration de la gestion de l'eau pour les activités de production (agriculture, élevage, etc.)	• Identifier les sites potentiels et aménager les retenues d'eau multi-usagers ou barrages multifonctionnels • Créer une antenne régionale d'observation des données hydrométéorologiques, hydrologiques, hydrogéologiques, hydrogéochimiques • Cartographier les zones favorables à la culture de l'eucalyptus et signaler les zones interdites à cette culture; • Former les producteurs agricoles sur les techniques agropastorales moins consommatrices en eau; • Mettre en place un plan de sensibilisation et de formation pour les techniques d'irrigation des cultures pour une gestion durable des ressources en eaux	Disponibilité de l'eau pour les activités agropastorales	L'eau disponible dans la Région de l'Ouest permet de réaliser les défis/objectifs agropastorales	L'eau disponible dans la Région de l'Ouest permet de réaliser les défis/objectifs agropastorales
OSS2 : Améliorer l'accès à l'eau potable en milieu urbain, péri-urbain et rural					
P2	Accroissement de l'offre en eau potable en zone urbaine de la Région (SNADDT, Annexe 5)	• Réhabiliter et moderniser les équipements existants (station de pompage, station de traitement et stockage, réseau de distribution) ; • Créer au niveau de toutes les mairies des stations de contrôle de la qualité des eaux consommées ; • Envisager à long terme, l'alimentation de la Région de l'Ouest à partir du bassin de la Sanaga • Renforcer la production (Traitement des eaux, dégagement des ressources en eau,...); • Renouveler et améliorer les performances des installations d'approvisionnement en eau potable (réhabilitation des systèmes de production ou distribution, comptage, recherche de fuites, stockage,); • Mise en place des nouveaux réseaux (La longueur des réseaux envisagée est de 657 km)	Taux d'accès à l'eau de boisson	Accroître le taux d'accès à l'eau de boisson de 57% en 2015 à 70% en 2027	Accroître le taux d'accès à de 57% en 2015 à 100% en 2035

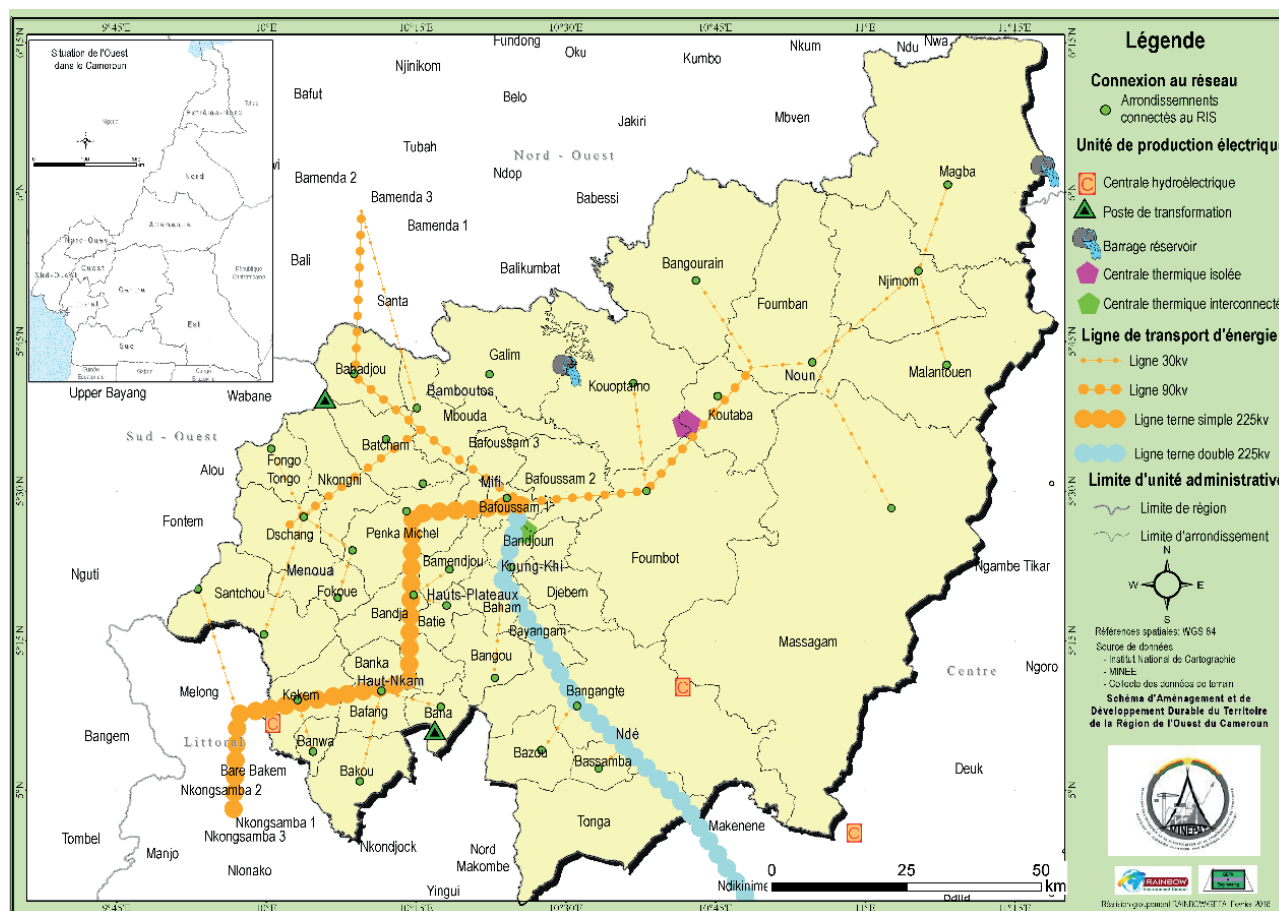
N°	Projets	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
P3	Accroissement de l'offre en eau potable en zone rurale de la Région (SNADDT, Annexe 5)	- Finaliser le projet de réhabilitation des stations Scanwater (on pourrait les rendre autonomes à travers l'utilisation des plaques solaires...); - Étendre le réseau de distribution dans les centres non encore pourvus des zones urbaines et rurales. La priorité sera accordée à la réalisation d'AEP (gravitaire ou avec pompage) intégrant l'accroissement de la population dans le temps. - La construction des puits et forages interviendra en complément ; - Réorganiser les Comités de Gestion des points d'Eau (CGE) dans les villages	Taux d'accès à l'eau de boisson	Accroître le taux d'accès à l'eau de boisson de 49 % en 2015 à 70% en 2027	Accroître le taux d'accès à l'eau de boisson de 49 % en 2015 à 100% en 2035
OSS3 : Améliorer l'accès à l'assainissement en milieu urbain					
P4	Amélioration de l'accès à l'assainissement en milieu urbain	Construction/réhabilitation des infrastructures d'assainissement - Créer les réseaux d'assainissement et construire des stations de traitement des boues de vidange et des eaux usées dans les villes principales (Bafoussam, Mbouda, Bafang, ...) - Multiplier la construction des latrines dans les lieux publics (écoles, centres de santé, services publics, marchés, foyers communautaires, etc.) Sensibilisation et du suivi du respect des mesures /normes d'assainissement - Sensibiliser les populations aux bonnes pratiques d'hygiène et salubrité - Organiser des inspections et contrôles de l'existence et de la qualité des installations sanitaires dans les sites de loisirs, de sport, les services publics et de tourisme Collecte et valorisation des déchets dans les communes - Elaborer les Plans Communaux de Gestion des Déchets (PCGD) - Mettre en place les systèmes efficaces de collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers dans les communes - Aménager des décharges et stations de recyclage des déchets dans chaque Département ou Commune	Taux d'accès à l'assainissement	Accroître le taux de l'accès à l'assainissement dans la zone urbaine de 50% en 2018 à 64% en 2027	Accroître le taux de l'accès à l'assainissement dans la zone urbaine de 50% en 2018 à 100% en 2035

N°	Projets	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS4 : Améliorer l'accès à l'assainissement en milieu rural					
P5	Amélioration de l'accès à l'assainissement en milieu rural	• Réaliser des ouvrages d'assainissement autonomes améliorés à mettre en œuvre dans les zones peu denses et en milieu rural • Mettre en place des structures sanitaires communautaires • Promouvoir de l'hygiène et de la santé publique • Sensibiliser les populations aux bonnes pratiques d'hygiène et salubrité pionnières dans l'assainissement (Dschang, Bangangté) et les autres CTD		Accroître le taux de l'accès à l'assainissement en zone rurale de 42% en 2015 à environ 64% en 2027	Accroître le taux de l'accès à l'assainissement en zone rurale de 42% en 2015 à environ 100% en 2035

6.4.6 Energie

L'amélioration de l'offre en énergie électrique est une préoccupation majeure dans la Région de l'Ouest. Le souci est non seulement de répondre au besoin croissant en électricité dans les ménages encore non satisfaits (notamment dans les zones rurales où de nombreuses zones restent encore non connectées) ; mais également d'offrir aux opérateurs économiques l'énergie nécessaire pour la production et la transformation locale des produits, contribuant ainsi à booster l'économie de la Région.

Figure 15 : Vision 2035 de la couverture de la Région en infrastructures énergétiques



6.4.6.1 Principes de base

- Modernisation du système de production, transport et distribution de l'énergie ;
- Universalité de l'accès et priorité aux zones mal-desservies ;
- Mise en valeur des ressources hydrauliques ;
- Accompagnement des options induites par le SNADDT tout en restant en cohérence avec la Vision 2035 ;
- Efficacité énergétique et économique, rentabilité des projets d'énergie électrique et compétitivité des secteurs consommateurs d'énergie ;
- Péréquation tarifaire en tant que concrétisation de la solidarité sociale et la préférence sectorielle ;

- Mix optimal hydroélectricité/turbinage à gaz ;
- Régionalisation de l'accès à l'énergie et la priorité aux mal-desservis.
- Efficacité énergétique et économique, la rentabilité des projets d'énergie électrique et la compétitivité des secteurs consommateurs ;
- Maîtrise des rapports de dépendance-influence amont-aval du secteur avec les autres composantes du modèle socioéconomique.

6.4.6.2 Orientations fondamentales

- Moderniser le système de production, transport et distribution énergétique ;
- Valoriser le réseau hydrographique pour la construction des micro-barrages dans les communes à fort potentiel ;
- Renforcer les lignes et connexion au réseau existant ;
- Investir dans les centrales thermiques, solaires et éoliennes ;
- Réhabiliter et étendre les lignes de transport d'énergie vers les bassins de production agricoles ;
- Promouvoir l'énergie solaire pour l'alimentation des infrastructures collectives (écoles, hôpitaux...).

6.4.6.3 Objectifs stratégiques et Projets en matière d'énergie dans la Région

Le tableau 35_ présente de façon synoptique les OSS et projets en matière d'énergie dans la Région.

Tableau 35 : Synoptique des OSS et Projets/Programmes relatifs au secteur de l'énergie

N°	Projets	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS1 : Renforcer le taux d'accès des ménages à l'électricité					
P1	Renforcement de l'offre en énergie électrique dans la Région de l'Ouest	• Développer des micro- centrales hydroélectriques sur les rivières: Baboutcheu à Bafang ; -Choungou à Bafang ; Megnekie à Baleng; Bakoven à Bandja; Matsoung à Dschang; Nkam à Ekom. Ils sont moins coûteux et boostent le développement local ; • Construire des barrages hydroélectriques sur le Noun à Bayomen (470 MW), sur le Noun à Bangangté (45 MW) et les connecter sur le Réseau Interconnecté Sud (RIS) tel que prévu par le Plan de Développement du Secteur de l'Électricité à l'horizon 2030 ; • Valoriser les sites favorables à la production de micro ou de pico hydroélectricité (inférieure à 10 MW pour l'approvisionnement des communautés villageoises isolées aux environs de Bafoussam, de Bamboutos, de Dschang, de Foumban et de Magba) ; • Construction de la ligne Nachtigal (Batchenga) -Bangangté- Bafoussam 400 KV ; • Développer des interconnexions fiables avec les pays voisins à travers la consolidation des axes Nigéria – Kpep – Bafoussam – Bayomen - Nachtigal et de Kikot, Songloulou et Mangombé ; • Projet d'Équipement des Barrages de Bamendjin et de la Mapé de Turbines hydroélectriques ; • Projet de renforcement de la ligne Nkongsamba - Bafoussam pour passer de 90 KV à 225 KV ; • Développer des interconnexions fiables avec les pays voisins à travers la consolidation des axes Nigéria – Kpep – Bafoussam – Bayomen – Nachtigal et de Kikot, Songloulou et Mangombé ;	• Nombre de microcentrales construit et exploité • Nombre de barrages hydroélectriques construits et exploitables • Lignes mono-phasées renforcées • Nombre de turbines installées • Ligne de 225 KV opérationnelle	L'offre en énergie électrique dans la Région de l'Ouest répond à 75% des besoins des industries et des ménages	L'offre en énergie électrique dans la Région de l'Ouest répond à 100% des besoins des industries et des ménages

N°	Projets	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS2 : Diversifier les sources de production de l'énergie électrique locale					
P2	Diversification des sources d'énergie électrique	• Installer les centrales solaires photovoltaïques pour l'alimentation des zones rurales isolées et non connectées au RIS (10 villages par an) ; • Projet de Création d'une Grande Centrale Thermique à Lignite dans la Ménoua • Mettre en œuvre le projet de construction d'une centrale éolienne de 40 MW de puissance sur les Monts Bamboutos, ainsi qu'une ligne de transport d'énergie ; • Produire de l'énergie éolienne sur les sites favorables (Mont Mbapit et Mont Bamboutos constituent les plus grands potentiels de production de l'énergie éolienne de la région) pour l'approvisionnement des zones rurales isolées. • Explorer la possibilité de construction des centres de production d'énergie géothermique aux environs du Lac Monoun, de la ville de Baïgom et de Foumban.	• -Nombre de centrales solaires photovoltaïques construit • Centrales thermiques construites et exploitables • Nombre de centrales éoliennes construit	Le potentiel de la production d'énergie électrique dans la Région de l'Ouest est valorisé à 50%	Le potentiel de la production d'énergie électrique dans la Région de l'Ouest est valorisé à 75%
OSS3 : Promouvoir les technologies et pratiques économes en énergie					
P4	Promotion des stratégies et pratiques d'économie d'énergie	• Accompagner les CTD dans l'adoption des technologies économes en énergie (LED,...) pour l'éclairage et les bâtiments publics	• Listing des technologies économes en énergie • Nombre de projets montés et financés en ce sens.	Les pertes d'énergie électrique représentent 20%	Les pertes d'énergie électrique représentent 10%

6.4.7 Sports et loisirs

L'offre des infrastructures de sport est insuffisante dans la Région de l'Ouest, en effet, l'offre en équipement sportif est constituée de 165 aires de jeux plus ou moins règlementaires au niveau national. Elles comprennent un stade omnisport et 52 stades de football, 18 terrains de Basketball, 29 de handball, 24 de volleyball et un stade de rugby. On y compte également 05 gymnases, 03 pistes d'athlétisme, les salles de sport, de danse et d'arts martiaux, etc. La répartition par Département donne l'avantage au Département du Haut-Nkam qui concentre 41 équipements sportifs (25%). Il est suivi de la Menoua qui dispose de 40 aires de jeux et salles de sport soit 24%. Le Département de la Menoua est d'ailleurs l'unique qui dispose des équipements pour toutes les disciplines pratiquées dans la Région. Ceci pourrait se justifier par son statut de principale ville universitaire, mais aussi de ville abritant le Centre National de la Jeunesse et des Sports (CENAJES). Cependant les Départements moins dotés sont respectivement ceux des Hauts-plateaux avec 04 infrastructures sportives, du Koung-Nkhi (06) et des Bamboutos (07).

On note également que l'activité sportive n'est pas très développée chez les jeunes en générale et chez la jeune fille en particulier.

6.4.7.1 Principes de base

- Construction des infrastructures de sports et loisirs dans toutes les communes de la Région ;
- Réhabilitation des infrastructures vétustes ;
- Rentabilisation et entretien des infrastructures existantes ;
- Formation et initiation des jeunes garçons et filles dans les activités sportives.

6.4.7.2 Orientations fondamentales

- Renforcer des infrastructures sportives suivant les standards internationaux en matière de pratique sportive ;
- Diversifier les infrastructures de sport ;
- Mettre en place des stratégies pour rentabiliser les infrastructures sportives de la Région ;
- Développer et promouvoir des compétitions sportives typiques à la région de l'Ouest (Ascension du Mont Bamboutos et Bapit,...) ;
- Appuyer/accompagner les centres de formation de sport ;
- Promouvoir l'offre culturelle et des loisirs par des services de marketing spécialisés et délocalisés ainsi qu'à travers les NTIC ;
- Organiser des compétitions des jeunes pendant les vacances ;
- Aménager les espaces et centres de détente et de loisir (musée, salles de spectacle,)
- Développer le tourisme des loisirs sportifs notamment, des randonnées, du golf.

6.4.7.3 Objectifs stratégiques et Projets en matière de sports et loisirs dans la Région

Le tableau _36_ présente de façon synoptique les OSS et projets en matière de sports et loisirs dans la Région.

Tableau 36 : Synoptique des OSS et Projets relatifs aux sports et loisirs dans la Région

N0	Projets	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS1 : Renforcer le taux d'accès des ménages à l'électricité					
P1	Aménagement des espaces de sports et de loisir	• Mobilisation de/des assiettes foncières nécessaires dans chaque ville • Mise en place des comités de gestion des infrastructures collectives avec les associations sportives locales et les fédérations nationales/régionales • Mise en place des modalités de financement du fonctionnement et de l'entretien de ces infrastructures collectives	• Nombre de stades de référence dans la région permettant l'accueil de compétitions officielles • Nombre de stades/terrains d'entraînement aménagés • Nombre de salles polyvalentes pour la pratique des sports de salle	/	/

6.5 ECONOMIE DE LA RÉGION

6.5.1 Agriculture

La Région de l'Ouest a un potentiel important et est leader national dans plusieurs spéculations en matière d'agriculture.

La phase du diagnostic territorial de la Région de l'Ouest a permis d'identifier les problèmes/ les entraves, les opportunités, les atouts et les menaces au développement de l'agriculture dans la Région. A l'issu de cette phase, les enjeux stratégiques du secteur agricole ont été identifiés et résident autour de l'accroissement de la production agricole à travers le renforcement de l'encadrement des agriculteurs et la modernisation des techniques des productions ; la recherche, la problématique des pratiques de production durable et surtout les stratégies de transformation locale et de conservation des produits agricoles. Il s'agit en effet de faire de l'agriculture un facteur de développement local durable et de création d'emploi.

La SND30 ambitionne d'accroître la quantité et la qualité la production de produits agricoles afin d'assurer son autosuffisance alimentaire, d'approvisionner la demande croissante des agro-industries nationales en matières premières agricoles et de conquérir les marchés internationaux plus particulièrement ceux des sous régions CEEAC et CEDEAO. L'atteinte de cet objectif induit nécessairement la mise en conformité : (i) la production agro-industrielle ; (ii) la modernisation de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture ; et (iii) la commercialisation sur le marché extérieur de la production agro-industrielle. Plus spécifiquement, il s'agira d'approvisionner les marchés de l'intérieur et de la CEEAC, y compris le Nigéria en produits agro-industriels de 2ème et 3ème transformation à travers la valorisation plus poussée des matières premières locales et la

promotion des exportations.

Les principes et orientations stratégiques du secteur agricole de la Région de l'Ouest s'articule également autour du plan national d'investissement agricole stratégie de développement du secteur rural plan national d'investissement agricole SDSR/PNIA (2020 – 2030) qui vise à faire du secteur rural « Un important moteur de l'économie nationale qui crée des emplois décents, des richesses pour la demande intérieure et pour exporter, qui assure la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans un contexte de développement durable ».

Pour parvenir à la valorisation du potentiel ou à l'exploitation optimale de ce secteur dans la Région de l'Ouest, il est important de définir un ensemble de principes de base, orientations fondamentales et objectifs stratégiques.

6.5.1.1 Principes de bases

- Définition des priorités. L'accent doit être mis sur l'atteinte réaliste des objectifs spécifiques, conformément aux priorités de la Région de l'Ouest.
- Consultation, coopération et participation. Des concertations efficaces doivent être menées avec les parties prenantes afin de recueillir leurs points de vue. La prise de décision participative doit être dévolue au plus bas niveau possible, et les contributions et le soutien de ceux qui pourraient être touchés par les décisions doivent être pris en compte.
- Equité et égalité : Les processus d'accompagnements et de soutiens aux acteurs des filières doivent être inclusifs, équitables et transparents, non discriminatoires à l'égard des femmes et des groupes vulnérables et défavorisés, et être soumis à des règles et procédures claires et cohérentes.
- Extensibilité : Dans la mesure du possible, les activités doivent être conçues de manière à être utilisées à différentes échelles, par exemple aux échelles communales et régionales. L'extensibilité doit être atteinte par la réplication (dans des lieux différents) et par la modification et l'adaptation des initiatives aux différents contextes.
- Durabilité : L'application de l'approche préventive et la gestion des risques permettront de se prémunir contre les résultats bioécologiques, socio-économiques indésirables et renforcer les actions en matière de gestion durable des ressources naturelles (sol, flore, faune, eau) et (ii) de prendre des mesures adéquates d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques.

6.5.1.2 Orientations fondamentales en matière d'agriculture

Les orientations fondamentales du secteur agricole dans la Région sont des dispositions à entreprendre pour accroître de façon significative la production agricole, la transformation de la production, l'amélioration du niveau de vie des producteurs et l'augmentation de la valeur ajoutée locale. Ces orientations fondamentales sont formulées de façon suivante :

- Accroître durablement les productions des spéculations phares de la Région ;
- Améliorer l'environnement infrastructurel collectif et l'accès aux facteurs de production ;
- Améliorer la capacité de transformation des produits agricole dans la Région ;
- Renforcer la résilience des systèmes de production, la gestion durable des ressources naturelles, et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables face aux changements climatiques ;
- Améliorer la gouvernance et du capital humain dans le secteur.

6.5.1.3 Objectifs stratégiques et Projets retenus dans le domaine agricole

Le tableau ci-contre présente de façon synoptique les OSS et projets relatifs au domaine agricole dans la Région.

Tableau 37 : Synoptique des OSS et Projets relatifs à l'agriculture

N°	Projets	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS1 : Promouvoir les pratiques agricoles durables et adaptées aux changements climatiques					
P1	Développement des techniques de production rurale durable adaptées aux zones d'altitudes et aux changements climatiques.	- Organiser des missions de diagnostic des modes de production et d'exploitation dans les principaux bassins de production et leurs rendements ; - Développer des techniques de production adaptées aux différentes zones d'altitudes/conditions climatiques ou bassins de productions ; - Développer les programmes de vulgarisation adaptés aux modes de production des différentes zones ou bassin de production ; - Identifier et rendre disponible la liste des produits phytosanitaires homologués et adaptés aux principaux produits ; - Mettre sur pied une unité locale de production d'engrais adaptés aux sols de la Région ; - Créer des unités de destruction des emballages et des produits phytosanitaires périmés ; - Construire des infrastructures de stockage au niveau des grands bassins de production (magasins de stockage, cribs etc.) - Organiser un comice / foire régional chaque année ; - Mettre en place des sous-projets régionaux par filières stratégiques en fonction des grands bassins de production.	- Les techniques de production des principaux bassins de production sont identifiées et leurs limites connues. - Les nouvelles approches de production adapté et durable sont développées pour les principales cultures des bassins de production -Nombre de programme de vulgarisation développé et exécutés efficacement. - Les produits phytosanitaires des principales cultures sont connus et sont disponibles - Une unité de production des engrais adaptée à différentes spéculations existe. - Une unité de destruction des emballages et des produits phytosanitaires périmés existe. - Trois sous-projets régionaux sont mis en œuvre dans la région de l'Ouest (pomme de terre, maïs, Haricots)	Il y a un accroissement durable de 25% des principaux produits dans la région.	L'accroissement durable des principaux produits de la région et de 75%

N°	Projets	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
P2	Mise en place d'un plan régional d'adaptation du secteur agricole aux changements climatiques	- Organiser et structurer le cadre de la collecte des données Agrométéorologiques. - Former les acteurs - Acquérir 40 postes agrométéorologiques (01 par arrondissement) - Renforcer les capacités des cadres pour le suivi et la collecte des données agrométéorologiques. - Mettre en place un mécanisme d'analyse et de diffusion des données agrométéorologiques - Assurer un suivi durable l'exploitation des données agrométéorologiques en agriculture.	-Un cadre de collecte des données agrométéorologique existe dans la région. -La formation des techniciens de collecte des données est réalisée -L'acquisition et l'installation des postes agrométéorologique est effective dans la région -Un mécanisme d'analyse et de diffusion des données météorologiques pour l'agriculture est mis en place dans la région. -L'adaptation du calendrier agricole au calendrier climatique est effective.	25% des agriculteurs utilisent efficacement les données agro-climatiques.	Au moins 75% des agriculteurs adaptent efficacement leur technique de production à l'évolution du climat ce qui induit moins de dégradation de l'environnement.
OSS2 : Accroître la production agricole de la Région					
P3	Mécanisation du secteur agricole	- Accélérer le processus d'opérationnalisation des deux pools d'engins créés dans la Région de l'Ouest (Foumbot dans le Noun et Bantoum dans le Ndé) et identifier/rechercher les types d'engins adaptés aux autres bassins de production y compris les flancs exploitables des collines - Créer et équiper des pools d'engins dans tous les grands bassins de production ; - Elaborer les mécanismes d'exploitation et d'entretien des équipements mis à la disposition et qui s'adaptent le mieux aux producteurs locaux.	- Tous les produits exploitables mécaniquement et leurs principaux bassins de production sont identifiés. - Les engins adaptés aux différents bassins de production et aux principales productions sont connus - Les pools d'engins équipés et adaptés aux différents bassins sont effectivement mis en place dans les grands bassins de production. - Un mécanisme d'exploitation et d'entretien des engins est élaboré et mis en place	25% des bassins de production connus ou identifiés sont équipés en matériel agricole mécanique et fonctionnel	100% des bassins de production ont un pool d'engins de production agricole adaptés et fonctionnels de manière durable

N°	Projets	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
P4	Production du matériel végétal de qualité adapté à la Région	• Promouvoir la production locale du matériel végétal à haut rendement adapté à la zone agro écologique de l'ouest ; • Réhabiliter les quatre (04) fermes semencières de la région de l'Ouest (Baloua dans le Ndé, Penka-Michel dans la Menoua, Kouékong dans la Mifi, et Galim dans les Bamboutos) accompagnées d'une dotation des crédits de campagne ; • Renforcer les capacités techniques des chercheurs de l'IRAD et leur fournir les moyens nécessaires pour la production des semences de pré base de haute qualité dans les différents bassins de production ; • Renforcer l'activité du Projet d'Appui à la Production du Matériel Végétal de Qualité (PAPMAV-Q) dans la région de l'Ouest en focalisant son attention sur les principaux produits de la région ; • Explorer la possibilité d'introduire d'autres cultures (la vigne, la vanille, les pommes...).	• Un matériel végétal performant adapté aux différents bassins de production existe dans la région de l'Ouest. • Les quatre fermes semencières de la Région de l'Ouest sont réhabilitées et des mécanismes de financement régulier des activités mis en place. • Les fermes semencières sont spécialisées sur la production des semences spécifiques. • Les chercheurs de l'IRAD ont reçu des formations adaptées aux besoins des semences des bassins de production de l'Ouest. • Le PAPMAV-Q produit du matériel végétal de qualité pour l'Ouest • De nouvelles cultures sont introduites dans la Région de l'Ouest.	25% du matériel végétal de qualité est produit dans les bassins de production de l'Ouest.	75% du matériel végétal utilisé dans les différents bassins de production à l'Ouest est adapté et performant.

N°	Projets	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
P5	Structuration et de renforcement des capacités des Institutions d'encadrement des producteurs agricoles.	• Appuyer les institutions de la représentation Régionale de la Chambre d'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts (CAPEF) pour un meilleur accomplissement de leurs missions ; • Renforcer les capacités techniques des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) en vue de leur transformation en coopératives ; • Renforcer les capacités techniques des formateurs et assurer la fourniture des équipements dans les centres de formation existants ; • Formaliser le partenariat de l'université de Dschang avec les structures d'encadrement à la base ; • -Mettre sur pieds une base de données sur les Organisations des producteurs des Moyennes et Grandes Exploitations Agricoles (MGEA) qui sont des gisements d'emplois en milieu rural ; • Renforcer les capacités techniques, managériales et organisationnelles de la profession agricole (Formation et accompagnement des producteurs) / Réhabiliter et renforcer les structures d'encadrement de proximité (postes Agricoles) ; • Mettre en pratique effective des actes uniformes OHADA relatifs aux sociétés coopératives ; • Inciter/encourager à l'accroissement des productions en accordant des subventions aux organisations de producteurs en fonction des quantités produites (et non en fonction des quantités à produire) ;	Niveaux de performance : • des structures d'encadrements • de la CAPEF • des structures de formation • des unités d'encadrement de proximité • de l'implication des structures d'encadrement dans le secteur agricole • Une base de données existe sur les MGEA • Niveau et mode d'encouragement des organisations de producteur • Niveau de fonctionnement des organisations professionnelles agricoles • Niveau de subvention des couts d'intrant agricole. • Niveau de mise en place de la nouvelle politique agricole	Les principales Structures d'intervention ont atteint 30% de leur niveau de performance	La structuration et le cadre opérationnel des institutions d'encadrement des producteurs agricoles est de manière durable mis en place.

N°	Projets	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
		• Mettre en place une nouvelle politique de subvention du secteur agricole (Appuyer les quantités produites et non les quantités à produire) ; • Impliquer la FASA de l'Uds dans l'encadrement des producteurs ; • Subventionner le coût des intrants agricoles.			
P6	Facilitation de l'accès des acteurs agricoles aux financements	• Mettre en place la banque agricole ; • Encourager le développement de la mise en place dans les Etablissements de Microfinance (EMF) des lignes de crédit adaptées et utilisable pour le développement des activités agropastorales ; • Elaborer et mettre en place de conditions adaptées d'obtention des crédits et former les agriculteurs sur les procédures d'obtention. • Organiser des sessions de renforcement des capacités techniques des cadres des EMF contractuels du MINADER et autres acteurs de la chaîne de vulgarisation ; • Financer les appuis destinés aux coopératives pour l'accroître les productions de leurs filières stratégiques	• La banque agricole est mise en place et fonctionne • Les EMF ont des services financiers adoptés au financement des activités agricoles. • Les agriculteurs sont formés à l'utilisation des services financiers développés par les EMF. • Les appuis aux coopératives pour accroître l'encadrement de leurs membres et améliorer la production de leurs filières stratégiques sont assurés.	Les lignes de crédit existent dans les EMF pour le financement des activités agricole et les conditions permettent son utilisation	La banque agricole de même que les EMF ayant des lignes de financement des activités agricoles existent et sont fonctionnelles
P7	Développement des techniques et des infrastructures de stockage adaptées aux spéculations majeures de la Région	• Construire des magasins de stockage et de commercialisation des produits agricoles dans les grands bassins de production • Renforcer les capacités des producteurs / des OPA sur la technique de stockage des produits agricoles			

N°	Projets	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
P8	Aménagement et valorisation des ressources hydroagricoles	• Aménager et valoriser les ressources hydroagricoles de Santchou, de la plaine de Baigom et de Galim • Identifier et aménager les périmètres irrigables pour une agriculture intensive dans la Région de l'Ouest pendant toute l'année (ex : culture irriguée de maïs sur les 2 rives du fleuve Noun, notamment dans les Départements du Noun et du Ndé)			
OSS3 : Promouvoir la transformation des produits agricoles					
P9	Transformation des produits agricoles de la Région de l'Ouest	• Construire des unités de transformation des produits agricoles et de valorisation des déchets agricoles dans les villages autour des organisations de producteurs ; • Construire 08 unités de transformation et valorisation des déchets agricoles dans les villages (à raison d'une unité par département) ; • Construire 08 bio digesteurs pour la valorisation des déchets agricoles dans les villages ; • Appuyer la mise en place des petites unités de transformation des produits agricoles de grande consommation ; • Promouvoir le développement des complexes agroindustriels même de petite dimension à partir des productions locales	• Niveau (nombre) de structure/ des infrastructures de transformation et de conservation des produits agricoles et de valorisation des sous-produits • Niveau (nombre) de complexes agro-industriels mis en place • Niveau de redynamisation de la SODERIM et de la SCAN	20% des unités de transformation des produits agricoles et de valorisation des sous-produits sont construits et fonctionnent.	100% des principaux produits agricoles de la région sont transformés localement et leurs sous-produits valorisés.

N°	Projets	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
P10	Développement des agropoles pour certaines filières phares	• Agropole de production de riz de Galim (Source SNADDT p 355) • Agropole de production de la pomme de terre à l'Ouest (Source SNADDT p.355) • Agropole de production des avocats dans le Noun (Source SNADDT p 355) • Agropole de production, de transformation et de commercialisation du maïs du Noun/Hollygreen (Source SNADDT p 355) • Agropole de production, de transformation et de commercialisation du maïs du Cacao à Kekem (Source SNADDT p 355)	• Nombre d'agropoles mis en place • Nombre d'agropoles opérationnels	60% des agropoles des filières phares de la Région de l'Ouest sont opérationnelles	100% des agropoles des filières phares de la Région de l'Ouest sont opérationnelles
OSS4 : Limiter les conflits liés à l'utilisation des sols					
P11	Réduction des conflits liés à l'utilisation des sols	• Elaborer la carte d'aptitudes culturelles des sols de la Région ; • Faciliter l'accès à la terre pour le passage des petites exploitations familiales aux moyennes et grandes exploitations ; • Proposer un micro-zonage de la Région pour sécuriser les espaces agro sylvo pastoraux ; • Reformuler le système foncier pour une meilleure synergie entre les régimes coutumier et moderne ; • Constituer des réserves foncières dans les grands bassins de production pour un accès sécurisé aux terres ; • Faciliter l'accès à la terre aux peuples autochtones (Minorité (Mbororo, Mbo'o et Tikar)), femmes et jeunes ; • Eduquer et sensibiliser les populations au respect de la loi.	• Présence d'une carte d'aptitudes culturelles des sols de la Région ; • Micro-zonage les espaces agro sylvopastoraux élaboré ; • Superficie de réserves foncières constituées dans la région ; • Synergie entre le régime foncier coutumier et moderne réalisée • Procédure mise en œuvre pour l'accès des populations vulnérables aux terres ; • Nombre de campagne de sensibilisation des populations	Le niveau de dégradation des terres dans la Région de l'Ouest est réduit à 20%	Le niveau de dégradation des terres dans la Région de l'Ouest est réduit à 5%

6.5.2 Elevage, pêche et aquaculture

La Région de l'Ouest est leader dans la production avicole nationale et partant dans la sous-région CEMAC, en raison du dynamisme de ses populations. Le sous-secteur élevage, pêche et industries animales est reparti en plusieurs filières qui contribuent au développement des activités commerciales intenses de la Région de l'Ouest.

Le défi de l'accroissement des revenus par le biais de l'amélioration des rendements et de la productivité du capital et du travail investis dans le secteur des productions animales dans la Région se fera à travers : l'intensification et la spécialisation des systèmes de productions nécessitant l'amélioration des services de santé animale, l'accès facilité aux intrants de qualité, le développement de la stabulation, l'encadrement des producteurs, la transformation locale des produits, le financement des activités et l'organisation des marchés. Dans la Région, l'élevage du grand bétail qui est actuellement essentiellement traditionnel pourrait être intensifié dans les zones du Noun (koutaba, Magba, Bangourain,...), du Ndé (Batoum1, 2 et 3), des Bamboutos (Galim, Babadjou, Batcham) et de la Menoua (Fongo Tongo, Kong Zem) avec le développement des élevages modernes de type ranching ; ainsi que la production du petit bétail qui pourrait être développée dans le Noun, la Ménoua et les Bamboutos. L'aviculture occupe une place importante dans l'économie de la Région et au-delà dans l'économie nationale et sous régionale à travers la production commerciale des poulets de chair et des œufs de table. Cette activité pourrait d'avantage être dynamisée dans les départements de la Mifi, les Bamboutos et le Noun à travers le développement de l'aviculture semi intensive, intensive et industrielle. Les atouts de la Région en matière d'aquaculture pourraient être développés dans l'ensemble de la Région et spécifiquement dans les principaux bassins aquacoles que sont les Départements des Hauts Plateaux et les Bamboutos, à travers une intensification des itinéraires de production, dans un environnement où l'accès au foncier est relativement restreint.

6.5.2.1 Principes de bases

- Définition des priorités. L'accent doit être mis sur l'atteinte réaliste des objectifs spécifiques, conformément aux priorités de la Région de l'Ouest.
- Consultation, coopération et participation. Des concertations efficaces doivent être menées avec les parties prenantes afin de recueillir leurs points de vue. La prise de décision participative doit être dévolue au plus bas niveau possible, et les contributions et le soutien de ceux qui pourraient être touchés par les décisions doivent être pris en compte.
- Equité et égalité. Les processus d'accompagnements et de soutiens aux acteurs des filières doivent être inclusifs, équitables et transparents, non discriminatoires à l'égard des femmes et des groupes vulnérables et défavorisés, et être soumis à des règles et procédures claires et cohérentes.
- Extensibilité. Dans la mesure du possible, les activités doivent être conçues de manière à être utilisées à différentes échelles, par exemple aux échelles communales et régionales. L'extensibilité doit être atteinte par la réplication (dans des lieux différents) et par la modification et l'adaptation des initiatives aux différents contextes.
- Durabilité. L'application de l'approche préventive et la gestion des risques permettront de se prémunir contre les résultats bioécologiques, socio-économiques indésirables et renforcer les actions en matière de gestion durable des ressources naturelles (sol, flore, faune, eau) et (ii) de prendre des mesures adéquates d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques.

6.5.2.2 Orientations fondamentales en matière d'élevage, la pêche et aquaculture

- Accroître durablement l'accès aux facteurs de production et aux marchés pour la production, animales et halieutiques ;
- Améliorer ou moderniser des systèmes de production ;
- Renforcer la résilience des systèmes de production animales et halieutiques aux changements climatiques et promouvoir la transformation des produits de l'élevage ;
- Améliorer le capital humain dans les secteurs à travers les formations et le renforcement des capacités des acteurs ;
- Améliorer l'accès au foncier pour les éleveurs à travers l'élaboration des plans de zonage locaux ;
- Organisation et structuration des marchés / Commerçants des filières de production animales et halieutiques ;
- Mise en place d'un cadre incitatif au développement des filières de l'élevage, de la pêche et l'aquaculture (accompagnement technique et financière, ...).

6.5.2.3 Objectifs stratégiques et Projets aux productions animales

Le tableau 38 présente de façon synoptique les OSS et projets retenus dans le domaine des productions animales dans la Région.

Tableau 38 : Synoptique des OSS et Projet relatifs aux productions animales

N°	Projets	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS 1: Améliorer les services de santé animale					
P1	Amélioration du suivi sanitaire des cheptels	• Renforcer l'offre de service vétérinaire (systèmes de détection précoce et la surveillance épidémiologique, etc.) pour détecter les principales maladies animales de la région ; • Faciliter l'accès aux produits vétérinaire pour répondre aux problèmes de santé animale de la Région (création d'une annexe du LAVANET dans la Région) ; • Développer la recherche sur la santé animale (peste porcine peste aviaire, ...).	• Systèmes de détection des principales maladies réalisées • Médicaments des principales maladies disponibles • Annexe du LANAVET disponible à l'ouest • Recherche sur les principales maladies animales réalisées	Systèmes de détection des principales maladies réalisées	Annexes du LANAVET construit et médicaments des principales maladies disponibles

N°	Projets	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS2 : Renforcer les filières de production et de transformation animale					
P2	Modernisation des systèmes de production des filières phares (volaille, porcins, ruminants, apiculture)	• Structurer et accompagner les accoueurs pour une meilleure production et distribution des poussins d'un jour dans la Région ; • Structurer et accompagner les producteurs de porcelets d'engraissement. • Structurer et accompagner les provendiers en vue d'une production de provende de qualité adaptée aux différents types d'élevage ; • Mettre en place des outils/ dispositifs de traçabilité et contrôle qualité des intrants et produits d'élevage du fournisseur au consommateur final ; • Encourager la fabrication des aliments en quantité et en qualité à partir des ingrédients locaux ; • Encourager la structuration des métiers connexes et mettre en place des chaînes de valeurs dans différentes filières phares • Restructurer la maison de l'apiculteur à l'Ouest et renforcer les capacités des apiculteurs	• Système de production des poussins d'un jour fonctionnel mis en place. • Système de production des porcelets à l'engraissement mis en place • Les provendes adaptées aux différentes espèces de volaille existent • Les principaux ingrédients de fabrication des aliments sont produits localement.	Système de production des poussins d'un jour et des porcelets réalisé.	Structuration et organisation du système de production et de commercialisation des monogastriques réalisé.
P3	Développement de la transformation des produits de l'élevage	• Développer un système de première transformation (chaîne de découpe) adapté à chaque filière (monogastriques / polygastriques) • Développer un système de deuxième transformation/ conservation adapté à chaque filière	• La première transformation des principales espèces animales réalisée. • La deuxième transformation des principales espèces animales réalisée • Système de commercialisation mis en place.	La première transformation des principales espèces animales est effective	La deuxième transformation des principales espèces animales et le système de commercialisation est mis en place.

N°	Projets	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
		• Equiper les systèmes de transformation des chaînes de froid adaptées • Développer les systèmes de commercialisation des produits animaux transformés			
OSS3 : Réduire les conflits agropastoraux					
P4	Réduction les conflits agropastoraux	• Identifier, cartographier et aménager les couloirs permettant de relier les parcours de saison sèche et de saison des pluies pour permettre la survie du cheptel de concert avec les CTD et de manière participative • Appuyer la pratique des cultures fourragères et la de conservation des fourrages. • Sécuriser au moyen des bornes adaptées ces terrains de parcours et couloir de transhumance de concert avec les acteurs et les CTD ; • Former les comités de gestion sur les modes d'exploitation des espaces restaurés	• Les capacités de charge des terrains de parcours déterminés • Les couloirs de transhumances identifier, sécuriser au moyen des bornes et aménagés de manière participative avec es CTD • Les comités de gestion mis en place.	Les principaux bassins de production cartographiés et les parcours sécurisés de manière participative au moyen des bornes	• Les capacités de charge déterminées, les couloirs de transhumance sécurisés et les comités de gestion mis en place. • Les cultures et conservation de fourrage existe
OSS4 : Promouvoir la pisciculture					
P5	Relance de la pisciculture	• Créer une unité de fabrication d'aliments pour poissons • Créer une ferme de production des alevins des espèces adaptées à la région de l'Ouest à la FASA, Dschang et à Santchou.	• L'unité de fabrication d'aliment pour poisson existe • Le centre de production des alevins existe. • Les unités de production semi intensive et intensive des poissons existent. • Les structures de vulgarisation et de commercialisation existent.	• L'unité de fabrication des aliments est construite. • Le centre de production des alevins est opérationnel	Les unités de production semi intensive et intensive et de commercialisation de poisson sont opérationnelles.

N°	Projets	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
		• Créer une unité pilote d'aquaculture industrielle à Bamenzi et à Foumbot; • Construire des fermes de Tilapia (500t/an) à Santchou et à Kékem pour moderniser l'activité de pêche (renouvellement de la flotte industrielle et construction des plates-formes de transformation) • Développer la pisciculture intensive en cages flottantes dans la localité de la Mapé (Barrage de Mapé) • Créer des Points de Débarquement Aménagés (PDA) dans la localité de Mapé, comme action d'appui à la chaîne de commercialisation des produits de pêche			
OSS5 : Optimiser la valorisation des déchets d'abattage et d'accoupage					
P6	Optimisation de la valorisation des déchets d'abattage et d'accoupage	• Mettre en place un pool régional de collecte, traitement et valorisation des déchets d'abattage et d'accoupage • Renforcer les capacités des acteurs impliqués			

6.5.3 Mines et carrières

La Région de l'Ouest présente un important potentiel en matériaux de construction, de viabilisation et d'ornementation de qualité (pierres/basalte et granite, sables, pouzzolanes, latérites, etc.). Elle se situe dans un contexte géologique très favorable à la présence de minéralisations conséquentes et contient le gisement de bauxite de Fongo Tongo, de taille importante et ayant un bon couple tonnage - teneur. Cette Région a des contraintes liées à l'insuffisance des connaissances sur le potentiel minier de la Région, le déséquilibre structurel ou organisationnel avec 70% d'exploitation artisanale et anarchique des carrières de matériaux, et une production artisanale exercée généralement dans un cadre informel.

6.5.3.1 Principes de base

- Renforcement de la connaissance du sous-sol de la Région et de ses potentialités ;
- Valorisation accrue et maximale des roches industrielles et des matériaux de construction d'ornementation et de viabilisation qui constituent un volet fort important de l'activité extractive ;
- Exploitation durable et écologiquement rationnelle des sites miniers.

6.5.3.2 Orientations fondamentales

- Finaliser la cartographie détaillée des ressources géologiques et minérales de la Région en cours par le PRECASEM.
- Réaliser un inventaire minéral exhaustif couvrant l'ensemble de la Région dans le but de mettre en exergue les potentialités du sous-sol de la région en matières premières minérales (substances métalliques, roches industrielles et matériaux de construction, de viabilisation et d'ornementation) ;
- Assurer le stockage sécurisé de l'ensemble des informations géologiques et minières, leur gestion rationnelle et leur distribution grâce à la conception et au développement d'un système d'exploitation dynamique, conçu pour un public très divers : acteurs publics de l'aménagement du territoire, acteurs économiques privés, gestionnaires de l'environnement, monde scientifique, etc.
- Développer et valoriser la filière pierres ornementales ;
- Prospector et la valoriser les gisements de calcaire pour améliorer l'offre de ciment dans la Région ;
- Cartographier les gisements, identifier les matériaux avec précision des caractéristiques des carrières potentielles ;
- Appuyer la mise en place d'exploitations industrielles, semi industrielles et artisanales (briqueteries, carrelages, faïences...) ;
- Encadrer et financer l'artisanat minier pour faciliter une migration de ce secteur d'activité vers l'économie formelle (regroupement des artisans miniers en sociétés coopératives à régime simplifié, création des centres de groupage communal des ressources de carrières, etc.) ;
- Désenclaver les sites miniers.
- Veiller aux respects des normes environnementales et sociales dans les sites d'exploitation minières.

6.5.3.3 Objectifs stratégiques et Projets retenus dans le domaine des mines et carrières

Le tableau 39 présente de façon synoptique les OSS et projets retenus dans le domaine des mines et carrières dans la Région.

Tableau 39 : OSS et Projets liés au secteur mines et carrières

N°	Projets	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS1 : Améliorer les connaissances sur le potentiel minier de la Région					
P1	Cartographie et promotion du potentiel minier de la Région	- Finaliser la cartographie détaillée des ressources géologiques et minérales de la Région en cours par le PRECASEM. - Cartographier les gisements, identifier les matériaux avec précision des caractéristiques des carrières potentielles ;	Existence d'une carte actualisée du potentiel minier de la Région	La carte minière de la Région de l'Ouest est connue et vulgarisé	La carte minière de la Région de l'Ouest est connue et vulgarisé
OSS2 : Mettre en valeur le potentiel en substances minérales de la Région					
P2	Promotion et encadrement de l'artisanat minier	- Appuyer la mise en place d'exploitations industrielles, semi industrielles et artisanales (briqueteries, carrelages, faïences...) ; - Encadrer et financer l'artisanat minier pour faciliter une migration de ce secteur d'activité vers l'économie formelle (regroupement des artisans miniers en sociétés coopératives à régime simplifié, création des centres de groupage communal des ressources de carrières, etc.) ; - Désenclaver les sites miniers ; - Extraction d'Argile et de Kaolin (Mayoum/Noun-Balengou/Ndé) pour la production artisanale de céramique (sanitaires et carrelages) - Mettre en place le Partenariats Public/Privé pour l'exploitation de la Mine d'Argile (Kaolin) de Mayoum dans le Noun (destiné à la production artisanale de céramique)	Nombre d'exploitants miniers formés	Le secteur minier de la Région de l'Ouest est à 60% dans le secteur formel	Le secteur minier de la Région de l'Ouest est à 100% dans le secteur formel

N°	Projets	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
P3	Développement de l'activité minière industrielle	• Maturer les projets miniers • Mettre en exploitation des gisements de bauxite de Fongo Tongo et les autres gisements confirmés : lignite de Dschang, argile de Mayouom (commune de Foumban), etc. • Exploitation industrielle des carrières de pierres • Sécuriser les emprises des sites des gisements miniers et voies d'accès • Mobiliser les investisseurs - partenariat public privé • Attribuer les permis et agréments nécessaires • Assurer le suivi environnemental des activités minières • Mettre en place le Partenariat Public/Privé pour la construction des Infrastructures et la Production de Ciment Bauxite de Fongo-Tongo dans la Menoua Conclu	• Nombre d'industrie de la filière minière • Nombre d'emploi dans le secteur minier	Le secteur minier de la Région de l'Ouest est industrialisé à 50%	Le secteur minier de la Région de l'Ouest est industrialisé à 100%

6.5.4 Industries

Le tissu industriel de la Région de l'Ouest n'est pas très développé. Il est essentiellement composé des boulangeries, des usines de transformation du cacao et de décorticage du café, de savonnerie/huilerie, de plasturgie et de provenderies. Les problèmes de développement industriel persistent principalement sur le déficit énergétique qui est un frein pour le développement de l'industrie dans la Région, et sur l'important développement des PME et TPE dans l'informel.

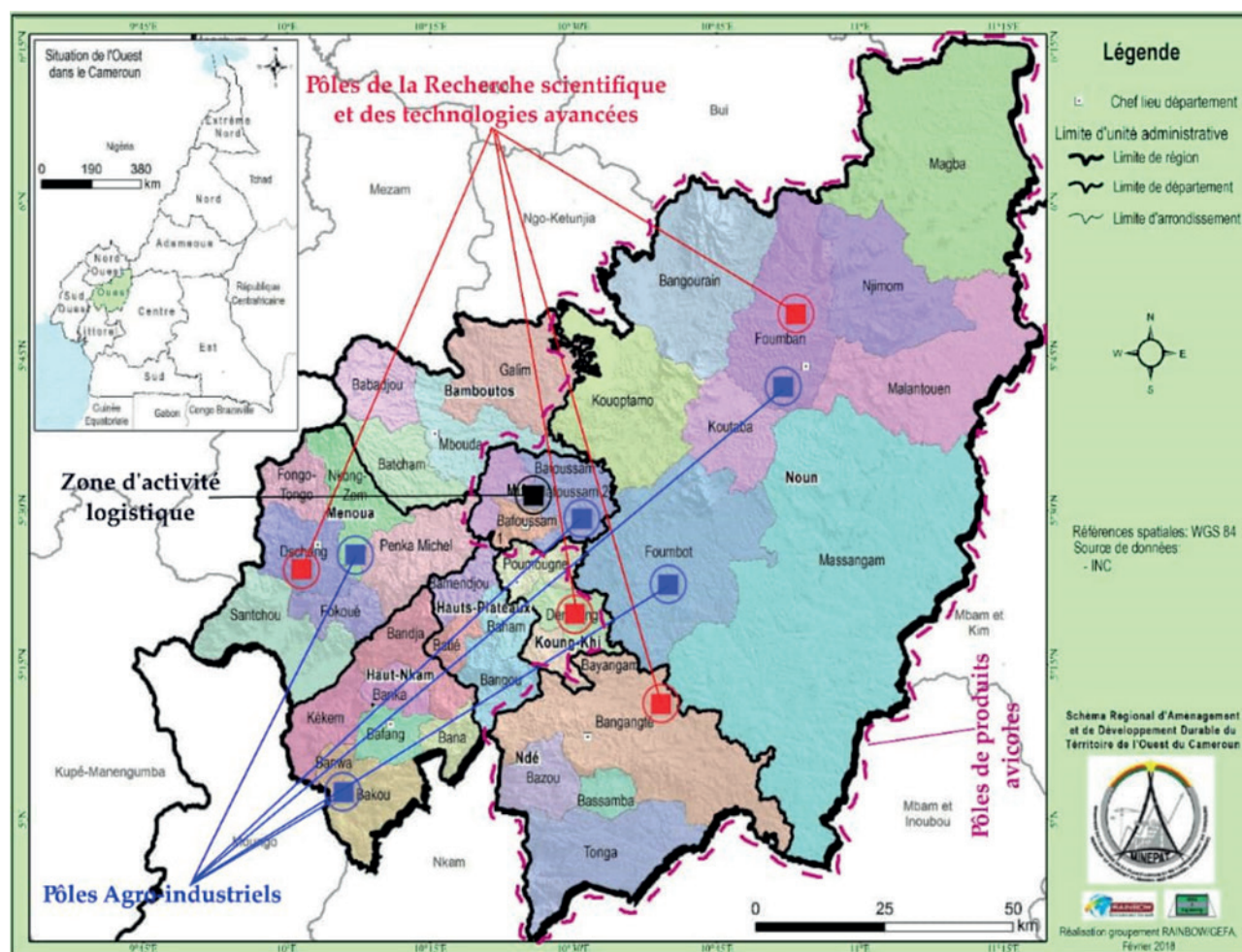
6.5.4.1 Orientations fondamentales

- Relancer les productions de base et les productions de niches ;
- Développer la conserverie : préparations à base de légumes, de fruits ;
- Développer l'industrie chimique et pharmaceutique ;
- Investir massivement dans les infrastructures (énergie, routes et ponts, ports, télécommunications, eau) ;
- Construire des unités de transformation des produits agricoles et de valorisation des déchets agricoles dans les villages autour des organisations de producteurs ;
- Renforcer l'efficacité des investissements sur les ressources humaines ;
- Mettre à niveau les programmes d'enseignement/formation et assurer le développement des filières d'enseignement technique et technologique
- Renforcer la participation des entreprises dans la définition de leurs besoins en compétences,
- Rechercher des financements auprès des bailleurs de fonds ou partenaires de développement pour la mise en œuvre des projets et programmes. 7

En se référant à la valorisation du potentiel existant, l'impulsion du développement durable de la Région de l'Ouest en général et de son tissu industriel en particulier devront s'appuyer sur :

- la modernisation de l'appareil de production dans le secteur agropastoral pour une production intense et à cycle court, avec transformation sur place des produits et renforcement du commerce agricole au niveau national et sous régional ;
- le développement de la recherche scientifique et l'innovation technologique (technologies numériques de l'information et de la communication, technologies industrielles, ...). La vocation universitaire des villes de Dschang, Bangangté, Bandjoun et Foumban pourra ainsi être développée, faisant d'elles le cadre de la recherche scientifique et des technologies avancées ; ouvrant la voie à une dynamique de croissance et de nombreuses opportunités d'affaires ;
- la création d'un pôle logistique dans la Région permettra de capitaliser en termes d'échanges économiques sa position géo spatiale. A la faveur de sa position stratégique et au travers du développement des infrastructures de transport (routes/autoroutes, chemins de fer, aéroport, etc.), l'installation d'une plate-forme logistique / port sec boostera les échanges économiques avec les autres Régions (Nord-Ouest, Adamaoua, Centre, Littoral et Sud-Ouest), la sous-région et les pays voisins (Nigéria, Niger, etc.).

Figure 16 : Pôles de développement de la Région de l'Ouest



Le développement de ces pôles impliquera dans sa mise en œuvre, en plus de l'amélioration de la gouvernance locale, d'importants investissements en matière d'infrastructures et équipements modernes adaptés, de même que la formation d'une main d'œuvre spécialisée et organisée en conséquence.

Pour promouvoir ou soutenir la transformation locale des produits agricoles, on pourra envisager la réhabilitation (par l'Etat et/ou les opérateurs privés) de certaines unités de transformation ciblées. La Société des Conserveries Alimentaires du Noun (SCAN) pourrait ainsi être redynamisée, en corrigeant dans sa conception les facteurs qui avaient conduits à sa faillite en 2004 et notamment l'approvisionnement en matière première. D'autres unités de transformation pourraient s'intéresser aux produits tels que le riz, le quinquina, le maïs, ou encore la pomme de terre. Le Bilan diagnostic a révélé dans la Région de nouvelles zones de culture de riz dans la plaine de Baïgom et Bangourain dans la Noun, la plaine de Galim dans les Bamboutos et la zone de Tonga dans le Ndé. L'accroissement de la production et l'amélioration de la qualité des produits finis dans ces périmètres rizicoles pourraient se faire à travers l'appui à l'acquisition des intrants agricoles, la structuration et la professionnalisation des producteurs, l'appui à la transformation et à la commercialisation du riz produit. Il en est de même du développement de la filière cacao-café dans la Région. Des unités modernes de transformation de cacao (beurre de cacao, pâte, ...) pourraient être mises en place et l'UCCAO devrait continuer son activité de transformation pour mettre sur

le marché de l'arabica soluble directement consommable par les ménages. La culture du palmier à huiles devrait s'intensifier dans la vallée du Haut Nkam et à Malentoun dans le Noun pour ravitailler les savonneries développées dans la Région. Avec ces unités de transformation, la Région mettra sur le marché des produits manufacturés issus de l'agriculture et qui seront commercialisés au niveau national et à l'international.

6.5.4.2 Objectifs stratégiques et Projets retenus dans le domaine des industries

Le tableau ci-contre présente de façon synoptique les OSS et projets retenus dans le domaine des industries dans la Région.

Tableau 40 : Synoptique des OSS et Projets relatifs au développement de l'industrie

N°	Projets	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS1 : Mettre en place des politiques d'incitations à la création de l'industrie dans la Région de l'Ouest					
P1	Aménagement de zones industrielles dans la Région de l'Ouest	• Améliorer la gouvernance industrielle • Mettre en œuvre les mesures prises par le gouvernement pour accroître et faciliter l'accès des PME aux crédits, notamment à travers le renforcement de l'agence nationale des PME et la création d'un fonds de garantie ; • Projet Zone Industrielle du Noun (Koutaba) ; • Créer et offrir des produits financiers attrayants et adaptés aux différents types d'entreprises ; • Former et recycler les opérateurs économiques en recherche de financement.	• Attractivité de la Région • Présence des zones industrielles • Nombre de formation de renforcement des capacités	La région à au moins une zone industrielle aménagée	La région à plusieurs zones industrielles aménagées
OSS2 : Développer l'industrie locale					
P2	Développement de l'industrie locale	• Projet de création de Fermes de Bambou de Chine dans trois (3) Départements de la Région (vocation matériaux de construction) • Projet Verrerie Industrielle de Koutaba (verre plat) ; • Projet Grand-Village Artisanal de Production des Hauts-Plateaux • Projet de Mise en Place d'Une Bourse du Partenariat et de la Sous-traitance ; • Projet Salon Régional de l'Emergence.	• Existence de trois Fermes de Bambou de Chine • Existence d'une industrie de verrerie industrielle à Koutaba • Existence d'Une Bourse du Partenariat et de la Sous-traitance • Effectivité du Salon Régional de l'Emergence	Le secteur industriel de la Région de l'Ouest fonctionne à 30% de son potentiel	Le secteur industriel de la Région de l'Ouest fonctionne à 75% de son potentiel

6.5.5 Commerce

La Région de l'Ouest constitue un grand centre d'échange de marchandises en provenance ou en partance des autres Régions du pays et à l'international, notamment dans la sous-région et le Nigéria. Disposant d'importants bassins de production, les produits échangés sont essentiellement agricoles et avicoles (la Région fournit l'essentiel des produits avicoles du pays et de la sous-région), mêmes si certains produits manufacturés y sont également échangés comme le savon produit à Bafoussam et qui est commercialisé dans les autres Régions et la CEMAC, les produits électroménagers provenant du Nigéria en passant par l'axe Eyumodjock-Mamfé-Bamenda-Bafoussam, les produits de quincailleries et la friperie venant de Douala pour être commercialiser dans la Région, les vins et boîtes de conserves arrivant de la guinée équatoriale, etc.

Bien que la densité des échanges économiques soit forte dans le Région, beaucoup d'échanges dans différents secteurs se déroulent dans un cadre informel, ne permettant pas aux administrations publiques et notamment les collectivités locales, de tirer le meilleur profit de ces échanges afin d'offrir au mieux les biens collectifs dans la Région ; au vu des marchés disponibles et de leur évolution croissante. De plus, le potentiel naturel dont dispose la Région pour le développement des activités agropastorales, ainsi que la transformation sur place des produits locaux reste timidement réalisée. Un effort accru au niveau de ces activités permettrait de booster le volume des échanges avec les autres régions du pays et notamment les grandes métropoles dont Douala, Yaoundé, Kribi, Ngaoundéré ; et de tirer profit de la dynamique sous régionale.

En outre, la position stratégique de Région pourrait être capitalisée à travers la création d'une plateforme logistique ou port sec qui permettrait de décongestionner les ports de Douala et de Kribi ; et de raccourcir les délais de transit des marchandises entre ces derniers et le consommateur final en biens et services dans la sous-région (Tchad, RCA, Nigéria). Les retombées du développement de cette activité sur l'économie locale seront aussi importantes dans la mesure où il boostera l'accroissement des activités économiques à travers de multiples opportunités d'investissement qui seront offerts aux opérateurs économiques. En dépit du développement commercial constaté, les faiblesses sont visibles à l'instar de la mauvaise structuration et organisation de l'activité commerciale, du développement du commerce informel, de l'absence d'une base de données des producteurs (agricole, éleveur, pêche, pisciculture), de l'insuffisance des infrastructures et équipements marchands adéquats (marchés construits, hangars, magasins frigorifiques, supermarchés).

6.5.5.1 Objectifs stratégiques et Projets retenus en matière de commerce

Le tableau _41_ présente de façon synoptique les OSS et projets retenus dans le domaine du commerce dans la Région.

Tableau 41 : Synoptique des OSS et Projets liés au commerce

N°	Objectifs stratégiques	Programmes/Projets	Calendrier			Coût d'investissements (en millions FCFA)			
			Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Total
OSS1	Améliorer les infrastructures marchandes dans la Région de l'Ouest	PP1 : Construction et de réhabilitation des marchés de la Région de l'Ouest	X	X		500	800		1 300

6.5.6 Tourisme

Le diagnostic du secteur touristique de la Région de l'Ouest a mis en évidence l'existence d'une offre culturelle constituant un véritable positionnement stratégique pour la destination. Il s'agit de la chefferie traditionnelle qui témoigne d'une riche culture millénaire marquée par l'architecture, le pouvoir du chef, le rapport à la nature, la place de la femme en société et le culte des ancêtres. L'importance des chefferies (126 chefferies supérieures à l'Ouest) autour desquelles gravitent les sous-produits comme les cases patrimoniales, les musées, les animations culturelles et l'artisanat des peuples Bamiléké et Bamoun contribuent à faire de l'Ouest une destination propice pour le tourisme culturel. Ainsi, la préservation et la valorisation de ce potentiel (Chefferies, traditions et histoire), l'organisation de l'artisanat d'art et la valorisation de l'offre événementielle (festivals, funérailles, etc.) pourraient contribuer à marquer la différence fondamentale entre l'Ouest et les autres Régions. C'est dans cette même vision que la diaspora camerounaise de Nantes fédérée autour de l'Association Pays de Loire-Cameroun (APLC) et ses partenaires, à travers le Programme Route Des Chefferies (PRDC) ont réussi à créer une douzaine de musées dans les chefferies traditionnelles de la Région. Ce programme est par ailleurs à l'initiative dans la Région, de nombreux projets à caractères novateurs et qui reposent sur des valeurs de respect de l'altérité et sur la valorisation et la protection des patrimoines, tant culturels, qu'historiques et naturels.

En plus de l'offre culturelle, la valorisation des sites naturels constituerait un bénéfice supplémentaire pour le tourisme de l'Ouest. En effet, la Région est riche de ses montagnes, de ses chutes, lacs, rivières, grottes, etc. ; avec un climat doux et ensoleillé. Le défaut d'aménagement de ces sites et des voies d'accès ne permet cependant pas de passer de l'état de simple potentiel à l'état de produits touristiques marchands. La Région compte plus d'une centaine de sites paysagers pittoresques repartis dans ses huit Départements, mais, dont une quinzaine seulement sont inscrits dans une démarche d'accueil des publics touristiques. Malgré la beauté des paysages, l'offre touristique de l'Ouest en termes de sites naturels reste entachée de trois grands défauts : le défaut de connectivité avec les centres urbains, la mauvaise qualité des voies d'accès et l'absence de la logistique d'accueil des publics.

Malgré la mise en œuvre ces dernières années de projets d'hôtellerie de loisirs haut de gamme (Zingana Hôtel, Domaine de Petpenoun, la vallée de Bana Hôtel, le centre écotouristique de Tagidor Garden Hôtel, Haras de Balatchi...), l'investissement privé dans le secteur de l'hébergement et de la restauration est marqué par la prédominance des établissements moyens et bas de gamme. Une amélioration de l'offre en hébergement et restauration permettra de soutenir le développement du secteur touristique de la Région de l'Ouest.

6.5.6.1 Principes de base

- Réhabilitation des éléments symboliques de l'identité du territoire pour affirmer le positionnement de l'Ouest comme destination culturelle ;
- Mise en exergue du patrimoine bâti des chefferies, des monuments historiques, et autres sites naturels ;
- Optimisation des spécificités et complémentarités des atouts touristiques des territoires
- Promotion de l'attractivité de la Région ;
- Valorisation de la position géostratégique et le climat de la Région ;
- Veille sur l'équité territoriale ;
- Préservation de la forte identité emblématique de l'Ouest ;
- Diversification de l'offre touristique du territoire.

6.5.6.2 Orientations fondamentales

- Améliorer l'offre patrimoniale : Chefferies, traditions et Histoire à travers la réhabilitation de l'identité et architecture des chefferies, la conservation des savoir-faire traditionnel et le développement des produits en rapport avec le tourisme de mémoire ;
- Développer et valoriser les sites naturels de l'Ouest ;
- Développer et organiser l'artisanat d'art de l'Ouest, par la formation et la conservation de son authenticité ;
- Développer l'agrotourisme et produits du terroir ;
- Améliorer l'offre en hébergement et restauration, par l'hôtellerie d'affaires moderne de standard international avec une qualité de service et des prestations très compétitives ;
- Valoriser le patrimoine immatériel et promotion de l'offre événementielle, festivals, funérailles et des grands événements culturels et religieux à des fins touristiques ;
- Renforcer les structures opérationnelles dont l'Office Régional du Tourisme (ORTOC) et la Route des Chefferies ;
- Renforcer les capacités des CTD en tourisme pour le développement local.

6.5.6.3 Objectifs stratégiques et Projets retenus pour le développement du tourisme

Le tableau ci-contre présente de façon synoptique les OSS et projets retenus dans le domaine du tourisme et des loisirs dans la Région.

Tableau 42 : Synthétique des OSS et Projets/Programmes liés au tourisme

N°	Projets	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS1 : Améliorer l'offre patrimoniale : Chefferies, traditions et Histoire					
P1	Construction d'un complexe d'animation touristique de classe internationale (SNADDT, P146)	• Définir le site de construction du site ; • Maturer le projet de construction d'un complexe d'animation touristique de classe internationale • Mobiliser les moyens financiers nécessaires pour la mise en place • Mobiliser le partenariat public privé dans la conception et la mise en œuvre du projet.	• Présence d'un complexe d'animation touristique de classe internationale est construit dans la Région de l'Ouest	Un complexe d'animation touristique de classe internationale est construit dans la Région de l'Ouest	Un complexe d'animation touristique de classe internationale est construit dans la Région de l'Ouest
P2	Construction/réhabilitation des cases patrimoniales dans la Région (SNADDT, P146)	• Faire l'état des lieux des cases patrimoniales dégradées dans la région de l'Ouest ; • Planifier la réhabilitation des sites dégradés et la construction des nouveaux sites si nécessaire	• Nombre de cases patrimoniales construites ou réhabilitées • Taux de fréquentation des sites touristiques	50% des cases patrimoniales de la Région de l'Ouest sont construites ou réhabilitées	100% des cases patrimoniales de la Région de l'Ouest sont construits ou réhabilités
P2	Construction/réhabilitation des cases patrimoniales dans la Région (SNADDT, P146)	• Mobiliser les moyens financiers nécessaires pour la mise en place du projet • Mobiliser le partenariat public privé dans la conception et la mise en œuvre du projet.	• Nombre de cases patrimoniales construites ou réhabilitées • Taux de fréquentation des sites touristiques	50% des cases patrimoniales de la Région de l'Ouest sont construites ou réhabilitées	100% des cases patrimoniales de la Région de l'Ouest sont construits ou réhabilités
P3	Valorisation des sites touristiques de la Région de l'Ouest	• Construire/réhabiliter les cases patrimoniales dans les Régions de l'Ouest (Réhabilitation de la case d'initiation des princes, mise en valeur scénographique dans les chefferies, etc.) ; • Aménager les sites touristiques paysagers recevant du public (chutes, grottes, lacs de cratères, ...); • Développer les activités ludiques en rapport avec l'eau (activités nautiques sur les lacs de cratères et fleuves) ;	Taux de fréquentation des sites touristiques	75% des sites touristiques de la région de l'Ouest sont valorisés	100 % des sites touristiques de la région de l'Ouest sont valorisés

N°	Projets	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
		• Inventorier le patrimoine naturel en danger ou remarquable de la Région (Mont Bamboutos, réserves forestières et de faune...), créer des chartes de protection et les valoriser pour le tourisme ; • Créer des jardins botaniques pouvant avoir un intérêt médical à Dschang, Mbouda, Fondjomekwet, Baleng, Bamougoum ;			
P3	Valorisation des sites touristiques de la Région de l'Ouest •	• Construire/réhabiliter les cases patrimoniales dans les Régions de l'Ouest (Réhabilitation de la case d'initiation des princes, mise en valeur scénographique dans les chefferies, etc.) ; • Aménager les sites touristiques paysagers recevant du public (chutes, grottes, lacs de cratères, ...); • Développer les activités ludiques en rapport avec l'eau (activités nautiques sur les lacs de cratères et fleuves) ; • Inventorier le patrimoine naturel en danger ou remarquable de la Région (Mont Bamboutos, réserves forestières et de faune...), créer des chartes de protection et les valoriser pour le tourisme ; • Créer des jardins botaniques pouvant avoir un intérêt médical à Dschang, Mbouda, Fondjomekwet, Baleng, Bamougoum ; • Améliorer l'état du réseau routier menant aux sites paysagers d'intérêt • Réhabiliter le patrimoine bâti des chefferies et des édifices publics de l'Ouest ; • Poursuivre l'aménagement touristique des chefferies traditionnelles ; • Conserver les savoir-faire traditionnels et les collections d'objets des chefferies ; • Réaliser un parcours d'interprétation sur les lieux de mémoires remarquables de l'Ouest ; • Améliorer les structures muséales de l'Ouest.	Taux de fréquentation des sites touristiques	75% des sites touristiques de la région de l'Ouest sont valorisés	100 % des sites touristiques de la région de l'Ouest sont valorisés

N°	Projets	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
P4	Formation des guides bilingues (anglais et français)		Nombre de guide touristique bilingue formé	75% des guides touristiques de la Région de l'Ouest sont bilingues	100% des guides touristiques de la Région de l'Ouest sont bilingue
OSS2: Développer et organiser de l'artisanat d'art					
P5	Développement de l'artisanat d'art dans la Région	• Créer des villages d'artisanat d'art à Foumban, Bafoussam, Dschang, Bandjoun ; • Créer un salon régional de l'artisanat d'art et de la création ; • Créer des boutiques artisanales dans les chefferies et points d'informations touristiques ; • Créer des sites de vente en ligne d'artisanat d'art du terroir ; • Renforcer l'accompagnement au sein des organisations d'artisans et encouragement à la création de coopératives de vente.	• Nombre de village d'artisanat d'art créé • Existence d'un salon régional de l'artisanat d'art et de la création à l'Ouest	L'artisanat d'art dans la Région de l'Ouest est source de création d'emploi et de revenu	L'artisanat d'art dans la Région de l'Ouest est source de création d'emploi et de revenu
OSS3 : Développer l'agrotourisme et produits du terroir					
P6	Développement et valorisation de l'agrotourisme et produits du terroir	• Disposer d'un inventaire des produits du terroir et des savoir-faire en gastronomie locale (fiches techniques) ; • Développer un réseau d'accueil touristique en milieu rural avec hébergement chez les exploitants et découverte des activités agro-pastorales ; • Créer une charte de l'accueil paysan et formation de guides-paysans et guides écotouristiques ; • Valoriser les produits du terroir et de l'agrotourisme à travers : • la création d'une boutique régionale des produits du terroir et un site de vente en ligne ;	• Nombre de site agrotouristique aménagé • Taux de fréquentation des sites touristiques	L'agrotourisme culturel de la Région de l'Ouest est source de création d'emploi et de revenu	L'agrotourisme culturel de la Région de l'Ouest est source de création d'emploi et de revenu

N°	Projets	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
		L'organisation et commercialisation des circuits et séjours sur la thématique de la découverte des produits du terroir et découverte des procédés de transformation (vins de raphia, huile de palme, arbres fruitiers, patrimoine botanique et pharmacopée végétale, thé, bière, café, fermes laitières, produits monastiques, etc.).			
		OSS4: Améliorer l'offre en hébergement et restauration			
P7	Amélioration de l'offre en hébergement et restauration dans la Région de l'Ouest	- Accroître la qualité des prestations en hôtellerie et restauration ; - Renforcer les capacités des acteurs de l'hébergement et restauration ; - Diversifier l'offre en hébergement touristique (Case d'hôtes, éco lodge, gîte rural, locations de villas, village de vacances, etc.).	- Nombre d'hôtel par catégorie présent dans la Région de l'Ouest - Nombre de restaurant par catégorie présent dans la Région de l'Ouest	L'offre en hébergement et restauration dans la Région de l'Ouest correspond à la demande et aux exigences internationales	L'offre en hébergement et restauration dans la Région de l'Ouest correspond à la demande et aux exigences internationales
		OSS5: Valoriser l'offre événementielle, festivals, funérailles			
P8	Valorisation de l'offre culturelle de la Région de l'Ouest	- Créer un événement culturel d'envergure régionale - Editer un planning-catalogue sur le site internet pour la promotion des événements culturels de l'Ouest - Mettre en place une base de données numériques du patrimoine culturel immatériel (pratiques, représentations, expressions, connaissances, savoir-faire, etc.) des peuples de l'Ouest ; - Réaliser les éditions sur les cérémonies culturelles publiques - Créer la cité de la musique et des danses à Bangoulap (Bangangté) ; - Valoriser le concours des meilleurs batteurs et percussionnistes à Fouban dans le cadre du projet de création du Carnaval des Civilisations	- Nombre d'événement culturel d'envergure régionale créée - Présence d'une base de données numérique du patrimoine culturel immatériel	La richesse culturelle de la Région de l'Ouest est source de création d'emploi et de revenu	La richesse culturelle de la Région de l'Ouest est source de création d'emploi et de revenu

N°	Projets	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS6 : Améliorer l'offre en espaces de sports et loisir					
P9	Aménagement des espaces de sports et de loisir	• Formulation et maturation des projets (études) • Mobilisation de/des assiettes foncières nécessaires dans chaque ville • Passation des marchés • Travaux de construction • Suivi de l'exécution des travaux • Mise en place des comités de gestion des infrastructures collectives avec les associations sportives locales et les fédérations nationales/régionales • Mise en place des modalités de financement du fonctionnement et de l'entretien de ces infrastructures collectives • Suivi évaluation	• Nombre de stades de référence dans la région permettant l'accueil de compétitions officielles • Nombre de stades/terrains d'entraînement aménagés • Nombre de salles polyvalentes pour la pratique des sports de salle	75% des communes de la Région de l'Ouest ont des espaces de loisir aménagés	100% des communes de la Région de l'Ouest ont des espaces de loisir aménagés

6.6 DÉVELOPPEMENT URBAIN

La position centrale de Bafoussam, au croisement des routes principales, renforce sa vocation polarisatrice qui se traduit spatialement par un réseau routier étoilé le reliant aux principales villes secondaires. Par ailleurs, la dynamique particulière qui caractérise la Région de l'Ouest a permis l'émergence et le développement d'un réseau de villes secondaires, avec des liaisons transversales entre elles, atténuant la polarisation exclusive de la Région par sa capitale.

Dans la perspective du SNADDT, le développement et la consolidation du réseau urbain de l'Ouest, seront basé sur les axes stratégiques suivants :

- Moins de pression sur les milieux naturels par la prise en charge du phénomène de l'urbanisation extensive sur les terres agricoles duquel résulte une conurbation de plusieurs agglomérations. Ceci peut se traduire au niveau de la programmation et de la planification urbaine par un effet cumulé de plusieurs processus :
- Structuration spatiale autour d'un réseau de villages en fixant les limites des enclaves villageoises au-delà desquelles la construction serait interdite ;
- Equipement renforcé des villages les plus peuplés et les mieux localisés dans le but de les faire ériger en relais de développement rural, permettant aux populations situées dans leurs zones d'influence d'accéder aux services de base, surtout en termes d'éducation et de santé ;
- Mise en place d'un réseau de pistes rurales pour assurer le désenclavement des territoires ruraux et semi-urbains.
- Renforcer le caractère urbain des villes (niveau d'équipements et de services urbains) et notamment celui de Bafoussam qui connaît une grande concentration de populations.

6.6.1 Principes de base

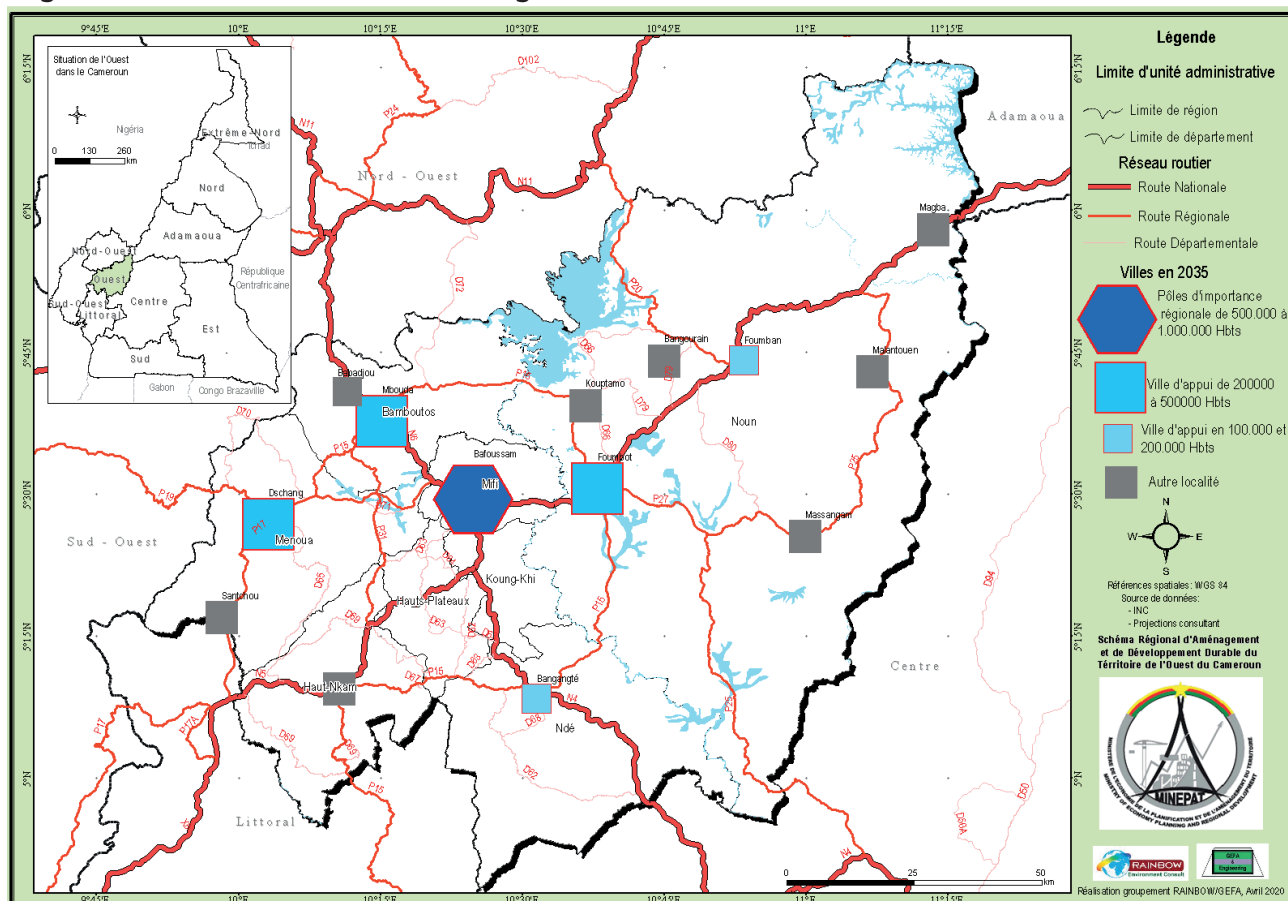
- Renforcement du Niveau Local correspondant à l'Arrondissement/Commune, qui constitue le cœur du niveau local d'aménagement du territoire, avec une fonction pour le Chef-lieu de l'Arrondissement aussi bien d'encadrement vis-à-vis de l'ensemble du territoire de la CTD, que d'articulation avec le Chef-lieu du Département.
- Consécration du Département comme véritable niveau 1 de la fonction régionale ; il constitue une aire économique et socio-territoriale viable pour faire l'objet de stratégies de développement intégré.
- Renforcement de la position de Bafoussam comme véritable métropole régionale, capable de soutenir une véritable stratégie de l'émergence, de la compétitivité et de la haute performance. Ceci passerait entre autres par le développement des secteurs créateurs d'effets d'entraînement comme l'enseignement supérieur (facultés spécialisées, CHU...) les services et l'industrie.
- Spécialisation des villes suivant leur vocation (ville universitaire, ville café/cacao, ville d'élevage bovin, ville avicole, etc.

6.6.2 Orientations fondamentales

- Disposer d'un système urbain de villes en capacité d'assurer toutes les fonctions urbaines de base liées à l'hygiène, l'eau potable, la santé et l'éducation de base, la sécurité, la nutrition de base pour réduire les fléaux liés à la malnutrition, l'encadrement de première ligne des petits producteurs de biens et de services, l'existence d'une Administration d'Etat capable d'assurer la facilitation et sécurisation des transactions et l'application de la Loi.

- Mettre en œuvre la hiérarchisation urbaine et structurer la ville autour de ses fonctionnalités afin que chaque centre/agglomération puisse clairement et efficacement jouer le rôle, qui lui revient, dans le dispositif urbain, sur la base notamment du principe de subsidiarité.

Figure 17 : Armature urbaine de la Région de l'Ouest à l'horizon 2035



6.6.3 Objectifs stratégiques et Projets relatifs au développement urbain

Le tableau ci-contre présente de façon synoptique les objectifs stratégiques et projets relatifs au développement urbain de la Région.

Tableau 43 : Objectifs stratégiques et Projets relatifs au développement urbain

N°	Projets / Programmes	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS1 : Améliorer les infrastructures et services sociaux urbains					
PP1	Construction des logements sociaux dans toutes les Communes de la Région	- Mener une étude de faisabilité sur le projet de construction des logements sociaux dans toutes les communes de la Région de l'Ouest ; - Construire au moins 50 logements sociaux dans toutes les villes de la Région ; - Utiliser les logements sociaux comme infrastructures structurantes dans les quartiers périphériques ; - Faciliter l'accès des couches les plus vulnérables aux logements sociaux ; - Mobiliser les financements pour la mise en œuvre du projet ; - Mettre en œuvre le projet.	- Nombre de logement sociaux construits - Niveau de maturation du Projet ;	20% des logements sociaux de la Région de l'Ouest sont mis en œuvre	80% des logements sociaux de la Région de l'Ouest sont mis en œuvre
PP2	Amélioration et densification de la voirie urbaine	- Construire 200 km de voies urbaines dans la Région ; -Entretenir les voies urbaines existantes ; - Réhabiliter la voirie urbaine dégradée ; - Viabiliser les périphéries par la voirie pour orienter l'extension urbaine ; - Construire la voie de contournement de la ville de Bafoussam ; - Mobiliser les financements pour la mise en œuvre du projet.	- Nombre de km de voie construits ; - Fluidité de la circulation urbaine - Existence de la voie de contournement de Bafoussam	50 km de voirie soit 25% construite	150 km de voie urbaine construite 100% pour la voie de contournement de Bafoussam
PP3	Amélioration de l'offre de transport urbain	- Amélioration de l'offre de transport collectif dans les villes notamment à Bafoussam ; - Aménagement des aires de stationnement et des plates-formes d'échange ; - Elaboration du plan de circulation de la ville de Bafoussam.	- Existence d'une société de transport collectif ; - Nombre d'aires de stationnement aménagé ; - Existence du plan de circulation de la ville de Bafoussam.	100% pour la société de transport collectif urbain et le plan de circulation urbaine	100% pour les aires de stationnement

N°	Projets / Programmes	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OSS2 : Planifier le développement et améliorer la qualité du paysage urbain					
PP4	Dotation et mise en œuvre des documents de planification urbaine dans toutes les villes de la Région	• Elaborer les documents de planification urbaine (Plans d'Occupation des Sols dans toutes les communes, des Plans Sommaires d'Urbanisme, des Plans de Secteur) ; • Renforcer les capacités du personnel pour la mise en œuvre efficiente des DPU ; • Délimitation des zones d'affectation sur le terrain une fois les études terminées ; • Elaboration des PS dans les chefs-lieux de département pour polariser la ville ; • Doter les chefs-lieux de Département des PS pour les activités polarisatrices ; • Actualiser les documents de planification urbaine existants ; • Mobiliser les financements pour la mise en œuvre du projet ; • Mettre en œuvre le projet.	• Nombre ou pourcentage des villes de la Région de l'Ouest ayant des outils de planification ; • Nombre de PS disponible.	Toutes les communes de la Région de l'Ouest ont des outils de planifications urbaines dans toutes les villes.	Toutes les communes de la Région de l'Ouest ont des outils de planifications urbaines dans toutes les villes.
PP5	Restructuration des quartiers précaires et lutte contre le désordre urbain	• Application des outils de planification existante pour lutter contre l'occupation et utilisation anarchique de l'espace urbain ; • Identifier et cartographier les zones non aedificandi dans les villes de la Région ; • Déguerpier les populations occupant les zones non aedificandi dans les villes ; • Sensibiliser les populations sur leur exposition dans les zones à risque ; • Mise en œuvre effective des prescriptions des outils de planification urbaine ; • Viabiliser les quartiers précaires par l'aménagement de la voirie et l'assainissement urbain ; • Définir les marges de l'extension urbaine pour limiter la conurbation des villes de la Région.	• Application des prescriptions des outils de planification urbaine ; • Carte des zones interdites d'occupation dans toutes les villes de Région ; • Non occupation des zones non aedificandi ; • Attractivité des villes de la Région.	100% d'application des outils de planification urbaine existante.	100% des villes de Région implémentent les prescriptions des outils de planification urbaine.

6.7 GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La Région de l'Ouest de par son relief très accidenté est exposée à des risques de catastrophes naturelles divers, avec notamment les risques d'éboulement ou de glissement de terrain ; les risques d'inondations dans les zones de plaines, les bas-fonds de certains quartiers des villes et campagnes ; ainsi que les risques d'émanations des gaz toxiques de certains lacs de cratère de la Région.

En dehors des risques d'émanation des gaz toxiques des lacs, les autres risques pourraient être particulièrement aggravés par les activités de l'homme autour des sites à risque ou à écologie fragile. Il s'agit par exemple de la destruction systématique du couvert végétal pour diverses raisons, les pratiques culturelles érosives, les constructions sur les zones d'éboulement et les zones inondables, les déversements des déchets dans les caniveaux et les lits des cours d'eaux etc.

6.7.1 Objectifs stratégiques et Projets relatifs à la gestion de l'environnement

Le tableau ci-contre présente de façon synoptique les objectifs stratégiques et projets relatifs à la gestion de l'environnement et les changements climatiques de la Région.

Tableau 44 : Synoptique des OSS et projets/Programmes relatifs à la gestion de l'environnement

N°	Projets / Programmes	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
OS1 : Prévenir et gérer les risques et catastrophes naturelles					
P1	Elaboration d'un Plan régional de prévention et gestion des risques et catastrophes naturelles	- Elaborer les termes de référence, mobiliser les ressources financières, contractualiser le groupe d'experts - Coordonner l'élaboration et l'évaluation d'un Plan Régional de Prévention des Risques et de Gestion des risques et Catastrophes Naturelles - Renforcement des capacités des acteurs	- Plan de gestion des risques disponible - Nombre de sites à risques sécurisés - Nombre de personnes sensibilisés sur les risques de catastrophes naturelles	Le mécanisme de prévention et gestion des risques et catastrophes naturelles est fonctionnel	Le mécanisme de prévention et gestion des risques et catastrophes naturelles est fonctionnel
P2	Sécurisation et aménagement des zones à risques et à écologie fragile	- Répertorier, cartographier, matérialiser les zones instables ou à écologie fragile et les mettre en défend ; - Sensibiliser les populations sur les risques encourus lorsqu'elles construisent des habitats dans les zones à risques ; - Aménager les zones à risques (proposer des mesures de stabilisation des versant à l'instar de la restauration du couvert végétal, terrassement, drainage, ouvrages de soutènement,) ; - Surveiller l'accumulation de CO2 dissous dans les profondeurs des différents lacs de cratère de la Région.	- Nombre/ Superficie des zones instables ou à écologie fragile sécurisées - Nombre de Plans d'aménagement des zones à risques validés	35 % des zones à risque et à écologie fragile de la Région de l'Ouest sont sécurisées	50 % des zones à risque et à écologie fragile de la Région de l'Ouest sont sécurisées
OSS2 : Maitriser la gestion et la valorisation des déchets					
P3	Elaboration d'un plan d'action régional concerté d'implémentation de l'économie circulaire ⁸	- Elaborer les termes de référence, mobiliser les ressources financières, contractualiser le groupe d'experts - Coordonner l'élaboration du Plan d'action régional d'implémentation de l'économie circulaire	- Plan d'action régional disponible - Montant des revenus issus du recyclage des déchets	Les déchets produits dans la Région de l'Ouest sont réutilisés à 50% dans l'économie.	Les déchets produits dans la Région de l'Ouest sont réutilisés à 75% dans l'économie.

⁸ L'économie circulaire consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets. Il s'agit de passer d'une société du tout jetable à un modèle économique plus circulaire. Source : <https://www.ecologie.gouv.fr/leconomie-circulaire>

N°	Projets / Programmes	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Valeurs cible 2027	Valeurs cible 2035
		• Validation et large diffusion du plan • Renforcement des capacités des acteurs • Recherche des partenariats publics-privés	• Volume des déchets transformés localement		
OSS3 : Prévenir et atténuer les risques de pollution diverses					
P4	Suivi environnemental des activités à fort potentiel de pollution	• -Renforcer l'effectif du personnel qualifié et des équipements pour le monitoring environnemental ; • -Sensibiliser les acteurs locaux sur la prise en compte des préoccupations environnementales dans les projets, programmes et activités locales (élaboration des EIES, notices environnementales) et veiller à leur respect ; • Vulgariser les textes nationaux et internationaux en matière de gestion de l'environnement ; • Mettre en place une banque de donnée thématique actualisée ; • Renforcer les capacités techniques et financières des CTD et ONGs de défense de l'environnement.	• Nombre de projets conforme à la réglementation environnementale • Nombre des sociétés qui respectent leurs obligations environnementales	Les projets à fort potentiel de pollution sont maîtrisés	Les projets à fort potentiel de pollution sont maîtrisés
OSS4 : Renforcer les mesures d'adaptation aux changements climatiques					
P5	Renforcement du dispositif de collecte et suivi des données climatiques et météorologiques	• Relancer les activités du suivi du réseau hydrométrique, hydrométéorologique et piézométrique. • Densifier ce réseau par l'installation des nouvelles stations de collecte des données hydrologiques, hydrométéorologiques, hydrogéologiques et hydrogéochimiques. • Créer une banque de données sur le changement climatique régional. • Editer des annuaires et mettre à la disposition des décideurs et des entrepreneurs des documents et données fiables.	• -Nombre de station de collecte des hydrologiques, hydrométéorologiques, hydrogéologiques et hydrogéochimiques fonctionnel • -Fréquence de publication des annuaires	La Région de l'Ouest, possède un dispositif de collecte et suivi des données climatiques et météorologiques capable de répondre aux défis de son développement durable	La Région de l'Ouest, possède un dispositif de collecte et suivi des données climatiques et météorologiques capable de répondre aux défis de son développement durable

6.7 COHÉRENCE ENTRE LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES GLOBAUX ET SECTORIELS

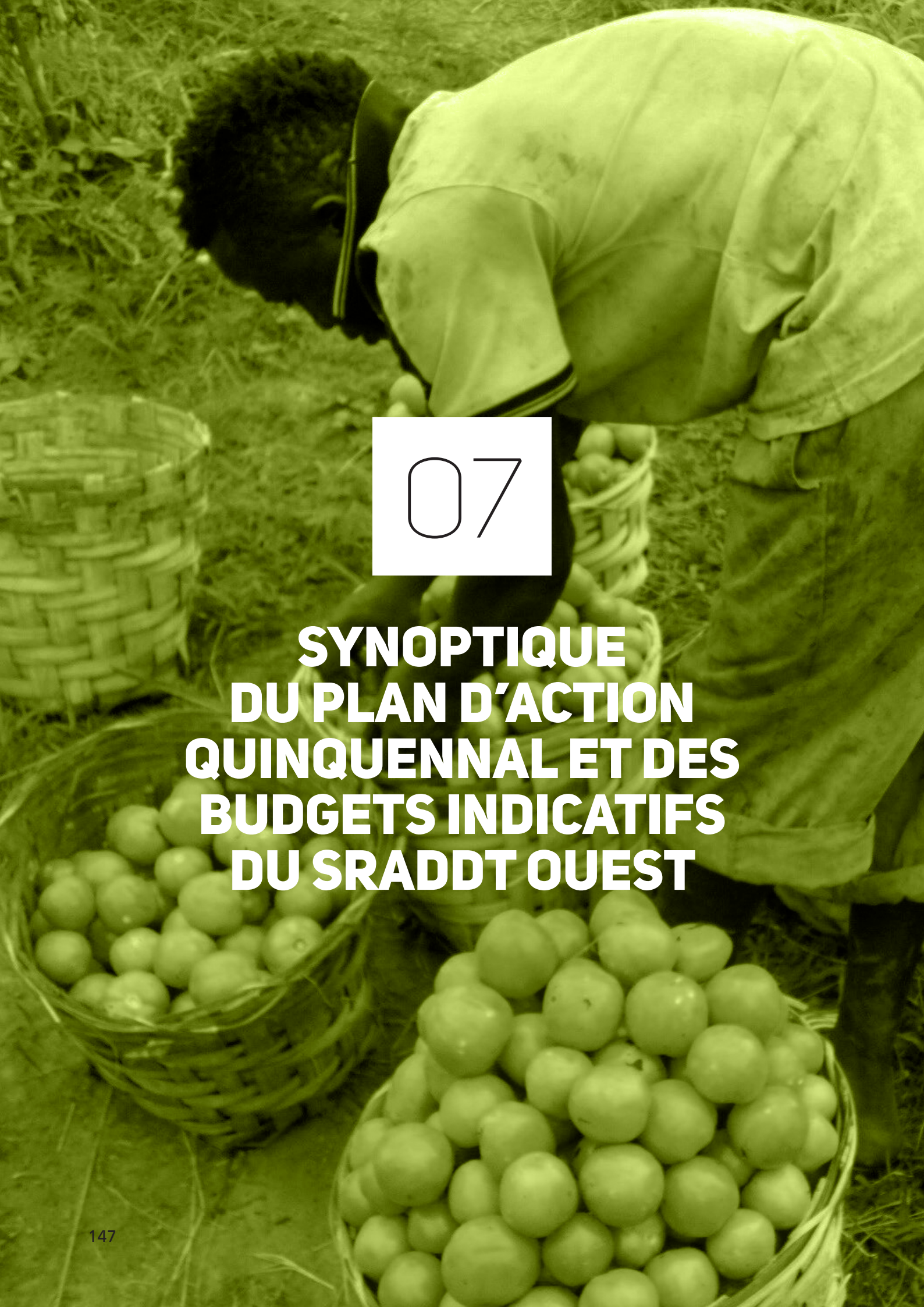
Le tableau ci-dessous met en exergue la cohérence entre les objectifs stratégiques globaux et les objectifs stratégiques sectoriels.

Tableau 45 : Cohérence entre les objectifs stratégiques globaux et les objectifs spécifiques par domaine

Objectifs stratégiques globaux	Domaine	Objectifs stratégiques sectoriels ou par domaine
A. Faire de la Région de l'Ouest un pôle logistique à travers la valorisation de sa position géographique et par la création d'un port sec à Bafoussam.	Infrastructures de transport	• OSS1 : Faciliter le transport des produits agricoles ; • OSS2 : Réhabiliter et entretenir les routes dégradées ; • OSS3 : Renforcer les infrastructures routières de la Région de l'Ouest ; • OSS4 : Améliorer l'offre de service de transport dans la Région de l'Ouest ; • OSS5 : Valoriser la position géo spatiale de la Région.
	Commerce	• OSS1 : Améliorer les infrastructures marchandes dans la Région de l'Ouest • OSS2 : Organiser et structurer les marchés/Commerçants
B. Mettre en place les bases d'un développement industriel assis sur la valorisation durable du potentiel agropastoral, technologique, culturel touristique et de la diaspora.	Agriculture	• OSS1 : Promouvoir les pratiques agricoles durables et adaptées aux changements climatiques • OSS2 : Accroître la production agricole de la Région • OSS3 : Promouvoir la transformation des produits agricoles • OSS4 : Limiter les conflits liés à l'utilisation des sols
	Tourisme	• OSS1 : Améliorer l'offre patrimoniale : Chefferies, traditions et Histoire • OSS2 : Développer et organiser de l'artisanat d'art • OSS3 : Développer l'agrotourisme et produits du terroir • OSS4: Améliorer l'offre en hébergement et restauration • OSS5: Valoriser l'offre événementielle, festivals, funérailles
	Mines et carrières	• OSS 1: Améliorer les connaissances sur le potentiel minier de la Région • OSS2 : Mettre en valeur le potentiel en substances minérales de la Région
	Elevage	• OSS 1: Améliorer les services de santé animale • OSS2 : Renforcer les filières de production et de transformation animale • OSS3 : Réduire les conflits agropastoraux • OSS4 : Promouvoir la pisciculture • OSS5 : Optimiser la valorisation des déchets d'abattage et d'accoupage

Objectifs stratégiques globaux	Domaine	Objectifs stratégiques sectoriels ou par domaine
	Forêt faune	• OSS1 : Restaurer les paysages forestiers et réserves forestières de la Région ; • OSS2 : Préserver les galeries forestières et raphiales ; • OSS3 : Renforcer la gestion forestière durable par les CTD et les communautés locales ; • OSS4 : Valoriser et conserver les forêts sacrées et des particuliers de la Région de l'Ouest ; • OSS5 : Assurer l'approvisionnement durable de la Région en bois énergie et bois de services.
	Energie	• OSS1 : Renforcer le taux d'accès des ménages à l'électricité • OSS2 : Diversifier les sources de production de l'énergie électrique locale • OSS3 : Promouvoir les technologies et pratiques économes en énergie
	Industrie	• OSS 1: Mettre en place des politiques d'incitations à la création de l'industrie dans la Région de l'Ouest • OSS2 : Développer l'industrie locale
	Gestion de l'environnement	• OSS1 : Prévenir et gérer les risques et catastrophes naturelles • OSS2 : Maîtriser la gestion et la valorisation des déchets • OSS3 : Prévenir et atténuer les risques de pollutions diverses. • OSS4 : Renforcer les mesures d'adaptation aux changements climatiques
C. Améliorer l'accès aux services socioéconomiques de bases des populations urbaines et rurales.	Aspect socio démographique	• OSS1 : Renforcer la prise en compte et l'inclusion des minorités Minorité (Mbororo, Mbo'o et Tikar) • OSS2 : Promouvoir l'insertion socioprofessionnelle des jeunes • OSS3 : Renforcer l'encadrement des personnes du 3e âge et autres couches sociales vulnérables
	Urbanisation	• OSS1 : Améliorer les infrastructures et services sociaux urbains ; • OSS2 : Planifier le développement et améliorer la qualité du paysage urbain
	Santé	• OSS1 : Accroître l'offre en infrastructures sanitaires de qualité ; • OSS2 : Accroître l'effectif du personnel médical et paramédical qualifié • OSS3 : Lutter contre la vente des faux médicaments • OSS4 : Organiser et valoriser le sous-secteur de la médecine traditionnelle
	Sport et loisir	• OSS1 : Améliorer l'offre en espaces de sports et loisirs

Objectifs stratégiques globaux	Domaine	Objectifs stratégiques sectoriels ou par domaine
	Ressources en eaux / Approvisionnement en eau potable	• OSS1 : Promouvoir la gestion durable et intégrée des ressources en eaux • OSS2 : Améliorer l'accès à l'eau potable en milieu urbain, péri-urbain et rural
	Assainissement	• OSS1 : Améliorer l'accès à l'assainissement en milieu urbain • OSS2 : Améliorer l'accès à l'assainissement en milieu rural
D. Améliorer l'employabilité des jeunes dans les métiers émergents.	Infrastructure de télécommunication	• OSS1 : Renforcer les infrastructures de télécommunication • OSS2 : Utiliser le potentiel de la révolution digitale pour le développement du territoire
	Education et formation	• OSS1 : Renforcer l'offre de formation maternelle, primaire et spécialisée ; • OSS2 : Densifier l'offre de formation technique et professionnelle ; • OSS3 : Améliorer la qualité de l'offre de formation au niveau moyen et supérieur ; • OSS4 : Renforcer le partenariat entre les universités, les centres de formations et les entreprises et développer les plates-formes d'innovation pour le développement de la Région
E. Renforcer les capacités opérationnelles du Conseil Régional.	Gouvernance	• OSS1 : Renforcer les capacités du conseil régional dans la gouvernance locale et à la maîtrise d'ouvrage des projets ; • OSS2 : Mutualiser les efforts et assurer la cohérence des différentes planifications ; • OSS3 : Renforcer les capacités de mobilisation financière endogènes et exogènes des CTD dans la mise en œuvre des projets de développement.



07

**SYNOPTIQUE
DU PLAN D'ACTION
QUINQUENNAL ET DES
BUDGETS INDICATIFS
DU SRADDT OUEST**

7 SYNOPTIQUE DU PLAN D'ACTION QUINQUENNAL ET DES BUDGETS INDICATIFS DU SRADDT OUEST

Des objectifs stratégiques (OS) ont été développés pour opérationnaliser le SRADDT Ouest. Ces OS ont en effet été déclinés en projets/programmes puis en actions prioritaires sur une durée de trois quinquennaux (c'est à dire quinze ans). Les budgets indicateurs pour la mise en œuvre des projets/programmes ont été évalués par secteur sur les différents quinquennaux. Lors de la mise en œuvre les études de faisabilités de chaque projet/programme permettra d'estimer le coût réel.

7.1 SYNTHÈSE DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET DES PROJETS RETENUS

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des OSS et Projets/Programmes par secteur.

Tableau 46 : Synthèse des OSS et Projets/Programmes par secteur

Domaine	Objectif Stratégique sectoriel (OSS)	Projets/Programmes
Gouvernance (GOU)	Renforcer les capacités du conseil régional dans la gouvernance locale et à la maîtrise d'ouvrage des projets	1. Renforcement des capacités du CRO à la maîtrise d'ouvrage des projets de développement
	Mutualiser les efforts et assurer la cohérence des différentes planifications	2. Organisation de la cogestion du personnel relevant des administrations sectorielles
	Renforcer les capacités de mobilisation financière endogène et exogènes des CTD dans la mise en œuvre des projets de développement	3. Promotion des projets en intercommunalité pour une utilisation optimale des ressources
		4. Renforcement des capacités de mobilisation des ressources financières endogènes et exogènes des CTD dans la mise en œuvre des projets de développement
Aspects socio-démographiques (ASE)	Renforcer la prise en compte et l'inclusion des minorités Minorité (Mbororo, Mbo'o et Tikar)	5. Inclusion des Minorité (Mbororo, Mbo'o et Tikar) dans les sphères de prise de décisions ainsi que la gestion foncière
	Promouvoir l'insertion socio-professionnelle des jeunes	6. Création d'un centre régional pilote d'encadrement des mineurs et de rééducation pour mineurs inadaptés sociaux
		7. Appui/Poursuite des projets/programmes portés (en cours) par le MINJEC dans la Région
	Renforcer l'encadrement des personnes du 3e âge (seniors) et autres couches sociales vulnérables	8. Appui à la création et au fonctionnement des établissements spécialisés pour la prise en charge des personnes âgées dépendantes (EHPAD) ⁹ et des personnes handicapées

9 EHPAD : Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

Domaine	Objectif Stratégique sectoriel (OSS)	Projets/Programmes
Forêt faune (FOF)	Restaurer les paysages forestiers et réserves forestières de la Région	9. Restauration du couvert forestier de la Région de l'Ouest
		10. Amélioration de la conservation des paysages des zones clés de biodiversité et des forêts à hautes valeurs de conservation dans la Région
	Préserver les galeries forestières et raphiales	11. Restauration et gestion durable des raphiales dans la Région
	Renforcer la gestion forestière durable par les CTD et les communautés locales	12. Accompagnement des CTD dans la gestion durable de forêts
	Valoriser et conserver les forêts sacrées et des particuliers de la Région de l'Ouest	13. Conservation et valorisation des forêts sacrées de la Région
	Assurer l'approvisionnement durable de la Région en bois énergie et de services	14. Approvisionnement durable de la région en bois-énergie et de service
		15. Organisation des filières d'approvisionnement durable et transformation poussée des bois dans la Région
		16. Promotion des alternatives au bois énergie et autres moyens de réduction de la consommation de bois de chauffe
Gestion de l'environnement (ENV)	Prévenir et gérer les risques et catastrophes naturelles	17. Elaboration d'un Plan régional de prévention et gestion des risques et catastrophes naturelles
		18. Sécurisation et aménagement des zones à risques et à écologie fragile
	Maitriser la gestion et la valorisation des déchets	19. Elaboration d'un plan d'action régional concerté d'implémentation de l'économie circulaire
	Prévenir et atténuer les risques de pollution diverses	20. Suivi environnemental des activités à fort potentiel de pollution
	Renforcer les mesures d'adaptation aux changements climatiques	21. Renforcement du dispositif de collecte et suivi des données climatiques et météorologiques.
Transport (TRA)	Désenclaver les bassins de production agricole	22. Désenclavement des bassins de production agricole
	Réhabiliter et entretenir les routes dégradées	23. Entretien régulier des routes de la Région
	Renforcer les infrastructures routières de la Région de l'Ouest	24. Renforcement et extension du réseau routier de la Région de l'Ouest
	Améliorer l'offre de service de transport dans la Région de l'Ouest	25. Modernisation des gares routières

Domaine	Objectif Stratégique sectoriel (OSS)	Projets/Programmes
	Valoriser la position géo spatiale de la Région	26. Création d'une zone d'activité logistique à Bafoussam – (2030-2035) (SNADDT)
		27. Modernisation / extension de l'aéroport de Bafoussam (2025-2029), en vue de consolider l'attrait de la ville (SNADDT).
		28. Projet de développement du transport fluvial dans la Région de l'Ouest
		29. Projet de construction de la ligne ferroviaire Douala-Bafoussam (299 km) – (2025-2029) (SNADDT)
Télé communication (TIC)	Développer les infrastructures de télécommunication	30. Développement des infrastructures de télécommunication
	Utiliser le potentiel de la révolution digitale pour le développement du territoire	31. Développement et vulgarisation des TIC auprès des jeunes
Urbanisation (URB)	Améliorer les infrastructures et services sociaux urbains	32. Construction des logements sociaux dans certaines localités de la Région
		33. Amélioration et densification de la voirie urbaine
		34. Amélioration de l'offre de transport urbain
	Planifier le développement et améliorer la qualité du paysage urbain	35. Dotation et de mise en œuvre des documents de planification urbaine dans toutes les villes de la Région
Éducation et formation (EDU)	Renforcer l'offre de formation maternelle, primaire et spécialisée	36. Restructuration des quartiers précaires
		37. Construction de 1000 Centres Préscolaires Communautaires (CPC) et renforcement des effectifs d'enseignants qualifiés
		38. Création et construction des écoles primaires dans les zones prioritaires
	Densifier l'offre de formation technique et professionnelle	39. Construction et appui aux centres de formation spécialisée
		40. Construction des établissements scolaires d'enseignement technique et professionnelle
	Améliorer la qualité de l'offre de formation au niveau moyen et supérieur	41. Restructuration des SAR/SM en centres de formation aux petits métiers
		42. Renforcement des équipements et commodités des établissements scolaires, universitaires et les centres de formation
		43. Promotion du bilinguisme et de l'enseignement des langues maternelles

Domaine	Objectif Stratégique sectoriel (OSS)	Projets/Programmes
		44. Amélioration de la qualité de l'offre de formation secondaire et universitaire et de l'offre de formation professionnelle
		45. Renforcement de la qualité de l'offre en infrastructures et d'équipement des établissements de l'Université de Dschang
		46. Construction de deux écoles normales (Enseignement générale et technique)
	Renforcer le partenariat entre les universités, les centres de formations et les entreprises et développer les plates-formes d'innovation pour le développement de la Région	47. Création des pôles de développement et d'innovations technologiques dans la Région
		48. Mise en place d'une plateforme entreprise-université/école de formation- CTD chargée de définir les orientations de la politique de formation de la Région
Santé (SAN)	Accroître l'offre en infrastructures sanitaires de qualité	49. Construction et réhabilitation des infrastructures sanitaires dégradées
		50. Renforcement du plateau technique des formations sanitaires
	Accroître l'effectif du personnel médical et paramédical qualifié	51. Recrutement du personnel qualifié pour les formations sanitaires en fonction des besoins
	Lutter contre la vente des faux médicaments	52. Amélioration de l'accès des populations aux médicaments de qualité et à moindre coût
	Organiser et valoriser le sous-secteur de la médecine traditionnelle	53. Structuration et valorisation de la médecine traditionnelle
Approvisionnement en eau potable (AEP)	Promouvoir la gestion durable et intégrée des ressources en eaux	54. Amélioration de la gestion et la disponibilité de l'eau pour les activités de production (agriculture, élevage, etc.)
	Améliorer l'accès à l'eau potable en milieu urbain, péri-urbain et rural	55. Accroissement de l'offre en eau potable en zone urbaine de la Région (SNADDT, Annexe 5)
		56. Accroissement de l'offre en eau potable en zone rurale de la Région (SNADDT, Annexe 5)
Assainissement (ASS)	Améliorer l'accès à l'assainissement en milieu urbain	57. Amélioration de l'accès à l'assainissement en milieu urbain
	Améliorer l'accès à l'assainissement en milieu rural	58. Amélioration de l'accès à l'assainissement en milieu rural
	Renforcer le taux d'accès des ménages à l'électricité	59. Renforcement de l'offre en énergie électrique dans la Région

Domaine	Objectif Stratégique sectoriel (OSS)	Projets/Programmes
Energie (ENE)	Diversifier les sources de production de l'énergie électrique locale	60. Diversification des sources d'énergie électrique
	Promouvoir les technologies et pratiques économes en énergie	61. Promotion des stratégies et pratiques d'économie d'énergie
Sport et loisirs (SPL)	Améliorer l'offre en espaces de sport et loisirs	62. Aménagement des espaces de sports et de loisirs dans toutes les communes
Agriculture (AGR)	Promouvoir les pratiques agricoles durables et adaptées aux changements climatiques	63. Développement des techniques de production rurale durable adaptées aux zones d'altitudes et aux changements climatiques.
	Accroître la production agricole de la Région	64. Mise en place d'un plan régional d'adaptation du secteur agricole aux changements climatiques
		65. Mécanisation du secteur agricole
		66. Production du matériel végétal de qualité adapté à la Région
		67. Structuration et de renforcement des capacités des Institutions d'encadrement des producteurs agricoles.
		68. Facilitation de l'accès des acteurs agricoles aux financements
	Promouvoir la transformation des produits agricoles	69. Développement des techniques et des infrastructures de stockage adaptées aux spéculations majeures de la Région
		70. Aménagement et valorisation les ressources hydroagricoles
		71. Transformation des produits agricoles de la Région de l'Ouest
	Réduction des conflits liés à l'utilisation des sols	72. Développement des agropoles pour certaines filières phares
		73. Réduction des conflits liés à l'utilisation des sols
Elevage (ELV)	Améliorer les services de santé animale	74. Amélioration du suivi sanitaire des cheptels
	Renforcer les filières de production et de transformation animale	75. Modernisation des systèmes de production des filières phares de production animale
		76. Transformation des produits de l'élevage
	Réduire les conflits agropastoraux	77. Réduction les conflits agropastoraux
	Promouvoir la pisciculture	78. Relance de la pisciculture

Domaine	Objectif Stratégique sectoriel (OSS)	Projets/Programmes
	Optimiser la valorisation des déchets d'abattage et d'accoupage	79. Optimisation de la valorisation des déchets d'abattage et d'accoupage
Mine (MIN)	Améliorer les connaissances sur le potentiel minier de la Région	80. Cartographie et promotion du potentiel minier de la Région
	Mettre en valeur le potentiel en substances minérales de la Région	81. Promotion et encadrement de l'artisanat minier
		82. Développement de l'activité minière industrielle
Industrie (IND)	Mettre en place des politiques d'incitations à la création de l'industrie dans la Région de l'Ouest	83. Aménagement des zones industrielles dans la Région
	Développer l'industrie locale	84. Développement de l'industrie locale
Commerce (COM)	Améliorer les infrastructures marchandes dans la Région de l'Ouest	85. Construction et de réhabilitation des marchés de la Région
Tourisme (TOU)	Améliorer l'offre patrimoniale : Chefferies, traditions et Histoire	86. Construction d'un complexe d'animation touristique de classe internationale (SNADDT, P 146)
		87. Construction/Réhabilitation des cases patrimoniales dans la Région (SNADDT, P 146)
		88. Valorisation des sites touristiques de la Région
		89. Valorisation des sites touristiques de la Région
	Développer et organiser de l'artisanat d'art	90. Développement et valorisation de l'artisanat d'art dans la Région
	Développer l'agrotourisme et produits du terroir	91. Développement et de valorisation de l'agrotourisme et produits du terroir
	Améliorer l'offre en hébergement et restauration	92. Amélioration de l'offre en hébergement et restauration dans la Région
	Valoriser l'offre culturelle de la Région	93. Valorisation de l'offre culturelle de la Région
	Améliorer l'offre en espaces de sports et loisir	94. Aménagement des espaces de sports et de loisir

7.1 SYNOPTIQUE DES PROJETS, ACTIONS PRIORITAIRES ET COÛTS PRÉVISIONNELS

Tableau 47 : Synoptique des projets/programmes, actions prioritaires et coûts prévisionnels

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Renforcement des capacités du Conseil régional à la maîtrise d'ouvrage des projets de développement	Renforcer les capacités du Conseil Régional à la maîtrise d'ouvrage des projets de développement	GOU	150			150
	Assurer le recrutement, formation et la gestion des Ressources Humaines nécessaires à la mise en œuvre du PRD	GOU	200			200
Promotion des projets en intercommunalité pour une utilisation optimale des ressources	• Identifier/sélectionner, formuler et maturer des idées de projets d'intercommunalité dans la Région de l'Ouest. • Créer une instance sous-régionale de coopération décentralisée	GOU	200			200
Organisation de la cogestion du personnel relevant des administrations sectorielles	Organiser la cogestion du personnel relevant des administrations sectorielles	GOU	125			125
Renforcement des capacités de mobilisation des ressources financières endogènes et exogènes des CTD dans la mise en œuvre des projets de développement	Renforcer les capacités des CTD dans la mobilisation des ressources financières endogènes et des partenaires pour la mise en œuvre des projets de développement	GOU	200			200
	Intensifier l'arrimage des communes au budget programme	GOU	200			200
	Finaliser le projet de création d'un Fond Régional de Développement (FDRO)	GOU	200			200
	Finaliser le projet de création d'une Société Régionale des Investissements (SIDRO)	GOU	200			200

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Inclusion des Mbororo dans les sphères de prise de décisions ainsi que la gestion foncière	• Mise en place d'un cadre de concertation inclusif • Inclusion ou représentativité des Mbororo dans les instances décisionnelles (pouvoir traditionnel, conseils municipaux, conseil régional) • Gestion intégrée et inclusive des terroirs abritant les communautés Mbororo (Noun ; Ndé, Bamboutos, etc.)	ASD	50	50	50	150
Création d'un centre régional pilote d'encadrement et de rééducation pour mineurs inadaptés sociaux	• Elaboration et validation du cahier des charges, négociation et signature de contrats de partenariat avec des opérateurs spécialisés sélectionnés • Construction et équipement du centre régional pilote • Mise en place des organes de gestion (conseil de direction, direction, conseil de maison) conformément au Décret¹⁰ n° 2001/109/ PM du 20 mars 2001	ASD			10 000	10 000
Appui/poursuite des projets programmes en cours portés par le MINJEC dans la Région	Analyser et lever les contraintes à la mise en œuvre des projets en cours par le MINJEC dans la Région de l'Ouest : • Campagne d'éducation civique et d'intégration nationale • Construction et équipement des centres multifonctionnels de promotion des jeunes (CMPJ) • Construction des foyers des jeunes • Création des villages pionniers et clusters • Création et animation d'un dispositif de promotion du volontariat local • Service civique de participation au développement • Programme d'appui à la jeunesse rurale et urbaine (PAJER-U) • Fonds d'insertion des jeunes	ASD		10 000		10 000

10 Décret portant organisation et fonctionnement des institutions publiques d'encadrement des mineurs et de rééducation des mineurs inadaptés sociaux

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Appui à la création et au fonctionnement des établissements spécialisés pour la prise en charge des personnes âgées dépendantes (EHPAD) et des personnes handicapées.	- Négociation et signature de contrats de partenariat avec des opérateurs / promoteurs spécialisés - Accompagnement des opérateurs/promoteurs dans les démarches de formalisation, implantation et fonctionnement adéquat de ces établissements	ASD			10 000	10 000
	Promouvoir la foresterie urbaine et la sylviculture privée (renforcement de l'offre des jeunes plants à travers la création des pépinières des jeunes plants au niveau de chaque commune de la Région ; Promouvoir le reboisement citoyen et social (Ex : Un élève un arbre, ...)	FOF	600	200	200	1000
	Appui (technique et financier) à la sylviculture privée	FOF	100	100	100	300
Restauration du couvert forestier de la Région	- Aménager et gérer durablement les forêts communales (Foumban, Bana...) - Mettre en place des mécanismes de suivi et évaluation des projets de plantation et d'entretien des arbres dans les communes	FOF	100	100	100	300
	Sécuriser et aménager la réserve de faune de Santchou.	FOF	300	300	300	900
	Réaliser un état des lieux des zones clés de biodiversité de la Région	FOF	100			100
Amélioration de la conservation des paysages des zones clés de biodiversité et des forêts à hautes valeurs de conservation dans la Région	Appuyer les options de conservation la biodiversité, la restauration des terres et la gestion durablement les forêts grâce à une gestion communautaire et participative du paysage ;	FOF	700	1000	2000	3700
	Faciliter le processus légal de création/érection (l'obtention du statut) de deux paysages pilotes (paysages des monts Bamboutos et monts Bana-Bangangté-Bangou) en des Zones d'Aménagement Prioritaires (ZAP) et ensuite de l'étendre dans toute la Région (cf. loi de 2011 sur l'aménagement du territoire)	FOF	1000	2000	2000	5000

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Restauration et gestion durable des raphiales dans la Région	• Mettre en place un dispositif participatif de surveillance et de restauration des formations à raphiales	FOF	100	100	100	300
	• Proposer et promouvoir des substituts aux raphiales utilisés pour le conditionnement des tomates et autres produits maraichers.	FOF	100	100	100	300
	• Renforcer la législation sur les raphias et autres zones humides dans les hautes terres (accès, exploitation et commercialisation des produits, ...)	FOF	50	50	50	150
	• Structurer et développer la filière bambou et produits dérivés	FOF	100	100	100	300
Accompagnement des CTD dans la gestion durable des forêts	Appuyer la mise en place et le fonctionnement des Commissions Communales de Gestion des Paysages (CCGP) comme plateforme de discussion et de concertation pour la gestion durable des paysages et mettre en place où elles n'existent pas	FOF	100	200	100	500
Conservation et valorisation des forêts sacrées de la Région	Restaurer les forêts et sites sacrés	FOF	100	100	100	300
	Renforcer les initiatives d'écotourisme culturel engagées par les chefferies traditionnelles	FOF	50	100	100	250
	Développer des programmes de conservation du patrimoine culturel des forêts sacrés	FOF	50			50
Approvisionnement durable de la Région en bois-énergie et de service dans la région de l'Ouest	Appuyer l'élaboration des plans de gestion et de sylviculture des forêts communales et des particuliers pour le bois de chauffe et de service (essences à croissance rapide)	FOF	150			150
	Mettre en œuvre les plans de gestion et de sylviculture des forêts communales pour le bois de chauffe et de service (essences à croissance rapide)	FOF	300	300	300	900
	Créer un marché intérieur du bois	FOF	200			200

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Promotion des alternatives au bois énergie et moyens de réduction de la consommation de bois de chauffe	• Vulgariser la fabrication et l'utilisation des foyers améliorés • Vulgariser la production du charbon écologique	FOF	50	50		100
Promotion des alternatives au bois énergie et autres moyens de réduction de la consommation de bois de chauffe	• Vulgariser la fabrication et l'utilisation des foyers améliorés • Vulgariser la production du charbon écologique	FOF	50			50
Elaboration d'un Plan régional de prévention et gestion des risques et catastrophes naturelles	• Elaborer les termes de référence, mobiliser les ressources financières, contractualiser le groupe d'experts • Coordonner l'élaboration et l'évaluation du Plan • Renforcement des capacités des acteurs	ENV	100			100
Sécurisation et aménagement des zones à risques et à écologie fragile	• Répertoire, cartographie, matérialiser les zones instables ou à écologie fragile et les mettre en défend ; • Sensibiliser les populations sur les risques encourus lorsqu'elles construisent des habitats dans les zones à risques ; • Aménager les zones à risques (proposer des mesures de stabilisation des versant à l'instar de la restauration du couvert végétal, terrassement, drainage, ouvrages de soutènement) ; • Surveiller l'accumulation de CO2 dissous dans les profondeurs des différents lacs de cratère de la Région.	ENV	500	200	200	900

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Elaboration d'un plan d'action régional concerté d'implémentation de l'économie circulaire	• Elaborer les termes de référence, mobiliser les ressources financières, contractualiser le groupe d'experts • Coordonner l'élaboration du Plan d'action régional d'implémentation de l'économie circulaire • Validation et large diffusion du plan • Renforcement des capacités des acteurs • Recherche des partenariats publics-privés	ENV	100	100		100
Suivi environnemental des activités à fort potentiel de pollution	Vulgariser les textes nationaux et internationaux en matière de gestion de l'environnement ; Sensibiliser les acteurs locaux sur la prise en compte des préoccupations environnementales dans les projets, programmes et activités locales (élaboration des EIES, notices environnementales) et veiller à leur respect	ENV	100	100	100	300
	Développer un système d'information et d'alerte environnementale (banque de données thématiques)	ENV		300	200	500
	Renforcer les capacités techniques et financières des CTD et ONGs de défense de l'environnement	ENV	100	100	100	300
	Appuyer les secteurs clés dans la gestion durable des déchets spéciaux (hospitaliers, effluents liquides et gazeux des sociétés, équipements électrotechnique, station de traitement, ...)	ENV	200	200	200	600
Renforcement du dispositif de collecte et suivi des données climatiques et météorologiques	• Relancer les activités du suivi du réseau hydrométrique, hydrométéorologique et piézométrique. • Densifier ce réseau par l'installation des nouvelles stations de collecte des données hydrologiques, hydrométéorologiques, hydrogéologiques et hydrogéochimiques. • Créer une banque de données sur le changement climatique régional. • Editer des annuaires et mettre à la disposition des décideurs et des entrepreneurs des documents et données fiables.	ENV		2000		2000

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Désenclavement durable des bassins de production agricole	Construire les deux pénétrantes : point de départ chefferie Sekaouo via chefferie Fonegom vers la plaine ; chefferie Lemgo- plaine pour désenclaver les bassins de production des Hauts-plateaux	TRA	500			500
	Ouvrir les voies d'accès aux grands bassins agricoles dans le Département du Ndé (Bazou et Tonga prioritaires)	TRA	550			550
	Désenclaver dans la Noun les tronçons Fountbot-Massangam-Malentouen-GambéTikar ;	TRA	600			600
	Désenclaver les tronçons Dschang- Lebialem, Magba-Ndu passant par Sabong Gari et Dschang-Fokoue, Baloum-Mounié	TRA	1500			1500
Entretien régulier des routes de la Région	Entretien le réseau routier régional (routes bitumées et en terre)	TRA	500			500
	Réhabiliter le réseau bitumé existant et dégradé	TRA	800			800
	Renforcer les capacités techniques et doter la Région des pools d'engins	TRA	1000	1000	1000	3000
	Finaliser la réhabilitation des tronçons Bafoussam - Babadjou et Babadjou -Bamenda, Kekem - Bafang-Bandja – Bandjoun, Bafoussam – Fountban ; (Travaux programmés)	TRA				
Renforcement et extension du réseau routier de la Région	Réhabiliter le réseau existant de routes en terre et l'étendre avec un accent mis sur le désenclavement durable des bassins de production, des sites touristiques et carrières de matériaux, etc.	TRA	6000			6000
	Bitumer la route Bazou-Tonga-Milombé; (Etude en cours)	TRA				
	Construire les voies de contournement pour décongestionner les centres villes traversés par les routes nationales (Ville de Bafoussam, Bafang, Dschang). (Etude en cours)	TRA		35 000		35 000

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
	Travaux de construction de l'autoroute Douala – Bafoussam (Source SNADDT p 292); (Etude en cours)	TRA		1 000 000	750 000	1 750 000
	Travaux de construction de l'autoroute Bafoussam-Bamenda (2030-2035); (Etude en cours)	TRA				
	Travaux de bitumage de la route Foumbot-Massangam-Ndjimom (2030-2035)	TRA		138 000		138 000
	Travaux de bitumage de la route Foumbot-Mbouda (2025-2029); (Source SNADDT p 295)	TRA	66 000			66 000
	Travaux de bitumage de la route Jakiri (Nord-Ouest) -Foumban (2030-2035); (Source SNADDT p 295)	TRA		77 000		77 000
	Travaux de bitumage de la route Mbouda-Ndop (2030-2035); (Source SNADDT p 295); (Etude en cours)	TRA		75 000		75 000
Modernisation des gares routières	Construire et gérer les gares routières modernes (gares modernes avec hangars, boutiques et restaurants, bloc administratif et toilettes) dans des sites appropriés, dans les principales villes chefs lieu des Département	TRA	100	900	600	1600
Création d'une zone d'activité logistique à Bafoussam – (2030-2035) (SNADDT)	• Etude de faisabilité • Travaux d'aménagement et équipement de la zone logistique	TRA		120 000		120 000
Modernisation / extension de l'aéroport de Bafoussam (2025-2029), en vue de consolider l'attrait de la ville (SNADDT). (Source SNADDT p 293)	Mettre aux normes et standards internationaux l'aéroport de Bafoussam pour transport passagers et fret	TRA		100 000		100 000

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Développement du transport fluvial dans la Région de l'Ouest	Développer les équipements et les infrastructures de transport sur le plan d'eau de la Mapé	TRA		2000		2000
	Etudier la navigabilité du Noun et du Nkam	TRA	50			50
Construction de la ligne ferroviaire Douala-Bafoussam (299 km) – (2025-2029) (SNADDT) (Source SNADDT p 295)	Construire la ligne de fer Douala-Bafoussam	TRA		420 000		420 000
Développement des infrastructures de télécommunication	• Etendre la fibre optique à tous les arrondissements de la Région • Mettre en place des Télécentres Communautaires Polyvalents fonctionnels dans les zones rurales, pour la fourniture des services de la poste, des télécommunications, d'informatique et de l'audiovisuel.	TIC	500	500	500	1500
Développement de vulgarisation des TIC auprès des jeunes	• Développer la formation des jeunes aux métiers du numériques en particulier dans le domaine des sciences, des technologies et de l'ingénierie • Renforcer les compétences numériques dans tous les domaines (acteurs institutionnels, CTD, secteurs privée, coopératives, etc.). • Projet Pôle d'Economie Numérique des Bamboutos (Digital Vallée de Galim) sur les rives du lac	TIC	100	100	100	300
Construction des logements sociaux dans certaines localités de la Région	• Réaliser une étude de faisabilité à l'échelle communale ; • Mobiliser les financements pour la mise en œuvre du projet ; • Mettre en œuvre le projet.	URB	2000	5000	3000	10 000

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Amélioration et densification de la voirie urbaine	• Construire 200 km de voie urbaine dans la Région ; • Entretienir les voies urbaines existante ; • Réhabiliter la voirie urbaine dégradée ; • Viabiliser les périphéries par la voirie pour orienter l'extension urbaine ; • Construire la voie de contournement de la ville de Bafoussam.	URB	100 000	200 000	200 000	500 000
Amélioration de l'offre de transport urbain	• Appui à la mise en place d'une société de transport collectif dans les grandes villes de la Région notamment Bafoussam ; • Aménager les aires de stationnement et des plates-formes d'échange ;	URB	1500			1500
Dotation et de mise en œuvre des outils de planification urbaine dans toutes les villes de la Région	• Elaborer les documents de planification urbaine (plans directeurs d'urbanisme des chefs-lieux de département, plans d'occupation des sols dans toutes les communes, des plans sommaires d'urbanisme, des plans de secteur) ; • Actualiser les documents de planification urbaine existants ; • Mobiliser les financements pour la mise en œuvre du projet	URB	3000	1000	1000	5000
Restructuration des quartiers précaires et lutte contre le désordre urbain	• Mise en œuvre des DPU ; • Identifier et cartographier les zones non aedificandi dans les villes ; • Dégager les populations occupant les zones non aedificandi ; • Sensibiliser les populations sur les risques liés à l'occupation de ces zones ; • Viabiliser les quartiers précaires par l'aménagement de la voirie et l'assainissement urbain ; • Définir les marges de l'extension urbaine pour limiter la conurbation des villes de la Région.	URB	3000	4000	3000	10 000

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Construction de 1000 Centres Préscolaires Communautaires (CPC) et renforcement des effectifs d'enseignants qualifiés	• Encourager l'encadrement de la petite enfance dans les centres préscolaires communautaires ; • Favoriser la création d'une offre additionnelle globale de 1000 écoles maternelles et centres préscolaires communautaires ; • Appuyer la construction et l'équipement des centres préscolaires communautaires dans les zones rurales ; • Renforcer les capacités et pratiques des collectivités locales des communautés pour la promotion de l'éducation préscolaire ; • Renforcement des effectifs d'enseignants qualifiés.	EDU	10 000	10 000	5000	25 000
Création et construction des écoles primaires dans les zones prioritaires	• Construire 500 nouvelles écoles primaires d'ici 2035 ; • Créer les écoles de manière à réduire les disparités communales en matière d'accès et d'achèvement dans le Primaire ; • Renforcer le réseau des écoles primaires dans le Département du Noun.	EDU	8 250	12 375	12 375	33 000
Construction et appui aux centres de formation spécialisée	• Créer un centre spécialisé pour les personnes en situation de handicap notamment pour handicapés mentaux et infirmes moteurs cérébraux à Foubot ; • Appuyer financièrement et matériellement les centres de formation spécialisée existants dans la Région (CERSOM, CISPAM, CJAD) ; • Renforcer régulièrement les capacités des personnels des centres de formation spécialisée ; • Equiper les centres spécialisés des outils didactiques appropriés.	EDU	200	900	100	1200
Construction des établissements scolaires d'enseignement technique et professionnelle	• Créer un établissement d'enseignement technique à cycle complet dans toute agglomération de plus 10 000 habitants ; • Créer les établissements d'enseignement techniques à cycle complet dans toutes les Communes ;	EDU	27 240	40 860	40 860	108 960

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
	• Accroître l'accès à l'enseignement secondaire technique afin d'atteindre la parité (50%) avec l'enseignement général ; • Spécialiser certains lycées dans des branches professionnelles (agricole, industrielle, en affaires et études commerciales, en art et mode, hôtellerie).					
Restructuration des SAR/SM en centres de formation aux petits métiers	• Créer les Centres de formation aux petits métiers dans les Communes ne disposant pas de SAR/SM ; • Spécialiser les centres en fonction des groupes de métiers. Fokoué pour le métier du bâtiment (maçonnerie, menuiserie métallique et bois, plomberie, électricité, charpente, peinture, carrelage, étanchéité) ; Galim pour les métiers de l'agriculture (élevage, production maraichère, transformation des produits agricoles et maraîchers) ; Kouoptamo pour le métier de jeunes filles (couture, tissage, Coiffure) ; Bazou pour le métier de mécanique deux (2) roues et motopompe et d'installation et maintenance de l'énergie solaire, maintenance de matériels électroniques et électroménager ; • Transformer les SAR/SM existantes en centre de formation aux petits métiers ; • Améliorer la qualité de formation dans les CF et les centres professionnels.	EDU	20 000	10 000	5 000	35 000
Renforcement des équipements et commodités des établissements scolaires, universitaires et les centres de formation	• Equiper les établissements nécessaires en tables bancs ; • Equiper systématiquement les lycées en laboratoires, bibliothèques et sales informatiques etc...; • Equiper les ateliers des établissements d'EST pour une formation de qualité ; • Construire les infirmeries dans les établissements secondaires publics et universitaires ;	EDU	6812,5	10218,75	10218,75	27 250

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
	• Construire les clôtures pour sécuriser les établissements scolaires ; • Réhabiliter les infrastructures éducatives vétustes ; • Construire des points d'eau potable et les sanitaires dans tous les établissements scolaires ; • Construire et équiper les bibliothèques classiques et numériques ; • Alimenter les établissements scolaires en énergie électrique.					
Promotion du bilinguisme et de l'enseignement des langues maternelles	• Créer un établissement pilote d'enseignement bilingue par Commune ; • Promouvoir l'enseignement bilingue dans l'ensemble de la Région ; • Rendre effectif le bilinguisme dans les établissements secondaires bilingues ; • Former les enseignants bilingues dans toutes les disciplines ; • Assurer la maîtrise des deux langues officielles à tous des diplômés de l'enseignement supérieur ; • Augmenter le nombre d'enseignants formés à la pédagogie de l'enseignement bilingue articulant une langue nationale de la Région et les langues officielles ; • Promouvoir l'enseignement des langues maternelles dans la Région (Medumba, Bamun, Fe'fe', Ngyemboon, Yamba, Ghomala')	EDU	5 000	30 000	5 000	40 000
Amélioration de la qualité de l'offre de formation secondaire et universitaire et de l'offre de formation professionnelle	• Améliorer la qualité de l'encadrement pédagogique dans l'enseignement secondaire et supérieur ; • Systématiser la formation continue des enseignants et des superviseurs pédagogiques ; • Doter les établissements scolaires et universitaires des outils d'enseignement numérique et à distance (connexion internet, bibliothèque numérique, tableau blanc, ordinateur, vidéo projecteur) ;	EDU	5 000	10 000	5500	20 500

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
	- Opérationnaliser l'enseignement à base des TIC et la formation à distance ; - Systematiser la formation continue des enseignants et des superviseurs pédagogiques ; - Systematiser le stage de perfectionnement en entreprises des professeurs de l'enseignement technique ; - Créer les centres régionaux de formation similaire au CNFZV de Fouban dans les communes de Kekem et de Batcham ; - Mettre en place un mécanisme de supervision pédagogique pour la formation professionnelle - Créer, construire et équiper un (1) centre régional modèle de formation professionnelle à Batié ; - Accompagner les IPES et encadrer les formations qu'ils proposent.					
Renforcement de la qualité de l'offre en infrastructures et d'équipement des établissements de l'Université de Dschang	- Renforcer les capacités en équipement de pointe dans les établissements universitaires à vocation professionnelle ; - Equiper les ateliers de recherche appliquée de l'Université Fotso Victor de Bandjoun ; - Réhabiliter les infrastructures existantes ; - Construire les infrastructures d'accueil de l'institut des Beaux-Arts de Fouban ; - Construire et équiper les bibliothèques classiques et numériques ; - Développer des partenariats avec les universités performantes dans le monde pour améliorer la qualité de l'offre de formation.	EDU	10 000	25 000	5 000	40 000
Construction de deux écoles normales (Enseignement générale et technique)	- Créer et construire une école normale supérieure d'enseignement général à Bafoussam ; - Créer et construire une école normale supérieure d'enseignement technique à Mbouda ; - Doter les écoles normales supérieures des laboratoires bien équipés et répondant aux standards internationaux.	EDU	15 000	15 000		30 000

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Création des pôles de développement et d'innovations technologiques dans la Région de l'Ouest	• Créer un pôle de développement de l'innovation à Dschang afin de contribuer à la modernisation et au rayonnement du territoire de la Région de l'Ouest ; • Capitaliser les acquis de la diaspora camerounaise ; • Mener un marketing approprié auprès des entreprises nationales et internationales	EDU		500		500
Mise en place d'une plateforme entreprise-université/école de formation- CTD chargée de définir les orientations de la politique de formation de la Région	• Créer une plate-forme d'échange entreprise-université/école de formation- CTD ; • Impliquer les chefs d'entreprises dans les enseignements ; • Inclure les modules de formations/ou les métiers qui répondent aux besoins des entreprises ; • Former les jeunes dans les domaines dont la région à un fort potentiel de développement ; • Développer des partenariats avec les entreprises pour la formation pratique.	EDU		500		500
Construction et réhabilitation des infrastructures sanitaires dégradées	• Construire / Réhabiliter les FOSA tant en milieu rural et urbain • Raccorder les structures sanitaires au réseau de télécommunication, au réseau électrique, au réseau d'assainissement et d'eau potable • Accompagner la Mise en Conformité des FOSA et Laboratoires d'Analyses aux normes Nationales et Internationales (normes OMS) • Négocier et conclure les partenariats pour la construction de cinq nouveaux Hôpitaux dans le cadre des Projets structurants suivants : Rives Bamendjin/Noun/Ndé – Rives Mapé – Rives Nkam – Rives Mbam - Port Sec de Santchou	SAN	2 000	2 000	2 000	6 000

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Renforcement du plateau technique des formations sanitaires	• Equiper les FOSA en matériels médicaux, officines et en laboratoires • Renforcer les capacités du personnel sanitaire spécialisé • Promouvoir et faciliter les Partenariats pour le Renforcement du Plateau Technique et des Infrastructures en matière de Soins de Santé • Favoriser l'investissement dans la fabrication des médicaments/matériel médical.	SAN	1 000	1 000	1 000	3 000
Recrutement du personnel qualifié pour les FOSA en fonction des besoins	• Evaluer les besoins en personnel sanitaire qualifié • Recruter le personnel formé • Développer les structures de formation spécialisées aux métiers de la santé	SAN	2 000	2 000	2 000	6 000
Amélioration de l'accès des populations aux médicaments de qualité et à moindres coûts	• Renforcer le processus de gestion des médicaments (estimation des besoins, rythme des commandes, circuits d'achat et d'approvisionnement) ; • Renforcer les critères de sélection des fournisseurs de médicaments sur la qualité ; • Favoriser l'investissement dans la fabrication des médicaments/matériel médical. • Appuyer les unités de contrôle, de suivi et de lutte contre les faux médicaments	SAN	700	700	700	2 100
Structuration et valorisation de la filière de la médecine traditionnelle	• Mettre en place un cadre réglementaire qui encadre le secteur de la pharmacopée camerounaise • Production et transformation des plantes à valeur médicinales et pharmacopée. Développer les recherches sur les plantes médicinales (plantations de plantes médicinales développées par l'Université des Montagnes, réserve de Dschang, ...)	SAN	2000	2000	2000	6000

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
	- Revaloriser la phytothérapie en encourageant la collaboration avec des herboristes dans la communauté - Développer un technopôle de médecine traditionnelle à Bangangté. Il existe déjà des plantations de plantes médicinales développées par l'Université des Montagnes - Financer la pharmacopée/ médecine traditionnelle à travers le partenariat public/privé - Accompagner les tradipraticiens et naturopathes dans la mise en conformité de leurs produits avec les normes sanitaires (normes OMS)					
Amélioration de la gestion et la disponibilité de l'eau pour les activités de production (agriculture, élevage, etc.)	Identifier les sites potentiels et aménager les retenues d'eau multi-usagers ou barrages multifonctionnels	AEP	100	200		300
	Créer une antenne régionale d'observation des données hydrométéorologiques, hydrologiques, hydrogéologiques, hydrogéochimiques.	AEP		200		200
Accroissement de l'offre en eau potable en zone rurale dans la Région (SNADDT-Annexe 5)	- Finaliser le projet de réhabilitation les stations Scanwater (on pourrait les rendre autonomes à travers l'utilisation des plaques solaires...). Projet en cours (Diagnostic finalisé, le rapport final attendu) - Créer au niveau de chaque département des stations de contrôle de la qualité des eaux consommées - Opérations de renforcement de la production (dégagement de ressources, raccordement...) - Renouvellement et Amélioration de performances des installations d'approvisionnement en eau potable (réhabilitation des systèmes de production ou distribution, comptage, recherche de fuites, stockage, extension de réseau...)	AEP	13 378	30 000		43 378

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Accroissement de l'offre en eau potable en zone urbaine dans la Région (SNADDT-Annexe 5)	• Réhabiliter et moderniser les équipements existants (station de pompage, station de traitement et stockage, réseau de distribution) • Etendre le réseau de distribution dans les centres non encore desservis des zones urbaines et rurales. La priorité sera accordée à la réalisation d'AEP (gravitaire ou avec pompage) intégrant l'accroissement de la population dans le temps. La construction des puits et forages interviendra en complément. • Opérations de renforcement de la production (Traitement des eaux, dégagement des ressources en eau,...); • Renouvellement et Amélioration de performances des installations d'approvisionnement en eau potable (réhabilitation des systèmes de production ou distribution, comptage, recherche de fuites, stockage, ...); • Mise en place des nouveaux réseaux (La longueur des réseaux envisagée est de 657 km) • Sensibilisation des bénéficiaires aux bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité	AEP	26 177	60 000		86 177
Amélioration de l'accès à l'assainissement en zone urbaine de la Région (SNADDT-Annexe 6)	Construction/réhabilitation des infrastructures d'assainissement • Créer les réseaux d'assainissement et construire des stations de traitement des boues de vidange et des eaux usées dans les villes principales (Bafoussam, Mbouda, Bafang, ...) • Multiplier la construction des latrines dans les lieux publics (écoles, centres de santé, services publics, marchés, foyers communautaires, etc.)	ASS	27 964	50 000		77 964

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
	Sensibilisation et du suivi du respect des mesures / normes d'assainissement • Sensibiliser les populations aux bonnes pratiques d'hygiène et salubrité • Organiser des inspections et contrôles de l'existence et de la qualité des installations sanitaires dans les sites de loisirs, de sport, les services publics et de tourisme Collecte et valorisation des déchets dans les communes • Elaborer les Plans Communaux de Gestion des Déchets (PCGD) • Mettre en place les systèmes efficaces de collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers dans les communes • Aménager des décharges et stations de recyclage des déchets dans chaque Département ou Commune					
Amélioration de l'accès à l'assainissement en zone rurale de la Région (SNADDT-Annexe 6)	• Réaliser d'ouvrages d'assainissement autonome amélioré à mettre en œuvre dans les zones peu denses et en milieu rural • Mettre en place des structures sanitaires communautaires • Promotion de l'hygiène et de la santé publique • Sensibiliser les populations aux bonnes pratiques d'hygiène et salubrité	ASS	28 499	30 000		58 499
Renforcement de l'offre en énergie électrique dans la Région	• Développer des micro- centrales hydroélectriques sur les rivières : Baboutcheu à Bafang ; -Choungou à Bafang ; Megnekie à Baleng; Bakoven à Bandja; Matsoung à Dchang; Nkam à Ekoum. Ils sont moins coûteux et boostent le développement local	ENE	100	200 000	300 000	500 100

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
	- Renforcement du réseau à travers la construction des barrages hydroélectriques sur le Noun à Bayomen (470 MW), sur le Noun à Bangangté (45 MW) et les connecter sur le RIS tel que prévu par le Plan de Développement du Secteur de l'Electricité à l'horizon 2030 - Valoriser les sites favorables à la production de micro ou de pico hydroélectricité (inférieure à 10 MW pour l'approvisionnement des communautés villageoises isolées (aux environs de Bafoussam, de Bamboutos, de Dschang, de Foumban et de Magba) - Construire de la ligne Nachtigal (Batchenga) -Bangangté-Bafoussam 400 KV (En cours) - Développer des interconnexions fiables avec les pays voisins à travers la consolidation des axes Nigéria – Kpep – Bafoussam – Bayomen – Nachtigal et de Kikot, Songloulou et Mangombé					
Diversification des sources d'énergie électrique	- Installer les centrales solaires photovoltaïques pour l'alimentation des zones rurales isolées et non connectées au RIS (10 villages par an) ; - Mettre en œuvre le projet de construction d'une centrale éolienne de 40 MW de puissance sur les Monts Bamboutos, ainsi qu'une ligne de transport d'énergie ; (En cours)	ENE	15 000			15 000
Promotion des stratégies et pratiques d'économie d'énergie	Accompagner les CTD dans l'adoption des technologies économes en énergie (LED...) pour l'éclairage et les bâtiments publics	ENE	50			50
Aménagement des espaces de sports et de loisirs dans toutes les communes	Aménager des espaces de sport (Complexe multisport, parcours Vita...) dans chaque Département	SPL		1600		1600

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Développement des techniques de production rurale durable adaptées aux zones d'altitudes et aux changements climatiques	Organiser des missions de diagnostic des modes de production et d'exploitation dans les principaux bassins agricole et leurs rendements.	AGR	8			8
	Développer des techniques de production adaptées aux différentes zones d'altitudes/conditions climatiques ou bassins de productions.	AGR		200		200
	Développer les programmes de vulgarisation adaptés aux modes de production des différentes zones ou bassin de production	AGR	1000	2000	1000	4000
	Identifier et rendre disponible la liste des produits phytosanitaires homologués et adaptés aux principaux produits	AGR	10			10
	Mettre sur pied une unité de production d'engrais locaux adaptés aux sols de la Région	AGR		2000		2000
	Créer des unités de destruction des emballages et des produits phytosanitaires périmés.	AGR	400			400
Mise en place d'un plan d'adaptation du secteur agricole aux changements climatiques	Organiser et structurer le cadre de la collecte des données Agrométéorologiques.	AGR	25	25	25	75
	Acquisition et installation de 20 postes agrométéorologiques	AGR	400			400
	Renforcer les capacités des cadres pour le suivi et la collecte des données agrométéorologiques.	AGR	200	200	200	600
	Mettre en place un mécanisme d'analyse et de diffusion des données agrométéorologiques	AGR	80	80	80	240
	Développer des mécanismes d'adaptation des principales cultures aux changements climatiques	AGR	100	100	100	300

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Mécanisation du secteur agricole	Accélérer le processus d’opérationnalisation des deux pools d’engins créés dans la Région de l’Ouest (Foumbot dans le Noun et Bantoum dans le Ndé) et identifier/rechercher les types d’engins adaptés aux autres bassins de production y compris les flancs exploitables des collines	AGR	400			400
	Créer et équiper des pools d’engins dans tous les grands bassins de production	AGR	400	200	200	800
	Elaborer les mécanismes d’exploitation et d’entretien des équipements mis à la disposition et qui s’adaptent le mieux aux producteurs locaux	AGR	8			8
Production du matériel végétal de qualité adapté à la Région	Promouvoir la production locale du matériel végétal de haut rendement adapté à la zone agro écologique de l’Ouest	AGR	400	400	400	1200
	Réhabiliter les quatre (04) fermes semencières de la Région (Baloua dans le Ndé, Penka-Michel dans la Menoua, Kouékong dans la Mifi, et Galim dans les Bamboutos) accompagnées d’une dotation des crédits de campagne	AGR	400			400
Structuration et renforcement des capacités des Institutions d’encadrement des producteurs agricoles.	Renforcer les capacités techniques des chercheurs de l’IRAD et leur fournir les moyens nécessaires pour la production des semences de pré base de haute qualité	AGR	25	25	25	75
	Renforcer l’activité du Projet d’Appui à la Production du Matériel Végétal de Qualité (PAPMAV-Q) dans la région de l’Ouest en focalisant leur attention sur les principaux produits de la Région	AGR	50	50	50	150
	Explorer la possibilité d’introduire d’autres cultures (vigne, vanille, etc.))	AGR	40			40
	Appuyer les institutions de la représentation Régionale de la Chambre d’Agriculture, de l’Elevage et des Forêts (CAPEF) pour un meilleur accomplissement de leurs missions	AGR	25	25	25	75

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
	Renforcer les capacités techniques des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) en vue de leur transformation en coopératives (Mettre en pratique effective des actes uniformes OHADA relatifs aux sociétés coopératives)	AGR	80	80	80	240
	Renforcer les capacités techniques des formateurs et assurer la fourniture des équipements dans les centres de formation existants ;	AGR	110			110
	Formaliser et mettre en œuvre le partenariat de l'université de Dschang avec les structures d'encadrement à la base	AGR	10			10
	Mettre sur pieds une base de données sur les Organisations des producteurs des Moyennes et Grandes Exploitations Agricoles (MGEA) qui sont des gisements d'emplois en milieu rural	AGR	40	40	40	120
	Renforcer les capacités techniques, managériales et organisationnelles de la profession agricole (Formation et accompagnement des producteurs) / Réhabiliter et renforcer les structures d'encadrement de proximité (postes Agricoles)	AGR	1040	1040	1040	3120
	Construire et équiper 140 postes agricoles	AGR	1000	1000	800	2800
	Construire et équiper 18 Délégation d'arrondissement de l'agriculture	AGR	250	100	100	450
	Vulgariser /mettre en œuvre le nouveau manuel de procédures de subvention des intrants et équipements agricoles productifs au Cameroun	AGR	40	40	40	120
	Impliquer la FASA de l'Uds dans l'encadrement des producteurs	AGR	25	25	25	75
	Encourager la mise en place dans les Etablissements de Micro-Finance (EMF) des services financiers adaptés et utilisables pour le développement des activités agropastorales	AGR	40	40		80

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
	Elaborer et mettre en place de conditions adaptées d'obtention de ces crédits et former les agriculteurs sur leurs procédés d'obtention.	AGR	50	50		100
	Organiser des sessions de renforcement des capacités techniques des cadres des EMF contractuels du MINADER et autres acteurs de la chaîne de vulgarisation ;	AGR	80			80
	Financer les appuis destinés aux coopératives pour accroître les productions de leurs filières stratégiques	AGR	40	40	40	120
Développement des techniques et des infrastructures de stockage adaptées aux spéculations majeures de la Région	Construire des magasins de stockage et de commercialisation des produits agricoles dans les grands bassins de production	AGR	1000	500	500	2000
	Renforcer les capacités des producteurs / des OPA sur les techniques de stockage des produits agricoles	AGR	80	80	80	240
Aménagement et valorisation des ressources hydroagricoles	Aménager et valoriser les ressources hydroagricoles de Santchou, de la plaine de Baigom et de Galim	AGR	150	150	150	450
	Identifier et aménager les périmètres irrigables pour une agriculture intensive dans la Région de l'Ouest pendant toute l'année (ex : culture irriguée de maïs sur les 2 rives du fleuve Noun, notamment dans les Départements du Noun et du Ndé)	AGR	400	200	200	800
Transformation des produits agricoles de la Région	Construire et équiper 8 unités de transformation des produits agricoles dans les 8 Départements (autour des organisations de producteurs)	AGR	200	100	100	400
	Construire et équiper 08 bio-digesteurs pour la valorisation des déchets agricoles dans les bassins de production	AGR	40	60	60	160
	Appuyer la mise en place des petites unités de transformation des produits agricoles de grande consommation	AGR	80	80	80	240

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
	Promouvoir le développement des complexes agroindustriels même de petite dimension à partir des productions locales	AGR		100	100	200
	Renforcer la production et la transformation de l'avocat	AGR	100			100
Développement des agropoles pour certaines filières phares	Agropole de production de riz de Galim (Source SNADDT p 355)	AGR	836366,449			836366,449
	Agropole de production de la pomme de terre à l'Ouest (Source SNADDT p 355)	AGR	2 809 382,968			2 809 382,968
	Agropole de production des avocats dans le Noun (Source SNADDT p 355)	AGR			6 955 225,934	6 955 225,934
	Agropole de production, de transformation et de commercialisation du maïs du Noun/Hollygreen (Source SNADDT p 355)	AGR		3 523 891,198		3 523 891,198
	Agropole de production, de transformation et de commercialisation du maïs du Cacao à Kekem (Source SNADDT p 355)	AGR			8 899 074,108	8 899 074,108
Réduction des conflits liés à l'utilisation des sols	Elaborer la carte d'aptitudes culturelles des sols de la Région	AGR	80			80
	Faciliter l'accès à la terre pour le passage des petites exploitations familiales aux moyennes et grandes exploitations	AGR	10	10	10	30
	Proposer un micro-zonage de la Région pour sécuriser les espaces agro sylvo pastoraux	AGR	10			10
	Reformer le système foncier pour une meilleure synergie entre les régimes coutumier et moderne	AGR	5			5
	Eduquer et sensibiliser les populations au respect de la loi foncière	AGR	5			5

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Amélioration du suivi sanitaire des cheptels	Renforcer l'offre de service vétérinaire (systèmes de détection précoce et la surveillance épidémiologique, etc.) pour détecter les principales maladies animales de la région	ELE	50	50	50	150
	Faciliter l'accès aux produits vétérinaire pour répondre aux problèmes de santé animale de la Région (création d'une annexe du LAVANET dans la Région)	ELE	1000			1000
	Développer la recherche sur la santé animale (peste porcine peste aviaire, ...)	ELE		500		500
Modernisation des systèmes de production des filières phares (volaille, porcins, ruminants, apiculture)	Structurer et accompagner les accoueurs pour une meilleure production et distribution des poussins d'un jour	ELE	200			200
	Structurer et accompagner les producteurs de porcelets d'engraissement et développer leur mécanisme de distribution	ELE	200			200
	Structurer et accompagner les providiers en vue d'une production de provende de qualité à partir des intrants locaux	ELE	200			200
	Développer des mécanismes de contrôle de qualité	ELE	50	50	50	150
	Promouvoir la production locale du maïs, du soja....	ELE	500	250	250	1000
Transformation des produits de l'élevage	Développer un système de première transformation (chaîne de découpe) adapté à chaque filière (monogastriques / polygastriques)	ELE		300		300
	Développer un système de deuxième transformation/conservation adapté à chaque filière	ELE		50 000		50 000
	Equiper les systèmes de transformation des chaînes de froid adaptées	ELE		63 000		63 000
	Développer les systèmes de commercialisation adaptés des produits animaux transformés	ELE	100	30		130

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Optimisation de la valorisation des déchets d'abattage et d'accoupage	- Mettre en place un pool régional de collecte, traitement et valorisation des déchets d'abattage et d'accoupage - Renforcer les capacités des acteurs impliqués	ELE		400	100	500
Réduction les conflits agropastoraux	Identifier, cartographier et aménager les couloirs permettant de relier les parcours de saison sèche et de saison des pluies pour permettre la survie du cheptel de concert avec les CTD et de manière participative	ELE	50			50
	Appuyer la pratique des cultures fourragères et la conservation des fourrages.	ELE		100		100
	Elaborer et mettre en œuvre les plans de gestion des terrains de parcours pour une exploitation durable	ELE		50		50
	Sécuriser au moyen des bornes adaptées ces terrains de parcours et couloirs de transhumance de concert avec les acteurs et les CTD ;	ELE		100		100
	Former les comités de gestion sur les modes d'exploitation des espaces restaurés	ELE		10		10
Relance de la pisciculture	Créer une unité de fabrication d'aliments pour poissons à Foubot	ELE	120			120
	Créer une ferme de production des alevins des espèces adaptées à la région de l'Ouest à la FASA, Dschang et à Santchou.	ELE	100			100
	Créer une unité pilote d'aquaculture industrielle à Bamenzi et à Foubot;	ELE	100			100
	Construire des fermes de Tilapia (500t/an) à Santchou et à Kékem pour moderniser l'activité de pêche (renouvellement de la flotte industrielle et construction des plates-formes de transformation)	ELE	50			50

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Cartographie et promotion du potentiel minier de la Région	Promouvoir la pisciculture intensive en cages flottantes dans la localité de la Mapé (Barrage de Mapé)	ELE		100		100
	Créer des Points de Débarquement Aménagés (PDA) dans la localité de Mapé, comme action d'appui à la chaîne de commercialisation des produits de pêche	ELE		75		75
	Finaliser la cartographie détaillée des ressources géologiques et minérales de la Région en cours par le PRECASEM.	MIN	100			100
Promotion et encadrement de l'artisanat minier	Appuyer la mise en place d'exploitations industrielles, semi industrielles et artisanales (briqueteries, carrelages, faïences...)	MIN	100			100
	Encadrer et financer l'artisanat minier pour faciliter une migration de ce secteur d'activité vers l'économie formelle (regroupement des artisans miniers en sociétés coopératives à régime simplifié, création des centres de groupage communal des ressources de carrières, etc.)	MIN	300			300
	Désenclaver et sécuriser les sites miniers	MIN		4000		4000
	Exploiter les gisements d'argile et de Kaolin (Mayouom/Noun – Balengou/Ndé) pour la production artisanale de céramique (sanitaires et carrelages)	MIN	2000			2000
Développement de l'activité minière industrielle	Maturer les projets miniers	MIN	200			200
	Mettre en exploitation des gisements de bauxite de Fongo Tongo et les autres gisements confirmés : lignite de Dschang, argile de Mayouom (commune de Fouban), etc.	MIN				
	Exploiter de manière industrielle les carrières de pierres	MIN		6000		6000
	Sécuriser les emprises des sites des gisements miniers et voies d'accès	MIN	1000	200	50	1250
	Assurer le suivi environnemental des activités minières	MIN	70	70	70	210

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Aménagement de zones industrielles dans la Région	Projet Zone Industrielle du Noun (Koutaba)	IND			50 000	50 000
	Former et recycler les opérateurs économiques en recherche de financement	IND	50			50
Développement de l'industrie locale	Projet de création de Fermes de Bambou de Chine dans trois (3) Départements de la Région (vocation matériaux de construction)	IND				
	Projet Verrerie Industrielle de Koutaba (verre plat)	IND			6000	6000
	Projet Grand-Village Artisanal de Production des Hauts-Plateaux	IND		1000		1000
	Projet de Mise en Place d'Une Bourse du Partenariat et de la Sous-traitance	IND	2000			2000
Construction et réhabilitation des marchés de la Région de l'Ouest	Projet Salon Régional de l'Emergence	IND	500			500
	Construire un Entrepôt et Port Sec de Santchou	COM			120 000	120 000
	Construire ou réhabiliter dans les différentes localités des marchés, magasins de stockage (les magasins de stockage autrefois utilisés par les coopératives de café pourraient être réhabilités), magasins frigorifiques, ...	COM	500	500		1000
	Construire des marchés de gros à Bafoussam, Dschang et Foumban	COM		300		300
Construction d'un complexe d'animation touristique de classe internationale (SNADDT, P 146)	• Définir le site de construction du site ; • Maturer le projet de construction d'un complexe d'animation touristique de classe internationale • Mobiliser les moyens financiers nécessaires pour la mise en place • Mobiliser le partenariat public privé dans la conception et la mise en œuvre du projet.	TOU	200			200

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Formation des guides bilingues (SNADDT, P 146)	- Faire l'état des lieux des cases patrimoniales dégradées dans la région de l'Ouest ; - Planifier la réhabilitation des sites dégradés et la construction des nouveaux sites si nécessaire - Mobiliser les moyens financiers nécessaires pour la mise en place du projet - Mobiliser le partenariat public privé dans la conception et la mise en œuvre du projet.	TOU	20			20
Construction / Réhabilitation des cases patrimoniales dans la Région (SNADDT, P 146)	- Définir le site de construction du site ; - Maturer le projet de construction d'un complexe d'animation touristique de classe internationale - Mobiliser les moyens financiers nécessaires pour la mise en place - Mobiliser le partenariat public privé dans la conception et la mise en œuvre du projet.	TOU	100			100
Valorisation des sites touristiques de la Région	- Construire/réhabiliter les cases patrimoniales dans les Régions de l'Ouest (Réhabilitation de la case d'initiation des princes, mise en valeur scénographique dans les chefferies, etc.) - Aménager les sites touristiques paysagers recevant du public (chutes, grottes, lacs de cratères, ...) - Développer les activités ludiques en rapport avec l'eau (activités nautiques sur les lacs de cratères et fleuves) - Inventorier le patrimoine naturel en danger ou remarquable de la Région (Mont Bamboutos, réserves forestières et de faune...), créer des chartes de protection et les valoriser pour le tourisme - Créer des jardins botaniques pouvant avoir un intérêt médical à Dschang, Mbouda, Fondjomekwet, Baleng, Bamougoum - Améliorer l'état du réseau routier menant aux sites paysagers d'intérêt - Réhabiliter le patrimoine bâti des chefferies et des édifices publics de l'Ouest	TOU	650	5750		6400

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
	• Poursuivre l'aménagement touristique des chefferies traditionnelles • Conserver les savoir-faire traditionnels et les collections d'objets des chefferies • Réaliser un parcours d'interprétation sur les lieux de mémoires remarquables de l'Ouest • Améliorer les structures muséales de l'Ouest					
Développement et valorisation de l'artisanat d'art dans la Région	• Créer des villages d'artisanat d'art à Fouban, Bafoussam, Dschang, Bandjoun • Créer un salon régional de l'artisanat d'art et de la création • Créer des boutiques artisanales dans les chefferies et points d'informations touristiques • Créer des sites de vente en ligne d'artisanat d'art du terroir • Renforcer l'accompagnement au sein des organisations d'artisans et encouragement à la création de coopératives de vente	TOU	550	1250		1800
Développement et valorisation de l'agrotourisme et produits du terroir	• Développer un réseau d'accueil touristique avec hébergement chez les exploitants et découverte des activités agro-pastorales • Créer une charte de l'accueil paysan et formation de guides-paysans et guides écotouristiques • Valoriser les produits du terroir et de l'agrotourisme à travers : • la création d'une boutique régionale des produits du terroir et un site de vente en ligne ; • L'organisation et commercialisation des circuits et séjours sur la thématique de la découverte des produits du terroir et découverte des procédés de transformation (vins de raphia, huile de palme, arbres fruitiers, patrimoine botanique et pharmacopée végétale, thé, bière, café, fermes laitières, produits monastiques, etc.).	TOU	32	490		522

Projets/Programmes	Actions prioritaires à court et moyen termes	Secteur	Coût prévisionnel (en millions FCFA)			Coût total (en millions FCFA)
			Q1 (2027)	Q2 (2032)	Q3(2035)	
Amélioration de l'offre en hébergement et restauration dans la Région	- Renforcer les capacités des acteurs de l'hébergement et restauration - Diversifier l'offre en hébergement touristique (case d'hôtes, écolodge, gîte rural, locations de villas, village de vacances, etc.)	TOU			5000	5000
Valorisation de l'offre culturelle de la Région	- Editer un planning-catalogue sur le site internet pour la promotion des événements culturels de l'Ouest - Mettre en place une base de données numériques du patrimoine culturel immatériel (pratiques, représentations, expressions, connaissances, savoir-faire, etc.) des peuples de l'Ouest - Créer la cité de la musique et des danses (Bangoulap Bangangté)	TOU	60	1600		1660
Améliorer l'offre en espaces de sports et loisir	- Formulation et maturation des projets (études) - Mobilisation de/des assiettes foncières nécessaires dans chaque ville - Passation des marchés - Travaux de construction - Suivi de l'exécution des travaux - Mise en place des comités de gestion des infrastructures collectives avec les associations sportives locales et les fédérations nationales/régionales - Mise en place des modalités de financement du fonctionnement et de l'entretien de ces infrastructures collectives - Suivi évaluation	TOU		1600		1600
TOTAL			4,085,833	6,448,710	17,423,974	27,958,517



08

**CADRE DE SUIVI
ET D'ÉVALUATION
DE LA MISE EN ŒUVRE
DU SRADDT OUEST**

8 CADRE DE SUIVI ET D’ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU SRADDT OUEST

8.1 RAPPEL DU CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE EN MATIÈRE D’AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉCENTRALISATION AU CAMEROUN

Le contenu de cette section est largement inspiré du chapitre 4 du volume 5 sur le rapport de synthèse du SNADDT (2022).

8.1.1 Principales dispositions réglementaires relatives à l’aménagement du territoire

8.1.1.1 Loi d’orientation pour l’aménagement et le développement durable du territoire

La Loi d’orientation pour l’Aménagement et le Développement Durable du Territoire au Cameroun, n°2011/008 du 06 mai 2011 fixe le cadre général de l’aménagement du territoire dans une perspective de développement durable, intégrant les dimensions économique, sociale et environnementale dans les opérations relatives à l’occupation de l’espace, l’affectation et la répartition équilibrée des activités, infrastructures, équipements et services.

La loi définit les Principes directeurs à la base de la politique de l’aménagement du territoire, fait référence aux Lois les plus pertinentes dans l’arsenal juridique national ayant trait à la Décentralisation, la protection de l’environnement, l’urbanisme, etc.). Elle détermine les différents outils stratégiques d’aménagement et de développement du territoire et énonce les principes de leur élaboration, validation ainsi que la périodicité de leur évaluation et actualisation.

Le Chapitre 1, intitulé « Dispositions générales et définitions » (Art.1 à 5) précisent la portée de la loi (cadre de juridique, principes directeurs et choix stratégiques), son champ d’application et clarifient les objectifs de la politique nationale de l’aménagement du territoire, qui i. concourt à l’unité de la nation, aux solidarités entre citoyens et à l’intégration des populations, ii vise un développement équilibré du territoire alliant progrès social, efficacité économique et protection de l’environnement, iii. Assure l’égalité des chances entre les citoyens, iv. Pointe le renforcement de l’attractivité, la compétitivité, la complémentarité et la solidarité des régions. Les services de l’Etat et les CTD concourent à sa mise en œuvre.

Ce chapitre définit les concepts clés, dont le développement durable, l’équilibre écologique, l’environnement, les établissements humains, la mission d’aménagement et de développement, précise les notions tels que les Services Stratégiques Collectifs, le Zonage, les Zones d’Aménagement Prioritaire et indique les outils à élaborer et mettre en œuvre dont le (SNADDT, SRADDT, PLADDT, Schémas Sectoriel, etc.).

Le chapitre 2, détaille les principes directeurs et des choix stratégiques de la politique d’aménagement et de développement durable du territoire (Art 6 à 11). Au nombre de ces principes figurent l’intégration régionale et sous régionale, l’intégration territoriale, la solidarité nationale, la décentralisation, le transfert de compétences et des ressources appropriées aux CTD en matière d’aménagement du territoire, la prise en compte des préoccupations de préservation

des écosystèmes, de prospective territoriale et d'égal accès aux équipements et services de qualité sur l'ensemble du territoire national.

Ce chapitre présente les outils stratégiques d'aménagement et de développement durable du territoire, à savoir : le Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire – SNADDT, les Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire -SRADDT, les Schémas d'Aménagement Sectoriels, les Plans Locaux d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire - PLADDT, les Contrats-Plans.

Le chapitre 3 est articulé autour de 5 sections, consacrées au détail du contenu des Schémas d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire – (Art 12 à 26).

- la section 1, traite du Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire, outil d'orientations fondamentales à long terme. Il établit les principes régissant la location des grands équipements et des services collectifs d'intérêt national. Il est établi selon une approche participative, associant les CTD, les administrations et les acteurs socio-économiques. Il fait l'objet d'une évaluation et d'une actualisation tous les 5 ans.
- la section 2 traite du Schéma Régional qui fixe les orientations fondamentales à moyen terme du développement durable du territoire d'une région. Il est élaboré par la région en cohérence avec les orientations stratégiques du schéma national. L'évaluation ou la révision a lieu tous les 5 ans. Il y est aussi clairement indiqué que les Communes participent à l'élaboration et à la mise en œuvre du schéma régional. Elles élaborent conformément au dit schéma des documents-cadres d'aménagement local et d'urbanisme.
- la section 3, traite des Schémas Sectoriels élaborés par l'Etat dans une perspective de long terme en tenant compte des facteurs de cohérence régionale, nationale et internationale.
- la section 4, prévoit l'élaboration des schémas stratégiques des services collectifs définis comme des sous-ensembles sectoriels du SNADDT. Leur élaboration associe les CTD et les acteurs socio-économiques.
- la section 5, prévoit que la répartition des compétences en matière d'aménagement et de développement du territoire est réalisée conformément aux règles de la décentralisation.

Le Chapitre 4, traite de la création du Conseil National de l'Aménagement et du Développement Durable du Territoire (Art. 27) et de ses prérogatives, notamment émettre des avis sur les orientations et les conditions de mise en œuvre de la politique d'aménagement et de développement durable du territoire.

Le Chapitre 5 est consacré aux Dispositions transitoires et finales (Art. 28 et 29), plus particulièrement les textes réglementaires qui fixent les modalités d'application de la Loi.

8.1.1.2 Aspects à prendre en compte dans la mise en œuvre de la Loi d'orientation pour l'aménagement du territoire

Le SNADDT (volume 5 - Rapport de synthèse, 2022) relève un ensemble d'éléments qui mériteraient d'être pris en compte lors de la mise en œuvre de la Loi.

Trois principales observations peuvent être avancées à propos de la mise en œuvre de Loi et les éventuelles adaptations à prendre en compte :

- i. la mise en œuvre de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire est encore dans l'attente de la parution de certains textes d'application. Les dispositions transitoires et finales de la loi énoncent que des textes réglementaires fixent, en tant que de besoin, les modalités d'application. Il semble que des projets de textes réglementaires existent mais non encore promulgués ;

- ii. la loi fait des renvois à d’autres domaines qui interagissent avec l’aménagement du territoire tels que la décentralisation, le rôle des CTD, l’urbanisme, la régionalisation, la gestion du foncier, le rôle des acteurs privés, la mise en place de mécanismes de participation, l’intégration sous régionale et la coopération transfrontalière. La bonne gouvernance de l’un de ces secteurs induit des effets sur les moyens et les conditions de réalisation de la politique de l’aménagement du territoire ;
- iii. Intrinsèquement, la loi elle-même n’a pas abordé certains aspects importants dans la mise en œuvre de la politique de l’aménagement du territoire, tel que la détermination de l’instance chargée de la validation des Schémas régionaux, le financement de l’aménagement du territoire ou l’institutionnalisation de l’observation du territoire.

Certains aspects listés ci-dessous mériteraient à être pris en compte lors de la mise en œuvre de la loi (voir Encadré ci-dessous).

Encadré :

Aménagement territorial et décentralisation

- les Conseils de Régions, ayant été institués récemment, une prise en compte de cette donnée est indiquée lors de la validation des SRADDT ;
- la faiblesse des moyens et des ressources humaines des collectivités territoriales décentralisées fait que la prise en charge des compétences en matière d’aménagement du territoire qui leurs sont reconnues soient peu effectives ;
- la coopération inter régions et inter communes, ainsi que la coopération transfrontière, pourraient faire l’objet de dispositions incitatives. En effet, les secteurs fonctionnels (tels que les transports, la fourniture d’eau potable...) exigent une action qui dépassent les périmètres des collectivités territoriales qui sont appelées à se concerter et à coordonner leurs actions en vue d’une plus grande efficacité et cohérence.

Développement urbain et développement rural

- la loi ne fait pas de référence aux communautés urbaines, les plus grands centres urbains du pays, alors que c’est à ce niveau que sont exercées les compétences communales en matière d’investissements communaux ;
- les spécificités de l’aménagement rural (dans le sens où l’économie rurale intègre l’ensemble des activités connexes et l’amélioration des conditions de vie de la population rurale) ne sont pas suffisamment prises en compte.

La cohérence entre intervenants et entre documents

- une mise en cohérence entre les Plans Communaux de Développement (PCD) réalisés et les PLADDT, lancés ou en cours de lancement ;
- une coordination serait aussi à mettre en place entre les différents documents urbains, les PCD, la détermination des zones destinées à la construction et les documents d’aménagement du territoire notamment en vue d’une plus grande maîtrise de l’urbanisation anarchique dans les principaux centres urbains. Le document Cameroun Vision 2035 et la SND30 relèvent des dysfonctionnements et des défis majeurs au niveau du développement urbain et de l’aménagement du territoire. En effet, avec le rythme d’urbanisation actuel, plus de 75% de la population camerounaise vivra dans les villes d’ici 25-30 ans, générant des problématiques majeures ;

- une coordination de l'action des différents intervenants qui ont une incidence sur le territoire est un aspect qui devrait faire l'objet davantage de réglementation, autrement il y aurait des risques d'interférence, de manque d'efficacité et de coûts plus élevés. L'élaboration et la mise en œuvre de Schémas sectoriels et de Schémas stratégiques de services collectifs, prévus dans la Loi, pourront aboutir à l'harmonisation des interventions. Mais ils devront rapidement faire l'objet de textes particuliers. Ceux-ci auront à définir le cadre de cohérence entre les différents intervenants publics et privés au niveau du territoire. Les outils de contractualisation et de partenariat permettent d'obtenir une coordination de l'action des acteurs (publics ou privés) concernés ;
- une prise en compte les évaluations et les enseignements tirés de la mise en œuvre des programmes et projets en matière d'investissements publics.

Les instances chargées de l'aménagement du territoire

- Il n'est question dans la loi que du Conseil National de l'Aménagement et du Développement Durable du Territoire, doté d'un secrétariat permanent. La loi renvoie à un décret du Président de la République portant détermination de l'organisation et du fonctionnement de ce Conseil. La loi aurait pu préciser davantage certains aspects importants relatifs à la composition de ce Conseil, à l'autorité qui va le présider (généralement le chef de l'Etat) et ce en raison de l'importance des choix et de la légitimation politique nécessaire à leur engagement et adoption par les différents acteurs concernés.
- L'aménagement du territoire a un contenu politique qui devrait être perceptible dans les instances appelées à procéder à des choix aux différents niveaux national, régional et local. D'où l'importance de mettre en place des instances délibératives et décisionnaires impliquant les représentants des acteurs principaux aux niveaux national et régional.
- On observe aussi que la loi n'a pas mentionné d'autorité chargée de la validation et de la mise en œuvre de l'aménagement du territoire au niveau régional.
- L'évaluation, l'actualisation et l'information
- L'évaluation et l'actualisation sont prévues par la loi tous les cinq ans. Cependant, on peut observer que cette obligation n'est pas accompagnée de l'obligation de rendre compte aux autorités chargées de la mise en œuvre ou à l'opinion publique, par exemple par la publication des résultats de l'évaluation.
- L'observation du territoire
- L'observation du territoire n'est pas non plus institutionnalisée par la loi. Or, il s'agit d'un aspect important de la connaissance de l'évolution des données relatives au territoire. Ce qui serait de nature à faciliter les correctifs éventuels.

Le financement de l'aménagement du territoire

- La loi n'aborde pas de manière explicite les aspects relatifs au financement de l'aménagement du territoire. Le financement des projets et programmes le sera-t-il par le moyen du budget d'investissement public? Ou y aurait-il la mise en place de mécanismes spécifiques ?

SNADDT, 2022

8.1.1.3 Missions du MINEPAT en matière de planification et aménagement du territoire

L’organisation du Ministère est fixée par le décret n° 2008/220 du 4 juillet 2008, dont l’article premier énonce les responsabilités du MINEPAT :

- En matière de planification : réalisation des études et des analyses prospectives sur le développement du pays à moyen et long termes ; l’élaboration d’un cadre global de planification stratégique du développement du pays ; la cohérence des stratégies sectorielles de développement du pays ; la coordination et du suivi de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté ; la coordination et de la centralisation des études sur les projets d’intérêt économique national et du suivi de leur réalisation ; suivi de la coordination de la politique de développement économique et social du gouvernement ; la planification des ressources humaines.
- En matière d’aménagement du territoire : la coordination et de la réalisation des études d’aménagement du territoire, au niveau national que régional ; l’élaboration des normes et règles d’aménagement du territoire et du contrôle de leur application ; suivi et du contrôle de la mise en œuvre des programmes nationaux, régionaux ou locaux d’aménagement du territoire ; suivi des organisations sous régionales s’occupant de l’aménagement ou de la préservation de l’écosystème sous régional.

Selon l’organigramme du MINEPAT, l’administration centrale comprend trois Directions Générales : i. Direction Générale de l’Economie et de la Programmation des Investissements Publics (DGEPIP), ii. Direction Générale de la Planification et de l’Aménagement du Territoire (DGPAT) et iii. Direction Générale de Coopération et Intégration Régionale (DGCIR).

Les attributions spécifiques à l’aménagement du territoire, sont du ressort de la DGPAT. Il s’agit notamment de :

- la formulation des politiques de l’AT et de développement régional et leur traduction en programmes et projets ;
- l’élaboration et la mise en œuvre des schémas d’aménagement du territoire, des plans de développement des zones frontalières terrestres et maritimes ;
- le suivi de la mise en œuvre des réformes agraires et foncières et l’appui au développement des CTD ;
- la coopération sous régionale en matière d’aménagement du territoire et de gestion des écosystèmes forestiers ;
- le suivi de la mise en œuvre de la politique du développement urbain, ainsi que des activités des programmes et projets de développement participatif, de réduction de la pauvreté à la base et d’aménagement du territoire.

La Direction de l’Aménagement du Territoire et de la mise en valeur des Zones Frontalières relevant de la DGPAT est notamment chargée en liaison avec les administrations et organismes concernés de :

- la proposition du cadre juridique en matière d’aménagement du territoire et l’élaboration des normes et règles d’aménagement du territoire et du contrôle de leur application ;
- la coordination et la réalisation des études d’aménagement du territoire, y compris le zonage ;
- la participation à la négociation du contrat-plan entre l’Etat et les CTD ;
- l’adoption et de l’évaluation des techniques et méthodes nouvelles applicables à l’aménagement du territoire ;

- l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de gestion d'établissements humains.

8.1.2 Principales dispositions réglementaires relatives à la décentralisation

La loi n° 96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la Constitution du 02 juin 1972, consacre le caractère d'Etat unitaire décentralisé de la République du Cameroun. L'article premier de la constitution énonce que la République du Cameroun est un Etat unitaire décentralisé. La constitution consacre le Titre X aux Collectivités Territoriales Décentralisées (article 55 à 61) et énonce que les collectivités territoriales décentralisées de la République sont les régions et les communes.

La décentralisation au Cameroun a donc pour fondement le développement économique et social des collectivités territoriales, la mobilisation des potentialités locales pour participer à relever les défis de la lutte contre la pauvreté, le renforcement de la participation des populations, une gestion efficace de proximité des principaux services publics.

En application de ces dispositions constitutionnelles, trois importantes Lois ont été votées en 2004 complétées par deux Lois en 2009 sur le régime financier et fiscal des collectivités territoriales décentralisées. Il s'agit des textes suivants :

- Loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation qui fixe les objectifs et détermine les stratégies, les acteurs et les outils et les mécanismes de transfert des compétences ;
- Loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Loi n°2004/019 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux régions ;
- Loi n°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
- Loi n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale.

En 2019, la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées a été votée. Elle définit :

- le cadre juridique général de la décentralisation territoriale ;
- le statut des élus locaux ;
- les règles d'organisation et de fonctionnement des Collectivités Territoriales ;
- le régime spécifique applicable à certaines Collectivités Territoriales ;
- le régime financier des Collectivités Territoriales.

8.1.2.1 Missions du ministère de la décentralisation et du développement local (MINDDEVEL)

Jusqu'en 2018, le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD) était chargé de la régulation et de la mise en œuvre de la politique de décentralisation.

Depuis, le MINDDEVEL a pris la relève. Créé à la faveur du Décret Présidentiel N°2018/190 du 02 mars 2018, modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, le MINDDEVEL a été instauré pour donner une impulsion au processus de Décentralisation, qui connaissait quelques inerties et lenteurs.

Dans ce cadre, il a la responsabilité de l'élaboration, du suivi, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière de décentralisation ainsi que de la promotion du développement local.

Plus spécifiquement, le MINDDEVEL a pour missions :

- élaboration de la législation et de la réglementation relatives à l'organisation et au fonctionnement des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- évaluation et suivi de la mise en œuvre de la décentralisation ;
- suivi et contrôle des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- application de la législation et de la réglementation sur l'état civil ;
- sous l'autorité du Président de la République, de l'exercice de la tutelle de l'Etat sur les Collectivités Territoriales Décentralisées.
- promotion du développement socio-économique des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- promotion de la bonne gouvernance au sein des Collectivités Territoriales Décentralisées.
- promotion de la bonne gouvernance au sein des Collectivités Territoriales Décentralisées.

8.1.2.2 Transferts de compétences et aménagement du territoire

Aux termes de la loi portant création du Code Général des CTD, le renforcement de la décentralisation et du rôle économique des CTD passe par le processus de transfert des compétences et des ressources aux CTD et le renforcement des capacités des élus et techniciens locaux des CTD.

Le transfert des compétences et les missions reconnues aux CTD sont en rapport aux défis de l'aménagement du territoire. Le processus de décentralisation a pour finalité le développement local et régional. La planification, qui est une compétence reconnue par la loi aux Régions et aux Communes, est un instrument de mise en œuvre de ces compétences. L'élaboration par les collectivités décentralisée d'un Plan Communal de Développement (PCD), avec le soutien du Programme National de Développement Participatif, procède de la mise en place d'un instrument qui permet à la collectivité concernée de maîtriser l'aménagement et la stratégie de développement de son territoire.

En outre, les Plans Régionaux de Développement, instaurée par la SND30, réalisés ou en cours de réalisation par les Conseils Régionaux sous la coordination du MINDDEVEL, viennent renforcer la dimension d'aménagement et de développement. Il s'agit d'un document de planification et de cadrage budgétaire à l'échelle Départementale, qui tient compte des spécificités et des priorités régionales. Aux termes de la loi portant création du Code Générales des CTD le renforcement de la décentralisation et du rôle économique des CTD passe par le processus de transfert des compétences et des ressources aux CTD et le renforcement des capacités des élus et techniciens locaux des CTD.

Tableau 48 : Répartition des compétences selon les lois de la décentralisation

Région	Communauté urbaine	Commune
Actions économiques		
• Promotion des petites et moyennes entreprises, • Organisation de foires et de salons, • Promotion de l'artisanat, • Promotion des activités agricoles, pastorales et piscicoles, • Encouragement à la création de regroupements Régionaux pour les opérateurs économiques, • Appui aux micro-projets générateurs de revenus et d'emplois, • Promotion du tourisme	• Construction, équipement, gestion et entretien des équipements marchands d'intérêt communautaire, notamment les marchés, gares routières et abattoirs.	• Promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal, • Mise en valeur des sites touristiques locaux, • Construction, équipement, gestion et entretien des marchés, gares routières et abattoirs. • Organisation d'expositions commerciales locales, • Appui aux micro-projets générateurs de revenus et d'emplois
Environnement et gestion des ressources naturelles		
• Gestion, protection, entretien des zones protégées et des sites naturels relevant de la compétence de la Région, • Mise en défens et autres mesures locales de protection de la nature, • Gestion des eaux d'intérêt Régional, • Création de bois, forêts et zones protégées d'intérêt Régional suivant un plan dûment approuvé par le représentant de l'Etat, • Réalisation de pare-feu et mise à feu précoce, dans le cadre de la lutte contre les feux de brousse, • Gestion des parcs naturels Régionaux, suivant un plan soumis à l'approbation du représentant de l'Etat. • Elaboration, mise en œuvre et suivi des plans ou schémas Régionaux d'action pour l'environnement, • Elaboration de plans Régionaux spécifiques d'intervention d'urgence et de prévention des risques	• Création, entretien et gestion des espaces verts, parcs et jardins communautaires, • Gestion des lacs et rivières d'intérêt communautaire, • Suivi et contrôle de la gestion des déchets industriels, • Nettoyement des voies et espaces publics communautaires, • Collecte, enlèvement et traitement des ordures ménagères, • Création, aménagement, entretien, exploitation et gestion des équipements communautaires en matière d'assainissement, eaux usées et pluviales, • Elaboration de plans communautaires d'action pour l'environnement, notamment en matière de lutte contre les nuisances et les pollutions, de protection des espaces verts.	• Alimentation en eau potable, • Nettoyement des rues, chemins et espaces publics communaux, • Suivi et contrôle de gestion des déchets industriels, • Opérations de reboisement et de création de bois communaux, • Lutte contre l'insalubrité, les pollutions et les nuisances, • Protection des ressources en eaux souterraines et superficielles, • Elaboration de plans communaux d'action pour l'environnement, • Création, entretien et gestion d'espaces verts, parcs et jardins d'intérêt communal, • Gestion au niveau local des ordures ménagères.

Région	Communauté urbaine	Commune
Planification, aménagement du territoire, urbanisme et habitat		
• Elaboration et exécution de plans Régionaux de développement, • Passation, en association avec l'Etat, de contrats de plan pour la réalisation d'objectifs de développement, • Participation à l'organisation et à la gestion des transports publics interurbains, • Coordination des actions de développement, • Elaboration, conformément sur le plan national, du SRAT (schéma Régional d'aménagement du territoire), • Participation à l'élaboration des documents de planification urbaine et des schémas directeurs des collectivités territoriales, • Réhabilitation et entretien des routes Départementales et Régionales, • Soutien à l'action des Communes en matière d'urbanisme et d'habitat.	• Opérations d'aménagement d'intérêt communautaire. • Constitution de réserves foncières d'intérêt communautaire. • Participation à l'organisation et la gestion des transports urbains de voyageurs. • Elaboration et exécution de plans communautaires d'investissement, • Passation avec l'Etat ou la Région de contrats de plan pour la réalisation d'objectifs de développement communautaire, • Planification urbaine, plans et schémas directeurs d'occupation des sols ou documents d'urbanisme en tenant lieu. Avis sur le projet de schéma Régional d'aménagement du territoire • Création, aménagement, entretien, exploitation et gestion des voiries communautaires primaires et secondaires, de leurs dépendances et de leurs équipements, y compris l'éclairage public, la signalisation, l'assainissement pluvial, les équipements de sécurité et les ouvrages d'art, • Création et aménagement d'espaces publics urbains d'intérêt communautaire. • La coordination des réseaux urbains de distribution d'énergie, d'eau potable, de télécommunications et de tous les intervenants sur le domaine public viaire communautaire, • Les plans de circulation et de déplacements urbains pour l'ensemble du réseau viaire.	• Création et aménagement d'espaces publics urbains, • Elaboration et exécution de plans d'investissements communaux, • Passation, en association avec l'Etat ou la Région, de contrats de plan pour la réalisation d'objectifs de développement, • Elaboration des plans d'occupation des sols, des documents d'urbanisme, d'aménagement concerté, de rénovation urbaine et de remembrement, • Organisation et gestion des transports publics urbains, • Réalisation d'opérations d'aménagement, • La délivrance des certificats d'urbanisme, des autorisations de lotir, des permis d'implanter, de construire, de démolir, • La création et l'entretien de voiries municipales, ainsi que la réalisation de travaux connexes, • L'aménagement et la viabilisation des espaces habitables, • L'éclairage des voies publiques, • L'adressage et la dénomination des rues, places et édifices publics, • La création et l'entretien des routes rurales non classées et des bacs, • La création de zones d'activités industrielles, • La contribution à l'électrification des zones nécessiteuses • Autorisation d'occupation temporaire et de travaux divers.

Région	Communauté urbaine	Commune
Santé et action sociale		
<u>Santé et action sociale :</u> • Création, conformément à la carte sanitaire, équipement, gestion et entretien de formations sanitaires de la Région, • Appui aux formations sanitaires et établissements sociaux, • Mise en oeuvre de mesures de prévention et d'hygiène, • Participation à l'entretien et à la gestion de centres de promotion et/ou de réinsertion sociale, • Organisation et gestion de l'assistance au profit des nécessiteux, • Participation à l'élaboration de la tranche Régionale de la carte sanitaire. • Participation à l'organisation et à la gestion de l'approvisionnement en médicaments, réactifs et dispositifs essentiels, en conformité avec la politique nationale de la santé.	<u>Action sociale :</u> • La création, l'entretien et la gestion des cimetières publics	<u>Santé et population :</u> • Etat-civil, • Création, équipement, gestion et entretien des centres de santé d'intérêt communal, conformément à la carte sanitaire, • Assistance aux formations sanitaires et établissements sociaux, • Contrôle sanitaire dans les établissements de fabrication, de conditionnement, de stockage ou de distribution de produits alimentaires, ainsi que des installations de traitement des déchets solides et liquides produits par des particuliers ou entreprises. • Action sociale: • Participation à l'entretien et à la gestion en tant que de besoin de centres de promotion et de réinsertion sociales. • Création, entretien et gestion des cimetières publics, • Organisation et gestion de secours au profit des nécessiteux.
Jeunesse, sport et loisirs		
• Délivrance d'autorisations d'ouverture de centres éducatifs, dûment visés par le représentant de l'Etat, • Assistance aux associations sportives Régionales, • Réalisation, administration et gestion des infrastructures sportives et socio-éducatives à statut Régional, • Organisation, animation et développement des activités socio-éducatives. • Promotion et gestion des activités physiques et sportives au niveau Régional.	• Création et gestion de toute installation à caractère sportif d'intérêt communautaire.	• Promotion et animation des activités sportives et de jeunesse, • Appui aux associations sportives, • Création et gestion des stades municipaux, centres et parcours sportifs, piscines, aires de jeux, arènes, • Recensement et participation à l'équipement des associations sportives, • Participation à l'organisation des compétitions.

Région	Communauté urbaine	Commune
Education et formation		
<u>Education :</u> • Participation à l'établissement et à la mise en oeuvre de la tranche Régionale de la carte scolaire nationale, • Création, équipement, entretien et maintenance des lycées et collèges de la Région, • Recrutement et prise en charge du personnel d'appoint des lycées et collèges, • Répartition, allocation de bourses et d'aides scolaires, • Participation à l'acquisition des manuels et fournitures scolaires, • Participation à la gestion et à l'administration des lycées et collèges de l'Etat par le biais des structures de dialogue et de concertation. • Soutien à l'action des Communes en matière d'enseignement primaire et maternel. • Alphabétisation : • Elaboration et exécution des plans Régionaux d'élimination de l'analphabétisme, • Synthèse annuelle de l'exécution des plans de campagnes d'alphabétisation, • Recrutement des personnels chargés de l'alphabétisation, • Formation des formateurs, • Conception et production de matériels didactiques, • Réalisation de la carte de l'alphabétisation, • Mise en place d'infrastructures et d'équipements éducatifs, • Suivi et évaluation des plans d'élimination de l'illettrisme.		<u>Education :</u> • Création, conformément à la carte scolaire, l'équipement, la gestion, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements préscolaires de la commune, • Recrutement et prise en charge du personnel d'appoint des écoles maternelles et primaires d'intérêt communal, • Participation à l'acquisition des matériels et fournitures scolaires, • Participation à la gestion et à l'administration des lycées et collèges de l'Etat et de la Région par le biais des structures de dialogue et de concertation. • Alphabétisation ; • Exécution des plans d'élimination de l'analphabétisme avec l'administration Régionale, • Participation à la mise en place et à l'entretien des infrastructures et des équipements éducatifs. <u>Formation technique et professionnelle :</u> • Elaboration d'un plan prévisionnel local de formation et de recyclage, • Elaboration d'un plan communal d'insertion ou de réinsertion professionnelle, • Participation à la mise en place, à l'entretien et à l'administration des centres de formation.

Région	Communauté urbaine	Commune
<u>Formation technique et professionnelle</u> • • Recensement exhaustif des métiers Régionaux et l’élaboration d’un répertoire des formations professionnelles existantes avec indication des aptitudes requises et des profils de formation, • Participation à l’élaboration de la tranche Régionale de la carte scolaire se rapportant à l’enseignement technique et à la formation professionnelle, • Elaboration d’un plan prévisionnel de formation, • Entretien et maintenance des établissements, centres et instituts de formation de la Région, • Recrutement et prise en charge du personnel d’appoint, • Participation à l’acquisition de matériels didactiques, notamment les fournitures et matières d’œuvre, • Participation à la gestion et à l’administration des centres de formation de l’Etat par le biais des structures de dialogue et de concertation. • Elaboration d’un plan Régional d’insertion professionnelle des jeunes, • Aide à l’établissement des contrats de partenariat écoles-entreprises.		

Région	Communauté urbaine	Commune
Culture et promotion des langues nationales		
• Promotion et développement des activités culturelles, • Participation à la surveillance et au suivi de l'état de conservation des sites et monuments historiques, ainsi qu'à la découverte des vestiges préhistoriques ou historiques, • Organisation de journées culturelles, de manifestations culturelles traditionnelles et de concours littéraires et artistiques, • Création et gestion d'orchestres, d'ensembles lyriques traditionnels, de corps de ballets et de troupes de théâtre d'intérêt Régional, • Centres socioculturels et de bibliothèques de lecture publique d'intérêt Régional, • Collecte et traduction des éléments de la tradition orale, notamment les contes, mythes et légendes, en vue d'en faciliter la publication, • Assistance aux associations culturelles. • Promotion des langues nationales • Maîtrise fonctionnelle des langues du pays et mise au point de la carte linguistique Régionale, • Participation à la promotion de l'édition en langues nationales, • Promotion de la presse parlée et écrite en langues nationales, • Mise en place d'infrastructures et d'équipements.	• Création et gestion de centres culturels d'intérêt communautaire	• Organisation au niveau local de journées culturelles, de manifestations culturelles traditionnelles et de concours littéraires et artistiques, • Création et gestion au niveau local d'orchestres, d'ensembles lyriques traditionnels, de corps de ballets et de troupes de théâtre, • Création et gestion de centres socioculturels et de bibliothèques de lecture, • Appui aux associations culturelles. • Promotion des langues nationales : • Participation aux programmes Régionaux de promotion des langues nationales, • Participation à la mise en place et à l'entretien des infrastructures et des équipements.

Source: Adapté SNADDT, 2022

8.2 VOCATION DU SRADDT ET ARTICULATION AVEC LES INSTRUMENTS DE PLANIFICATION

Le SRADDT est le document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire de la Région de l'Ouest. C'est avant tout, un document d'intention formulé et conçu de manière à faire ressortir une vision régionale du développement durable.

Il permet notamment de :

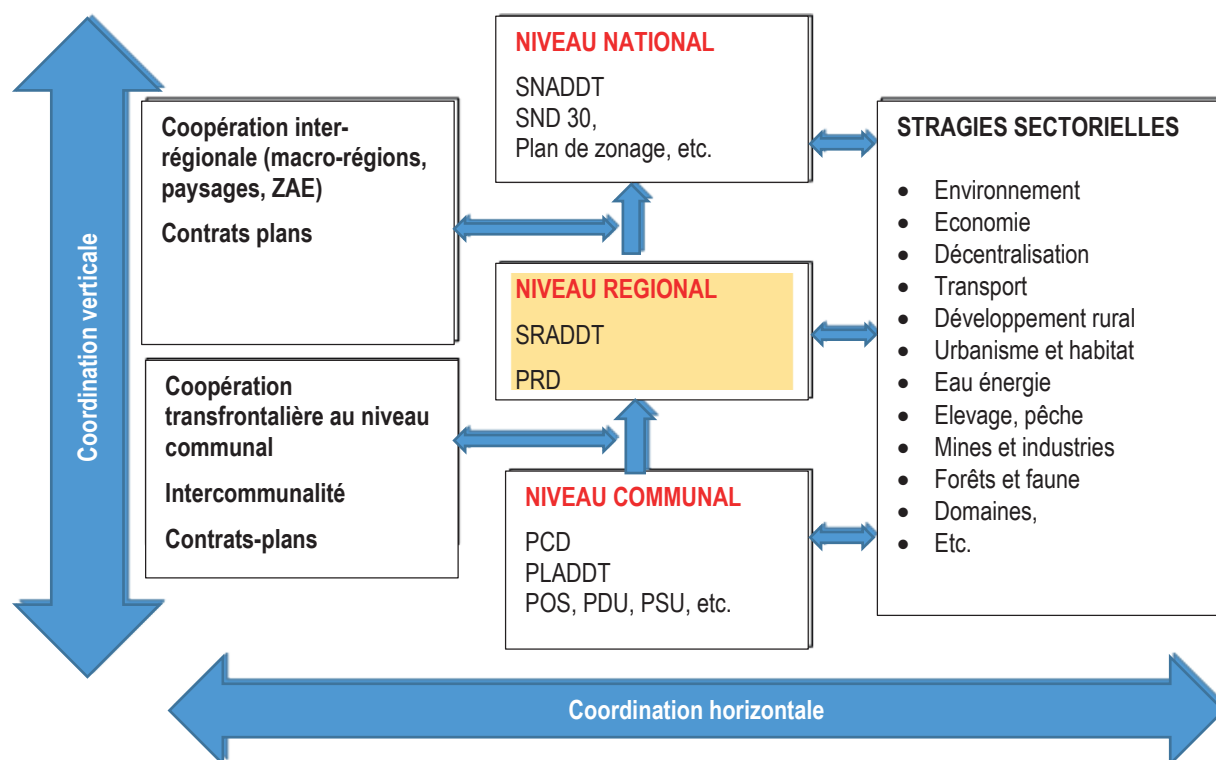
- coordonner les choix et les décisions qui touchent l'ensemble des municipalités, le gouvernement, ses ministères et ses mandataires ;
- établir un consensus parmi les municipalités locales en ce qui concerne les enjeux strictement régionaux et intermunicipaux ;
- assurer la concertation relative à des problèmes d'aménagement touchant plusieurs communes voisines (p. ex., gestion de la croissance urbaine, planification des transports) ;
- assurer la conciliation entre les orientations et les projets / programmes gouvernementaux, régionaux et municipaux ;
- intégrer à l'aménagement du territoire des perspectives reliées au développement socioéconomique et à l'équilibre environnemental (gestion intégrée de la ressource eau par bassin-versant, gestion des forêts, etc.) ;
- retenir une planification territoriale où l'aménagement et le développement seront liés de manière à réunir sur le territoire les conditions propres à une recherche de l'augmentation du niveau de vie (développement économique), tout en préservant et en mettant en valeur le milieu de vie (environnement social et culturel) et le cadre de vie des collectivités (environnement naturel et bâti).

La mise en œuvre du SRADDT de l'Ouest se fera à travers plusieurs outils à savoir: le Plan Régional de Développement (PRD) de l'Ouest; des plans locaux de développement durables des territoire (PLADDT), des plans de développements communaux (PCD), les stratégies sectorielles et thématiques ; les plans intersectoriels ; les projets structurants ; les instruments de cadrage à moyen terme (CBMT, CDMT) ; les programmes budgétaires au niveau local ; les programmes de coopération ; les sous-programmes des établissements publics ; les dispositifs de contrôle de gestion ; etc.

La mise en œuvre, le suivi-évaluation et l'actualisation du SRADDT Ouest reposeront primordialement sur trois principes à savoir: la coordination, la coopération et la participation.

La fonction de coordination de l'aménagement du territoire n'est possible que si une coopération entre et avec les stratégies sectorielles est assurée. La mise en œuvre d'une politique cohérente d'aménagement du territoire exige par ailleurs l'implication des acteurs concernés à tous les niveaux, ce qui répond au principe de la participation.

La fonction de coordination de l'aménagement du territoire s'exerce en parallèle sur deux niveaux. Alors qu'au niveau horizontal, elle doit viser à intégrer les différentes stratégies sectorielles, il lui faut également, au niveau vertical, faire le lien entre les niveaux d'intervention national, régional et communal.

Figure 18 : Illustration des liens entre les différents niveaux de planification

Source: Consultant

La nécessité d'une coordination horizontale concerne en particulier les domaines ayant une incidence directe sur l'occupation du sol, tels que les transports, l'économie, l'environnement, l'urbanisme et le développement rural. Une plate-forme regroupant ces sectoriels et autres acteurs ayant pour attribution majeure l'aménagement du territoire et le développement, est appropriée pour assurer cette coordination horizontale. La coordination verticale à assurer entre les niveaux d'intervention, national, régional et local, joue un rôle tout aussi important pour la mise en œuvre du SRADDT.

En qualité de politique transversale interdisciplinaire, l'aménagement du territoire est souvent confronté à divers problèmes résultant de la compartimentation entre compétences, niveaux d'organisation et secteurs. La coordination, telle qu'elle est décrite ci-dessus ne peut être garantie que si les acteurs concernés sont disposés à surmonter cette compartimentation et à s'intégrer dans une démarche commune.

De plus, la participation de ces mêmes acteurs est indispensable si l'on veut garantir la mise en œuvre du SRADDT. Le large processus consultatif ayant caractérisé l'élaboration du SRADDT Ouest a permis aux parties prenantes de se familiariser avec le sujet pour mieux préparer leur implication dans une mise en œuvre opérationnelle du SRADDT.

8.3 DISPOSITIF INSTITUTIONNEL

S'agissant du cadre institutionnel, le pilotage et le suivi-évaluation du SRADDT de l'Ouest sera placé sous l'autorité directe du Conseil Régional. Le comité de pilotage du SRADDT Ouest présidé par le président du Conseil Régional pourrait compter 36 membres.

- 4 représentants du Conseil Régional (y compris le représentant Kekde la société de développement de la Région de l'Ouest);
- 1 représentant du service du gouverneur ;
- 8 représentants de différentes préfectures de la Région
- 8 représentants des communes (à raison de 1 par département)
- 1 représentant du maire de la ville de Bafoussam
- 1 représentant du MINEPAT ;
- 1 représentant du MINDDEVEL ;
- 2 représentants des chefs traditionnels ;
- 1 représentant du Conseil National de l'Aménagement et du Développement Durable du Territoire
- 1 représentant de Conseil National de la Décentralisation et du Développement Local
- 1 représentant du FEICOM
- 1 représentant de l'université
- 4 représentants du secteur privé local
- 2 représentants des Organisations de la Société Civile

Le COPIL aura pour principales missions de:

- i. Superviser globalement la mise en œuvre du SRADDT ;
- ii. Veiller constamment à l'alignement et la cohérence de l'ensemble des plans d'actions sectoriels, régionaux et communaux sur les priorités définies dans le SRADDT;
- iii. Définir les plans de mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie;
- iv. Valider les programmes des différentes administrations publiques locales à exécuter au titre du plan d'actions prioritaires de la stratégie et d'orienter en conséquence la programmation budgétaire;
- v. Apprécier les résultats, les effets et impacts de la mise en œuvre de la stratégie sur le développement économique et social de la Région à travers le suivi régulier des indicateurs clés.

Pour la réalisation de ses missions, le COPIL sera assisté par une cellule de suivi évaluation de la mise en œuvre du SRADDT. Cette cellule est placée sous l'autorité du Conseil Régional de l'Ouest et sera chargé d'assister le COPIL dans la coordination technique des activités de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre SRADDT. A ce titre, il réalise l'ensemble des produits attendus du suivi et de l'évaluation des activités de la mise en œuvre du SRADDT. Il s'agit entre autres des rapports trimestriels, semestriels et annuels de suivi de la mise œuvre de la stratégie. La cellule est également chargée de l'organisation des revues annuelles de la mise en œuvre du SRADDT. La cellule est constituée des experts recrutés par le Conseil Régional et est logée au Conseil régional.

La cellule travaillera en synergie avec les points focaux désignés dans chaque mairie, les services déconcentrés de l'état, les autorités traditionnelles, les entreprises privées, les comités de

développement, les ONG et autres acteurs de développement. L'utilisation des outils pratiques de planification stratégique, de gestion du risque, de management stratégique, de suivi du progrès et d'évaluation des réalisations sera encouragée et systématisée.

La délégation régionale du ministère en charge de la planification apportera un accompagnement technique à la mise en place des différents instruments nécessaires à l'implémentation et au suivi/évaluation du SRADDT.

Le suivi-évaluation de la stratégie se fera ainsi de manière participative au regard de cet arsenal institutionnel, avec l'implication de plusieurs acteurs. L'objectif général du suivi participatif est l'instauration d'un dialogue constructif et durable entre tous les acteurs de développement (Etat, secteur privé, société civile, partenaires techniques et financiers et bénéficiaires). Sur la base des besoins nécessaires au suivi évaluation, un programme statistique sera mis en place.

8.4 DISPOSITIF STATISTIQUES

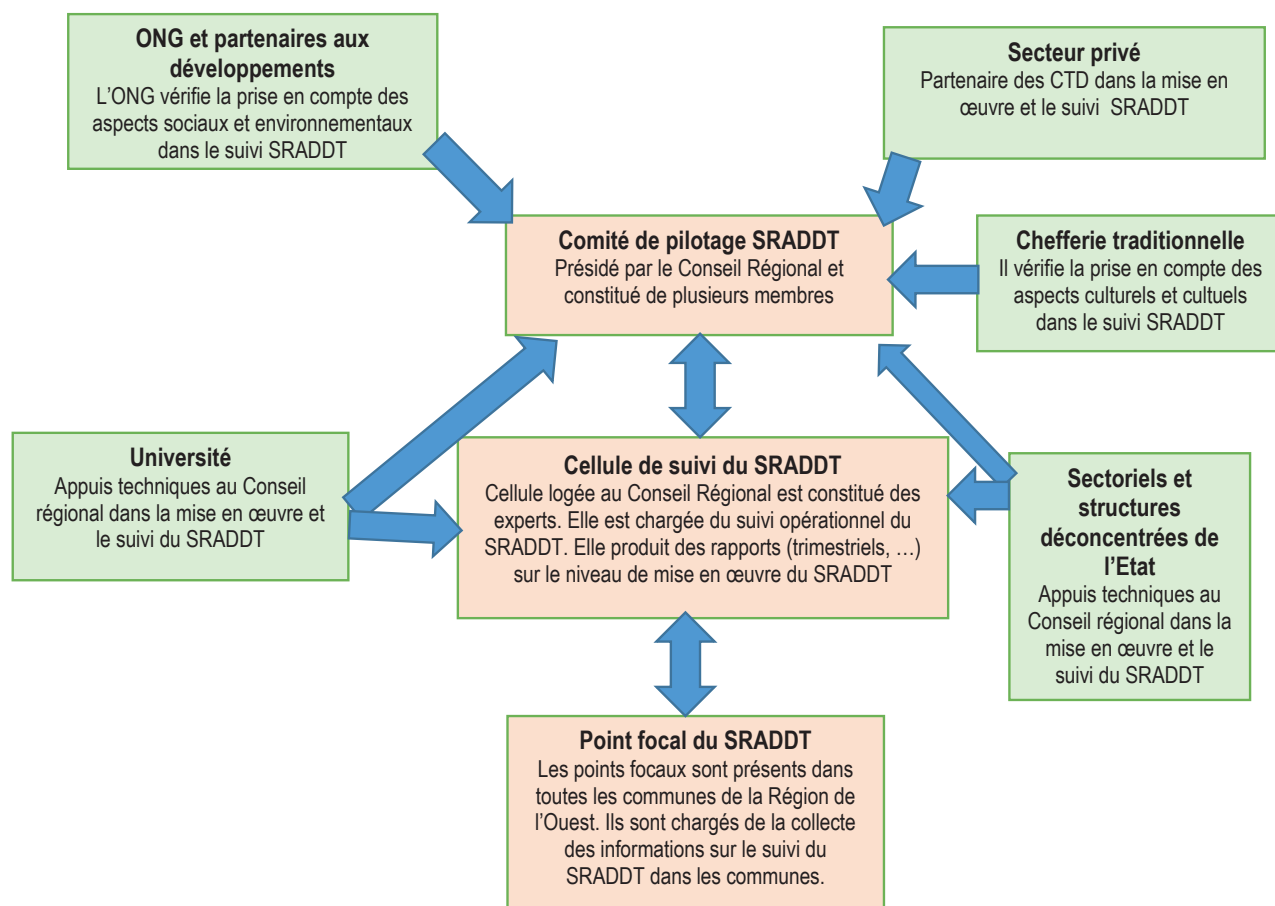
Par ailleurs d'autres mécanismes comme le Système d'Informations Statistique et Géographique (SISG) articulé entre les niveaux national, régional et communal que le Gouvernement entend mettre en place permettront de renforcer ce système de collecte des données statistique. L'enjeu ici est celui de la maîtrise des données statistiques socio-économiques et démographiques ainsi que la maîtrise de la gestion et de l'exploitation des ressources.

Le dispositif statistique sera fondé sur les principes directeurs suivants :

- i. La définition des indicateurs précis de résultat à tous les niveaux (ressources, output, effets et impacts),
- ii. La production des données de qualité (pertinence, fiabilité, régularité et accessibilité
- iii. L'utilisation effective des données pour la prise de décision ;
- iv. Le partenariat dans la conception et la gestion du système.

Ce système d'information vise à fournir à bonne date une plateforme commune d'informations aux pouvoirs publics, au secteur privé, aux partenaires au développement et à la société civile pour suivre les progrès vers l'atteinte des objectifs du SRADDT.

Figure 19 : Schéma du suivi évaluation de la mise en Œuvre du SRADDT Ouest





BIBLIOGRAPHIE

- **BANQUE MONDIALE, 2018.** Briser les obstacles au commerce agricole régional en Afrique Centrale. World Bank Group. 82p
- **BARBIER J. C., 1981.** « Les groupes ethniques et les langues ». In : Encyclopédie de la République Unie du Cameroun. Douala : Nouvelles Éditions Africaines, 239-260.
- **BARBIER J.C., CHAMPAUD J., GENDREAU F., 1983.** Migrations et développement : la Région du Mounjo au Cameroun. ORSTOM. Paris. 372 p.
- **BOCQUÉNÉ H., 1996.** Moi, un Minorité (Mbororo, Mbo'o et Tikar). Autobiographie de Oumarou Ndoudi. Peul nomade du Cameroun, Paris, Karthala.
- **BOUTRAIS J., 1995.** Hautes terres d'élevage du Cameroun, 2 vol., Paris, ORSTOM, Collection « Etudes et Thèses ».
- **BOUTRAIS J., 1996.** Population et environnement pastoral en Afrique tropicale. In : Gendreau Francis (ed.), Gubry Patrick (ed.), Véron J., Keyfitz N. (pref.) Populations et environnement dans les pays du Sud. Paris (FRA) ; Paris : Karthala ; CEPED, 177-198.
- **BUCREP, 2005.** Projections démographique 3ième RGPH Volume III Tome 03 BUCREP.
- **BUCREP, 2005.** Volume II –3è RGPH 2005 Tome 06 : Etat matrimonial et Nuptialité.
- **BUCREP, 2005.** Volume II –3è RGPH 2005 Tome 07 : Natalité et fécondité.
- **BUCREP, 2005.** Volume II –3è RGPH 2005 Tome 08 : mortalité.
- **BUCREP, 2010.** 3è RGPH Volume II -Tome 01 : Etat et structures de la population 2005.
- **BUCREP, 2010.** Rapport de présentation des résultats définitifs.
- **BUCREP, 2011.** Rapport national sur l'état de la population, Enjeux et défis d'une population de 20 millions d'habitants au Cameroun en 2011.
- **BUCREP, 2014.** Rapport national sur l'état de la population.
- **CARPE-UICN (2010)** Inventaire, cartographie et étude diagnostic des forêts sacrées du Cameroun : contribution à l'élaboration d'une stratégie nationale de gestion durable 46 p.
- **CHAMPAUD J., 1981.** L'espace commercial des Bamileké. In : Espace géographique, tome 10, n°3. pp. 198-206.
- **CNUCED/ONU, 2011.** Le développement économique en Afrique, rapport 2011 : Promouvoir le développement industriel en Afrique dans le nouvel environnement mondial. Publication des Nations Unis. 93 P
- **COMMUNAUTÉ URBAINE DE BAFOUSSAM, 2013.** Plan Directeur d'Urbanisation de la Ville de Bafoussam, horizon 2026, Diagnostic urbain.
- **DANY FRANCK A. TIWA, 2017.** Changement climatique et conflits de genre dans l'agriculture paysanne dans l'Ouest Cameroun : cas de Batcham », Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement [Online], Volume 17 numéro 3 | décembre 2017, Online since 15 December 2017.
- **DOCUMENT DE STRATÉGIE POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (DSCE), AOÛT 2009.**

- **DONGMO, J.L., 1981.-** Le dynamisme Bamiléké. Tome 1: La maîtrise de l'espace agraire. Yaoundé : CEPER, 424p.
- **DR MINEPAT OUEST, 2017.** Annuaire Régional Pro ADP Ouest. 408 p.
- **DR/MINEPAT/OUEST, 2016.** Rapport sur le Développement Economique du Cameroun (RADEC 2015- Région de l'OUEST), 273p.
- **DREPED/OUEST, 2016.** Rapport d'activité 2016
- **E. BLOOM, 2020.** La démographie peut être un puissant moteur du processus et du rythme de développement économique. Revue FINANCES & DÉVELOPPEMENT
- **F. DE JOUVENEL, 2009.** La prospective des territoires urbains sensibles : la construction de scénarios, et quelques autres méthodes. Paris : Futuribles, 38 p.
- **FARK-GRÜNINGER M., 1995.** La transition économique à l'Ouest du Cameroun 1880-1990. Jeux et enjeux. Thèse de Doctorat Université de Neuchâtel. 257 pages.
- **FEUSSI V., 2010.** « Usages linguistiques et constructions identitaires au Cameroun. A la recherche de soi et/avec l'autre ? », Cahiers de sociolinguistique 2010/1 (n° 15), p. 13-28.
- **FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL, 2018.** Perspectives de l'économie mondiale : reprise cyclique et changement structurel. Chapitre 1 : perspectives et politiques économiques mondiale. 70 p.
- **FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL, 2018.** Perspective de l'économie mondiale : Obstacles à une croissance stable. Washington (octobre)
- **FONGANG FOUPE G. H. ET PIEKAP LEMEGNE G. E., 2016.** Emergence et rôles des comités de développement dans la Région de l'Ouest au Cameroun : le cas du Département de la Menoua. Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé, Vol 18, No 4.
- **FONTEH, M.F., 2003.** Water for people and the environment. Cameroon water development report: United Nations." Economic commission for Africa Addis Abeba, Ethiopia.
- **FONWEBAN, J. N., & HOULLIER, F. (1997)** Eucalyptus saligna au Cameroun : Tarif de peuplement et modèle de production. Bois et forêts des tropiques, (253), 21-36.
- **GUILLERMOU Y. ET KAMGA A., 2004.** Les organisations paysannes dans l'Ouest-Cameroun. Palliatif a la crise ? Éditions de l'EHESS | Études rurales 2004/1-2 - N° 169-170. pp 61-76.
- **GUILLERMOU Y., 2003.** « Initiatives locales, stratégies sociales et nouvelles configurations politiques dans l'Ouest Cameroun », In Journal des anthropologues 92-93.
- **HARSHBARGER C., 1995.** Farmer-herder conflict and state legitimacy in Cameroon. PhD thesis, University of Florida. 1995.
- **HENRY L., 1975.** Perspectives démographiques, paris, INED (2émé 2D), 115 P.
- **INS, 2010.** Rapport Régional de progrès des objectifs du millénaire pour le développement: Région de l'Ouest. 24 P.
- **INS, 2011.** Annuaire statistique (année 2011).
- **INS, 2011.** Annuaire statistique du Cameroun, édition.
- **INS, 2015.** Annuaire statistique 2014 : chapitre 21 : poste et télécommunications, 11p.
- **INS, 2015.** Annuaire Statistique du Cameroun, édition 2015.
- **INS, 2015.** Annuaire statistique du Cameroun.
- **INS, 2015.** Annuaire statistique, chapitre 21 : poste et télécommunications, 11p.

- **INS, 2015.** Rapport national sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement en 2015. 45 p.
- **INS, 2017.** Annuaire Statistique 2017.
- **INS, 2018.** Deuxième recensement Général des entreprises en 2016 (RGE-2). Rapport principal. 134 P
- **INS, 2018.** Indicateurs clés sur les conditions de vie des populations. 38p
- **INS/RGE, 2010.** Recensement Général des Entreprises (RGE 2009) : Rapports thématiques.
- **JICA, 2012.** Rapport d'analyse du secteur de l'éducation de base, 66p
- **KABANGUKA J.K., KANE R., NGUESSAN J., 2015.** Cameroun : Note sur le secteur des transports. Département des Transports, du Développement Urbain et des TIC, Banque Africaine de Développement. 40 P.
- **KAMGA A., 2002.** Crise économique, retour des migrants, et évolution du système agricole sur le versant oriental et méridional des monts Bamboutos (Ouest-Cameroun). Thèse de doctorat d'études rurales, université de Toulouse-Le-Mirail.
- **KARSENTY A.:** Comparaison des législations et des réglementations dans les six pays forestiers d'Afrique Centrale, Montpellier, CIRAD.
- **KNOWLEDGE FOR ALL, 2005.** : Résumé de la table ronde organisée par Knowledge For All à l'occasion du festival des arts et de la culture Bamboutos, (baptisée Mangw'art 2005)
- **KOSSOUMNA LIBAA N., 2008.** De la mobilité à la sédentarisation : gestion des ressources naturelles et des territoires par les éleveurs Minorité (Mbororo, Mbo'ô et Tikar) au nord du Cameroun. Géographie. Université Paul Valéry -Montpellier III.
- **KUÉTÉ M., DZALLA C., & YEMMAFOUO A., 2003.** Les montagnes du Cameroun face aux nouveaux enjeux de développement de la sous-Région Afrique centrale. Crises et mutations des agricultures de montagne, 151-173.
- **KUIPOU R., 2015.** « Le culte des crânes chez les Bamiléké de l'Ouest du Cameroun », Communications 2015/2 (n° 97), p. 93-105.
- **LAVIGNE P. DELVILLE PHILIPPE, CHAUVEAU J.P., 1998.** Quels fondements pour des politiques foncières en Afrique francophone ? In : Lavigne Delville P. (ed.) Quelles politiques foncières pour l'Afrique rurale ? : réconcilier pratiques, légitimité et légalité. Paris (FRA) ; Paris : Karthala ; Coopération Française, 721-736.
- **LETOUZEY R., 1968.** Etude phytogéographique du Cameroun. Lechevalier, Paris, 511 p.
- **LETOUZEY R., 1985.** Notice de la carte phytogéographique du Cameroun au 1: 500 000. 5 Vols. Toulouse, Institut de la carte Inter-nationale de la Végétation.
- **M GODET, M. MOUSLI, 2006.** Vieillesse, activités et territoires à l'horizon 2030, Conseil d'analyse économique, Diact, La Documentation française ; disponible sur <http://www.cae.gouv.fr>
- **M. GODET, 2001.** Prospective et dynamique des territoires. Futuribles, n°269, novembre
- **M. GODET, 2004A.** Manuel de prospective stratégique, Dunod, 2 tomes, 3ème édition
- **M. GODET, 2004B.** Les Régions face aux Futurs. La prospective régionale, de chemins en desseins, Éditions de l'Aube
- **M. GODET, P DURANCE, 2006.** Prospective stratégique : problèmes et méthodes, Cahier du Lipsor, CNAM, n°20, février ; disponible sur <http://www.lapropective.fr>
- **MARGUERAT Y., 1983.** Des montagnards entrepreneurs : les Bamiléké du Cameroun. Cahiers d'Études africaines, 92, XXIII-4. pp 495-504.

- **MARTIN D., SEGALEN P., 1966.** Carte Pédologique du Cameroun Oriental, au 1/1,000.000 ORSTOM YAOUNDE.
- **MAZEROLLE F., 2008.** Démographie économique.
- **MBANGA AKEI L., & GONNE B., 2013.** Rethinking biodiversity conservation strategies: an analysis of transhumance and grazing in the Benue, Faro, Bouba Ndjidda Complex,(FBBNC) in the North Region of Cameroon. Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, 1(15), 267-292.
- **MEM (2010)** Inventaire, cartographie et étude diagnostic des forêts sacrées du Cameroun : contribution à l'élaboration d'une stratégie nationale de gestion durable (UICN-CARPE-MINFOF) 74 P.
- **MFONKA Z., NDAM NGROUPAYOU J.R., NDJIGUI P.D., ZAMMOURI M., KPOUMIE A., RASOLOMANANA E., 2015.** Hydrochimie et potabilité des eaux du bassin versant du Nchi dans le plateau Bamoun (Ouest Cameroun). International Formulae Group ; vol. 9 : N°4.
- **MIMCHE H., PELICAN M., 2012.** Quand les immigrants se font "autochtones": dynamiques d'insertion des Minorité (Mbororo, Mbo'o et Tikar) et insécurité foncière à l'Ouest-Cameroun. In: Pierre Kamdem et Martin Kuete (eds.) L' "in"sécurité au Cameroun: mythe ou réalité? Paris: Iresma. pp. 145-167.
- **MIMCHE H., 2007.** Du nomadisme à la sédentarisation. Immigration, recompositions familiales et enjeux socio-démographiques chez les Minorité (Mbororo, Mbo'o et Tikar) des Grassfields (Cameroun), Thèse de doctorat PhD en sociologie, Université de Yaoundé 1.
- **MIMCHE H., BIOS NELEM C., NJOYA MAMA M., 2006.** Les Elites Urbaines et le Développement Local au Cameroun. GEoINoVA 12, pp 108-127.
- **MINHDU, 2020.** Ville de Bafoussam : Plan de secteur (PS) de Kouékong. Rapport justificatif (version finale)
- **MINEDUB, 2016.** Annuaire statistique 2015/2016, 173p.
- **MINEDUB, 2016.** Rapport d'analyse des données de la carte scolaire 2015-2016, 94p.
- **MINEE, 2011** Situation Energétique du Cameroun (SiECAM) 172p.
- **MINEE, 2015.** Rapport de la situation énergétique du Cameroun 232p.
- **MINEPAT, 2022.** Journal des projets du Cameroun 2022
- **MINEPAT, 2022** Projets d'investissement prioritaire – 2022-2024
- **MINEPAT, 2020** Stratégie Nationale de Développement (SND)
- **MINEPAT, 2020** Stratégie sectorielles de la santé 2020-2030
- **MINEPAT, 2020** Stratégie sectorielle de gouvernance 2020-2030
- **MINEPAT, 2020** Stratégie sectorielle de développement des infrastructures 2020- 2030
- **MINEPAT, 2020** Stratégie de développement du secteur de l'industrie et des services 2020-2030
- **MINEPAT, 2020** Stratégie de développement du secteur rural/plan national d'investissement agricole 2020-2030
- **MINEPAT, 2017.** Élaboration du schéma National d'aménagement et de Développement Durable du territoire du Cameroun (SNADDT) : rapport de prospective territoriale, Version (3). 109 p
- **MINEPAT, 2017.** Élaboration du schéma National d'aménagement et de Développement Durable du territoire du Cameroun (SNADDT) : Les Principes de Base (PB) et les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire à l'horizon 2035. Bloc A-Déclinaisons transversales. 271 p

- **MINEPAT, 2017.** Élaboration du schéma National d'aménagement et de Développement Durable du territoire du Cameroun (SNADDT) : Les Principes de Base (PB) et les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire à l'horizon 2035. Bloc B-Déclinaisons sectorielles et de durabilité environnementale. 401 p
- **MINEPAT, 2017.** Élaboration du schéma National d'aménagement et de Développement Durable du territoire du Cameroun (SNADDT) : Les Principes de Base (PB) et les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire à l'horizon 2035. Bloc C- Déclinaisons territoriales et cadre de mise en œuvre. 182 p
- **MINEPDED, 2017.** Analyse approfondie des moteurs de la déforestation et la dégradation en tenant compte des cinq zones agro écologiques
- **MINEPAT, 2016.** Rapport sur le Développement Economique du Cameroun R 2015- Région de l'OUEST. 274p.
- **MINEPAT DOCUMENT D'ORIENTATION STRATÉGIQUE DU CAMEROUN 2014-2020.126P.**
- **MINEPAT, 2009.** Cameroun Vision 2035, 65p.
- **MINEPAT, 2009.** Cameroun vision 2035. 58 p.
- **MINEPAT, 2009.** Document de Stratégies pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) : cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020. 134 p
- **MINEPDED, 2017.** Analyse approfondie des moteurs de la déforestation et la dégradation en tenant compte des cinq zones agro écologiques
- **MINEPDED, 2015.** Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques du Cameroun. 94 p.
- **MINEPIA, 2013.** Rapport annuel des activités de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
- **MINESEC, 2017.** Annuaire Statistique du MINESEC, 544p.
- **MINFOF, 2016.** Rapport d'activité 2015 de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune.
- **MINJEC, 2015.** Plan Jeunesse, 94p.
- **MINJEC, 2015.** Politique Nationale de la Jeunesse, 63p.
- **MINJEC, 2015.** Programme National d'Education Civique, 64p.
- **MINJEC, 2015.** Stratégie Camerounaise d'Intégration Nationale, 64p.
- **MINPOSTEL, 2005.** Stratégie sectorielle du domaine des télécommunications et TIC, 79P
- **MINTP, 2015.** Annuaire statistique du secteur des infrastructures au Cameroun. Edition 2015. 215p
- **MOUICHE I., 2011.** Autochtonie, Libéralisation Politique, et Construction d'une Sphère Publique Locale au Cameroun. African Studies Review, 54(3), 71-99.
- **MOUICHE I., 2011.** Chefferies traditionnelles, autochtonie et construction d'une sphère publique locale au Cameroun in L'anthropologue africain, Vol 15, Nos. 1&2, 2008, pp. 61-100.
- **MOUICHE I., 2012.** Démocratisation et intégration sociopolitique des minorités ethniques au Cameroun : Entre dogmatisme du principe majoritaire et centralité des partis politiques. Dakar, CODESRIA, 2012, 224 p.
- **MOUNCHEROU O.F., MOUNDI A., NGOUPAYOU J.R., AKO A., WANDJI P., 2011.** Paramètre chimiques et source lithologique de la minéralisation des eaux souterraines des aquifères du plateau Bamoun, ligne du Cameroun. Review of the bulgarian géological society, vol. 72, part 1-3, P 67-78.

- **MPAKAM H.G., KOUAM G.R., TAMO T., MAIRE E., BOEGLIN J.L., EKODECK G.E., DUPRÉ B., 2006.** Étude des facteurs de pollution des ressources en eau en milieu urbain : cas de Bafoussam (Ouest-Cameroun).
- **MINPOSTEL, 2005.** Stratégie sectorielle du domaine des télécommunications et TIC, 79P
- **NATIONS UNIES, 1970.** Manuel VIII Méthodes de projection des populations urbaines et rurales ST/ESA SERIE A 55, 131 P.
- **NATIONS UNIES, 1980.** Projections Démographiques : problèmes et solutions : rapport du Groupe d'études sur les projections démographiques, Budapest, Hongrie 316 P.
- **NGOUANET C., 2010.** Etude de la dynamique de grands versants des hautes terres de l'Ouest-Cameroun sous l'action conjuguée de l'eau et de la pression humaine : approche multi source de télédétection
- **NGOUNGOURE M.A., 2012.** Évaluation des déterminants du développement et de la gestion durable du bois-énergie dans la Région de l'Ouest : cas de la ville de Bafoussam. Mémoire de fin d'études. Master Gestion de l'Environnement, Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles, Université de Dschang, Cameroun
- **NJOUKAM R., TEMGOUA L., PELTIER R., 2008.** Dans l'Ouest-Cameroun, les paysans ont préservé les arbres dans leurs champs, pendant que l'Etat laissait brûler ceux qu'il avait plantés dans ses réserves. In : International IUFRO Conference on Traditional Forest-related Knowledge and Sustainable Forest Management in Africa, 14-17 October 2008, Accra, Ghana. s.l.: s.n., 14 p.
- **NODEM J.E., 2015.** Eau, Capitaux et Pauvreté dans le versant sud des monts Bamboutos
- **NONO A., LIKENG J.D.H., WABO H., TABUE YOUNBI G., BIAYA S., 2009.** Influence de la nature lithologique et des structures géologiques sur la qualité et la dynamique des eaux souterraines dans les hauts plateaux de l'Ouest Cameroun. Int. J. Biol. Chem. Sci. 3(2): 218-239.
- **NOTUE J. P. ; PERROIS L., 1984.** Contribution à l'étude des sociétés secrètes chez les Bamiléké (Ouest – Cameroun). ORSTOM. Yaoundé. 141 p.
- **OLIVRY J.C., 1973.** Régimes hydrologiques en pays Bamiléké : Étude du bassin versant de la Mifi – sud, Tome 1 : le milieu physique de la Région de l'Ouest le bassin de la Mifi-Sud : généralités et données de base. 274 p
- **OLIVRY J.C., 1976.** Régimes hydrologiques en pays Bamiléké (Cameroun) Cah. ORSTOM, sér. Hydrol. ml. XIII, no 1, 37-71 p.
- **OLIVRY J.C., 1986.** Fleuves et rivières du Cameroun. Collection Monographies-Hydrologiques ORSTOM, No 9, Paris. 533p.
- **PELICAN M., 2006.** Getting Along in the Grassfields: Interethnic Relations and Identity Politics in Northwest Cameroon. Halle, Saale: Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt. <http://nbn-resolving.de/urn:nbn:de:gbv:3:4-3901>.
- **PERROUX F., 1964.** L'économie du XXe siècle. 2e éd. Augmentée, Paris, Presses Universitaires de France. 189 p
- **PERROIS L., NOTUE J. P., 1997.** Rois et sculpteurs de l'Ouest Cameroun : La panthère et la mygale. Karthala – ORSTOM. Condé-sur-Noireau. 388 pages.
- **POORE, M.E.D. ET C. FRIES, 1985.** Les effets écologiques des eucalyptus. Rome, FAO, 118 p. (Etude FAO, Forêts, n°59)
- **POUOMOGNE V., 1983.** Influences de l'Eucalyptus saligna sur les sols ferrallitiques rouges. Dschang, INADER, 97 p. (Mémoire de fin d'études)
- **STRATÉGIE SECTORIELLE DE SANTE 2016-2027, MINSANTE.**

- **TALLA A.M., 2014.** Avant-projet de développement participatif : conservation et restauration des massifs forestiers dégradés de la Région des monts Bamboutos à l'Ouest- Cameroun, Rapport de mission
- **TARDITS C., 1960.** Les bamiléké de l'Ouest Cameroun. Éditions Berger-Levrault. Paris. 140 pages.
- **TCHAWA P. ET TSAYEM DEMAZE M., 2002.** « Gestion de l'espace et effets écologiques de l'eucalypticulture en pays Bamiléké (Ouest Cameroun) : stratégie paysanne et prise en compte d'un risque perçu », Les Cahiers d'Outre-Mer [En ligne], 218 | Avril-Juin 2002, mis en ligne le 13 février 2008, consulté le 02 mai 2018. URL : <http://com.revues.org/1083> ; DOI : 10.4000/com.1083
- **TEMGOUA L., NJOUKAM R., PELTIER R., 2011.** Plantations ingénieuses de bois d'œuvre par les paysans de l'Ouest-Cameroun. Bois et Forêts des tropiques, N°309 (9). 76 PP.
- **TORQUEBIAU E., 2007.** L'agroforesterie, des arbres et des champs. Paris, France, Cirad et L'Harmattan, coll. « Biologie, écologie, agronomie », 151 p.
- **TSALEFAC M., 2004,** Variabilité climatique et dynamique des milieux agraires sur les hautes terres de l'Ouest Cameroun, Actes du XVIIe colloque international de climatologie organisé par AIC, vol 17, pp. 225-238.
- **TSAYEM DEMAZE M., 1996.** Insertion spatiale et impact environnemental des boisements d'eucalyptus sur les Hautes Terres de l'Ouest-Cameroun : cas des boisements des localités de Bana, Bangou et Baleng. Dépt. de Géographie. Univ. de Yaoundé I, 125 p. (Mémoire de Maîtrise)
- **TSAYEM DEMAZE M., 2001.** Milieu physique, environnement humain et dégradation des sols en pays bamiléké de l'Ouest du Cameroun.
- **YEMMAFOUO A, 2013.** Urbanisation et espaces périurbains en Afrique subsaharienne. Pratiques à l'Ouest-Cameroun, Paris, L'Harmattan.
-

ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES CONSULTÉES

NAME	FUNCTION/SERVICE	PLACE AND DATE	CONTACT
NJUTAPMVOUI ALIDOU	MAIRE	15/02/18 Foubot	
MOULIOM IBRAHIM	A2 MAIRE	15/02/18 Foubot	699845792
MOUTAPBEME POUMIE Moustapha Dalib	CADRE DE DEVELOPPEMENT COMMUNE FOUBOT	15/02/18 Foubot	697851525
WADJI	MAIRE	16/02/18 Mbouda	677720862
METEKONG NGUEMENE CERTILAIN	CCD COMMUNE MBOUDA	16/02/18 Mbouda	698893618 676401227
NKAMGA SIEUZE FERNAND	A1 MAIRE BATIE	17/02/18 Batié	675423989 662259696
DJIFOUTAUROUO ADAMOU	A1 MAIRE	27/02/18 Fouban	691341210
TCHOMTCHOUA DJADJO CHARLES	MAIRE	28/02/18 Banna	699868910
NDZOU EBENG	MAIRE	29/02/18 Nkong-Zem	699862487
FOKOUA HELENE	A2 MAIRE	02/03/18 Pete-Bandjoun	699916083
TEMGOUA EMILE	MAIRE ADJOINT	09/03/18 Dschang	677013564
TSOMBENG T. JEAN ROUEN	DIRECTEUR DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES (CUB)	07/03/18 Bafoussam	699892799
FOTSO SERGE	SOUS- DIRECTEUR DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES (CUB)	07/03/18 Bafoussam	699974147
NDJOWE DOMINIQUE	SG/CDS	09/03/18 Dschang	675941228
HOUE	DDFOF/NOUN	15/02/18 Fouban	677330106
TSASSE LAMENE DUPLEX	DIR/CAPLABAM	16/02/18 Mbouda	675423989 690323555
AFANE RAYMOND	DR MINPOSTEL	19/02/18 Bafoussam	693066382
KENOU OUAMBA	CHEF SERVICE POSTES/ OUEST	19/02/18 Bafoussam	655014737 679773465
MOULIOM GBETNKOM ADAMOU LANDRY	CHEF BUREAU APPUI TECHNIQUE	19/02/18 Bafoussam	691246375 677470706
ZIBI JEAN COLLINS	CHEF SERVICE COMMERCIAL	21/02/18 Bafoussam	242006701
BOUOLO PASCAL	DR CAMPOST	21/02/18 Bafoussam	699712250
AKAMA EHODE RODRIGUE	CHEF SERVICE RESEAU	21/02/18 Bafoussam	694064765
FOMKONG NKAM ALBERT	CONSERVATEUR MUSEE ROYAL	26/02/18 Baham	677126652
DJI MOUSCHUIGAM JEREMIE	CHEF AFFAIRES FONCIERES	27/02/18 Fouban	698954531
NSANGOU PEFOURA	DDCAF	02/03/18 Bandjoun	699483072

NAME	FUNCTION/SERVICE	PLACE AND DATE	CONTACT
KAMGA FOKAM BRICE	CCD CHEF BUREAU PROMOTION ECONOMIQUE	02/03/18	695995030 677089178
SOUPONG RICHARD	CONSERVATION/ DRDCAF-MIFI		699259936
YINDE ISMAÏLA	1er Adjoint Chef de 2ème degré/ Foumbot rural		699376961
EL HADJ DAHIROU MAKIE	Président Bureau Exécutif Régional MBOSCUA-OUEST		670530593
SOULEMANOU INNOCENT	Conseiller Municipal Bafoussam 2ème – Elite Mbororo		660679030
NOBESSI JOSEPH	Secrétaire Général Chef Supérieur Bamessingue		
Mme KENGNE	Chef Service Statistique DRPROFF Ouest		699839291
EPENTE TAZEU ADRAY	Inspecteur Général des Services Régionaux (Services du Gouverneur)		670285256
M. TCHINDA	DRAS OUEST		695906222
KOM René	Chef SISP(DRSPO)		699697009
DR TUEGUEM KAPTUE Irène	Administrateur FRPS/Ouest		696064260
WAWO Denis	CUPSE/GTR SIDA		699440684
DR FOLEFACK Richard	GTR palu		6959515590
TANDJONG KAKEU Firmin Girece	CUSSE GTR /Palu		694630989
KAGHO Pierre Doulain	DM/PFSURV GTC PEV		693785566
TALLA Emmanuel	P F Partenariat Médecine traditionnelle		670340965
NKWUNTCHOU Roger	Cadre : GTR/TB		677863270
NKOUONGNAM	Coordonnateur MTN : DRSP		677732655
TAKAM MICHEL	Secrétaire Exécutif à ADEID	09/03/2018	699481842/ 673849059
Belmondo KENFACK TIMO			
	Secrétaire d'état civil et chef du bureau du développement local à la commune de Fokoue	BAFOUSSAM	675971122/ 697199876
TCHINDA NZOKOA Alain Fabrice	Chef service développement local à la commune de BAMENDJOU	09/03/2018	694322897/ 675539433
Alain Marie DJOKO	Point focal projet DECH	FOKOUÉ	677589404
MEKOCK Donald	ingénieur chercheur à la direction des énergies renouvelables au MINEE	09/03/2018	699958729
DJAOWE SAMUEL	superviseur du projet	BAFOUSSAM	695122104
BOULO Edouard	Ingénieur chercheur à l'AER	09/03/2018	699802726/ 679640340
NGOKO MBANG Achille	DR MINEE OUEST	BAFOUSSAM	

NAME	FUNCTION/SERVICE	PLACE AND DATE	CONTACT
MESSANGA	Chef service régional de l'eau et l'assainissement/ MINEE OUEST	20/02/2018	
DJIENTCHEU LEUDJEU Paul	Chef service industriel CDE/ DR Ouest	YAOUNDE	
DONFACK Bidias Omer	DR MINMIDT OUEST	20/02/2018	
MOUNJOUOHOU AZIZ	CMR N°2 /BRCAM	YAOUNDE	
EYONG Jean Baptist	Cadre d'appui/ DR MINMIDT OUEST	25/02/2018	
AKANG Brown NDELLE	Chef service régional des Mines (PI)/ MINMIDT OUEST	YAOUNDE	
	Préfet du département du Noun	7/02/2018 à Bafoussam	
BIYA Arsel	NOUN	7/02/2018 à Bafoussam	
NGOUCHEMO NGOUPAYOU Moise	DD MINEPAT/ HAUT PLATEAUX		
BILONOUGOU Félix	Préfet des Hauts-Plateaux	14/02/2018 à Bafoussam	
AWOUMFOUET Benoît	DD PINEPAT KOUNG KHI	15/02/2018 à Bafoussam	
ZONGO Antoinette	Préfet KOUNG KHI	15/02/2018 à Bafoussam	
NJILLE EHODE Lucky	A 1 Préfet KOUNG KHI	15/02/2018 à Bafoussam	
TIOTSOP Jean Claude	Chef centre CDE Bamboutos		
NGOKO MBANG Achille	DR MINEE OUEST	22/02/2018 à Foumban	677422013
NKOYOCK Aaron Merciel	CHEF SERVICE REGIONAL DES ENERGIES	26/02/2018	677018942 699657014
WANDJI NGOSSO Michèle	CHEF SERVICE REGIONAL DES Produits Pétroliers et Gazier	Baham	699517720
NGOU Emile	CHEF HSE POTEAUX BOIS -ENEO	26/02/2018	679537906
GANKENG TSOMEDJO Armand	DR-MINMIDT OUEST	Baham	699223268
TSADE Barthelemy	CHEF BDTPI	27/02/2018	699801504
FOTSO KAMDEM Kevin	SRIDIPI	Bandjoun	677302513
DONFACK BIDIAS Omer	SRIDIPI	27/02/2018	699631274
PANCHA ALASSA	DR MINPMEESA-OUEST	Bandjoun	
FOALING Prisca	C/S PME	27/02/2018	697205783
JOANNA Arlette OBAMA	C/S ARTISANAT	Bandjoun	696543211
ZEMKOUO Alain	C/S STATISTIQUE MINPMEESA-OUEST	07/03/2018	694573989
MEKONG Francine	C/S ECONOMIE SOCIAL	Mbouda	653380259
TCHAMENI KAMENI Stéphane	CHEF CFCE OUEST	7/02/2018	677897988
ZIBI J THIERRY	DD-MINPMEESA-NOUN	Bafoussam	635571567
POUPIE Henri	DD-MINAC-NOUN	7/02/2018	699619088
SIKATI Jean –Claude	DIRECTEUR STP-CAM	Bafoussam	699636075
Luc Désiré NKONO	CHEF CENTRE IMPOT Bafoussam	7/02/2018	699925665
TCHANGOU BANGOFA FX	REPRESENTANT CCIMA OUEST	Bafoussam	699919438
MOHAMADOU LAMINOU	CHEF CENTRE CNPS OUEST	8/02/2018	696543211
MENZOPO LOUISSSE	ARTISANS (perlage)	Bafoussam	670668304

NAME	FUNCTION/SERVICE	PLACE AND DATE	CONTACT
NGUEFACK Albert	SCULPTEUR	14/02/2018	670839619
NGEUFACK NZEKO Alain	CSRSAP	Bafoussam	675140745
LATEU Marcel Hilaire	CSPT	14/02/2018	699373676
KEJEH Alfred Safeh	CA/SRPT/DRP	Bafoussam	674501290
BANIMA EDIBIEN M.S	DRMINEFOP/ Ouest		696403282
TILEUK TCHEMENI Bernard	C/S Formation et orientation Professionnelle		677000151
TISSIN Fabien	C/SAF MINEFOP	15/02/2018	675821377
Mzuefo Jean Claude	DRMINPROFF/Ouest	Bafoussam	699566961
PETCHOUKOUANG Idele	DRMINSEP/Ouest	15/02/2018	
TCHIEGANG NANA Paula	CSAG/ DRMINSEP/Ouest	Bafoussam	655686268
NDONFACK Albert	CSCSSAPPS	15/02/2018	615950893
TENE François	C/SESCO	Bafoussam	699540216/ 677985305
FONGANG N Franch	C/SCPCAEBNF	15/02/2018	699635028/ 677317687
YAKAM NZOUNKE Sorel	CSMCES	Bafoussam	699816829/ 677317687
MOUBE Joseph Lavoisier	DRMINJEC/Ouest	19/02/2018	677812913
YONTA Folem Gilles Christian	Chef de promotion éco des jeunes	Bafoussam	691727685
KOUAM Gaston	SDG/ DRES/Ouest	19/02/2018	677411102
FOTSO	ICR/IT/DRES/Ouest	Bafoussam	694987175
NGWA Andrew M	ICR/INFO/DRES/Ouest	22/02/2018.	6777277255
JATSA Jean Michel	ICR/OUS/DRES/Ouest	NOUN	
BEDJABO Simplicie H.	Délégué régional ES/Ouest	22/02/2018.	677665334
TAGNE Denis	CSCS/ DRES/Ouest	NOUN	67053183
NGOBA Charlie	CAF/SEDUC LAÏC	27/02/2018	694328991
TCHONANG Emmanuel	Directeur BISANTE	Bafoussam	677583288
Abbé Noel SOFACK	SEDUC Catholique	9/03/2018	691183805
BEMEGNE Olga	Responsable des projets ZENÜ Network	Bafoussam	677749541
NGUEFACK Etienne	SEDUC protestant/ouest	9/03/2018	677516578
AZEBAZE Paul Vigny	Comptable/Institut Mony Keng	Bafoussam	694690308
KENGNE Donatien	Surveillant Général GTE	9/03/2018	699785711
TSAFACK Antoinette	Secrétaire ISM	Bafoussam	675952194

ANNEXE 2 : LISTE DES PERSONNES IMPLIQUEES DANS LE PROCESSUS DE L'ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'OUEST (SRADDT-OUEST)

EQUIPE DU MAÎTRE D'OUVRAGE

1. PILOTAGE ET ORIENTATION

M. ALAMINE OUSMANE MEY	MINEPAT
M. TASONG Paul	MINDEL/MINEPAT
M. AWA FONKA Augustine	Gouverneur de la Région de l'Ouest
M. FOCKA FOCKA Jules Hilaire	Président du Conseil Régional de l'Ouest

2. GROUPE TECHNIQUE D'ENCADREMENT DES TRAVAUX

M. TCHOFFO Jean	SG/MINEPAT
M. OUM ELOMA Janvier	DGPAT/MINEPAT
M. ZOUTENE DOUFENE	DGPAT/MINEPAT
M. YEPMOU Jean-Jacques	DATZF/MINEPAT
M. DEBOK NGHEMNING Guy	DATZF/MINEPAT
M. DJOUBEYROU Roland	CESA/DATZF/MINEPAT
M. NSEGBE Patrice	CC/DATZF/MINEPAT
M. NOULIE Delisse Roméo	CEA1/CESA/DATZF/MINEPAT

3. COMMISSION DE SUIVI ET DE RECETTE TECHNIQUE

M. BOMONO BESSI Luc Roi	Représentant du MINDCAF, Membre
Mme TAGOU MAMINFO Nadine	Représentant du MINEPDED, Membre
M. KONGO Calvin	Représentant du MINMIDT, Membre
Mme INDJIKE Chrystelle épouse BOUNGA	Représentante du MINHDI, Membre
M. BELINGA Arsène	Représentant du MINDEF, Membre
Mme BEDOUNG Gisèle	Représentante du MINADER
M. TAFUEDONG Valdès	Représentant du MINFOF, Délégué Régional de l'Ouest, Membre
M. ETCHU MANFRED	Représentant du MINTP, Délégué Régional de l'Ouest, Membre
M. HAMADOU Oumara	Représentant du MINMAP/DGCMP, Observateur

Mme LEKA Régine Valentine	Représentant du MINMAP/DGMAS, Observateur
M. TOMOH David	Maire de Banwa, Membre
Mme DEMENOU TAPAMO Adrienne	Maire de Fonkoué, Membre
M. MVONDO Ernest, Mme NGUSSI TUTCHAMO Josiane Epse MELI	Délégué Régional du MINEPAT pour l'Ouest, Membre
M. LAWA Jean, M. AFANA Arnaud	Représentants du MINDDEVEL, Invité
M. LIBITE Paul, Mme FOMO Marie Antoinette	Représentants de l'INS, Invités
M. EFON ETINZOH Hervé Joël	Représentant du BUCREP, Invité
M. ISSERI Fernand Guy	Représentant de l'INC, Invité
M. ONANA MBASIDA NZIE Alphonse	Représentant de l'IRAD, Invité

4. ATELIERS REGIONAUX

Toutes les forces vives de la Région de l'Ouest	Les Membres du Conseil Régional de l'Ouest
	Les Délégués Régionaux des Départements Ministériels
	Les Maires de la Région
	Les Parlementaires de la Région
	Les autorités religieuses et traditionnelles
	Les Membres des ONG, des Associations et de la Société Civile
	Les Coordonnateurs des Projets et Programmes s'exécutant dans la Région

5. EQUIPE DE CONSOLIDATION DES DONNEES ET SECRETARIAT

M. OFAMO BIDIAS Roland	Point focal SRADDT-Ouest/DATZF
Mme CHEMGNE Valérie Stéphanie	Point focal SRADDT-Ouest/DATZF
Mme NGUEMBOU SIME Josiane	Point focal SRADDT-Ouest/DATZF
Mme MENDOMO Fanny épse BOWEN	Point focal SRADDT-Ouest/DPPS
Mme ASTA GOLOBI Julienne	Point focal SRADDT-Ouest/DIADRL
Mme MBAKOP TCHOUA Anny	Point focal SRADDT-Ouest/DADM
M. EBOUKI NDOUTOU François	CEA/CESA/DATZF
M. WASSOU Serges Magloire	CEA/CESA/DATZF
Mme EBOLO KISSIMA Jacquy Marylise	Cadre/CESA/DATZF
M. NGUEYEP NOUDJIO Styve	Cadre/CESA/DATZF
Mme FOMENE DOUANLA ADRIENNE	Cadre/CESA/DATZF

Mme BISSAE BI ENGONGANG Brigitte Bardot	Cadre/CESA/DATZF
M. PETTCHA Patrick	Cadre/CESA/DATZF
M. KAMGANG Smith	Cadre/CESA/DATZF

EQUIPE DU CONSULTANT

EQUIPE DU GROUPEMENT DE BUREAUX D'ETUDES RAINBOW ENVIRONMENT CONSULT/GEFA & ENGINEERING

Dr DEFO Thomas	Chef de Mission
Dr FOMETE NEMBOT Timothée	Adjoint au Chef de Mission Ingénieur Agro-forestier
Pr FOUDA MOULENDE Thérèse	Socio-économiste
M. NZALI Christian	Ingénieur de Génie Civil
M. KOLOKOSSO A BEDIANG Roger	Agro-économiste
Dr NIA Paul	Ingénieur Hydraulicien
Mme DOUANLA Elisabeth Mewa	Ingénieur Cartographe
Pr TSALEFAC Maurice	Socio-environnementaliste
M. TCHINDA YEFOU Aubin	Environnementaliste
M. MENKAM Jean Christophe	Géographe-Urbaniste
Pr MVONDO ONDOUA Joseph	Ingénieur des Mines
M. KEMAJOU SYAPZE Jonas	Evaluateur des Programmes et Projets
M. BIGOMBE LOGO Patrice	Juriste
M ZONGANG Armand	Aménagiste Forestier
M ENGONGA Joseph Daniel	Expert Agriculture, Elevage et Environnement
Dr FOTIO Julien Brice	Expert Economie et Planification
Dr MANFO Donatien Arnaud	Expert Education et Formation
Mme KOMYA TCHUISSEU Platinie Epse NGALAMO	Personnel d'appui Eau et Assainissement
Mme NZOUNDJA NGUENOU Pulchérie Epse YOKE	Expert Santé et Genre
Pr PAMO Etienne	Expert Productions animales et développement rural
Dr NGANDJOU MANFO Honoré	Expert Agriculture
Mme MEZONE CHEGEU Nadège Epse SILATSA	Expert planification et Facilitation des consultations
Dr EVINA ABOULA Yannick Saturnin	Expert Géologie et Mine
Mme FOFE MELI Pélagie Epse FOMBAM	Expert Cartographie

